

bonde; la *tape* sert à boucher les trous qui sont dans les fonds des cuves ou des bacs.

TAPE, en terme de *Raffineur*, est un bouchon de linge, plié de manière qu'il ferme parfaitement le trou de la forme, sans qu'on soit obligé de l'enfoncer trop avant; car dans ce cas, il endommageroit la tête du pain.

TAPÉ, *sucre*, terme de *sucrierie*; on appelle du *sucre tapé*, du sucre que les affronteurs vendent aux îles Antilles, pour du sucre royal, quoique ce ne soit véritablement que du sucre terré, c'est-à-dire, de la cassonade blanche, préparée d'une certaine manière. *Voyez SUCRE.* (D. J.)

TAPECON, RASPEON, RESPONSADOUX, RAT, f. m. (*Hist. nat. Ichthiolog.*) *unaro Scopus*; poisson de mer qui reste sur les rivages; il a un pié de longueur: on lui a aussi donné le nom de *contemplateur du ciel*, parce que ses yeux sont placés sur la face supérieure de la tête, de façon qu'il semble regarder le ciel: l'ouverture de sa bouche est fort grande: il a la tête grosse: les couverteres des ouies ont à l'extrémité, des pointes dirigées en arrière: le dos a une couleur noire, & le ventre est blanc: il y a sur les côtés du corps deux traits formés par des écailles, ils s'étendent depuis la tête jusqu'à la queue: le reste du corps est couvert d'une peau dure sans écailles. Ce poisson a auprès de l'ouverture des ouies, deux nageoires longues & fortes, de diverses couleurs: deux nageoires plus petites & blanches, près de la mâchoire inférieure, une au-dessous de l'anus, & deux sur le dos: la première des nageoires du dos, est petite, noire, & placée près de la tête; l'autre s'étend jusqu'à la queue, qui est terminée par une nageoire fort large: il y a après chaque nageoire de la mâchoire inférieure, un os garni de trois aiguillons. La chair de ce poisson est blanche, dure, & de mauvaise odeur. *Rondelet, hist. nat. des poissons, première partie, liv. X. ch. xij. Voyez POISSON.*

TAPÉEN, f. m. (*Marine.*) c'est une voile dont on se sert sur les vaisseaux marchands, lorsqu'ils vont vent arrière, pour empêcher que la marée & les courans n'emportent le vaisseau, & ne le fassent dériver: on la met à une vergue suspendue vers le couronnement, en sorte qu'elle couvre le derrière de la poupe, & qu'elle débordé tant à tribord qu'à bâbord, de deux brassées à chaque côté: on en fait aussi usage sur les petits yachts & sur les buches, pour continuer de filer pendant le calme, ou pour mieux venir au vent. Celui de ces derniers bâtimens est carré.

TAPÉCUL, terme de *Charpentier*, c'est la partie chargée d'une bascule qui sert à lever ou à baisser plus facilement un pont levis, & qui est presque en équilibre avec lui. *Jouffe.* (D. J.)

TAPÉINOSE, lisez *TAPAINOSE*, f. m. (*Rhétor.*) c'est-à-dire *diminution*; c'est la figure opposée à l'*Hyperbole*, ou si l'on aime mieux, c'est l'*Hyperbole* de diminution. Un poète comique grec a dit assez plaisamment, pour faire rire le peuple: « Cet homme possédoit une terre à la campagne, qui n'étoit pas plus grande qu'une épître de l'acédémionien ». (D. J.)

TAPER, v. act. (*Gram.*) c'est frapper de la main à petits coups. *Voyez les articles suivans.*

TAPER, terme de *Coëffuse*, c'est peigner les cheveux courts contre l'ordre ordinaire, en faisant aller le peigne de la pointe à la racine: cela les enfle, & les fait paroître plus épais. (D. J.)

TAPER, v. act. terme de *Doreur*; on met le blanc en *tapant*, quand c'est pour dorer des ouvrages de sculpture, c'est-à-dire, qu'on le couche en frappant plusieurs coups du bout du pinceau, afin de mieux faire entrer la couleur dans les creux des ornemens. (D. J.)

Tome XV.

TAPER une forme, terme de *sucrierie*; c'est boucher le trou qui est à la pointe d'une forme de sucre, avec du linge ou de l'étoffe, pour empêcher qu'elle ne se purge, c'est-à-dire, que le sirop n'en sorte, jusqu'à ce qu'elle soit en état d'être percée avec le poinçon. *Savary.* (D. J.)

TAPERA, f. f. (*Hist. nat. Ornithol.*) hirondelle du Brésil, nommée par les Portugais qui l'habitent, *audorintra*. Elle a la taille, la figure, & le vol de nos hirondelles; sa tête, son col, son dos, ses ailes, & sa queue, sont d'un brun grisâtre; sa gorge & sa poitrine sont d'un gris-blanc. (D. J.)

TAPETI, f. m. (*Hist. nat. Zoologie.*) espèce de lapin commun aux Indes occidentales, & nommé par quelques naturalistes, *cuniculus americanus*. Il est de la taille de nos lapins, dont il a les oreilles ainsi que le poil, qui est un peu rougeâtre sur le front, avec une espèce de collier blanc autour du col, quelquefois sur la gorge, ou sur le ventre; ses yeux sont noirs; sa moustache est semblable à celle de nos lapins, mais il n'a point de queue. (D. J.)

TAPHIUSIENNE PIERRE, (*Hist. nat.*) *lapis taphiusus*; Pline donne ce nom à une pierre qui étoit une espèce d'ébite, ou de pierre d'aigle, qu'on trouvoit près de Léucadie, dans un endroit appelé *Taphiusus*.

TAPHNIS, (*Géog. sacr.*) ville d'Egypte. Jérémie en parle souvent, *ch. xj. v. 16. ch. xliij. v. 7, 8, 9, &c.* & on prétend qu'il y fut enterré. Les savans croient que *Taphnis*, ou *Taphnæ*, est la même ville que *Daphnæ Pelusæ*, à seize milles au sud de Péluse, suivant l'itinéraire d'Antonin. (D. J.)

TAPHRON, ou **TAPHROS**, (*Géog. anc.*) ville de l'Arabie heureuse. Ammien Marcellin, *l. XXIII. c. vj.* la met au nombre des plus belles villes du pays; mais les manuscrits varient par rapport à l'orthographe de ce nom. Il y en a plusieurs qui lisent *Taphra*, au-lieu de *Taphron*. (D. J.)

TAPHRURA, ou **TAPHRA**, (*Géog. anc.*) selon Pline & Pomponius Méla; ville de l'Afrique propre, sur le golfe de Numidie. L'anonyme de Ravenne, *l. III. c. xv.* la nomme *Taparura*, de même que la table de Peutinger. (D. J.)

TAPIE, **TAPIA**, f. f. (*Hist. nat. Bot.*) genre de plante à fleur polypétale, anomale, & composée de quatre pétales dirigés en-haut; le pistil sort du milieu du calice, il est attaché à un long pédicule, & il devient dans la suite un fruit rond charnu, dans lequel on trouve plusieurs semences qui ont presque la forme d'un rein. *Plumier, nov. plant. amer. gen. Voyez PLANTE.*

TAPIJERETE, f. m. (*Hist. nat. Zoologie.*) nom d'un animal qu'on trouve dans quelques endroits de l'Amérique, & que les Portugais appellent *auta*. Il est de la taille d'un petit veau, & à-peu-près de la figure d'un cochon; sa tête est plus grosse que celle du cochon, & finit en pointe vers le sommet; il a une espèce de bourse pendante à l'ouverture du groin, qui est attachée à un fort muscle au moyen duquel il la resserre à sa volonté; chacune de ses mâchoires est garnie de dix dents incisives, avec une espace vuide entre ces dents & les molaires, qui sont grosses, & au nombre de cinq de chaque côté; de sorte que cette bête a vingt dents incisives, & vingt dents molaires; ses yeux, semblables à ceux du cochon, sont fort petits; ses oreilles sont arrondies & mobiles; ses jambes sont grosses & basses comme celles de nos cochons; les cornes de ses piés sont divisées en quatre parties; il n'a point de queue; sa peau est dure & coriace, couverte d'un poil court, brun, mêlé de tachures blanches. Il vit dans l'épaisseur des bois, dort le jour, & ne pâit que la nuit, ou de grand matin; il recherche sur-tout les tiges de canne de sucre; il se rafraîchit quelquefois dans

XXXX

l'eau, & nage à merveille; sa chair est d'un fort mauvais goût, mais les naturels du pays s'en accommodent. (D. J.)

TAPIROUSSOU, f. m. (Hist. nat.) grand animal quadrupede du Brésil. Il est de la grandeur d'un bœuf, mais il n'a point de cornes, son cou est plus court, ses oreilles sont longues & pendantes, ses piés ne sont point fendus, & semblables à ceux d'un âne; sa queue est courte, ses dents sont aiguës & tranchantes; son poil est assez long & d'une couleur rougeâtre. Les Sauvages le tuent à coups de fleches, ou le prennent dans des pièges. Sa peau sert à leur faire des boucliers; lorsqu'elle a été séchée, elle est à l'épreuve de la fleche. La chair de cet animal, soit fraîche, soit boucanée, est très-bonne, & ressemble à celle du bœuf.

TAPIS, f. m. (Comm.) espece de couverture travaillée à l'aiguille sur le métier, pour mettre sur une table, sur une armoire, ou même sur le carreau. Les tapis de Perse & de Turquie sont les plus estimés, sur-tout les premiers. Les tapis qui n'ont que du poil ou de la pluche sur un côté seulement, étoient nommés par les anciens *tapetes*; & ceux qui en avoient des deux côtés, *amphitapetes*.

Les tapis qui viennent en France des pays étrangers (car il ne s'agit pas ici de ceux de ses manufactures), sont des tapis de Perse & de Turquie, ceux-ci ou velus ou ras, c'est-à-dire ou à poil court, ou à long poil. Les uns & les autres se tirent ordinairement de Smyrne; il y en a de trois sortes. Les uns qu'on appelle *mosquets*, se vendent à la piece suivant leur grandeur & leur finesse, & sont les plus beaux & les plus fins de tous. Les autres se nomment *tapis de pié*, parce qu'on les achete au pié carré. Ce sont les plus grands de ceux qui s'apportent du Levant. Les moindres tapis qu'on reçoit de ce pays, se nomment *cadene*. (D. J.)

TAPIS. Manufacture royale de tapis façon de Turquie, établie à la Savonnerie au fauxbourg de Chaillot, près Paris. Les métiers pour fabriquer les tapis façon de Turquie, sont montés comme ceux qui servent à faire les tapisseries de haute-lisse aux Gobelins, c'est-à-dire, que la chaîne est posée verticalement; favoir, le rouleau ou ensuple des fils en-haut, & celui de l'étoffe fabriquée en-bas.

La façon de travailler est totalement différente de celle de faire la tapisserie. Dans le travail des tapis, l'ouvrier voit devant lui l'endroit de son ouvrage, au lieu que dans la tapisserie, il ne voit que l'envers.

L'ourdissage des chaînes est différent aussi; dans celles qui sont destinées pour les tapis, l'ourdisseur ou l'ourdisseuse doit avoir soin de ranger les fils de façon que chaque portée de dix fils ait le dixieme d'une couleur différente des neuf autres qui tous doivent être d'une même couleur, afin de former dans la longueur une espece de dixaine.

Le dessein du tapis doit être peint sur un papier tel que celui qui sert aux desseins de fabrique, mais beaucoup moins ferré, puisqu'il doit être de la largeur de l'ouvrage que l'on doit fabriquer. Chaque carreau du papier doit avoir 9 lignes verticales, & une dixieme pour faire la distinction du carré qui réponde au dixieme fil de la chaîne ourdie.

Outre ces lignes verticales, le papier est encore composé de dix lignes horizontales chaque carreau, qui coupent les dix lignes verticales, & servent à conduire l'ouvrier dans le travail de son ouvrage.

Les lignes horizontales ne sont point distinguées sur la chaîne comme les verticales, mais l'ouvrier supplée à ce manquement par une petite baguette de fer, qu'il pose vis-à-vis la ligne horizontale du dessein lorsqu'il veut fabriquer l'ouvrage.

Le dessein est coupé par bandes dans sa longueur,

pour que l'ouvrier ait moins d'embaras, & chaque bande contenant plus ou moins de carreaux est posée derriere la chaîne vis-à-vis l'ouvrier.

Lorsque l'ouvrier veut travailler, il pose sa baguette de fer vis-à-vis la ligne horizontale du dessein, & passant son fuseau sur lequel est la laine ou soie de la couleur indiquée par le dessein, il embrasse la baguette de fer & le fil de la chaîne un par un jusqu'à la dixieme corde, après quoi il s'arrête, & prenant un fil il le passe au-travers de la même dixaine, de façon qu'il y en ait un pris & un laissé, après quoi il en passe un second où il laisse ceux qu'il a pris, & prend ceux qu'il a laissés, ce qui forme une espece de gros-de-tours ou taffetas, qui forme le corps de l'étoffe, ensuite avec un petit peigne de fer il serre les deux fils croisés qu'il a passé, de façon qu'ils retiennent le fil de couleur, qui forme la figure du tapis ferré, de façon qu'il peut les couper sans craindre qu'ils sortent de la place où ils ont été posés.

La virgule de fer sur laquelle les fils de couleur sont passés est un peu plus longue que la largeur de la dixaine: elle est courbée du côté droit, afin que l'ouvrier puisse la tirer, & du côté opposé elle a un tranchant un peu large, ce qui fait que quand l'ouvrier la tire, elle coupe tous les fils dont elle étoit enveloppée; que si par hazard il se trouve quelques fils plus longs les uns que les autres après que la virgule est tirée, pour lors l'ouvrier avec des ciseaux a soin d'égaliser toutes les parties.

En continuant le travail, il faut que l'ouvrier passe dix fois la baguette dans le carreau, pour que son ouvrage soit parfait; quelquefois il n'en passe que huit, si la chaîne est trop ferrée, parce que la chaîne doit être ourdie & ferrée proportionnellement aux lignes verticales du dessein. Quoique toutes les couleurs différentes soient passées dans toute la largeur de l'ouvrage; néanmoins il est indispensable d'arrêter & de couper dixaine par dixaine, attendu que si avec une baguette plus longue, on vouloit aller plus avant ou en prendre deux, la quantité de fils ou soie de couleur dont elle se trouveroit enveloppée, empêcheroit de la tirer, & c'est la raison qui fait que chaque dixaine on coupe, ce qui n'empêche pas néanmoins, que si la même couleur est continuée dans la dixaine suivante, on ne continue avec la même laine ou soie dont le fil n'est point coupé au fuseau.

Les jets de fils que l'ouvrier passe pour arrêter la laine ou soie qui forment la figure de l'ouvrage, doivent être passés & encroisés dans tous les travers où il se trouve de la laine ou soie arrêtée, il n'en faut pas moins de deux passées ou jettées bien croisées, & bien ferrées, parce qu'elles forment ce qu'on appelle *trame* dans les velours ciselés, & composent, avec la croisée de la chaîne, ce que nous appellons ordinairement *le corps de l'étoffe*.

TAPIS de lit, (Littérat.) les tapis de pourpre servoient pour les lits des tables chez les Grecs & les Romains. Théocrite, *Idylle 115*, en parlant des lits préparés pour Vénus dans la fête d'Adonis, n'oublie point les tapis de la pourpre faits à Milet & à Samos. Horat. *Sat. vj.* fait aussi mention de ces tapis ou couvertures de pourpre étendues sur des lits d'ivoire.

*In locuplete domo vestigia, rubro ubi croco
Tincta super lectos canderet vestis eburnos.*

Ce n'étoit pas seulement le prix de la matiere, mais aussi l'excellence de l'ouvrage, & entr'autres des représentations de figures gigantesques, ou de fables héroïques, qui anciennement rehaussaient déjà la beauté de ces sortes de tapis; témoin celle du lit nuptial de Thétis, dont parle Catulle, & qu'il appelle, pour le dire en passant du nom général de *Vestis*, comme fait Horace à son exemple dans le passage,

que je viens de rapporter. Voici celui de Catulle.

*Hæc Vestis priscais hominum variata figuris
Heroum mirâ virtutes indicat arte.*

(D. J.)

TAPIS, (*Jardinage.*) sont de grandes pieces de gazon pleines & sans découpures qui se trouvent dans les cours & avant-cours des maisons, dans les bosquets, les boulingrins, les parterres à l'angloise, & dans le milieu des grandes allées & avenues dont le ratissage demanderoit trop de soins.

TAPIS, *rafer le tapis*, en terme de manege, c'est galoper près de terre, comme font les chevaux anglois qui n'ont pas le galop élevé. Lorsqu'un cheval ne leve pas assez le devant, qu'il a les allures froides, & les mouvemens trop près de terre, il rase le tapis. Voyez ALLURE, GALOP.

TAPIS DE BILLARD, (*Paumier.*) c'est une grande piece de drap verd, qu'on bande avec force, & qu'on attache avec des clous sur la table du billard. C'est sur ce tapis qu'on fait rouler les billes, en les poussant avec une masse ou une queue.

TAPIS VERD, (*Gram. Jurisprud.*) on entend par ce terme une certaine assemblée de fermiers généraux du roi, où ils tiennent conseil entr'eux sur certaines affaires contentieuses. (A)

TAPISSENDIS, f. f. pl. terme de Commerce; sorte de toiles de coton peintes, dont la couleur passe des deux côtés. On en fait des tapis & des courtes-pointes. (D. J.)

TAPISSER, v. act. (*Tapissier.*) c'est tendre une tapisserie & en couvrir les murailles d'un appartement ou quelqu'autre endroit. C'est ordinairement l'emploi des maîtres tapissiers & de leurs garçons. Voyez TAPISSIER.

TAPISSERIE, f. f. (*Tapissier.*) piece d'étoffe ou d'ouvrage dont on se sert pour parer une chambre, ou tel autre appartement d'une maison.

On peut faire cet ameublement de toutes sortes d'étoffes, comme de velours, de damas, de brocards, de brocatelle, de faïen de Bruges, de calemande, de cadis, &c. mais quoique toutes ces étoffes taillées & montées se nomment *tapisseries*, on ne doit proprement appeler ainsi que les hautes & basses lisses, les Bergames, les cuirs dorés, les *tapisseries* de tenture de laine, & ces autres que l'on fait de coutil, sur lequel on imite avec diverses couleurs les personnages & les verdure de la haute-lisse.

Ce genre de tableaux, ou si l'on veut cette sorte d'ameublement, dans lequel les soies, la laine & les pinceaux

*Tracent de tous côtés
Chasses & paysages,
En cet endroit des animaux,
En cet autre des personnages.*

n'est point d'une invention nouvelle; les Latins avoient de riches *tapisseries*, qu'ils nommoient *aulæa*, & les Grecs les appelloient avant eux *peripetasmata*. Plin nous apprend que les Romains donnerent seulement le nom *aulæa* aux *tapisseries*, lorsqu'Attale, roi de Pergame, eut institué le peuple romain héritier de ses états & de tous ses biens, parce que parmi les meubles de son palais, il y avoit des *tapisseries* magnifiques brodées d'or; ainsi *aulæa* est dit *ab aulæa*. (D. J.)

- *Tapissierie de haute & basse-lisse.* Voyez l'article LISSE.

- *Tapissierie de Bergame.* Voyez BERGAME.

- *Tapissierie de cuir doré.* Voyez CUIR DORÉ.

- *Tapissierie de coutil.* Voyez COUTIL.

TAPISSERIE DES GOBELINS; l'on nomme ainsi une manufacture royale établie à Paris au bout du fauxbourg saint Marceau, pour la fabrique des *tapiss-*

series & meubles de la couronne. Voyez TAPISSERIE.

La maison où est présentement cette manufacture, avoit été bâtie par les freres Gobelins, célèbres teinturiers, qui avoient les premiers apporté à Paris le secret de cette belle teinture d'écarlate qui a conservé leur nom, aussi-bien que la petite riviere de Bièvre, sur le bord de laquelle ils s'établirent, & que depuis l'on ne connoît guere à Paris que sous le nom de *riviere des Gobelins*.

Ce fut en l'année 1667, que celui-ci changea son nom de *Tobie Gobelin*, qu'il avoit porté jusques-là, en celui d'*hôtel royal des Gobelins*, en conséquence de l'édit du roi Louis XIV.

M. Colbert ayant rétabli & embelli les maisons royales, sur-tout le château du Louvre, & le palais des Tuileries, songea à faire travailler à des meubles qui répondissent à la magnificence de ces maisons. Dans ce dessein, il rassembla une partie de ce qu'il y avoit de plus habiles ouvriers dans le royaume en toutes sortes d'arts & de manufactures, particulièrement de peintres, de tapissiers, de sculpteurs, d'orfèvres, & d'ébénistes, & en attira d'autres de différentes nations par des promesses magnifiques, des pensions, & des privilèges considérables.

Pour rendre plus stable l'établissement qu'il projettoit, il porta le roi à faire l'acquisition du fameux hôtel des Gobelins, pour les y loger, & à leur donner des réglemens qui assurassent leur état, & qui fixassent leur police.

Le roi ordonne & statue que lesdites manufactures serent régies & administrées par le sur-intendant des bâtimens, arts, & manufactures de France; que les maîtres ordinaires de son hôtel prendront connoissance de toutes les actions ou procès qu'eux, leur famille, & domestique, pourroient avoir; qu'on ne pourra faire venir des pays étrangers des *tapisseries*, &c.

La manufacture des Gobelins est jusqu'à présent la premiere de cette espece qu'il y ait au monde; la quantité d'ouvrages qui en sont sortis, & le grand nombre d'excellens ouvriers qui s'y sont formés, sont incroyables.

En effet, c'est à cet établissement que la France est redevable du progrès que les arts & les manufactures y ont fait.

Rien n'égale sur-tout la beauté de ces *tapisseries*; sous la sur-intendance de M. Colbert & de M. de Louvois son successeur, les *tapisseries* de haute & de basse-lisse, y ont acquis un degré de perfection fort supérieur à tout ce que les Anglois & les Flamands ont jamais fait.

Les batailles d'Alexandre, les quatre saisons, les quatre élémens, les maisons royales, & une suite des principales actions du roi Louis XIV. depuis son mariage jusqu'à la premiere conquête de la Franche-Comté, exécutés aux Gobelins, sur les desseins du célèbre M. le Brun, directeur de cette manufacture, sont des chefs-d'œuvre en ce genre.

TAPISSERIE DE PAPIER; cette espece de *tapissierie* n'avoit long-tems servi qu'aux gens de la campagne, & au petit peuple de Paris, pour orner, & pour ainsi dire, tapisser quelques endroits de leurs cabanes, & de leurs boutiques & chambres; mais sur la fin du dix-septieme siecle, on les a poussées à un point de perfection & d'agrément, qu'outre les grands envois qui s'en font, pour les pays étrangers & pour les principales villes du royaume, il n'est point de maison à Paris, pour magnifique qu'elle soit, qui n'ait quelque endroit, soit garde-robis, soit lieux encore plus secrets, qui n'en soit tapissé, & assez agréablement orné.

Pour faire ces *tapisseries*, qui sont présentement le principal objet du commerce de la dominoterie, les Dominotiers, s'ils en sont capables, sinon quelque

dessinateur habile, fait un dessein de simples traits sur plusieurs feuilles de papier, collées ensemble de la hauteur & largeur que l'on desire donner à chaque piece de *tapisserie*.

Ce dessein achevé se coupe en morceaux, aussi hauts & aussi longs que les feuilles du papier que l'on a coutume d'employer en ces sortes d'impressions; & chacun de ces morceaux se grave ensuite séparément sur des planches de bois de poirier, de la maniere qu'il a été dit à l'article DES GRAVEURS SUR BOIS.

Pour imprimer ces planches ainsi gravées, on se sert de presses assez semblables à celles des Imprimeurs en lettres; à la réserve que la platine n'en peut être de métal, mais seulement de bois, longue d'un pié & demi, sur dix pouces de large; & que ces presses n'ont ni chassis, ni tympan, ni frisquettes, ni cornieres, ni couplets, hors de grands tympan, propres à imprimer histoires, comme portent les anciens réglemens de la Librairie.

L'on se sert aussi de l'encre & des balles des Imprimeurs; & de même qu'à l'Imprimerie, on n'essuie point les planches, après qu'on les a noircies, à cause du relief qu'elles ont, qui les rend plus semblables à une forme d'imprimeur, qu'à une planche en taille-douce.

Les feuilles imprimées & séchées, on les peint, & on les rehausse de diverses couleurs en détrempe, puis on les assemble pour en former des pieces; ce que font ordinairement ceux qui les achètent; se vendant plus communément à la main, que montées.

L'on ne dit point ici quels sont les sujets représentés sur ces legeres *tapisseries*, cela dépendant du goût & du génie du peintre; mais il semble que les grotesques & les compartimens mêlés de fleurs, de fruits, d'animaux, & de quelques petits personnages, ont jusqu'ici mieux réussi que les paysages & les especes de haute-lisses, qu'on y a quelquefois voulu peindre.

TAPISserie DE TONTURE DE LAINE; c'est une espece de *tapisserie* faite de la laine qu'on tire des draps qu'on tond, collée sur de la toile ou du coutil.

On l'a d'abord fait à Rouen, mais d'une maniere grossiere; car on n'y employoit au commencement que des toiles pour fonds, sur lesquelles on formoit des desseins de brocatelles avec des laines de diverses couleurs qu'on colloie dessus après les avoir hachées. On imita ensuite les verdure de haute-lisse, mais fort imparfaitement; enfin, une manufacture de ces sortes de *tapisseries* s'étant établie à Paris dans le faubourg saint Antoine, on y hasarda des personnages, des fleurs, & des grotesques, & l'on y réussit assez bien.

Le fond des *tapisseries* de cette nouvelle manufacture peut être également de coutil ou de forte toile. Après les avoir tendues l'une ou l'autre exactement sur un chassis de toute la grandeur de la piece qu'on a dessein de faire, on trace les principaux traits & les contours de ce qu'on y veut représenter, & on y ajoute les couleurs successivement, à mesure qu'on avance l'ouvrage.

Les couleurs sont toutes les mêmes que pour les tableaux ordinaires, & on les détrempe de la même maniere avec de l'huile commune mêlée avec de la térébenthine ou telle autre huile, qui par sa ténacité puisse hâter & retenir la laine, lorsque le tapissier vient à l'appliquer.

A l'égard des laines, il faut en préparer de toutes les couleurs qui peuvent entrer dans un tableau, avec toutes les teintes & les dégradations nécessaires pour les carnations & les draperies des figures humaines, pour les peaux des animaux, les plumages des oiseaux, les bâtimens, les fleurs; enfin, tout

ce que le tapissier veut copier, ou plutôt suivre sur l'ouvrage même du peintre.

On tire la plupart de ces laines de dessus les différentes especes de draps que les tondeurs tondent; c'en est proprement la tonture: mais comme cette tonture ne peut fournir toutes les couleurs & les teintes nécessaires, il y a des ouvriers destinés à hacher des laines, & d'autres à les réduire en une espece de poudre presque impalpable, en les passant successivement par divers sas ou tamis, & en hachant de nouveau ce qui n'a pu passer.

Les laines préparées, & le dessein tracé sur la toile ou sur le coutil, on couche horizontalement le chassis sur lequel l'un ou l'autre est étendu sur des traites élevés de terre d'environ deux piés; & alors le peintre commence à y peindre quelques endroits de son tableau, que le tapissier-lainier vient couvrir de laine avant que la couleur soit sèche; parcourant alternativement l'un après l'autre toute la piece, jusqu'à ce qu'elle soit achevée. Il faut seulement observer que lorsque les pieces sont grandes, plusieurs lainiers & plusieurs peintres y peuvent travailler à-la-fois.

La maniere d'appliquer la laine est si ingénieuse, mais en même tems si extraordinaire, qu'il ne faut pas moins que les yeux même pour la comprendre. On va pourtant tâcher de l'expliquer.

Le lainier ayant arrangé autour de lui des laines de toutes les couleurs qu'il doit employer, séparées dans de petites corbeilles ou autres vaisseaux semblables, prend de la main droite un petit tamis de deux ou trois pouces de longueur, de deux de largeur, & de douze ou quinze lignes de hauteur. Après quoi mettant dans ce tamis un peu de laine hachée de la couleur convenable, & le tenant entre le pouce & le second doigt, il remue légèrement cette laine avec quatre doigts qu'il a dedans, en suivant d'abord les contours des figures avec une laine brune, & mettant ensuite avec d'autres tamis & d'autres laines les carnations, si ce sont des parties nues de figures humaines; & les draperies, si elles sont nues, & à proportion de tout ce qu'il veut représenter.

Ce qu'il y a d'admirable & d'incompréhensible, c'est que le *tapissier* lainier est tellement maître de cette poussiere laineuse, & la fait si bien ménager par le moyen de ses doigts, qu'il en forme des traits aussi délicats qu'on pourroit le faire avec le pinceau, & que les figures sphériques, comme est, par exemple, la prunelle de l'œil, paroissent être faites au compas.

Après que l'ouvrier a lainé toute la partie du tableau ou *tapisserie* que le peintre avoit enduite de couleur, il bat légèrement avec une baguette le dessous du coutil ou de la toile à l'endroit de son ouvrage, ce qui le dégagant de la laine inutile, découvre les figures, qui ne paroissent auparavant qu'un mélange confus de toutes sortes de couleurs.

Lors enfin que la *tapisserie* est finie par ce travail alternatif du peintre & du lainier, on la laisse sécher sur son chassis qu'on dresse de haut en-bas dans l'atelier; après qu'elle est parfaitement sèche, on donne quelques traits au pinceau dans les endroits qui ont besoin de force, mais seulement dans les bruns.

Ces sortes de *tapisseries*, qui, quand elles sont faites de bonne main, peuvent tromper au premier coup d'œil, & passer pour des hautes-lisses, ont deux défauts considérables auxquels il est impossible de remédier; l'un, qu'elles craignent extrêmement l'humidité, & qu'elles s'y gâtent en peu de tems; l'autre, qu'on ne sauroit les plier comme les *tapisseries* ordinaires pour les ferrer dans un garde-meuble, ou les transporter d'un lieu dans un autre, & qu'on est obligé, lorsqu'elles ne sont pas tendues, de les tenir roulées sur de gros cylindres de bois, ce qui oc-

cupe beaucoup de place, & est extrêmement incommode.

TAPISSIER, f. m. marchand qui vend, qui fait ou qui tend des tapisseries & des meubles. *Voyez TAPISSERIE.*

La communauté des marchands *Tapissiers* est très-ancienne à Paris; elle étoit autrefois partagée en deux; l'une sous le nom de *maîtres-marchands Tapissiers* de haute-lisse, farazinois & rentrayure; l'autre sous celui de courtpointiers, neufrés & coustiers.

La grande ressemblance de ces deux corps pour leur commerce donnant occasion à de fréquens différens entr'eux, la jonction & l'union en fut ordonnée par arrêt du Parlement du 11 Novembre 1621; & par trois autres des 3 Juillet 1627, 7 Décembre 1629, & 27 Mars 1630, il fut enjoint aux maîtres des deux communautés de s'assembler pour dresser de nouveaux Statuts, & les compiler de ceux des deux corps; ce qui ayant été fait, les nouveaux statuts furent approuvés le 25 Juin 1636 par le lieutenant civil du châtelet de Paris, sur l'approbation duquel le roi Louis XIII. donna ses lettres patentes de confirmation au mois de Juillet suivant, qui furent enregistrées en parlement le 23 Août de la même année.

Ces nouveaux articles sont rédigés en cinquante-huit articles; le premier permet aux maîtres d'avoir deux apprentis, qu'ils ne doivent prendre toutefois qu'à trois ans l'un de l'autre, à la charge de les engager au moins pour six ans. Ce grand nombre d'apprentis étant devenu à charge à la communauté, & les maîtres ayant délibéré dans une assemblée générale sur les moyens de remédier à ce désordre, leurs délibérations présentées au lieutenant de police; il fut réglé par jugement du 19 Septembre 1670, qu'à l'avenir les maîtres ne pourroient engager qu'un seul apprenti, & non à moins de six ans.

Le dix-septième parle de la réception des apprentis à la maîtrise, après avoir servi outre leur apprentissage, trois ans de compagnons chez les maîtres, & après avoir fait chef-d'œuvre.

Le xxxij. & les suivans jusqu'au xlviij. inclusivement, reglent la largeur, longueur, manière & tiffures des coutils, dont le commerce est permis aux maîtres *Tapissiers*.

Dans le xlviij. jusqu'au lij. inclusivement, il est pareillement établi les qualités, longueurs & largeurs des mantes ou couvertures de laine, dont le négoce est aussi accordé auxdits maîtres.

Le lvj. traite de l'élection des maîtres, de la confrérie le lendemain de la S. Louis, & de celle des jurés le lendemain de la S. François. Les jurés doivent être au nombre de quatre; un de haute-lisse farazinois, deux courtpointiers & un neufré. Deux des quatre jurés sortent chaque année, en sorte qu'ils sont tous deux années de suite en charge. Ils sont obligés de faire leurs visites tous les deux mois.

Les autres articles sont de discipline, & marquent les marchandises que les maîtres *Tapissiers* peuvent vendre, & les ouvrages qu'ils peuvent faire.

Tapissier-lainer; on appelle ainsi l'ouvrier, qui dans les manufactures où l'on fabrique les tapisseries de tonture de laine, applique cette laine réduite en poussière sur les parties de l'ouvrage du peintre à mesure qu'il le peint, & avant que la peinture soit tout-à-fait sèche. *Voyez TONTURE.*

Tapissier en papier. C'est une des qualités que prennent à Paris les dominotiers-imagers, c'est-à-dire ces sortes de papetiers-imprimeurs qui font le papier-marbré, ou qui en mettent en diverses autres couleurs. On les appelle *Tapissiers*, parce qu'en effet, ils gravent, impriment & vendent des feuilles de papier, où sont représentés par parties différens dessins, dont on compose, en les réunissant & les col-

lant ensemble, des tapisseries rehaussées de couleurs qui font un effet très-agréable. *Voyez DOMINOTIER & GRAVURE en BOIS.*

TAPISSIERE ABEILLE, (*Hist. nat. des Insect.*) la tapisserie dont elle décore son appartement est d'un rouge vif; elle se sert de feuilles de coquelicot. Cette abeille est plus velue que les autres mouches à miel; elle construit son nid le long des grands chemins & dans les sentiers qui sont voisins des blés. (*D. J.*)

TAPITI, f. m. (*Hist. nat. Zoolog.*) c'est une espèce d'agouti particulière au Brésil; il est de la grandeur d'un cochon de lait d'un mois; il a le pié fourchu, la queue très-courte, le museau & les oreilles d'un lièvre; sa chair est excellente à manger.

TAPON, voyez **TAMPON**.

TAPOSIRIS, (*Géog. anc.*) 1°. ville d'Egypte, à une journée au couchant d'Alexandrie, selon Strabon, liv. XVII. p. 799.

2°. Ville d'Egypte, un peu au-delà de la précédente, selon Strabon: mais il est le seul des anciens qui mette deux villes de *Caposiris*, à l'occident d'Alexandrie. Tous les autres géographes n'en marquent qu'une dans ce quartier-là; de sorte qu'on ne fait à laquelle des deux villes on doit rapporter ce qu'ils disent de *Taposiris*, dont ils n'écrivent pas même le nom de la même manière. Plutarque, in *Osiride*, aussi-bien que Procope, *Edif. liv. VI. c. j.* écrivent *Taphosiris*. Ce dernier, après avoir remarqué que la côte qui s'étend depuis la frontière d'Alexandrie jusqu'à Cyrene, ville du pays de Pentapole, a retenu le nom général d'Afrique, dit, il y a dans cette côte une ville appelée *Taphosiris*, à une journée d'Alexandrie, & où l'on dit qu'Osiris, dieu des Egyptiens, est entré. Justinien a fait bâtir dans cette ville un bain public, & des palais pour loger les magistrats. (*D. J.*)

TAPOUYTAPERE, (*Géog. mod.*) c'est-à-dire demeure des *Tapuys*; contrée de l'Amérique méridionale au Brésil, dans la capitainerie de Para; elle fait une partie du continent, & n'en est séparée que par un canal, qui va jusque dans la baie de Marannan. (*D. J.*)

TAPROBANE, (*Géog. anc.*) *Taprobana* ou *Taprobane*; île célèbre que Ptolomée, liv. VII. ch. iv. marque à l'opposé du promontoire de l'Inde appelé *Cory*, entre les golfes Colchique & Argarique.

Les anciens; savoir, Pomponius-Mela, Strabon, Plin & Ptolomée, ont donné des descriptions si peu ressemblantes de *Taprobane*, que plusieurs habiles gens ont douté, si l'île de *Taprobane* de Plin étoit la même que celle de Ptolomée: & comme la plupart se sont accordés à dire, que l'ancienne *Taprobane*, étoit l'île de Ceylan d'aujourd'hui, il s'est trouvé des auteurs de nom, qui, voyant que tout ce qu'on disoit de cette ancienne île ne convenoit pas à l'île de Ceylan, ont été la chercher dans l'île de Sumatra. De ce nombre sont Orose, Mercator, Jule Scaliger, Rhamusio & Stukius; mais il n'est guere probable que les Romains ni les habitans d'Alexandrie, ayent navigé jusqu'à Sumatra; c'est en partie ce qui a obligé Saumaïse, Samuel Bochart, Clavier & Haac Vossius, à prendre l'île de Ceylan pour l'île de *Taprobane*. En effet, tout ce que dit Ptolomée de l'île de *Taprobane*, convient assez à l'île de Ceylan, pourvu que l'on convienne que la description qu'il donne doit l'emporter sur celle de Plin, & qu'il s'est trompé en la faisant trop grande, en la plaçant trop au midi, & en l'avancant jusqu'au-delà de l'équateur. Cependant les difficultés qui se trouvent à concilier toutes ces différentes opinions, ont porté M. Cassini à placer l'île de *Taprobane* dans un autre endroit; & voici le système qu'il a imaginé.

La situation de l'île de *Taprobane*, suivant Ptolomée, au septième livre de sa géographie, étoit vis-

à-vis du promontoire Cory. Ce promontoire est placé par Ptolomée, entre l'Inde & le Gange, plus près de l'Inde, que du Gange. Cette île *Taprobane* étoit divisée par la ligne équinoxiale en deux parties inégales, dont la plus grande étoit dans l'hémisphère boréal, s'étendant jusqu'à 12 ou 13 degrés de latitude boréale. La plus petite partie étoit dans l'hémisphère austral, s'étendant jusqu'à deux degrés & demi de latitude australe. Autour de cette île, il y avoit 1378 petites îles parmi lesquelles il s'en trouvoit dix-neuf plus considérables, dont le nom étoit connu en occident.

Le promontoire Cory ne sauroit être autre que celui qui est appelé présentement *Comori* ou *Comorin*, qui est aussi entre l'Inde & le Gange, & plus près de l'Inde que du Gange. Vis-à-vis ce cap, il n'y a pas présentement une aussi grande île que la *Taprobane* qui soit divisée par l'équinoxial, & environnée de 1378 îles: mais il y a une multitude de petites îles appelées *Maldives*, que les habitans disent être au nombre de 12000, suivant la relation de Pirard qui y a demeuré cinq années; ces îles ont un roi, qui se donne le titre de *roi de treize provinces, & de douze mille îles*.

Chacune de ces treize provinces est un amas de petites îles, dont chacune est environnée d'un grand banc de pierre, qui la ferme tout-au-tour comme une grande muraille: on les appelle *attolons*. Elles ont chacune trente lieues de tour, un peu plus ou un peu moins, & sont de figure à-peu-près ovale. Elles sont bout à bout l'une de l'autre, depuis le nord jusqu'au sud; & elles sont séparées par des canaux de mer, les unes larges, les autres fort étroites. Ces bancs de pierre qui environnent chaque attolon, sont si élevés, & la mer s'y rompt avec une telle impétuosité, que ceux qui sont au milieu d'un attolon, voient ces bancs tout-au-tour avec les vagues de la mer qui semblent hautes comme des maisons. L'enclos d'un attolon n'a que quatre ouvertures, deux du côté du nord, & deux du côté du sud, dont une est à l'est, l'autre à l'ouest, & dont la plus large est de deux cens pas, & la plus étroite un peu moins de trente. Aux deux côtés de chacune de ces entrées, il y a des îles, mais les courans & les plus grandes marées en diminuent tous les jours le nombre.

Pirard ajoute, qu'à voir le dedans d'un de ces attolons, on diroit que toutes ces petites îles, & les canaux de mer qu'il enferme, ne sont qu'une plaine continue, & que ce n'étoit anciennement qu'une seule île coupée depuis en plusieurs. On voit presque par-tout le fond des canaux qui les divisent, tant ils sont peu profonds, à la réserve de quelques endroits; & quand la mer est basse, l'eau n'y monte pas à la ceinture, mais seulement à mi-jambe presque par-tout. Il y a un courant violent & perpétuel, qui, depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Octobre, vient impétueusement du côté de l'ouest, & cause des pluies continuelles qui y font l'hiver; pendant les autres six mois, les vents sont fixes du côté de l'est, & portent une grande chaleur, sans qu'il y pleuve jamais, ce qui cause leur été. Au fond de ces canaux, il y a de grosses pierres, dont les habitans se servent à bâtir, & il y a quantité de broussailles, qui ressemblent au corail: ce qui rend extrêmement difficile le passage des bateaux par ces canaux.

Linscot témoigne que, suivant les Malabares, ces petites îles ont été autrefois jointes à la terre ferme, & que par la succession des tems, elles en ont été détachées par la violence de la mer, à cause de la bassesse du terrain. Il y a donc apparence que les Maldives sont un reste de la grande île *Taprobane*, & des 1378 îles qui l'environnoient, qui ont été emportées par les courans, sans qu'il en soit resté autre chose que ces rochers, qui devoient être autrefois

les bases des montagnes; de sorte qu'elle n'est plus capable que de diviser les terres qui sont enfermées en-dedans de leur circuit. Il est du-moins certain que ces îles ont la même situation à l'égard de l'équinoxial, & à l'égard du promontoire, & de l'Inde & du Gange, que Ptolomée assigne à divers endroits de l'île *Taprobane*.

Les anciens ont donné plus d'un nom à cette île, mais celui de *Taprobane* est le plus célèbre. On l'a appelée l'île de *Palasimundi*; & on l'a quelquefois nommée *Salice*. (D. J.)

TAPSEL, f. m. (terme de Commerce.) c'est une grosse toile de coton rayée, ordinairement de couleur bleue, qui vient des Indes orientales, particulièrement de Bengale. (D. J.)

TAPSIE, f. f. (Hist. nat. Botan.) *tapfia*; genre de plante à fleur en rose & en ombelle, composée de plusieurs pétales disposés en rond, & soutenus par un calice, qui devient dans la suite un fruit composé de deux femences longues, striées, & entourées d'une grande aile plate & échancrée le plus souvent de chaque côté. Tournefort, *inst. rei herb. Voyez PLANTE*.

TAPSUS, (Géog. anc.) selon Virgile, *Æneid. liv. III. v. 689.* & *Thapsus* selon Theucydide; péninsule de la partie de Sicile, qu'on nomme *Val-di-Noto*; elle est à dix-huit milles d'Agouste, sur la côte orientale, entre *Hylla paroa*, ou Megara, vers le nord, & Syracuse vers le midi. Cette péninsule, à laquelle le P. Catrou donne le nom d'île, est si basse & si enfoncée dans la mer, qu'on la croiroit ensevelie dans les flots. On l'appelle aujourd'hui *Isola delli Manghisi*. Il y avoit anciennement une petite ville de même nom sur l'isthme; Plutarque en parle dans la vie de Nicias. (D. J.)

TAPTI, LE, ou TAPHI, (Géog. mod.) rivière des Indes, dans les états du Mogol. Elle a sa source aux confins des provinces de Candish & de Balagate, & se jette auprès de Surate dans le golphe de Cambaye. (D. J.)

TAPUYAS, (Géog. mod.) nom commun à plusieurs nations sauvages de l'Amérique, au Brésil. Ces peuples habitent dans les terres, sans avoir ni bourgades, ni villages, ni demeures fixes. Ils sont grands, robustes, hardis & redoutés des européens. (D. J.)

TAPYRA-COAYNANA, f. m. (Hist. nat. Botan. exot.) grand arbre du Brésil, dont les branches s'étendent au loin, & dont l'écorce est cendrée; ses feuilles sont opposées les unes aux autres, placées sur des pédicules fort courts, & semblables à celles du féné. Ses fleurs forment des épis, & ont cinq pétales à trois petites cornes semi-lunaires, qui s'élevaient avec les étamines.

Il succède à ces fleurs des filiques vertes ayant que d'être mûres, noires ou brunes dans la maturité, inclinées vers la terre, longues d'environ un pié, & tant-foit-peu recourbées. Ces filiques sont dures, ligneuses, & ne se brisent que sous le marteau; elles sont composées d'un grand nombre de cellules, de la capacité d'une plume, séparées par des cloisons, & contenant chacune une amande de la figure & de la grosseur de celles de l'amandier, blanches, tirant sur le jaune, unies, luisantes, dures comme de la corne, & couvertes d'une pulpe glutineuse, noirâtre, semblable à la casse, amère & désagréable au goût, astringente dans sa verdeur, & laxative dans sa maturité.

Le *tapyra-coaynana* est proprement le cassier du Brésil, & sa pulpe purge mieux que celle du cassier d'Égypte; aussi cet arbre est-il nommé *cassia fistula Brasiliensis*, par C. B. P. *solativa Brasiliensis* Park. *cassia fistula Brasiliensis, flore incarnata*, par Breynius. (D. J.)

TAPYRA-PECIS, (*Hist. nat. Botan. exot.*) espece de laiteron du Brésil. Cette plante n'a qu'une tige, qui s'éleve à la hauteur de la jambe de l'homme. Ses feuilles sont étroites, oblongues, dentelées & velues. Ses fleurs croissent au sommet de la tige, & sont couvertes de duvet. (*D. J.*)

TAPYRI, (*Géog. anc.*) peuples d'Asie, que Pline, liv. VI. ch. 16. & Strabon, liv. XI. pag. 514. joignent avec les *Amariacæ* & les *Hyrcaïens*. Ils sont différens des *Tapori* de Ptolomée, mais ce sont les mêmes qu'il nomme *Tapuri*. Le P. Hardouin dit que les *Tapyri* & les *Amariacæ*, habitoient le pays qu'on nomme présentement le *Gilan*. Ils étoient grands voleurs, & si adonnés au vin, qu'ils se servoient de cette liqueur pour tout remède. Les hommes portoient des robes noires & des cheveux longs; les femmes avoient des robes blanches, & portoient les cheveux courts. Les *Tapyris* étoient si peu attachés aux femmes qu'ils avoient prises, qu'ils les laissoient épouser à d'autres, après qu'ils en avoient eu deux ou trois enfans. Celui d'entr'eux qui avoit donné les plus grandes marques de valeur & de courage, avoit le pouvoir de choisir celle qui étoit le plus à son gré. (*D. J.*)

TAQUE, f. f. (*Jeu de billard.*) instrument dont on se sert pour jouer au billard, & qui differe d'un autre instrument qu'on nomme aussi *billard*. La *taque* est composée d'une longue verge de bois flexible de la grosseur d'un pouce, & qui va toujours en diminuant imperceptiblement jusqu'à l'autre bout, qui entre dans une masse postiche de bois, qui est à-peu-près semblable à la masse de l'instrument appelé *billard*. (*D. J.*)

TAQUER, terme d'*Imprimerie*; c'est avant que de ferrer entierement une forme, & après avoir arrêté foiblement les coins, abaisser les lettres hautes, ou plus élevées qu'elles ne doivent être, avec le taquoir, sur lequel on frappe légèrement avec le manche du marteau, en parcourant tout l'espace de la forme. Voyez **TAQUOIR**.

TAQUET-FILIEUX ou **FITEUX**, (*Marine.*) nom qu'on donne à différentes sortes de crochets de bois petits, où l'on amarre diverses manoeuvres. Voyez encore **SEP DE DRISSE**.

TAQUET A CORNES, (*Marine.*) c'est un *taquet* à cornes ou à branches, qui sert à lancer les manoeuvres. Il y a des *taquets* dans les sargues, au grand mâts & au mâts de misaine; on amarre les cornets à ceux de ce dernier mâts.

TAQUET A GUEULE ou **A DENT**, (*Marine.*) *taquet* qui se cloue par les deux bouts, & qui est échancré par le dedans.

TAQUET DE FER, (*Marine.*) espece de *taquet* à gueule, qui sert dans les constructions & le radoub des vaisseaux, à faire approcher & joindre les membres, les préceintes & les bordages.

TAQUET DE LA CLÉ DES ÉTAINS, (*Marine.*) Voyez **CLÉ DES ÉTAINS**.

TAQUET DE MAST DE CHALOUPE, (*Marine.*) *taquet* à dents qui est vers le bas du mâts, & où l'on amarre la voile.

TAQUETS D'AMURE, (*Marine.*) ce sont des pieces de bois courtes & grosses, rouées, qu'on applique de chaque côté du vaisseau, pour servir de dogue d'amure. Voyez **DOGUE D'AMURE**.

TAQUETS DE CABESTAN, (*Marine.*) Voyez **CABESTAN & FUSEAUX**.

TAQUET D'ÉCHELLE, (*Marine.*) pieces de bois qui servent d'échellons, ou de marches aux échelles des côtés du vaisseau.

TAQUETS D'ÉCOUTES, (*Marine.*) Voyez **BITTES**.

TAQUETS DE HAUBANS, (*Marine.*) longues pieces de bois amarrées aux haubans d'artimon, où il y

a des chevillots, qui servent à élancer les cargues.

TAQUETS DE HUNE A L'ANGLOISE, (*Marine.*) ce sont deux demi-ronds, qui servent de hune, étant mis aux deux côtés du bout du mâts de beaupré.

TAQUETS DE PONTON, (*Marine.*) gros *taquets*, semblables à ceux qui servent de dogue d'amure aux vaisseaux, par où passent les attrapes lorsqu'on les carene.

TAQUETS DE VERGUE, (*Marine.*) ce sont deux *taquets* qui sont à chaque vergue.

TAQUETS SIMPLES, (*Marine.*) *taquets* qui ont la forme d'un coin, & qui servent à divers usages.

TAQUETS, PIQUETS, (*Jardinage.*) petits piquets que l'on enfonce à tête perdue & à fleur de terre, à la place des jalons qui ont été dressés sur l'alignement, ou qui ont été buttés ou déchargés suivant le nivellement. Ces *taquets* ainsi enfoncés, ne s'arrachent point, reglent le niveau ou la pente d'une allée, & servent à faire des repaires pour dresser le terrain.

TAQUET, f. m. (*Tonneler.*) petit morceau de cercle aiguisé par les deux bouts, qu'on met en rabattant les tonneaux entre les torches pour les maintenir. (*D. J.*)

TAQUET, terme de *Fauconnerie*, c'est un ais sur le bout duquel on frappe pour faire revenir l'oïseau, lorsqu'il est au soleil en liberté.

TAQUIS, f. m. (*Corn.*) on appelle *toile en taquis*, des toiles de coton qui se fabriquent à Alep ou aux environs.

TAQUOIR, f. m. *ustensile d'Imprimerie*, c'est un morceau de bois tendre, ordinairement de sapin, très-uni, au moins d'un côté, lequel est de sept à huit pouces de long, sur trois à quatre de large, & huit à dix lignes d'épaisseur, dont on se sert pour taquer les formes, c'est-à-dire pour abaisser les lettres qui se trouvent trop hautes, parce que leur pié n'est pas de niveau avec celui des autres: à quoi il faut faire attention avant de ferrer les formes, telles qu'elles doivent l'être pour être garanties d'accidens. Voyez **TAQUER**.

TAQUONS, f. m. pl. terme d'*Imprimerie*, ce sont des especes de hausses, faites avec de petits morceaux de papier que l'on met sous la forme, sur le carton, ou que l'on colle sur le tympan, pour faire paroître des lettres un peu basses, ou des lignes qui viennent trop foibles. On appelle encore *taquons*, les découpages de papier ou de parchemin, que l'on retire d'une frisquette taillée pour imprimer rouge & noir. Voyez **HAUSSES, CARTON, TYMPAN**.

TARABAT, f. m. terme de *religieux*, sorte d'instrument grossier, servant à reveiller les religieux dans la nuit, pour les avertir d'aller prier Dieu au chœur. Il y a un *tabarat* en forme de cresselle, dont on se sert dans la Semaine Sainte pour avertir d'aller à tenebres. Il y en a d'autres qui ne consistent qu'en une petite planche avec de gros clous mis en haut & en bas, & une verge de fer qui frappe dessus. (*D. J.*)

TARABE, f. m. (*Hist. nat. Ornithol.*) nom d'un perroquet du Brésil, tout verd excepté sur la tête, la gorge & le commencement des ailes qui sont rouges; son bec & ses jambes sont d'un gris-brun. Margravii. *Hist. Brasill.* (*D. J.*)

TARABITES, f. f. (*Hist. mod.*) ce sont des machines, aussi simples que singuliers, dont les habitans du Pérou se servent pour passer les rivières, & pour se faire transporter d'un côté à l'autre, ainsi que les chevaux & les bestiaux. La *tarabite* est une simple corde faite de liane, ou de courroies très-fortes de cuir, qui est tendue d'un des bords d'une rivière à l'autre. Cette corde est attachée au cylindre d'un tourniquet, au moyen duquel on lui donne le degré de tension que l'on veut. A cette corde ou *tarabite*, sont attachés deux crocs mobiles qui peuvent par-

courir toute sa longueur, & qui soutiennent un panier assez grand pour qu'un homme puisse s'y coucher, en cas qu'il craigne les étourdissemens auxquels on peut être sujet en passant des rivières qui sont quelquefois entre des rochers coupés à pic d'une hauteur prodigieuse. Les Indiens donnent d'abord une secousse violente au panier, qui par ce moyen coule le long de la *tarabite*; & les Indiens de l'autre bord, par le moyen de deux cordes, continuent d'attirer le panier de leur côté. Quand il s'agit de faire passer un cheval ou une mule, on tend deux cordes ou *tarabites*, l'une près de l'autre; on suspend l'animal par des sangles qui passent sous son ventre, & qui le tiennent en respect sans qu'il puisse faire aucun mouvement. Dans cet état, on le suspend à un gros croc de bois qui coule entre les deux *tarabites*, par le moyen d'une corde qui l'y attache. La première secousse suffit pour faire arriver l'animal à l'autre rive. Il y a des *tarabites* qui ont 30 à 40 toises de longueur, & qui sont placées à 25 ou 30 toises au-dessus de la rivière.

TARABOQUE, f. m. (*Hist. ecclési.*) ce fut ainsi qu'on appella dans le quatorzième siècle quelques habitans d'Ancone qui tenoient le parti de Louis de Bavière, & qu'on accusoit d'hérésie & de débauche. Un frère mineur, inquisiteur, eut ordre de les faire arrêter en Esclavonie, où il paroît qu'il se retirent.

TARAC, f. m. (*Hist. nat. Litholog.*) nom d'une pierre qui nous est inconnue, & dont on ne nous apprend rien, sinon qu'elle avoit des vertus médicinales, & que l'on substitue le sang de dragon à sa place. Voyez Boèce de Boot.

TARAGALE, (*Géog. mod.*) ville d'Afrique au royaume de Taflet, dans la province, sur la gauche de la rivière de même nom. Cette ville a pour défense un château fortifié, où on tient garnison. Son terroir est planté de palmiers, & fertile en pâturages. Long. 11. 48. lat. 27. (*D. J.*)

TARAGUICO-AYCURABA, f. m. (*Hist. nat. Zoolog.*) nom d'une espèce de lézard du Brésil, dont la queue est couverte de petites écailles triangulaires, marquées de quatre taches brunes régulières; son dos est joliment ondulé de rayures brunes.

TARAGUIRA, f. m. (*Hist. nat. Zoologie.*) nom d'un lézard d'Amérique, qui est de la longueur d'un pié; son corps est tout couvert de petites écailles triangulaires, grises-brunes: il est très-commun aux environs des maisons du sud de l'Amérique. Il court avec une grande rapidité, mais toujours en tortillant son corps; & d'abord qu'il aperçoit quelque chose, il a une manière singulière de branler sa tête avec une extrême vitesse. (*D. J.*)

TARAIJO, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) espèce de laurier cerise du Japon, dont les fleurs sont à quatre pétales, odorantes, d'un jaune pâle, & ramassées en grand nombre sous les aisselles des feuilles. Son fruit, qui contient quatre semences, est rouge, de la grosseur & de la figure d'une poire; on le cultive dans les jardins, où il conserve toujours sa beauté.

TARAMA, (*Géog. mod.*) province de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, à 24 lieues de la ville de ce nom: son terroir est fertile en maïs. (*D. J.*)

TARANCHE, f. f. terme de Vigneron, grosse cheville de fer qui sert à tourner la vis d'un pressoir par le moyen des omblets & des leviers. *Trévoux.*

TARANDE, f. m. (*Hist. nat. Zoolog.*) c'est un animal sauvage gros comme un bœuf. Il a la tête plus grande que le cerf, est couvert d'un poil comme celui d'un ours, & naît dans les pays les plus septentrionaux, comme en Laponie. (*D. J.*)

TARANJA, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) arbre d'Afrique & des Indes orientales. Il est petit & rempli

d'épines; son fruit est rond & couvert d'une écorce jaunâtre; le dedans est rouge & a le goût d'une orange, quoique sa chair soit plus ferme.

TARANIS, f. m. (*Mythol. des Gaul.*) nom que les Gaulois donnoient à Jupiter, & sous lequel ils lui immoloient des victimes humaines. *Taranis* répondoit au Jupiter tonnant des Romains, mais ce dieu n'étoit pas chez les Gaulois le souverain des dieux, il n'alloit qu'après Esus, le dieu de la guerre, & la grande divinité de ces peuples. (*D. J.*)

TARANTAISE, LA, (*Géog. mod.*) province de Savoie, avec titre de comté. Elle est bornée au nord par le duché de Savoie, au midi par le comté de Maurienne, au levant par le duché d'Aost, & au couchant encore par le comté de Maurienne. C'est le pays qu'habitoient les Centrons, peuples bien marqués dans César, au premier livre de ses Commentaires. Pline les place aussi dans les Alpes graïennes, qu'il nomme *Centroniques*, à cause de ses peuples, qui étoient, comme il dit, limitrophes des Ostoduriens ou des Vallaisans, *Ostodurenses & eorum finitimi Centrones*. Les Centrons étoient les premiers des Alpes graïennes. Leur capitale étoit nommée *Forum Claudii*: c'est le nom romain marqué par Ptolomée.

La ville des Centrons n'est plus qu'un village qui a conservé son nom. *Darentasia* ou Tarentaise, devint la capitale, non-seulement des Centrons, mais des Alpes grecques & pennines; elle est marquée dans l'itinéraire d'Antonin, & dans la carte de Peutinger. Elle étoit alors évêché, & fut archevêché dans le neuvième siècle. Cette ville de *Tarentaise*, en donnant son nom au pays, a perdu le sien elle-même, & s'appelle aujourd'hui *Monstiers*, *Monasterium*, à cause d'un monastère fondé en ce lieu, où les archevêques demeuroient. Voyez *MONSTIERS*.

La *Tarentaise* est un pays stérile & plein d'affreuses montagnes. La rivière d'Isère la traverse d'orient en occident, & y prend une de ses sources.

Innocent V. appelé *Pierre de Tarentaise*, parce qu'il étoit né dans la ville de ce nom en 1249, se fit religieux de l'ordre de saint Dominique, devint provincial de son ordre, archevêque de Lyon, cardinal d'Ostie, grand pénitencier de l'église romaine, & enfin pape après la mort de Grégoire X. Il fut élu à Arezzo le 21 Février 1276, & mourut au bout de cinq mois. Il a laissé des ouvrages que personne ne lit aujourd'hui, tant ils respirent la barbarie. (*D. J.*)

TARAPACA, VALLÉE DE, (*Géog. mod.*) vallée de l'Amérique septentrionale, au Pérou, dans l'audience de Los-Charcas, près de la côte de la mer du Sud. On dit qu'il s'y trouve quelques mines d'argent. Au-devant du continent il y a une île nommée *l'île de Gouane*, & que M. de Lisle marque à dix-neuf degrés quelques minutes. (*D. J.*)

TARARE, (*Géog. mod.*) nom commun à une montagne d'Afrique, au royaume de Tremecen, & à une montagne qui est à six lieues de Lyon, sur le chemin de Roanne, & dont on a rendu le passage très-commode. Cette dernière montagne a pris son nom du gros bourg qui est situé au-bas, dans une vallée, sur la petite rivière de Tordive. *Tarare*, en latin du moyen âge, *Tararia*, est encore une montagne de France, qui sépare le Lyonnais du Beaujolais. (*D. J.*)

TARAS, f. m. (*Médailles.*) fils de Neptune, passe pour le fondateur des Tarentins, qui le mettoient sur leurs médailles sous la forme d'un dieu marin, monté sur un dauphin, & tenant ordinairement le trident de son père; ou la massue d'Hercule, symbole de la force; ou une chouette, pour désigner Minerve, protectrice des Tarentins; ou bien une corne d'abondance, pour signifier la bonté du pays où il avoit bâti Tarente; ou enfin avec un pot à deux anses,

& une grappe de raisin avec le tyrsé de Bacchus, symbole de l'abondance du vin chez les Tarentins. *Taras* avoit une statue dans le temple de Delphes, où on lui rendoit les honneurs dûs aux héros. (D. J.)

TARAS, (Géog. anc.) 1°. fleuve d'Italie, dans la Japigie, près de la ville de Tarente, selon Pausanias, l. XX. c. x. & entre Métaponte & Tarente, selon Appien, civil. l. V. Il conserve son ancien nom, à la terminaison près; car les uns le nomment présentement *Taras*, & les autres *Taro*. Ce n'est proprement qu'un ruisseau qui se jette dans le golfe de Tarente, près de *Torre de Taro*.

2°. *Taras*, fleuve de l'Épire, selon Vibius Sequester, de fluminibus, p. 83.

3°. *Taras*, ville de l'Asie mineure, selon Curoplata cité par Ortelius.

4°. *Taras*, fleuve de Scythie, selon Valerius Flaccus. (D. J.)

TARASCON, (Géog. mod.) il y a en France deux petites villes de ce nom; l'une est dans le pays de Foix, sur le bord de la rivière, à trois lieues au-dessus de la ville de Foix. Long. 19. 12. lat. 43.

L'autre *Tarascon* beaucoup plus considérable, est en Provence, au diocèse d'Avignon, sur la rive gauche du Rhône, vis-à-vis Beaucaire, avec laquelle elle communique par un pont de bateaux. Sa situation est à 4 lieues au midi d'Avignon, & à 5 d'Arles. Il y a une viguerie, un chapitre & quelques couvens. Son terroir est délicieux, & l'on y respire un air fort tempéré. Elle députe aux assemblées générales de la Provence, & ses députés y ont le premier rang. Long. 22. 20. latit. 43. 48.

Cette ville est très-ancienne; car Strabon & Ptolomée en font mention sous le même nom qu'elle porte aujourd'hui; ils la nomment *Tarasco*.

Molieres (Joseph Privat de) physicien cartésien, y naquit en 1677; il devint professeur au collège royal en 1723, membre de l'académie des Sciences en 1729, & mourut à Paris en 1742. Il a publié des leçons de physique en quatre vol. in-12, dans lesquelles il admet non-seulement les tourbillons de Descartes, mais il croit pouvoir en démontrer l'existence dans le système du plein. Les leçons de cet auteur ne passeront pas à la postérité. (D. J.)

TARASQUE, f. f. animal chimérique dont on effraie les enfans en quelques provinces de France; on le représente à leur imagination ayant sur son dos un panier d'où sort une marionnette qui danse & qui faute.

TARASUN, f. f. (Diet.) espece de biere ou de liqueur fermentée que font les Chinois; elle est très-forte & très-propre à enivrer. Pour faire cette liqueur, on prend de l'orge ou du froment qu'on fait germer, & on le fait moudre grossièrement; on en met une certaine quantité dans une cuve, on l'humecte foiblement avec de l'eau chaude; alors on couvre la cuve avec soin; on verse ensuite de la nouvelle eau bouillante, & on remue le mélange, afin que l'eau le pénètre également, après quoi on recouvre encore la cuve; on continue à verser de l'eau bouillante, & à remuer jusqu'à ce qu'on s'apperoive que l'eau qui surnage, a parfaitement extrait le malthe ou le grain germé, ce qu'on reconnoit lorsqu'elle est fortement colorée, & devenue gluante & visqueuse. On laisse refroidir le tout jusqu'à devenir tiède; alors on verse la liqueur dans un vaisseau plus étroit, que l'on enfouit en terre, après y avoir joint un peu de houblon chinois, qui est pressé, & à qui on donne à-peu-près la forme d'une tuile; on recouvre bien de terre le vaisseau qui y a été enterré, & on laisse la liqueur fermenter dans cet état. Le houblon des Chinois qui a été pressé dans des moules, porte déjà son levain avec lui; ainsi il n'est pas besoin d'y joindre aucune matiere fermentante.

Tome XV.

En Europe où l'on n'a point de ce houblon préparé, on pourroit y suppléer en mettant du houblon bouilli en petite quantité, pour ne point rendre la liqueur trop amere, & en y joignant un peu de levure ou de mie de pain, ce qui produiroit le même effet. Lorsque la matiere est entrée en fermentation, on observe si la fermentation est cessée, ce qu'on reconnoit lorsque matiere qui s'étoit gonflée, commence à s'affaïssir; alors on la met dans des sacs de grosse toile que l'on ferme en les nouant, que l'on met sous un pressoir, & la liqueur que le pressoir fait sortir de ces sacs, se met sans délai dans des tonneaux que l'on met dans la cave, & que l'on bouche avec soin; de cette façon l'on a une biere qui est très-bonne, lorsqu'elle a été faite proprement & avec soin. Voyez le voyage de Sibérie par M. Gmélin.

TARATES, (Géog. anc.) *Tarati*, peuples montagnards de l'île de Sardaigne. Strabon, l. V. p. 225, dit qu'ils habitoient dans des cavernes, & que quoiqu'ils eussent un terrain propre pour le froment, ils en négligeoient la culture, aimant mieux piller les champs d'autrui. Ils s'adonnoient aussi à la piraterie; car Strabon ajoute qu'ils désoloient les Pisans, soit dans l'île, soit dans le continent. (D. J.)

TARAXIPPUS, f. m. (Mythol. & Gymnast.) génie malfaisant, dont la statue placée dans les hippodromes de la Grece remplissoit d'épouvante les chevaux attelés au char de ceux qui dispuoient les prix de la course.

La lice ou l'hippodrome étoit composé de deux parties, dont l'une étoit une colline de hauteur médiocre, & l'autre étoit une terrasse faite de main d'homme.

A l'extrémité de cette partie de la lice qui étoit en terrasse, il y avoit un autel de figure ronde consacré à un génie que l'on regardoit comme la terreur des chevaux, & que par cette raison l'on nommoit *Taraxippus*.

Quand les chevaux venoient à passer devant cet autel, dit Pausanias, sans que l'on sache pourquoi, la peur les faisoit tellement, que n'obéissant plus ni à la voix, ni à la main de celui qui les menoit, souvent ils renversoient & le char & l'écuyer; aussi faisoit-on des vœux & des sacrifices à *Taraxippus* pour l'avoir favorable.

L'auteur qui étoit assez mauvais physicien & fort superstitieux, recherche les raisons de cette épouvante; mais au lieu d'en donner la cause physique, il ne rapporte que des opinions populaires fondées sur la superstition qui a été de tous les tems, de tous les pays, & autant de la nation greque que des autres.

Dans l'isthme de Corinthe il y avoit aussi un *Taraxippus* que l'on croyoit être ce Glaucus, fils de Sisyphe, qui fut foulé aux piés de ses chevaux dans les jeux funebres qu'Acaste fit célébrer en l'honneur de son pere. A Nemée on ne parloit d'aucun génie qui fit peur aux chevaux; mais au tournant de la lice, il y avoit une grosse roche rouge comme du feu, dont l'éclat les éblouissoit, & les étonnoit de la même manière qu'eût fait la flamme; cependant, si l'on en croit Pausanias, à Olympie, *Taraxippus* leur faisoit bien une autre frayeur.

Il finit en disant que, selon eux, *Taraxippus* étoit un surnom de Neptune Hippius: ce n'est pas-là satisfaire la curiosité du lecteur qui attend qu'on lui apprenne la véritable cause d'une épouvante si subite. L'auteur pouvoit bien dire ce qu'il est si naturel de penser, que les hellanodices ou directeurs des jeux usoient de quelque artifice secret pour effaroucher ainsi les chevaux, afin que le succès des courses de char devenu par-là plus hazardeux & plus difficile, en devint aussi plus glorieux. Abbé Gédouin sur Pausanias. (D. J.)

Y Y y y y

TARAXIS, (*Lexicog. médic.*) *ταράξις*, dérèglement, trouble, confusion. Hippocrate emploie souvent ce mot, de même que le verbe *τάραττω*, je trouble, dont il est dérivé, pour signifier ce désordre ou dérèglement du ventre & des intestins, qui est causé par un cathartique, ou telle autre cause que ce soit. L'adjectif *tarachodes*, *ταράχωδες*, s'applique aussi aux maladies, aux fièvres & au sommeil inquiet, qui sont accompagnés de rêveries.

Ταράξις désigne encore dans les médecins grecs une chaleur & pleurs de l'œil, accompagnée d'une rougeur contre nature, laquelle procède de quelque cause externe, comme du soleil, de la fumée, de la poussière, du vent, &c. Cette légère ophthalmie cesse d'elle-même par la cessation de la cause. (*D. J.*)

TARAZONA ou **TARACONA**, (*Géog. mod.*) ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, sur les confins de la vieille Castille, au bord de la rivière nommée *Chills*, à 50 lieues de Madrid, & à 66 de Tolède, dont son évêque est suffragant. Elle a trois paroisses, divers couvens, & un hôpital bien renté.

Tarazona est fort ancienne; on la nomma d'abord *Tyria-Aufonia*. Auguste en fit une ville municipale; les Maures y demeurèrent jusqu'en 1120, qu'Alfonse, roi d'Aragon & de Castille, la leur enleva, & y établit un siège épiscopal. Son diocèse étend sa juridiction en Castille & en Navarre, & vaut, dit-on, à son évêque quinze mille ducats de rente. On tint dans cette ville un concile l'an 1229, & les états y ont été quelquefois convoqués. Le terrain abonde en blé, vin, huile, fruits, légumes, bétail, gibier, volaille. *Long. 16. 7. latit. 41. 52.*

Cano, en latin *Canus* (Melchior), religieux dominicain, & l'un des plus savans théologiens espagnols du xvj. siècle, naquit à *Tarazona*, & se rendit habile dans les langues, la philosophie & la théologie. Il enseigna cette dernière science avec beaucoup d'éclat dans l'université de Salamanque. Il assista, comme théologien, au concile de Trente, sous Paul III. & fut ensuite fait évêque des Canaries en 1552. Comme il vouloit s'attacher à la cour, il ne garda pas longtems son évêché. Philippe II. le considéra beaucoup. Il fut provincial de Castille, & mourut à Tolède en 1560.

Nous avons de lui plusieurs ouvrages, entr'autres, son traité latin intitulé, *locorum theologorum libri duodecim*, & qui ne parut qu'après sa mort; il est écrit avec élégance, mais il a le défaut de contenir de longues digressions & des questions étrangères au sujet. L'auteur s'y montre néanmoins un homme d'esprit très-versé dans les belles-lettres & dans la connoissance de l'histoire ecclésiastique moderne, je n'en veux pour preuve que le passage suivant.

« Je le dis avec douleur, & non dans le dessein
» d'insulter personne (c'est Canus qui parle), Laër-
» ce a écrit avec plus de circonspection les vies des
» philosophes, que les Chrétiens n'ont écrit celles
» des saints; Suetone est plus impartial & plus vrai
» dans l'histoire des empereurs, que ne le sont les
» écrivains catholiques, je ne dirai pas dans celles
» des princes, mais dans celles des martyrs, des
» vierges & des confesseurs, d'autant que Laërce &
» Suetone ne cachent ni les défauts réels des philo-
» sophes & des empereurs les plus estimés, ni même
» ceux qu'on leur a attribués; mais la plupart de nos
» écrivains sont ou si passionnés, ou si peu sinceres,
» qu'ils ne donnent que du dégoût; outre que je suis
» persuadé que bien loin d'avoir fait du bien à l'é-
» glise, ils lui ont au contraire fait beaucoup de
» tort. . . De plus il est incontestable que ceux qui
» écrivent l'histoire ecclésiastique, en y mêlant des
» faussetés ou des déguisemens, ne peuvent être des
» gens droits & sinceres, & que leurs ouvrages ne
» sont composés que dans quelques vues d'intérêt,

» ce qui est une lâcheté, ou pour en imposer aux
» autres, ce qui est pernicieux. (*D. J.*)

TARBES, (*Géog. mod.*) ou **TARBE**, ville de France, capitale du comté de Bigorre, sur la rive gauche de l'Adour, dans une belle plaine, à neuf lieues au sud-ouest d'Ausich, & à six au levant de Pau.

Cette ville a succédé à l'ancienne Bigorre, nommée *Begora*, *castrum begorense*, qui fut ruinée avec la plupart des autres villes de Gascogne, par les invasions des Barbares. *Tarbes* s'est accrue de ses ruines, & a été bâtie à plusieurs reprises. Son église cathédrale est dans le lieu où étoit *castrum begorense*, appelé par cette raison aujourd'hui la *Sede*. Il y a dans cette ville, outre la cathédrale, une église paroissiale & deux couvens, l'un de cordeliers & l'autre de carmes. Les PP. de la doctrine ont le college & le séminaire. La sénéchaussée de *Tarbes* est du ressort du parlement de Toulouse.

L'évêché de *Tarbes*, ou pour mieux dire, de l'ancienne Bigorre, n'est pas moderne; car son évêque assista au concile d'Agde en 506. Cet évêque est suffragant d'Ausich, & président-né des états de Bigorre. Son diocèse renferme trois cens quatre-vingt-quatre paroisses ou annexes, & vaut environ vingt-cinq mille liv. de revenu. La ville de *Tarbes* éprouva en 1750 une secousse de tremblement de terre, qui combla seulement une vallée voisine. *Long. 17. 35. latit. 43. 10.* (*D. J.*)

TARCOLAN, (*Géog. mod.*) ville des Indes dans le royaume de Carnate, au nord de Cangivouran dont elle dépend. C'étoit une ville assez considérable, pendant que les rois de Golconde en étoient les maîtres; mais elle a perdu tout son lustre sous le grand-mogol, qui a réduit son enceinte à une très-petite étendue. (*D. J.*)

TARDÉNOIS, LE (*Géog. mod.*) en latin du moyen âge, *tardenensis ager*, petit pays de France dans le Soissonnois au gouvernement de l'Isle de France. Son chef-lieu est la Fere en Tardénois. (*D. J.*)

TARDER, v. neut. & act. (*Gram.*) n'arriver pas assez tôt. Ne tardez pas. Les pluies ont fait tarder les couriers. Le crime ne tarda pas à être puni. On dit que la lune tarde; qu'une horloge tarde. *Tarder* se prend aussi pour différer; ne tardez pas votre réconciliation: pour attendre avec impatience; il me tarde bien d'avoir cette épine hors du pié.

TARDIF, adj. (*Gram.*) qui vient trop tard, qui est lent à produire, à croître, à venir, à exécuter, &c. Il se dit des choses & des personnes; un arbre tardif; un fruit tardif; un esprit tardif. Une mort prompte vaut mieux pour celui qui connoît les maux de la vie, qu'une guérison tardive. Le bœuf & la tortue sont des animaux tardifs. De tardif, on a fait *tardivité*; mais il est peu d'usage: on lit cependant dans la *Quintinie*, *hâtivité* & *tardivité*.

TARDONE. Voyez **TADORNE**.

TARDOUERE, LA ou **LA TARDOIRE**, (*Géog. mod.*) rivière de France, qui est souvent à sec. Elle a sa source dans le Limoufin, près de Charlus, arrose le Poitou, l'Angoumois, & tombe dans la Charente. Ses eaux sont sales, bourbeuses & propres pour les tanneries. (*D. J.*)

TARD-VENUS, f. m. pl. (*Hist. de France.*) ou **MALANDRINS**; c'étoient de grandes compagnies composées de gens de guerre, qui s'assembloient sans être autorisées par le prince, & se nommoient un chef; elles commencèrent à paroître en France, suivant le continuateur de Nangis en 1360, & furent nommés *tard-venus*. Jaquet de Bourbon, comte de la Marche, fut tué à la bataille de Briguais, en voulant dissiper ces grandes compagnies qui avoient désolé la France, & qui passèrent ensuite en Italie. *Hénault.* (*D. J.*)

TARE, f. f. (*Com.*) signifie tout défaut ou déchet qui se rencontre sur le poids, la qualité ou la quantité des marchandises. Le vendeur tient ordinairement compte des *tares* à l'acheteur.

Tare se dit encore du rabais ou diminution que l'on fait sur la marchandise par rapport au poids des caisses, tonneaux & emballages. Ces *tares* sont différentes suivant la diverse nature des marchandises, y ayant même beaucoup de marchandises où l'on n'accorde aucune *tare* : quelquefois elle est réglée par l'usage; mais le plus souvent, pour obvier à toute contestation, l'acheteur doit en convenir avec le vendeur. Les *tares* sont beaucoup plus communes en Hollande qu'en France. Le sieur Ricard, dans son *traité du négoce* d'Amsterdam, ch. vij. de l'édit. de 1722, est entré sur cette matière dans un grand détail dont voici quelques exemples.

La *tare* de l'alun de Rome est de quatre livres par sac :

De l'azur, trente-deux livres par barril :

Du beurre de Bretagne & d'Irlande, vingt pour cent :

Du poivre blanc, quarante livres par barril; du poivre brun, cinq livres :

Du quinquina, douze & quatorze livres par feron, &c. *Dictionn. de Comm.*

TARE D'ESPECES, (*Com.*) diminution que l'on souffre par rapport au changement des monnoies. *Dictionn. de Comm.*

TARE DE CAISSE, (*Com.*) perte qui se trouve sur les sacs d'argent, soit sur les fausses especes, soit sur les mécomptes en payant & en recevant. On passe ordinairement aux caissiers des *tares de caisses*.

TARE, f. f. (*Monnoie.*) c'est une petite monnoie d'argent de la côte de Malabare, qui vaut à-peu-près deux liards. Il en faut seize pour un fanon, qui est une petite pièce d'or de la valeur de huit sols. Ce sont-là les seules monnoies que les rois malabares faisaient fabriquer & marquer à leur coin. Cela n'empêche pas que les monnoies étrangères d'or & d'argent, n'aient un libre cours dans le commerce selon leur poids; mais on ne voit guère entre les mains du peuple que des *tares* & des fanons. (*D. J.*)

TARE, f. m. (*Marine.*) nom que les Normands & les Picards donnent au goudron. *Voyez* GOUDRON.

TAREFRANKE. *Voyez* GLORIEUSE.

TAREIBOIA, f. m. (*Hist. nat. Ophiolog.*) nom d'une espece de serpent d'Amérique, qui ainsi que le caraboia, est amphibie, vivant dans l'eau comme sur terre; ce sont l'un & l'autre de petits serpens entièrement noirs; ils mordent quand on les attaque, mais leur blessure n'est pas dangereuse. (*D. J.*)

TAREIRA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyol.*) nom d'un poisson des mers d'Amérique, où on en pêche pour les manger, mais dont le goût est assez médiocre. Son corps oblong & épais s'amenuise graduellement vers la queue. Sa tête s'élève en deux éminences au-dessus des yeux, qui sont jaunes avec une prunelle noire. Son nez est pointu; sa gueule est large, jaunâtre en-dedans, armée à chaque mâchoire & sur le palais, de dents extrêmement pointues; ce poisson a huit nageoires, en comptant sa queue fourchue pour une; mais toutes sont d'une substance tendre, mince, douce, avec des rayons pour soutien. Ses écailles, délicatement couchées les unes sur les autres, sont fort douces au toucher. Son ventre est blanc, mais son dos & ses côtés sont marqués de raies longitudinales, vertes & jaunes. Magravii, *Hist. brasíl.* (*D. J.*)

TARENTASIA, (*Géog. anc.*) ville des Alpes Graïennes, chez les Centrons. C'est aujourd'hui

Mouffier-en-Tarentaise. (*D. J.*)

TARENTE, (*Géog. mod.*) en latin *Tarentum*; voyez ce mot où l'on a fait toute son histoire. *Tarente* moderne, en italien *Taranto*, n'occupe aujourd'hui qu'une des extrémités de l'ancienne *Tarentum*, & l'on n'y trouve aucun vestige de la grandeur & de la splendeur qu'elle avoit autrefois; tout le pays de son voisinage est presque désert.

C'est une petite ville d'Italie, dans la terre d'Otrante; au royaume de Naples, sur le bord de la mer, dans un golfe de même nom, à 15 lieues au sud-est de Bari & à 55 est de Naples. La rivière Galefo en passe à trois milles, quoiqu'elle en fût éloignée de cinq du tems de Tite-Live; vraisemblablement son lit s'est élargi du côté de *Tarente*. Les habitans de cette ville sont de misérables pêcheurs, & même des especes de barbares redoutés des voyageurs. *Long.* 35. 8. *latit.* 40. 30. (*D. J.*)

TARENTULE ou **TARANTULE**, dans l'histoire naturelle est un insecte venimeux, dont la morsure a donné le nom à la maladie appelée *tarantisme*. *Voyez* TARANTISME.

La *tarantule* est une espece d'araignée, ainsi appelée à cause de la ville de Tarente dans la Pouille, où elle se trouve principalement. Elle est de la grosseur environ d'un gland; elle a huit piés & huit yeux; sa couleur est différente; mais elle est toujours garnie de poils. De sa bouche sortent douze especes de cornes un peu recourbées, dont les pointes sont extrêmement aiguës, & par lesquelles elle transmet son venin.

M. Geoffroy observe que ses cornes sont dans un mouvement continuel, sur-tout lorsque l'animal cherche sa nourriture, d'où il conjecture qu'elles peuvent être des especes de narines mobiles.

La *tarantule* se trouve en plusieurs autres endroits de l'Italie, & même dans l'île de Corse; mais celles de la Pouille sont les seules dangereuses. On prétend même que celles-ci ne le sont plus lorsqu'elles sont transportées ailleurs. On ajoute que même dans la Pouille il n'y a que celles des plaines qui soient fort à craindre, parce que l'air y est plus chaud que sur les montagnes.

M. Geoffroy ajoute que, selon quelques-uns, la *tarantule* n'est venimeuse que dans la saison de l'accouplement; & Baglivi dit qu'elle l'est seulement pendant les chaleurs de l'été, mais sur-tout pendant la canicule; & qu'alors étant comme enragée, elle se jette sur tout ce qu'elle rencontre.

Sa morsure cause une douleur qui d'abord paroît à-peu-près semblable à celle que cause la piquure d'une abeille ou d'une fourmi. Au bout de quelques heures, on sent un engourdissement, & la partie affectée se trouve marquée d'un petit cercle livide, qui bientôt après devient une tumeur très-douloureuse. Le malade ne tarde pas à tomber dans une profonde mélancolie, sa respiration est très-difficile, son pouls devient foible, la connoissance diminue; enfin il perd tout-à-fait le sentiment & le mouvement, & il meurt à-moins que d'être secouru. Mais ces symptomes sont un peu différens, suivant la nature de la *tarantule* & la disposition de la personne. Une aversion pour le noir & le bleu; & au contraire une affection pour le blanc, le rouge & le verd sont d'autres symptomes inexplicables de cette maladie.

Tous les remèdes que la Médecine a pu découvrir par le raisonnement, consistent en quelques applications extérieures, en des cordiaux & des sudorifiques; mais tout cela est peu efficace. Ce qui vaut infiniment mieux, & que la raison ne pouvoit jamais découvrir, c'est la musique. *Voyez* MUSIQUE.

Dès que le malade a perdu le sentiment & le mouvement, on fait venir un musicien qui essaie diffé-

rens airs sur un instrument ; & lorsqu'il a rencontré celui qui plaît au malade , on voit aussi-tôt celui-ci faire un petit mouvement : ses doigts commencent à se remuer en cadence , ensuite ses bras , puis ses jambes & tout le corps successivement. Enfin il se leve sur ses piés & se met à danser , devenant toujours plus fort & plus actif. Quelques-uns continuent à danser pendant six heures sans relâche.

On met ensuite le malade au lit ; & quand on juge qu'il est suffisamment reposé de sa danse , on le fait lever en jouant le même air pour danser de nouveau.

On continue cet exercice pendant plusieurs jours , c'est-à-dire pendant six ou sept au plus. Alors le malade se trouve excessivement fatigué & hors d'état de danser plus long-tems , ce qui est la marque de la guérison ; car tant que le poison agit sur lui , il danseroit , si l'on vouloit , sans discontinuer jusqu'à ce qu'il mourût de foiblesse.

Le malade se sentant fatigué , commence à revenir à lui-même , & se réveille comme d'un profond sommeil , sans aucun souvenir de ce qui lui est arrivé dans son paroxysme , & pas même d'avoir dansé.

Quelquefois il est entièrement guéri après un premier accès. Si cela n'est pas , il se trouve accablé de mélancolie , il évite la vue des hommes & cherche l'eau ; & si on ne veille exactement sur lui , il se jette dans quelque rivière. S'il ne meurt pas de cette fois , il retombe dans son accès au bout de douze mois , & on le fait danser de nouveau. Quelques-uns ont régulièrement ces accès pendant vingt ou trente ans.

Chaque malade aime particulièrement un certain air de musique ; mais les airs qui guérissent sont tous en général très-vifs & très-animés. Voyez AIR & TON.

Ce que nous venons de rapporter fut communiqué en 1702 à l'académie royale des Sciences , par M. Geoffroy , à son retour d'Italie , & fut confirmé par les lettres du P. Gouye. Baglivi nous donne la même histoire dans une dissertation composée exprès sur la *tarentule* , & publiée en 1696.

Il n'est pas étonnant qu'on ait ajouté quelques fables à des faits si extraordinaires ; comme par exemple , que la maladie ne dure que tant que la *tarentule* vit ; & que la *tarentule* danse elle-même pendant tout ce tems-là le même air que la personne mordue.

Théorie des effets de la morsure de la tarentule , par M. Geoffroy. Cet auteur conçoit que le suc empoisonné que transmet la *tarentule* , peut donner aux nerfs un degré de tension plus grand que celui qui leur est naturel , ou qui est proportionné à leurs fonctions ; de-là vient la perte de connoissance & de mouvement. Mais en même tems cette tension se trouvant égale à celle de quelques cordes d'un instrument , met les nerfs à l'unisson avec certains tons , & fait qu'ils vont ébranlés & agités par les ondulations & les vibrations de l'air qui sont propres à ces tons. De-là cette guérison merveilleuse qu'opere la musique : les nerfs étant par ce moyen rétablis dans leur mouvement naturel , rappellent les esprits qui auparavant les avoient abandonnés. Voyez UNISSON & ACCORD.

On peut ajouter , avec quelque probabilité & sur les mêmes principes , que l'aversion du malade pour certaines couleurs vient de ce que la tension de ses nerfs , même hors du paroxysme , étant toujours différente de ce qu'elle est dans l'état naturel , les vibrations que ces couleurs occasionnent aux fibres du cerveau sont contraires à leur disposition , & produisent une dissonnance qui est la douleur.

Théorie des effets de la morsure de la tarentule , par le D. Mead. La malignité du venin de la *tarentule* consiste dans sa grande force & sa grande activité

par laquelle il excite aussi-tôt dans tout ce fluide artériel une fermentation extraordinaire qui altere considérablement son tissu ; en conséquence de quoi il arrive nécessairement un changement dans la cohésion des particules de ce liquide ; & par ce moyen les globules de sang qui auparavant se pressoient les uns les autres avec une égale force se trouvent avoir une action irrégulière & fort différente ; en sorte que quelques-uns sont si fortement unis ensemble qu'ils forment des molécules , & comme de petits pelotons. Sur ce pié-là , comme il y a alors un plus grand nombre de globules enfermés dans le même espace qu'il n'y avoit auparavant , & que l'impulsion de plusieurs d'entre eux , lorsqu'ils sont unis ensemble , varie suivant le degré de leur cohésion , suivant leur grosseur , leur figure , &c. l'impétuosité avec laquelle ce sang artériel est poussé vers les parties , ne sera pas seulement plus grande quelquefois qu'à l'ordinaire ; mais encore la pression sur les vaisseaux sanguins sera nécessairement irrégulière & fort inégale ; ce qui arrivera particulièrement à ceux qui se distendent le plus aisément , tels que ceux du cerveau , &c.

En conséquence le fluide nerveux doit subir divers mouvemens ondulatoires , dont quelques-uns seront semblables à ceux que différens objets agissant sur les organes du corps ou sur les passions de l'ame excitent naturellement. De-là s'ensuivent nécessairement certains mouvemens du corps qui sont les suites ordinaires de la tristesse , de la joie , du désespoir , & d'autres passions de l'ame. Voyez PASSIONS.

Il y a alors un certain degré de coagulation du sang , laquelle étant accompagnée d'une chaleur extraordinaire , comme il arrive dans le pays où les *tarentules* abondent , produira encore plus sûrement les effets dont nous avons parlé : car les esprits séparés du sang ainsi enflammé & composé de particules dures , fines & sèches , ne sauroient manquer d'avoir part à cette altération , c'est-à-dire qu'au-lieu que leur fluide est composé de deux parties , l'une plus active & plus volatile , l'autre plus visqueuse & plus fixe , qui sert en quelque façon de véhicule à la première , leur partie visqueuse se trouvera alors trop semblable à la partie active ; par conséquent ils auront plus de volatilité & de force qu'à l'ordinaire ; c'est pourquoi à la moindre occasion ils se porteront irrégulièrement à chaque partie.

De-là s'ensuivront des sauts , de la cotere , ou de la crainte pour le moindre sujet ; une extrême joie pour des choses triviales , comme des couleurs particulières , & choses semblables ; & d'un autre côté de la tristesse dès qu'une chose ne plaît pas à la vue ; des ris , des discours obscènes & des actions de même nature , & d'autres pareils symptomes qui surviennent aux personnes mordues par la *tarentule* ; parce que dans la disposition où est alors le fluide nerveux , la plus légère cause le fait refluer avec ondulation vers le cerveau , & produit des images aussi vives , que pourroit faire la plus forte impression dans l'état naturel de ce fluide. Dans une telle confusion , les esprits ne peuvent manquer , même sans aucune cause manifeste , de se jeter quelquefois avec précipitation sur les organes vers lesquels ils se porteroient le plus souvent en d'autres tems ; & l'on fait quels sont ces organes dans les pays chauds.

Les effets de la musique sur les personnes infectées du venin de la *tarentule* , confirment la doctrine précédente. Nous savons que le mouvement musculaire n'est autre chose qu'une contraction des fibres , causée par le sang artériel , qui fait une effervescence avec le fluide nerveux , lequel par la légère vibration & le trémoussement des nerfs , est déterminé à se porter dans les muscles. Voyez MUSCULAIRE.

Ainsi la musique a un double effet , & agit égale-

ment sur le corps & sur l'ame. Une harmonie vive excite dans l'ame des mouvemens violens de joie & de plaisir, qui sont toujours accompagnés d'un pouls plus fréquent & plus fort, c'est-à-dire, d'un abord plus abondant du fluide nerveux dans les muscles; ce qui est aussi-tôt suivi des actions conformes à la nature des parties.

Quant au corps, puisqu'il suffit pour mettre les muscles en action, de causer aux nerfs ces tremoussemens qui déterminent leur fluide à couler alternativement dans les fibres motrices, c'est tout un que cela se fasse par la détermination de la volonté, ou par les impressions extérieures d'un fluide élastique.

Ce fluide élastique, c'est l'air. Or, on convient que les sons consistent en des vibrations de l'air: c'est pourquoi étant proportionnés à la disposition du malade, ils peuvent aussi réellement ébranler les nerfs que pourroit faire la volonté, & produire par conséquent des effets semblables.

L'utilité de la musique pour les personnes mordues de la *tarentule*, ne consiste pas seulement en ce que la musique les fait danser, & leur fait ainsi évacuer par la sueur une grande partie du venin; mais outre cela, les vibrations répétées de l'air que cause la musique; ébranlant par un contact immédiat les fibres contractiles des membranes du corps, & spécialement celles de l'oreille, qui étant contiguës au cerveau, communiquent leurs tremoussemens aux membranes & aux vaisseaux de ce viscere; il arrive que ces secousses & ces vibrations continuées détruisent entièrement la cohésion des parties du sang, & en empêchent la coagulation; tellement que le venin étant évacué par les sueurs; & la coagulation du sang étant empêchée par la contraction des fibres musculaires, le malade se trouve guéri.

Si quelqu'un doute de cette force de l'air, il n'a qu'à considérer, qu'il est démontré dans le mécanisme, que le plus léger mouvement du plus petit corps peut surmonter la résistance du plus grand poids qui est en repos; & que le foible tremoussement de l'air, que produit le son d'un tambour, peut ébranler les plus grands édifices:

Mais outre cela, on doit avoir beaucoup d'égard à la force déterminée, & à la modulation particulière des tremoussemens de l'air; car les corps capables de se contracter, peuvent être mis en action par un certain degré de mouvement de l'air qui les environne; tandis qu'un plus grand degré de mouvement, différemment modifié, ne produira aucun effet semblable. Cela ne paroît pas seulement dans deux instrumens à cordes, montés au même ton; mais encore dans l'adresse qu'ont certaines gens de trouver le ton particulier qui est propre à une bouteille de verre, & en réglant exactement leur voix sur ce ton, la poussant néanmoins avec force & longtems, de faire d'abord trembler la bouteille, & ensuite de la casser, sans cependant la toucher; ce qui n'arriveroit pas, si la voix étoit trop haute, ou trop basse. Voyez SON.

Cela fait concevoir aisément, pourquoi les différentes personnes infectées du venin de la *tarentule*, demandent différens airs de musique pour leur guérison; d'autant que les nerfs & les membranes contractiles ont des tensions différentes, & par conséquent ne peuvent toutes être mises en action par les mêmes vibrations de l'air.

Je n'ajouterai que quelques réflexions sur ce grand article. Il est assez singulier que ce soit dans la musique qu'on ait cru trouver le remède du tarantisme; mais les dépenses d'esprit qu'ont fait quelques physiciens pour expliquer les effets de la musique dans cette maladie, me semblent encore plus étranges: si vous en croyez M. Geoffroy, par exemple, la raison de

la privation de mouvement & de connoissance, vient de ce que le venin de la *tarentule* cause aux nerfs une tension plus grande que celle qui leur est naturelle. Il suppose ensuite, que cette tension, égale à celle de quelques cordes d'instrument, met les nerfs à l'unisson d'un certain ton, & les oblige à frémir, dès qu'ils sont ébranlés par les ondulations propres à ce ton particulier; enfin il établit que le mouvement rendu aux nerfs par un certain mode, y rappelle les esprits qui les avoient presque entièrement abandonnés, d'où il fait dériver cette cure musicale si surprenante. Pour moi je ne trouve qu'un roman dans toute cette explication.

D'abord elle suppose une tension extraordinaire de nerfs qui les met à l'unisson avec la corde d'un instrument. Si cela est, il faut que les membres du malade soient roides & dans la contraction, selon l'action égale ou inégale des muscles antagonistes: or l'on ne nous représente pas les malades dans un état de roideur pareille. D'ailleurs, si c'est par l'effet de l'unisson ou de l'accord qu'il y a entre le ton de l'instrument & les nerfs du malade qu'ils reprennent leurs mouvemens; ils semble qu'il s'agiroit de monter l'instrument sur le ton qui le met en accords avec ces nerfs, & c'est néanmoins ce dont le musicien ne se met pas en peine. Il paroît bien étrange que tant de nerfs de différente grosseur & longueur puissent sans dessein, se trouver tendus de manière à former des accords; ou ce qui seroit encore plus singulier, & même en quelque sorte impossible, à être à l'unisson avec le ton de l'instrument dont on joue. Enfin, si les esprits ont presque entièrement abandonné ces nerfs, comme le suppose encore M. Geoffroy, je ne conçois pas comment il peut en même tems supposer que ces nerfs soient tendus au-delà du naturel, puisque suivant l'opinion la plus généralement reçue; ce sont les esprits, qui par leur influence tendent les nerfs.

Je pourrois opposer à l'hypothèse de M. Méad de semblables difficultés, mais j'en ai une bien plus grande qui m'arrête; c'est la vérité des faits dont je voudrois m'assurer auparavant que d'en lire l'explication. MM. Geoffroy, Méad, Grube, Schuchzer & autres, n'ont parlé de la *tarentule*, que sur le témoignage de Baglivi qui n'exerçoit pas la médecine à Tarente; par conséquent l'autorité de ce médecin n'est pas d'un grand poids, & ses récits sont fort suspects, pour ne rien dire de plus. D'abord une araignée qui par une petite piquûre semblable à celle d'une fourmi, cause la mort malgré tous les remèdes, excepté celui de la musique, est une chose incroyable. Une araignée commune en plusieurs endroits de l'Italie, & qui n'est dangereuse que dans la Pouille, seulement dans les plaines de ce pays, & seulement dans la canicule; saison de son accouplement, où pour lors elle se jette sur tout ce qu'elle rencontre; une telle araignée, dis-je, est un insecte unique dans le monde! on raconte qu'elle transmet son venin par ses cornes, qui sont dans un mouvement continuel, nouvelle singularité! on ajoute pour compléter le roman, que les personnes qui sont mordues de cette araignée, éprouvent une aversion pour les couleurs noire & bleue, & une affection pour les couleurs blanche, rouge & verte. Il me prend fantaisie de simplifier toutes ces fables; comme on fait en Mythologie; & voici ce que je pense.

La plupart des hommes ont pour les araignées une aversion naturelle; celles de la Pouille peuvent mériter cette aversion, & être réellement venimeuses. Les habitans du pays les craignent beaucoup; ils sont secs, sanguins, voluptueux, ivrognes, impatiens, faciles à émouvoir, d'une imagination vive, & ont les nerfs d'une grande irritabilité; le délire

les fait au moindre mal, & dans ce délire, il est bien naturel qu'ils s'imaginent avoir été piqués de la *tarentule*. Les cordiaux & les sudorifiques leur font nuisibles, & empirent leur état; on met donc en usage le repos, la fraîcheur, les boissons, ainsi que la musique qui calme leurs sens, & qu'ils aiment avec passion: voilà comme elle guérit la prétendue morsure si dangereuse de la *tarentule*. Cette exposition n'est pas merveilleuse, mais elle est fondée sur le bon sens, la vraisemblance, & la connoissance du caractère des habitans de la Pouille. (D. J.)

TARENTUM, ou *TARAS*, (Géog. anc.) ville d'Italie, dans la Pouille Messapienne, au fond d'un golfe; elle étoit à cinq milles du Galefus. Tous les historiens & géographes, Strabon, Pline, Pomponius Méla, Tite-Live, Florus, Trogus Pompée, Solin, Tacite, & Procope parlent de cette célèbre ville fondée 708 ans avant l'ère chrétienne.

La diversité des sentimens sur son origine, prouve qu'elle nous est inconnue. Antiochus veut qu'elle ait été fondée par quelques Barbares de Crète, qui, venus de Sicile, aborderent dans cet endroit avec leur flotte, & descendirent à terre. Solin en attribue la fondation aux Héraclides. Servius croit qu'elle est due à Tara fils de Neptune. Enfin d'autres prétendent plus vraisemblablement, que *Tarente* étoit une colonie de Lacédémoniens, qui furent conduits sur les côtes de la Tapygie Messapienne par Phalante, environ 696 ans avant l'ère chrétienne, & 55 ans depuis la fondation de Rome. Horace adopte cette origine; il appelle *Tarente*, *Oebalia tellus*, du nom d'Oebalus, compagnon de Phalante, venus de Lacédémone dans la Lucanie, où il établit une colonie, & bâtit la ville de *Tarente*.

Le même poëte faisant ailleurs, l. II. od. 5. l'éloge de cette ville, dit: « si les injustes parques me refusent la consolation que je leur demande, je me retirerai dans le pays où Phalante amena jadis une colonie de Lacédémoniens, où le Galafo serpente à-travers de gras pâturages, où les troupeaux sont chargés d'une riche toison que l'on conserve avec grand soin; ce petit canton a pour moi des charmes, que je ne trouve nulle part ailleurs; là, coule un miel délicieux, qui ne cède point à celui de l'Attique; là, les olives le disputent en bonté à celles de Vénafre. Le printems y regne une grande partie de l'année; les hivers y sont tièdes, & l'âpreté des aquilons n'altéra jamais la douce température de l'air qu'on y respire; enfin les côtes y étalent aux yeux les riches présens du dieu de la treille, & n'ont rien à envier aux raisins de Falerne. Ces riantes collines nous invitent tous deux à nous y retirer; c'est-là, mon cher Septimius, que vous me rendrez les derniers devoirs, & que vous arroserez de vos larmes les cendres de votre poëte bien-aimé.

*Unde si parca prohibent iniquæ,
Dulce pellitis ovibus Galefi
Flumen, & regnata petam Laconi
Rura Phalantho.*

*Ille terrarum mihi præter omnes,
Angulus ridet; ubi non Hymetto
Mella decedunt, viridique certat
Baccæ Venafro.*

*Ver ubi longum, tepidasque præbet
Jupiter brumas; & amicus Aulon,
Fertili Baccho, minimum Falernis
Invidet uvis.*

*Ille te mecum locus, & beatæ,
Postulant arcus: ibi tu calentem
Debitâ sparges lacrymâ favillam,
Vatis amici.*

Tarente, située si favorablement par la nature, de-

vint en peu de tems très-puissante. Elle avoit une flotte considérable, une armée de trente mille hommes de pié, & de trois mille chevaux montés par d'excellens officiers; c'étoit de la cavalerie légère, & leurs cavaliers avoient l'adresse de sauter d'un cheval sur l'autre; cette cavalerie étoit si fort estimée, que *ταραντιζευ* signifioit former de bonnes troupes de cavalerie.

Mais la prospérité perdit *Tarente*; elle abandonna sa vertu pour le luxe, & son goût pour le plaisir fut porté si loin, que le nombre des jours de l'année ne suffisoit pas aux *Tarentins* pour leurs fêtes publiques. Ils abatoient tout le poil de leur corps, afin d'avoir la peau plus douce, & sacrifioient aux restes de cette nudité; les femmes ne se paroient que de robes transparentes, pour qu'aucuns de leurs charmes ne fussent voilés; les hommes les imiterent, & portoient aussi des habits de soie; ils se vantoient de connoître seuls le prix du moment présent, tandis, disoient-ils, que par-tout ailleurs on remettoit sans cesse au lendemain à jouir des douceurs de la vie, & l'on perdoit son tems dans les préparatifs d'une jouissance future; enfin, ils porterent si loin l'amour de la volupté, que l'antiquité mit en proverbe les délices de *Tarente*. Tite-Live, l. IX. & XII. a détaillé les jeux qu'on faisoit dans cette ville, en l'honneur de Plutus: il ajoute qu'on les célébra magnifiquement dans la première guerre entre les Carthaginois & les Romains.

Des mœurs si différentes des premières qu'eurent les *Tarentins* dans leur institution, d'après l'exemple de Pythagore & d'Archytas, amollirent leur courage, énerverent leur ame, & peu-à-peu la république déchue de son état florissant, se vit réduite aux dernières extrémités; au-lieu qu'elle avoit coutume de donner des capitaines à d'autres peuples, elle fut contrainte d'en chercher chez les étrangers, sans vouloir leur-obéir, ni suivre leurs conseils; aussi devinrent-ils la victime de leur mollesse & de leur arrogance.

Strabon marque deux causes principales de la ruine de *Tarente*: la première, qu'elle avoit dans l'année plus de fêtes que de jours; & la seconde, que dans les guerres qu'elle eut avec ses voisins, ses troupes étoient indisciplinables. Enfin, après bien des revers, elle perdit sa liberté pendant les guerres d'Annibal; & devenue colonie romaine, elle fut plus heureuse qu'elle n'avoit jamais été dans l'état de son sybarisme.

Florus écrivant les guerres entre les Romains & les *Tarentins*, fait le récit de la fortune & de la disgrâce de cette ville; il dit que *Tarente* étoit autrefois la capitale de la Calabre, de la Pouille, & de la Lucanie. Sa circonférence étoit grande, son port avantageux, sa situation merveilleuse, à cause qu'elle étoit placée à l'embouchure de la mer Adriatique, à la portée d'un grand nombre de places maritimes où ses vaisseaux alloient; savoir en Istrie, dans l'Illyrique, dans l'Epire, en Achaïe, en Afrique, & en Sicile.

Au-dessus du port, du côté de la mer, étoit le théâtre de la ville qui a occasionné sa ruine: car le peuple s'y étant rendu un jour pour voir des jeux qui s'y faisoient, observa que des hommes passoient près du rivage; on les prit pour des payfans. Les *Tarentins* sans autre éclaircissement, se moquerent d'eux, & les tournerent en ridicule. Il se trouva que c'étoient des Romains qui, choqués des railleries de ceux de *Tarente*, envoyèrent bientôt des députés pour se plaindre de pareils affronts. Les *Tarentins* ne se contentèrent point de leur faire une réponse hautaine, ils les chasserent encore honteusement de leur ville. Ce fut là la cause de la guerre que les Romains leur

déclarèrent; elle fut sanglante & dangereuse de part & d'autre.

Les Romains mirent sur pied une grosse armée pour venger les injures de leurs concitoyens. Celle des Tarentins n'étoit pas moindre, & pour être mieux en état de se défendre, ils appellerent à leur secours Pyrrhus, roi des Epirotes. Celui-ci vint en Italie avec tout ce qu'il put ramasser de troupes dans l'Épire, en Thessalie, & en Macédoine. Il battit d'abord les Romains; il en fut ensuite battu deux fois, & obligé d'abandonner l'Italie; ce qui entraîna la perte de *Tarente*, qui fut soumise aux Romains.

Tite-Live & Plutarque, dans la vie de Fabius qui s'empara de *Tarente*, détaillent la grandeur, la puissance, & les richesses de cette ville: ils remarquent que l'on comptoit trente mille esclaves faits prisonniers, & envoyés à Rome, avec quantité d'argent, & quatre-vingt mille livres pesant d'or en monnaie. Ils ajoutent qu'il y avoit de plus un si grand nombre d'étendarts, de tables, & d'autres meubles de prix, qu'on mettoit un si riche butin en parallèle avec celui que Marcellus avoit apporté de la ville de Syracuse, à Rome.

On ignore en quel tems & par qui *Tarente* a été ruinée, ni quand elle a été rebâtie sur le pied qu'on la voit aujourd'hui; peut-être ce dernier événement arriva-t-il par des habitans de Calabre, chassés de leur patrie, lorsque Totila, roi des Goths, pilla la ville de Rome. Quoi qu'il en soit, *Tarente* n'eut alors qu'une petite partie de son ancienne grandeur.

Après la décadence de l'empire romain en occident, les Tarentins furent soumis aux empereurs de Constantinople, jusqu'à l'arrivée des Sarrasins en Italie, qui s'emparèrent du golfe de *Tarente*, & conquièrent la grande Grèce, la Lucanie, la Calabre, la Pouille, une partie de la Campanie, & le pays des Salentins & des Brutiens. *Tarente* tomba dans la suite sous la domination des princes & rois de Naples, qui honorèrent ce pays du titre de principauté. Plusieurs particuliers en ont porté le nom, entre lesquels on compte quelques personnes de la famille des Ursins de Rome. Le dernier prince de *Tarente* de cette famille, se nommoit Jean, & possédoit de belles qualités.

Aujourd'hui *Tarente* n'est plus qu'une bicoque, érigée en archevêché: on n'y retrouve aucun vestige de son ancienne splendeur, de son théâtre, de ses bâtimens publics, & de l'embouchure de son fameux port.

Octavien & Antoine, aspirant tous deux à la souveraine puissance, ne manquèrent pas de se brouiller souvent. Leur réconciliation étoit toujours peu durable, parce qu'elle n'étoit jamais sincère. Parmi les négociations qui se firent pour les raccommoder, l'histoire nous en marque deux principales, l'une en 714. & l'autre en 717. Cette dernière se fit à *Tarente*, par les soins d'Octavie, & Mécène qui fut toujours un des entremetteurs, à cause de son attachement pour Octavien, mena Horace avec lui pour l'amuser, & lui fit voir Brindes & *Tarente*; c'est pourquoi j'ai tiré de ce poète la description des agrémens du territoire de cette ville, *molle Tarentum*. Il n'a pas beaucoup changé, il est toujours gras & fertile. Varron faisoit comme Horace l'éloge de son miel. Pline en vantoit les figues, les noix, les châtaignes, & le fel, qu'il dit surpasser en douceur & en blancheur tous les autres fels d'Italie; ses porreaux étoient forts, Ovide en parle ainsi:

*Fila Tarentini graviter redolentia porri
Edisti, quoties oscula clausa dato.*

Mais je me garderai bien d'oublier les hommes célèbres, tels qu'Archytas, Lyfis, Aristoxène, &c. à qui *Tarente* a donné le jour. On fait aussi que Py-

thagore y demeura long-tems, & qu'il y fut en très-haute considération.

Archytas, grand philosophe, grand astronome, grand géometre, grand général, grand homme d'état, & ce qui relève encore tous ses talens, citoyen aussi vertueux qu'éclairé, gouverna *Tarente* sa patrie, en qualité de premier magistrat. Il vérifia cette maxime souvent répétée, que les états sont heureux qui ont de grands hommes pour conducteurs. *Archytas* fut un modèle de conduite & de probité; on le tira souvent de l'obscurité de son cabinet, pour lui confier les emplois les plus épineux, & il les exerça toujours avec gloire. Il commanda sept fois l'armée de la république, & ne fut jamais vaincu. Il florissoit un peu plus de 400 ans avant J. C. puisqu'il étoit contemporain de Platon, qu'il acheta de Polide, capitaine de vaisseau. Quel esclave, & quel maître! On trouve dans Diogène Laërce deux lettres, que ces deux grands hommes s'écrivirent.

Archytas est le premier qui a fait servir la connoissance des mathématiques à l'usage de la société, & il n'a été surpassé que par Archimède. Au milieu de ses études, si souvent interrompues par les soins du gouvernement & par le tumulte des armes, il trouva la duplication du cube, & enrichit les mécaniques de la vis & de la poulie; Fabricius, *bib. græc. tom. I. p. 485.* vous instruira de quelques autres découvertes qu'on lui attribue.

Ce grand homme écrivit & laissa divers ouvrages de tous genres, de mathématiques, de philosophiques, & de moraux, du moins à en juger par les titres qui nous en restent & qu'on trouve dans les anciens. Fabricius & Stanley vous en donneront la liste. Porphyre nous a conservé un fragment d'un traité des mathématiques, qu'il assure être le moins suspect des ouvrages attribués à *Archytas*. Henri Etienne a fait imprimer ce fragment en grec avec d'autres ouvrages; & M. Jean Gramm, s'avant Danois, l'a fait réimprimer avec une version latine de sa main, & une dissertation sur *Archytas*, à Coppenhague, 1707, in-4°. Platon avoit recueilli soigneusement tous les ouvrages d'*Archytas*, & il avoue généreusement, dans une de ses lettres, qu'il en tira beaucoup de profit.

Cicéron nous a conservé la substance d'un discours d'*Archytas* contre l'amour de la volupté, qui dans sa durée étouffe toutes les lumières de l'esprit; voyez le livre de *Senect. cap. xj.* & Stanley, *hist. philos. part. VIII. p. 821.* La conduite d'*Archytas* répondit à ses écrits moraux, & c'est-là ce qui doit rendre sa mémoire vénérable. Il s'attira l'estime générale par sa modestie, par sa décence, & par le frein qu'il mit à ses passions. Plutarque rapporte que ce grand homme étant de retour de la guerre, où il avoit commandé en qualité de capitaine général, trouva toutes ses terres en friche, & rencontrant son fermier: « il » t'en prendroit mal, lui dit-il, si je n'étois dans une » grande colère ».

Diogène Laërce parle de quatre autres personnes du nom d'*Archytas*, & qui tous quatre ont eu de la réputation; l'un de Mitylene, qui étoit musicien; un second qui a écrit sur l'agriculture; le troisième étoit poète, & le quatrième architecte; il ne faut les confondre les uns ni les autres avec notre *Archytas* élève de Pythagore.

Horace nous apprend la particularité qui regarda sa mort. Il périt par un naufrage sur la mer Adriatique, & fut jetté sur les côtes de la Pouille, à Matine, ville maritime des Salentins sur le mer Ionienne, dans le pays qu'on appelle aujourd'hui la terre d'Otrante. Voyez comme en parle le poète de Vénuse, *ode xxviij. liv. I.*

« *Archytas*, vous qui pouviez mesurer la vaste » étendue des terres & des mers, & compter le nom-

» bre infini des grains de sable , vous êtes arrêté au-
 » jourd'hui sur le rivage de Matine faite d'un peu de
 » poussiere. Que vous sert maintenant d'avoir par
 » votre intelligence percé le vuide immense des airs ,
 » & parcouru tout l'univers d'un pole à l'autre , puis-
 » que tant de sublimes connoissances n'ont pu vous
 » garantir d'un funeste trépas » ?

*Te maris & terræ, numeroque carentis arenæ
 Mensorem cohibent, Archyta,*

*Pulveris exigui, propè littus, parva Matinum
 Munera! nec quidquam tibi prodest*

*Aërias tentasse domos, animoque rotundum
 Percurisse polum, morituro.*

Lyfis fut dans sa jeunesse disciple de Pythagore déjà vieux. Ce philosophe ayant refusé l'entrée de son école à Cylon, l'un des premiers de Crotoné, mais dont le caractère d'esprit ne lui convenoit pas; celui-ci à la tête d'une partie des citoyens, qu'il avoit ameutés pour se venger, mit le feu au logis de l'athlète Milon, où étoient assemblés environ quarante pythagoriciens qui furent tous brûlés, ou accablés de pierres, à la réserve de *Lyfis* & d'Archippe, ou, selon d'autres, de Philolaüs, qui étant jeunes & dispos, eurent le courage de se sauver. *Lyfis* se retira en Achaye, puis à Thèbes, où il devint précepteur d'Epaminondas. Il y établit une école publique, y mourut & y fut enterré. Le pythagoricien Théanor y vint dans la suite à dessein de faire transférer en Italie les os du défunt, au rapport de Plutarque, lequel raconte assez au long cette histoire.

On vante sur-tout en la personne de *Lyfis* son exactitude à tenir sa parole, même dans les occasions de très-petite importance; & c'est de quoi Iamblique allègue l'exemple qui suit. *Lyfis* ayant fait un jour sa priere dans le temple de Junon, rencontra, comme il en sortoit, Euryphème de Syracuse, l'un de ses condisciples, qui venoit y faire la sienne. Celui-ci dit à *Lyfis* qu'il le rejoindroit incessamment, & le pria de l'attendre. *Lyfis* le lui promit, & s'assit sur un banc de pierre, qui étoit à l'entrée du temple. Euryphème, après sa priere, se trouva tellement absorbé dans ses profondes méditations, qu'il en oublia son ami; il sortit par une autre porte. *Lyfis* l'attendit le reste du jour, la nuit suivante, une partie du lendemain, & l'auroit attendu plus long-tems, si Euryphème en entrant dans l'école, & ne l'y voyant pas, ne se fût ressouvenu de la rencontre de la veille. Cela le fit retourner au temple, d'où il ramena *Lyfis*, qui l'avoit attendu constamment; & il lui dit que quelque dieu l'avoit ainsi permis pour faire éclater en lui une exactitude si scrupuleuse à tenir sa parole. Telle étoit celle des Pythagoriciens à garder celle de leur maître!

Lyfis composa des commentaires sur la philosophie de Pythagore, lesquels sont perdus. Diogene Laërce témoigne que de son tems on lisoit quelques ouvrages de *Lyfis*, sous le nom de Pythagore. Plusieurs attribuent à ses disciples les vers dorés, que d'autres donnent à Philolaüs, mais que M. Fabricius prétend être l'ouvrage d'Empédocle, comme il s'efforce de le prouver dans sa bibliothèque grecque. Il reste aujourd'hui sous le nom de *Lyfis*, une lettre adressée à Hipparque, où ce philosophe reproche à cet ami de divulger les secrets de la philosophie de leur maître commun. On trouve cette lettre dans différens recueils indiqués par M. Fabricius, entre autres dans celui de Thomas Gale, publié sous le titre d'*opuscula mythologica & philosophica*.

Il est parlé dans Strabon & dans Athénée d'un autre *Lyfis* poète, auteur des vers ioniens effeminés & impudiques, lequel succéda en ce genre d'écrire à Sotades, & à l'étolien Alexandre, qui s'y étoient, dit-on, exercés en prose, d'où on les avoit tous sur-

nommés *Κιναιδολόγοι*; les disciples de ce *Lyfis* s'appelloient *Lyfiodi*, *Λυσιοδοί*, de même que ceux de Simus, autre poète du même goût, mais plus ancien que *Lyfis*, se nommoient *Simodi*, *Σιμιοδοί*. *Mém. de littér. tome XIII. in-4°. p. 234.*

Aristoxène étoit fils du musicien Mnésias, autrement appelé *Spinthare*. Etant dans la ville de Martinée, il y prit du goût pour la Philosophie, & s'étant de plus appliqué à la Musique, il n'y perdit pas son tems. Il fut en premier lieu disciple de son pere, & de Lamproté d'Erythrée, puis du Pythagoricien Xénophile, enfin d'Aristote, sous lequel il eut Théophraste pour compagnon d'étude. *Aristoxène* vivoit donc, comme l'on voit, sous Alexandre le Grand & ses premiers successeurs, & il fut contemporain du messénien Dicéarque, historien très-fameux.

De tous les ouvrages philosophiques, historiques, philologiques & autres qu'*Aristoxène* avoit composés, & dont on trouve une exacte notice dans la bibliothèque grecque, *liv. III. c. x. tom. II. p. 237.* de M. Fabricius, il ne nous reste aujourd'hui que ses trois livres des *éléments harmoniques*; & c'est le plus ancien traité de musique qui soit venu jusqu'à nous. Meursius pour la première fois en publia le texte, suivi de ceux de Nicomaque & d'Alypius, autres musiciens grecs, & des notes de l'éditeur, le tout imprimé à Leyde en 1616, *in-4°*. La version latine d'*Aristoxène* & celle des harmoniques de Ptolomée faites par Antonin Gogavin, avoient paru conjointement à Venise dès l'année 1561, *in-4°*. Mais on a vu reparoître avec un nouvel éclat le texte grec d'*Aristoxène*, revu & corrigé sur les manuscrits, accompagné d'une nouvelle version latine, & des savantes notes de Marc Meibom, qui l'a fait imprimer à la tête de la belle édition qu'il nous a donnée des musiciens grecs, à Amsterdam en 1652, *in-4°. deux vol.* Il est parlé de cet ouvrage d'*Aristoxène* touchant la musique dans plusieurs auteurs anciens, tels qu'Euclide, Cicéron, Vitruve, Plutarque, Athénée, Aristide, Quintilien, Ptolomée, Boëce, &c.

A l'égard de ses autres traités concernant la Musique, & qui sont perdus, ils rouloient, 1°. sur les joueurs de flûte, les flûtes & autres instrumens de Musique; 2°. sur la maniere de percer les flûtes; 3°. sur la Musique en général, ouvrage différent des harmoniques & dans lequel il s'agissoit, non-seulement des autres parties de cet art, telles que la rythmique, la métrique, l'organique, la poétique & l'hypocritique, mais encore de l'histoire de la Musique & des musiciens; 4°. sur la danse employée dans les tragédies; 5°. sur les poètes tragiques. De tous les musiciens dogmatiques grecs que le tems nous a conservés, *Aristoxène* est le seul dont Plutarque fasse mention. *Mém. de littér. tom. X. in-4°. p. 309.*

Pacuve, né à Brindes, mourut à Tarente, âgé de près de 90 ans. Il étoit petit-fils d'Ennius, & vivoit vers la cent cinquante-sixième olympiade. Doué de beaucoup d'esprit, il le cultiva soigneusement par la lecture des auteurs grecs, dont il fit passer les richesses dans ses compositions. Rome n'avoit point eu de meilleur poète tragique avant lui, & il s'en est même trouvé très-peu qui l'ayent égalé jusqu'au tems des Césars. (*Le Chevalier DE JAUCOURT.*)

TARER, v. act. (*terme de Comm.*) c'est peser un pot ou une bouteille avant que d'y mettre la drogue ou la liqueur, afin qu'en la repesant après, on puisse savoir au juste combien il y en est entré.

Dans le commerce des sucres, on *tare* une barrique, & l'on en met le poids sur un des fonds pour en tenir plus aisément compte à l'acheteur, en comparant ce qu'elle pese vuide avec ce qu'elle pese pleine. *Savary. (D. J.)*

TARE-RONDE, voyez PASTENAGUE.

TARF, LE, (*Géog. mod.*) petite riviere d'Ecosse, dans

dans la province de Nithesdale ; elle se jette dans le Bladnoch , après avoir coulé quelque tems à l'occident de Krée.

TARGA, (*Géog. mod.*) petite ville d'Afrique , au royaume de Fez , sur la côte de la Méditerranée , dans une plaine , à sept lieues de Tétuan , avec un château bâti sur un rocher. La pêche y est très-abondante , mais les environs de la ville n'offrent que des forêts remplies de singes , & des montagnes escarpées. Marmol prétend que *Targa* est le *Taga* de Ptolomée , à 8. 20. de longitude & à 35. 6. de latitude. (*D. J.*)

TARGE, f. f. ou TALLEVA, (*Art. milit.*) espece de grand bouclier , dont on s'est servi autrefois pour couvrir les troupes. Elles avoient à-peu-près le même usage que nos mantelets , excepté que les mantelets sont roulés ou pousés par les travailleurs , au-lieu que les *targes* étoient portées par des gens particuliers pour couvrir les combattans ou les attaquans. Voyez PAVOIS. (*Q*)

TARGE, f. f. (*Jardin.*) ornement en maniere de croissant , arrondi par les extrémités , fait de traits de buis , & qui entre dans les compartimens des parterres. Il est imité des *targes* , ou *targues* , boucliers antiques dont se servoient les Amazones , & qui étoient moins riches que ceux de combat naval des Grecs. C'est ce que Virgile nomme *pelta lanata*. (*D. J.*)

TARGETTE, f. f. (*Serrur.*) espece de petit verroux monté sur une platine , avec deux cramponets. Elle se pose aux guichets & croisées , à la hauteur de la main , & derriere les portes. Il y en a à panache , d'ovales & de quarrées.

On les appelle *targettes à panaches* , quand les bouts de la platine sont découpés , & représentent quelques fleurons ; *targettes ovales* , lorsque la platine est ovale ; *targettes quarrées* , lorsque la platine est quarrée. On les fixe à vis ou à clous.

TARGETTE, f. f. (*terme de Lainage.*) petit morceau de gros cuir que les ouvriers laineurs ou épleigneurs s'attachent sur le dos des doigts de la main , qu'ils nomment *main de devant* , pour empêcher de les écorcher en travaillant avec la croix où sont montées les broffes de chardon vis dont ils se servent pour lainer ou éplaigner les étoffes sur la perche. *Savary*.

TARGETTE ou TERGETTE, sont de petites regles de bois de chêne , qui ont à leurs extrémités un trou dans lequel passe un morceau de fil de laiton recuit , que l'on fait tenir en le tortillant avec des pincettes ; il doit y avoir environ trois pouces du fil de laiton qui ne doit pas être tortillé. Pour pouvoir attacher la *targette* , soit aux pattes de la brege , ou aux anneaux des bousfettes ou des demoiselles pour faire des *targettes* , on prend des lates à ardoises , qui sont les lates sur lesquelles les couvreurs attachent les ardoises ; on les rabote bien , & on les réduit à une ligne d'épaisseur ; on dresse ensuite le champ d'un côté seulement , & avec le trusquin des menuisiers armé d'une pointe coupante ; on trace un trait à 5 ou 6 lignes de la rive , & en passant plusieurs fois le trusquin , on détache entierement la *targette*.

TARGINES ou TARGIS, (*Géog. anc.*) fleuve d'Italie. Plin, *liv. III. ch. x.* le met dans le pays de Locres. C'est aujourd'hui le *Tacina*. Ortelius remarque que Gabriel Barri place une ville de même nom près de ce fleuve , & que cette ville est présentement nommée *Vernauda*. (*D. J.*)

TARGOROD, (*Géogr. mod.*) ville de la Moldavie , au confluent de la Sereth & de la Moldaw , à 15 lieues au-dessous de Soczowa. Quelques géographes la prennent pour la *Ziridava* de Ptolomée , *liv. III. ch. viij.* mais Lazius prétend que le nom moderne de *Ziridava* est *Scaresten*. (*D. J.*)

TARGUM, (*Critique sacrée.*) c'est une paraphrase chaldaïque.

Les *targums* ou paraphrases chaldaïques sont des versions du vieux Testament , faites sur l'original , & écrites en chaldéen , qu'on parloit dans toute l'Assyrie , la Babylonie , la Mésopotamie , la Syrie & la Palestine. On se sert encore de cette langue dans les églises nestorienne & maronites , comme on fait du latin dans celles des catholiques romains en Occident. Le mot *targum* ne veut dire autre chose que *version* en général ; mais parmi les Juifs ce terme est consacré , & marque toujours les versions chaldaïques , dont j'ai promis de parler avec recherche ; je vais remplir ma parole.

Ces versions furent faites à l'usage & pour l'instruction des juifs du commun , après le retour de la captivité de Babylone ; car quoique plusieurs des personnes de distinction eussent entretenu l'hébreu pendant cette captivité , & l'eussent enseigné à leurs enfans ; & que les livres de la sainte Ecriture qui furent écrits depuis ce retour , excepté quelques endroits de Daniel & d'Esdras , & le *vers. 11. du x. ch.* de Jérémie , fussent encore écrits dans cette langue : cependant le peuple en général à force de converser avec les Babyloniens , avoit appris leur langue , & oublié la sienne propre. Il arriva de-là que quand Esdras lut la loi au peuple (*Néhém. viij. v. 4. 8.*) il lui fallut plusieurs personnes , qui sachant bien les deux langues , expliquassent au peuple en chaldaïque ce qu'il leur lisoit en hébreu. Dans la suite , quand on eut partagé la loi en cinquante-quatre sections , & que l'usage se fut établi d'en lire une toutes les semaines dans les synagogues , on employa la même méthode de lire d'abord le texte en hébreu , & d'en donner immédiatement après l'explication ou la traduction en chaldaïque. Dès que le lecteur avoit lu un verset en hébreu , un interprete , qui étoit auprès de lui , le mettoit en chaldaïque : & donnoit ainsi de verset en verset toute la traduction de la section au peuple.

Voilà ce qui fit faire les premières traductions chaldaïques , afin que ces interpretes les eussent toutes prêtes. Et non-seulement on les trouva nécessaires pour les assemblées publiques dans les synagogues , mais très-commodes pour les familles , afin d'y avoir l'Ecriture dans une langue que le peuple entendit.

On ne fit d'abord des *targums* ou paraphrases chaldaïques que pour la loi , parce qu'on ne lisoit d'abord que la loi , ou les cinq livres de Moïse dans les synagogues ; ce qui dura jusqu'à la persécution d'Antiochus Epiphane. Comme dans ce tems-là on commença à lire dans les synagogues les prophetes , il fallut nécessairement en faire des versions , tant pour l'usage public que pour celui des particuliers ; car puisque l'Ecriture est donnée aux hommes pour leur édification , il faut que les hommes l'aient dans une langue qu'ils entendent. De-là vient qu'à la fin toute l'Ecriture fut traduite en chaldaïque.

Cet ouvrage fut entrepris par différentes personnes & à diverses reprises par quelques-uns même dans des vues différentes ; car les unes furent faites comme des versions pures & simples , pour l'usage des synagogues ; & les autres , comme des paraphrases & des commentaires , pour l'instruction particulière du peuple ; tout cela fit qu'il se trouva quantité de ces *targums* assez différens les uns des autres ; de même il se rencontra de la différence entre les versions de l'Ecriture , qui se firent en grec dans la suite , parce que les auteurs de ces versions se proposoient chacun un différent but , comme l'octuple d'Origene le montrait suffisamment. Sans doute qu'il y avoit aussi autrefois un bien plus grand nombre de ces *targums* , dont la plupart se sont perdus , & dont il n'est pas même fait mention aujourd'hui.

d'hui. On ne fait pas s'il y en a eu quelqu'un de complet, ou qui ait été fait sur tout le vieux Testament par la même personne; mais pour ceux qui nous restent, ils sont de différentes mains; l'un sur une partie, & l'autre sur une autre.

Il y en a huit, 1°. celui d'Onkelos, sur les cinq livres de Moïse; 2°. Jonathan Ben-Uzziel, sur les prophetes, c'est-à-dire, sur Josué, les Juges, Samuel, les Rois, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, & les xij. petits prophetes; 3°. un autre sur la loi, attribué au même Jonathan Ben-Uzziel; 4°. le *targum* de Jérusalem, aussi sur la loi; 5°. le *targum* sur les cinq petits livres appelés *megilloth*; c'est-à-dire, sur Ruth, Esther, l'Ecclesiaste, le cantique de Salomon & les lamentations de Jérémie; 6°. le second *targum* sur Esther; 7°. le *targum* de Joseph le borgne, sur Job, les psaumes & les proverbes; enfin, 8°. le *targum* sur les deux livres des chroniques.

Sur Esdras, Néhémie & Daniel, il n'y a point de *targum*. La raison qu'on en donne ordinairement, c'est qu'une grande partie de ces livres est déjà en chaldaïque dans l'original, & n'a point par conséquent besoin de version chaldaïque. Et cela est vrai des livres de Daniel & d'Esdras; mais il ne l'est pas de celui de Néhémie. Sans doute qu'autrefois il y avoit des versions de l'hébreu de ces livres, qui aujourd'hui sont perdues. On a cru long-tems qu'il n'y avoit point de *targum* sur les chroniques non-plus; parce qu'on ne le connoissoit pas, jusqu'à ce que Beckius en a publié un à Augsbourg; celui du premier livre, l'an 1680, & le *targum* du second, l'an 1683.

Comme le *targum* d'Onkelos est le premier en rang, parce qu'il est sur le pentateuque; je crois que c'est aussi le premier composé, & le plus ancien de tous ceux qui sont parvenus jusqu'à nous. Le style de ce *targum* prouve aussi son antiquité; car il approche le plus de tous de la pureté du chaldaïque de Daniel & d'Esdras, qui est ce que nous avons de plus ancien dans cette langue.

Le *targum* d'Onkelos est plutôt une version qu'une paraphrase; en effet, il suit son original mot-à-mot, & le rend pour l'ordinaire fort exactement. C'est sans comparaison le meilleur ouvrage de cette espece. Aussi les juifs l'ont-ils toujours préféré de beaucoup à tous les autres; & ont-ils pris la peine d'y mettre les mêmes notes de musique, qui sont à l'original hébreu; de sorte qu'il se peut lire avec une espece de chant dans leurs synagogues, en même tems que l'original, & sur le même air, si cette espece de chant se peut appeler *air*. Elias le lévite nous apprend qu'on l'y lisoit alternativement avec le texte hébreu, de la maniere dont j'ai dit ci-dessus que cela se pratiquoit. Il faut remarquer que cet auteur est de tous les écrivains juifs qui ont traité de cette matiere, celui qui en parle le plus pertinemment. Au reste l'excellence & l'exactitude du *targum* d'Onkelos nous font juger que cet Onkelos étoit juif. Il ne falloit pas moins pour réussir, comme il a fait dans un ouvrage si pénible, qu'un homme élevé dès l'enfance dans la religion & dans la théologie des juifs, & long-tems exercé dans leurs cérémonies & leurs dogmes, & qui possédât aussi parfaitement l'hébreu & le chaldéen, que cela étoit possible à un juif de naissance.

Le *targum* qui suit celui d'Onkelos, est de Jonathan Ben-Uzziel sur les prophetes. C'est celui qui approche le plus du premier pour la pureté du style: mais il n'est pas fait sur le même plan; car au lieu que le *targum* d'Onkelos est une version exacte qui rend l'hébreu mot-à-mot, Jonathan prend la liberté de paraphraser, d'étendre & d'ajouter tantôt une histoire & tantôt une glose, qui ne font pas toujours beaucoup d'honneur à l'ouvrage; en particulier son travail sur les derniers prophetes est encore moins clair, plus négligé & moins littéral que ce qu'il a

fait sur les premiers. On appelle *premiers prophetes* le livre de Josué, les Juges, Samuël & les Rois; & derniers prophetes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel & les xij. petits prophetes.

Le troisieme *targum*, dans l'ordre où je l'ai placé, est celui qu'on attribue au même Jonathan Ben-Uzziel sur la loi; mais le style de cet ouvrage prouve clairement qu'il n'est pas de lui; car il est fort différent de celui de son véritable *targum* sur les prophetes que tout le monde lui donne; & pour s'en convaincre, il n'y a qu'à comparer l'un avec l'autre avec un peu d'attention. Outre cela cette paraphrase s'étend bien davantage; & est encore plus chargée de gloses, de fables, de longues explications, & d'autres additions, que n'est celle de Jonathan sur les prophetes. Mais ce qui prouve clairement que cette paraphrase est plus moderne, c'est qu'il est parlé de diverses choses dans ce *targum*, qui n'existoient pas encore du tems de Jonathan, ou qui n'avoient du moins pas encore le nom qui leur est donné dans ce *targum*. Par exemple, on y voit les six ordres ou livres de la Misna, près de deux cens ans avant qu'elle fût composée par R. Judah. On y trouve aussi Constantinople & la Lombardie, dont les noms ne sont nés que plusieurs siècles après Jonathan.

On ne fait pas qui est le véritable auteur de ce *targum*, ni quand il a été composé. Il faut qu'il ait été long-tems dans l'obscurité parmi les juifs eux-mêmes; car Elias le lévite, qui a fait le traité le plus étendu sur les paraphrases chaldaïques, ne l'a point connu; puisqu'il parle de tous les autres, sans dire un seul mot de celui-ci; & jamais on n'en avoit oui parler avant qu'il parût imprimé à Venise, il y a environ deux siècles. Apparemment qu'on n'y mit le nom de Jonathan que pour lui donner du relief, & faire que l'ouvrage se débitât mieux.

Le quatrieme *targum* est aussi sur la loi, & écrit par un inconnu; personne ne fait ni qui en est l'auteur, ni quand il a été composé. On l'appelle le *targum* de Jérusalem; apparemment par la même raison qui a fait donner ce nom à un des talmuds; c'est-à-dire, parce que c'est le dialecte de Jérusalem, car le chaldéen ou la langue d'Assyrie avoit trois dialectes. Le premier étoit celui de Babylone, la capitale de l'empire d'Assyrie. Le second dialecte est celui de Comagene ou d'Antioche, qu'on parloit dans toute l'Assyrie; c'étoit dans ce dialecte qu'étoient écrites les versions de l'écriture & les liturgies des chrétiens de Syrie & d'Assyrie d'autrefois, & de ceux d'aujourd'hui-même; sur-tout des Maronites, qui demeurent sur le Mont-Liban, où le syriaque est encore la langue vulgaire du pays. Le troisieme de ces dialectes est celui de Jérusalem, ou celui que parloient les juifs à leur retour de la captivité. Celui de Babylone & celui de Jérusalem s'écrivoient avec les mêmes caracteres; mais les caracteres d'Antioche étoient différens; & ce sont ceux que nous appellons *syriaques*.

Ce *targum* de Jérusalem n'est pas au reste une paraphrase suivie, comme le sont tous les autres. Elle n'est que sur quelques passages détachés, que l'auteur a cru avoir plus besoin d'explication que les autres. Tantôt il ne prend qu'un verset, ou même une partie de ce verset; tantôt il en paraphrase plusieurs à la fois; quelquefois il fait des chapitres entiers; quelquefois il copie mot à mot le *targum* qui porte le nom de Jonathan sur la loi; ce qui a fait croire à Drufius, que c'étoit le même *targum*.

Le cinquieme *targum*, est la paraphrase sur les livres qu'on appelle *megilloth*: le sixieme, est la seconde paraphrase sur Esther; & le septieme, est la paraphrase sur Job, les Psaumes & les Proverbes. Ces trois *targums* sont du style le plus corrompu du dialecte de Jérusalem. On ne nomme point les au-

teurs des deux premiers ; mais on prétend que pour le troisieme, il a été composé par Joseph le borgne, sans nous apprendre pourtant quand a vécu ce Joseph, ni quel homme c'étoit. Quelques juifs même assurent, que l'auteur de celui-ci est tout aussi peu connu que le sont ceux des deux précédens. Le second *targum* sur Esther est une fois aussi long que le premier, & semble avoir été écrit le dernier de tous ceux-ci, à en juger par la barbarie du style. Celui qui est sur le *mégilloth*, dont le premier sur Esther fait partie, parle de la misna & du talmud, avec l'explication. Si par-là il entend le talmud de Babylone, comme il n'y a pas lieu d'en douter, ce *targum* est écrit depuis le talmud dont il parle, c'est-à-dire, depuis l'an 500, qui est la plus grande antiquité qu'on puisse donner à la compilation du talmud de Babylone.

Le huitieme & dernier de ces *targums*, dans l'ordre où nous les avons mis, est celui qui est sur deux livres des chroniques ; & c'est celui qui a paru le dernier : car il n'étoit point connu jusqu'en l'an 1680, que Beckius en publia la première partie à Augsbourg sur un vieux manuscrit, & trois ans après la seconde. Jusques-là tous ceux qui avoient parlé des paraphrases chaldaïques, avoient insinué qu'il n'y en avoit jamais eu sur ces deux livres, excepté Walton, qui marque avoir oui-dire, qu'il y avoit un *targum* manuscrit sur les chroniques dans la bibliothèque de Cambridge ; mais cet avis ne lui vint qu'après que sa polyglotte fut achevée ; & cela fit qu'il ne se donna pas la peine de l'aller déterrer. On sait qu'effectivement parmi les livres d'Erpenius, dont le duc de Buckingham a fait présent à l'université d'Oxford, il y a une bible hébraïque manuscrite en trois volumes, qui a un *targum* ou paraphrase chaldaïque sur les chroniques ; mais cette paraphrase ne va pas plus loin que le 6. v. du ch. 23. du premier liv. & n'est pas trop suivie ; ce sont seulement quelques courtes gloses qu'on a mises par-ci par-là à la marge. Ce manuscrit a été écrit l'an 1347, comme cela paroît par un mémoire qui est à la fin ; mais il n'y a rien dans ce mémoire qui marque quand cette glose chaldaïque a été composée, ni par qui.

Les juifs & les chrétiens s'accordent à croire, que le *targum* d'Onkélos sur la loi, & celui de Jonathan sur les prophetes, sont du-moins aussi anciens que la venue de Jesus-Christ au monde. Les historiens juifs le disent positivement, quand ils rapportent que Jonathan étoit l'élève le plus considérable que forma Hillel ; car Hillel mourut à-peu-près dans le tems de la naissance de N. S. & qu'Onkélos étoit contemporain de Gamaliel le vieux, sous qui saint Paul fit ses études. D'ailleurs ce témoignage est soutenu par le style de ces deux ouvrages, qui est le plus pur de tout ce qu'on a du dialecte de Jérusalem, & sans mélange des mots étrangers que les juifs de Jérusalem & de Judée adopterent dans la suite. Il est donc vraisemblable que l'un & l'autre *targum* ont été composés avant la venue de N. S. & que celui d'Onkélos est le plus ancien, parce que c'est le plus pur des deux.

La seule objection qu'on peut faire contre l'antiquité des *targums* d'Onkélos & de Jonathan, c'est que ni Origene, ni saint Epiphane, ni saint Jérôme, ni finalement aucun des anciens peres de l'Eglise n'en ont parlé ; mais cet argument négatif ne prouve rien, parce que les Juifs d'alors cachèrent leurs livres & leur science autant qu'il leur étoit possible. Les rabbins même qui enseignèrent l'hébreu à saint Jérôme, le seul des Peres qui ait étudié le chaldaïque, ne venoient chez lui qu'en cachette, & toujours de nuit, comme Nicodeme à J. C. craignant de s'exposer au ressentiment de leurs freres. Enfin les chrétiens ont été plus de mille ans sans connoître ces deux *targums* ; &

à peine y a-t-il trois cens ans qu'ils sont un peu communs parmi nous.

Quant aux autres *targums*, ils sont incontestablement plus nouveaux que ceux dont nous venons de parler ; le style barbare le prouve en général ; & les fables tamuliques dont ils sont remplis, justifient qu'ils n'ont paru qu'après le talmud de Jérusalem, ou même le talmud de Babylone, c'est-à-dire, depuis le commencement du quatrieme siecle, ou plutôt vers le commencement du sixieme.

Je ne saurois décider si ces *targums* d'Onkélos & de Jonathan étoient déjà reçus & autorisés du tems de Notre Seigneur ; mais il est bien sûr qu'il y en avoit déjà dont on se servoit, & en public, & en particulier, pour l'instruction du peuple, & qu'il y en avoit non-seulement sur la loi & sur les prophetes, mais sur tout le reste du vieux Testament, car les Juifs n'avoient jamais pratiqué la maxime de ne donner au peuple la parole de Dieu, que dans une langue inconnue. Dispersés parmi les Grecs, ils la lui donnoient en grec : dans les pays où le chaldéen étoit la langue vulgaire, ils l'avoient en chaldéen. Quand on fit lire à J. C. la seconde leçon dans la synagogue de Nazareth, dont il étoit membre, il y a beaucoup d'apparence que ce fut un *targum* qu'il eut : car le passage d'Isaïe, *lxj. 1.* tel qu'il se trouve dans *S. Luc, iv. 18.* n'est exactement ni l'hébreu, ni la version des septante : d'où l'on peut fort bien conclure, que cette différence venoit uniquement de la version chaldaïque dont on se servoit dans cette synagogue. Et quand sur la croix il prononça le *psaume xxij. v. j. eli, eli, lama sabachthani ?* mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? ce ne fut pas l'hébreu qu'il prononça, ce fut le chaldéen ; car en hébreu il y a, *eli, eli, lama azabtani ?* & le mot *sabachthani* ne se trouve que dans la langue chaldaïque.

Les *targums* sont fort anciens parmi les Juifs après l'écriture sainte. Cela est bien certain par rapport à celui d'Onkélos & de Jonathan ; & quoique les autres ne soient pas, à beaucoup près, si anciens, il est pourtant vrai qu'ils sont presque tous tirés d'autres anciennes gloses, ou paraphrases chaldaïques, dont on s'étoit servi fort long-tems avant que ceux-ci reçussent la forme qu'ils ont aujourd'hui.

Il faut convenir que tous les *targums* en général servent à expliquer quantité de mots & de phrases hébraïques, qui, sans ce secours, embarrasseroient beaucoup aujourd'hui. Enfin ils nous transmettent plusieurs anciens usages & coutumes des Juifs, qui éclaircissent extrêmement les livres sur lesquels ils ont travaillé.

La meilleure édition des *targums*, est la seconde grande bible hébraïque de Buxtorf le pere à Bâle en 1620. Cet habile homme s'y est donné beaucoup de peine, non-seulement à publier le texte chaldaïque correct, mais il a poussé l'exactitude jusqu'à en corriger avec soin les points qui servent de voyelles. Ces *targums* s'écrivoient d'abord, aussi-bien que toutes les autres langues orientales, sans points-voyelles. Dans la suite, quelques juifs s'aviserent d'y en mettre ; mais comme ils s'en étoient assez mal acquittés, Buxtorf entreprit de les corriger, suivant les regles qu'il se fit sur la ponctuation de ce qu'il y a de chaldaïque dans Daniel & dans Esdras. Quelques critiques prétendent que c'est trop peu que ce qui est dans ces deux livres, pour en former des regles pour toute la langue ; & que Buxtorf auroit mieux fait de n'y point toucher, & de les faire imprimer sans points : en sorte qu'on n'eût pour guide que les lettres *alep, he, vau & jod*, qu'on appelle *matres lectionis*. Mais Buxtorf connoissoit mieux ce qu'il falloit que ceux qui se mêlent de le critiquer. C'est l'homme de son siecle à qui le public ait le plus d'obligation en ce genre. Ses ouvrages sont savans & judi-

cieux ; & son nom mérite d'être transmis avec honneur à la postérité. (*Le chevalier DE JAUCOURT.*)

TARI, ALTÉRÉ, adj. (*Jardinage.*) se dit d'une plante qui a besoin d'eau, & que les sécheresses d'une saison, ou la négligence que l'on a eue de la mouiller à-propos, ont rendu altérée.

TARIER. Voyez TRAQUET.

TARIF, f. m. (*Financ. Comm. Douane.*) table ou catalogue ordinairement dressé par ordre alphabétique, contenant en détail les noms des marchandises, & les droits pour leur passage, les entrées ou les sorties du royaume.

L'ordonnance du prince, art. 6. enjoint au fermier d'avoir dans chaque bureau, en un lieu apparent, un tarif des droits ; cela est juste & exécuté en partie, puisqu'il par-tout on voit quelques lambeaux d'une pancarte enfumée, qui ressemble à quelque chose de pareil. Mais ne devoit-on pas proscrire les pancartes à la main ? Tous les changemens survenus dans les tarifs, ne devoient-ils pas être connus ? La sûreté publique n'exigeroit-elle pas aussi que dans chaque chambre de commerce du royaume, il y eût sous la garde des consuls, un livre que les négocians pourroient consulter, & où tous les arrêts survenus sur chaque espece, se trouveroient déposés ? C'est le fermier qui propose la loi, qui la rédige, & lui seul en a connoissance. On imprime à la vérité quelques arrêts du conseil ; mais les plus intéressans ne sont pas publiés, sur-tout lorsqu'ils sont favorables au commerce. Rien n'est plus propre à introduire l'arbitraire dans la perception, police aussi ruineuse pour les revenus publics que pour le contribuable ! Cela explique la différence qui se trouve souvent entre les entrées ou les sorties du royaume, les droits perçus dans un port ou dans un autre ; ce cas n'est pas si rare qu'on l'imagine.

Enfin si l'usage qu'on propose eût été établi depuis long-tems, beaucoup de nouveautés qui ont aujourd'hui pour titre la prescription, n'auroient point été admises, & le commerce auroit moins de charges à porter. Personne ne peut nier que la loi ne doive être connue dans tous ses détails par tous ceux qui y sont soumis ; mais dans les contestations qui s'élevent entre le négociant & le fermier, celui-ci a l'avantage d'un homme fort & robuste qui se battoit avec un aveugle.

Il y a plus, tout tarif des droits d'entrée & de sortie des marchandises dans un royaume, doit sans doute être réglé sur la connoissance intime du commerce, des étrangers qui vendent en concurrence, & des convenances réelles des consommateurs.

Quant au tarif exorbitant que les fermiers ont obtenu sur la sortie de plusieurs denrées qui paroissent surabondantes dans ce royaume, il a sa source dans cet ancien préjugé que les étrangers ne peuvent se passer de la France, en quoi l'on se trompe beaucoup. Cette idée ridicule a été fondée en partie dans le tems où la France vendoit des blés presque exclusivement, où les Polonois n'avoient point encore l'art de dessécher leurs grains ; où la Hollande n'en faisoit pas le commerce ainsi que l'Angleterre, où le Portugal & l'Espagne n'avoient pas autant de vignes qu'ils en ont planté depuis ; où la sortie des vins n'étoit point affranchie comme elle l'est aujourd'hui dans ce dernier pays ; où l'Allemagne fabriquoit peu de toiles ; enfin dans ces tems où tous ces commerces de concurrence n'existoient point encore.

Concluons que tant que les tarifs ne seront pas regardés comme une affaire de raison & non de forme, il n'y a rien à espérer des soins qu'on se donnera dans ce royaume en faveur de la prospérité du commerce. *Considérat. sur les finances.* (D. J.)

TARIF, (*Manufact. des glaces.*) la compagnie des glaces établie à Paris, a aussi son tarif, qui con-

tient toutes les largeurs & hauteurs des glaces qu'elle fait fabriquer, & le prix qu'elle les vend, ce qui est d'une grande commodité pour les bourgeois & pour les miroitiers. *Savary.* (D. J.)

TARIF, (*Monnoie.*) c'est cette partie des déclarations & édits, qui marque le titre des nouvelles especes, & combien il doit y en avoir de chacune à la taille de l'or ou de l'argent ; ce mot désigne encore ces petits livrets que dressent d'habiles arithméticiens, pour aider au public à faire plus exactement & facilement leurs calculs, & qui ont été nécessaires dans les fréquentes remarques, refontes, augmentations, & diminutions des especes d'or & d'argent, qui n'ont été que trop souvent faites pour le malheur de l'état. (D. J.)

TARIFS ou COMPTES FAITS, (*Comm.*) ce sont des especes de tables, dans lesquelles on trouve des réductions toutes faites de différentes choses, comme des poids, mesures, monnoies, rentes à divers deniers, &c. ces tarifs sont extrêmement commodes dans le commerce, quand ils sont faits avec exactitude & précision. *Id. ibid.*

TARIFFE, (*Géog. mod.*) ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le détroit de Gibraltar, à 5 lieues au sud-ouest de la ville de ce nom ; elle est pauvre & dépeuplée, quoique dans un climat doux, tempéré & fertile. *Long. 12. 25. lat. 35. 50.* (D. J.)

TARIJA, (*Géog. mod.*) ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, à cinquante lieues au sud-ouest du Potosi, dans une grande vallée, dont elle a pris le nom, entre les montagnes de Chiriguanos, presque à l'embouchure d'une petite rivière qui se décharge dans Rio-Grandé. *Lat. méridionale 21. 48.* (D. J.)

TARIN ou TIRIN, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) *citrinella*, oiseau qui ressemble à la linotte par la forme de la tête & de tout le corps ; il a la tête & le dos verts, & le croupion d'un verd jaunâtre ; le derrière de la tête & le cou ont une couleur cendrée ; il y a cependant des individus dont le sommet de la tête, la face supérieure du cou, & les plumes des épaules sont en partie d'un jaune verdâtre & en partie bruns ; toute la face inférieure de cet oiseau a une couleur verte, à l'exception des plumes qui entourent l'anus qui sont blanchâtres. Les mâles ont le dessus de la poitrine & le ventre d'un beau jaune. La queue a deux pouces de longueur, elle est entièrement noire, à l'exception de l'extrémité des barbes des plumes qui a une couleur verdâtre. Les grandes plumes des ailes ont la même couleur que la queue, & les petites sont vertes ; certains individus ont l'extrémité des grandes plumes, & celles du second rang blanches, & la queue un peu fourchue. Cet oiseau chante très-agréablement. *Willughbi, Ornit. Voyez OISEAU.*

TARIN, (*Monnoie.*) monnoie de compte, dont les banquiers & négocians de Naples, de Sicile & de Malthe, se servent pour tenir leurs livres. Le *tarin* à Naples vaut environ dix-huit sols de France, & à Malthe il vaut vingt grains, ce qui revient presque au même. *Savary.* (D. J.)

TARINATES, (*Géog. anc.*) peuples d'Italie, dans la Sabine, selon Pline, *liv. III. ch. xij.* Il y a encore aujourd'hui dans la Sabine une bourgade appelée *Tarano* ; on croit qu'elle retient le nom de ces peuples. (D. J.)

TARIR, v. act. & neut. (*Gramm.*) c'est s'épuiser d'eau, devenir à sec. Les ruisseaux ont *tari* & les prés ont souffert. On a dit que l'armée de Xercès étoit si nombreuse qu'elle *tarissoit* les rivières. Il se prend au figuré ; cet homme ne *tarit* point dans la conversation ; c'est un esprit *intarissable*.

TARKU, (*Géog. mod.*) on écrit aussi *Tirk*, *Tarki*, *Targhye*, petite ville d'Asie, dans les états de l'em-

pire ruffien, & la capitale du Dagheftan. Elle est fituée fur la côte occidentale de la mer Cafpienne, à quinze lieues au nord de Derbent, entre des rochers éfcarpés, pleins de coquillages. (D. J.)

TARLATANE, f. f. (Comm.) efpece de toile fine qui a beaucoup de rapport à la mouffeline. Les femmes faifoient autrefois des coëffes, des manchettes, & des fichus de *tarlatane*. Lorsque les hommes portoient des cravates longues, amples, tortillées, elles étoient auffi fouvent de *tarlatane*. (D. J.)

TARMON, (Géog. mod.) petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulfter, au comté de Fermagnach, au nord du lac Earnes, fur les frontières du comté Dunneagal. Cette ville a un château pour fa défenfe. (D. J.)

TARN, LE, (Géog. mod.) en latin *Tarnis*, riviere de France, en Languedoc. Elle prend fa fource dans le Gévaudan, au mont de Loferre, près de Florac, traverse le Rouergue, rentre dans le Languedoc, mouille Alby, Montauban, & fe jette dans la Garonne, au-deffous de Moiffac. Elle commence à être navigable à Gaillac, & facilite le trafic des vins de ce pays avec les Anglois. (D. J.)

TARNANTANT-CHARONIS, f. f. (Com.) mouffeline ou toile de coton, blanche & très-claire, qui vient des Indes orientales, & fur-tout à Pondichery.

TARNE, (Géog. anc.) nom, 1°. d'une ville de l'Achaïe, felon Etienne le géographe; 2°. d'une ville de la Lydie, felon Strabon, l. IX. p. 193. 3°. d'une fontaine de Lydie, felon Pline, l. V. c. xxiv. qui dit qu'elle fortoit du mont Tmolus. (D. J.)

TARNIS, (Géog. anc.) fleuve de la Gaule aquitanique. Pline, l. IV. c. xix. & Sidonius Apollinaris parlent de ce fleuve. Quelques-uns l'ont pris pour la Dordogne; mais comme Pline dit que le *Tarnis* féparoit les *Tofani* des *Petrocori*, c'est-à-dire, les Touloufains, des Périgourdain, ce ne peut être que le *Taru*, qui conferve ainfi fon ancien nom. (D. J.)

TARNOW, (Géog. mod.) petite ville de Pologne, dans le palatinat de Cracovie, entre les rivieres de Dunajec & de Wiftoc, à environ 15 lieues eft de Cracovie.

En 1561 mourut dans fon palais de cette ville le général Tarnow (Jean) âgé de 73 ans, homme d'un mérite rare, & qui rendit de grands services à la Pologne fa patrie. Après l'étude des arts & des sciences dans fa jeunesse, il fe mit à voyager; il parcourut toute l'Asie mineure, la Palestine, la mer Rouge, l'Egypte & la côte d'Afrique, où il signala fa valeur contre les Maures. A fon retour, Sigifmond, roi de Pologne, le nomma général de toutes fes troupes. Il défit les Moldaves, les Moscovites & les Tartares. Couronné des mains de la victoire, il eut tout à effuyer de la jalousie de fes compatriotes; mais pour la faire cesser, il se retira volontairement dans fon château, & y vécut en simple particulier. Il y trouva dans le témoignage de fa conscience, dans la gloire qu'il s'étoit acquise, dans le commerce de fes amis & dans la lecture, de quoi se confoler, & passer avec douceur le refte de fes jours. (D. J.)

TARNOWITS, (Géog. mod.) petite ville d'Allemagne, en Siléfie, à quatre milles de Strélitz. (D. J.)

TARO, (Géog. mod.) ou *Val-di-Taro*, petit pays d'Italie, aujourd'hui l'une des dépendances du Plaisantin. Il est fitué entre le Parméfian, le Plaisantin & l'état de Gènes. Son chef-lieu prend fon nom, & s'appelle *Borgo-di-Val-di-Taro*. Ce petit pays dont le duc de Parme fit l'acquisition en 1682, a eu longtemps fes feigneurs particuliers. (D. J.)

TARO, (Géog. mod.) ou *Borgo di val di Taro*, petite ville d'Italie, dans le Plaisantin, fur la rive droite du *Taro*, & capitale du petit pays appelé *Val-di-Taro*, à douze lieues au fud-oueft de Parme. Long. 27. 25. latit. 44. 35. (D. J.)

TARO le, (Géog. mod.) en latin *Tarus*, riviere d'Italie. Elle a fa fource dans la partie méridionale du duché de Milan, traverse le Parméfian, & tombe dans le Pô entre les embouchures de l' Ongina & de la Parma. (D. J.)

TARODUNUM, (Géog. anc.) ville de la Germanie. Ptolomée, l. II. c. xj. la marque près du Danube, au voisinage d'*Aræ Flavivæ*; Lazius croit que le nom moderne est *Dornstet*. (D. J.)

TARONA, (Géog. anc.) ville de Cherfonnèse Taurique. Elle étoit dans les terres, felon Ptolomée, l. III. c. vj. qui la place entre Taphros & Portigia. (D. J.)

TAROPECZ, (Géog. mod.) ville de l'empire ruffien, dans le duché de Récow, aux confins de la Lithuanie & du duché de Smolensko. (D. J.)

TAROT, f. m. (terme de Luther.) instrument à anches & à vent qui a onze trous, & qui fert de basse aux concerts de mufettes. (D. J.)

TAROTS, terme de Cartier, ce font des efpeces de cartes à jouer, dont on se fert en Espagne, en Allemagne & d'autres pays. Ces cartes font marquées différemment de celles dont on se fert en France; & au lieu que les nôtres font distinguées par des cœurs, des carreaux, des piques & des treffles, elles ont des coupes, des deniers, des épées & des bâtons appellés en espagnol, *copas*, *dineros*, *espadillas*, *bastos*. L'envers des cartes appellées *tarots* est communément orné de divers compartimens.

TAROT, f. m. (terme de joueur de dés.) c'est une efpece de dé d'ivoire, dont chaque côté porte fon nombre de trous noirs, depuis 1 jusques & compris 6, & dont on se fert pour jouer. (D. J.)

TAROTIERS, f. m. (Art méchaniq.) ouvriers qui font des tarots. C'est un des noms que l'on donne aux maîtres cartiers faiseurs de cartes à jouer, dans leurs statuts de l'année 1594. Voyez CARTIER.

TAROUPE, f. f. (Anatom.) efpace qui est entre les deux fourcils; il est chargé de poils dans quelques perfonnes, & c'étoit-là le cas de M. de Turenne; le comte de Buffy trouvoit que sa *taroupe* velue lui rendoit la phyfionomie malheureuse; quoi qu'il en foit, c'est une difformité à nos yeux; mais les anciens penfoient tout le contraire; car ils employoient l'art pour faire naître du poil dans cette partie, & réunir les deux fourcils: *arte supercillii confinia nuda repletis*, dit Ovide. (D. J.)

TARPEIEN, (Hift. anc.) épithete que l'on a donné à un rocher de Rome, dont la hauteur est confidérable, & d'où la loi des 12 tables avoit ordonné de précipiter les coupables de certains crimes capitaux. C'est fur ce rocher qu'on avoit bâtie capitolé. Voyez CAPITOLE.

Il se peut que le mont *Tarpeien* fût autrefois assez éfcarpé d'un côté pour tuer fur le champ ceux que l'on précipitoit de sa cime, mais il est impossible qu'il ait été jamais de cette élévation furprenante que lui ont donnée quelques auteurs, s'il en faut juger par celle qu'on lui voit à présent. Voyez les lettres de Burnet, p. 238, & le voyage de Miffon, p. 103.

Ce rocher reçut fon nom d'une veftale appellée *Tarpeia*, qui livra aux Sabins le capitolé dont fon pere étoit gouverneur, à condition que les ennemis lui donneroient tout ce qu'ils portoient à leurs bras gauches, entendant parler de leurs bracelets; mais les Sabins, au lieu de lui présenter ces joyaux, lui jetterent leurs boucliers qu'ils portoient auffi au bras gauche, & l'écrasèrent fous le poids de ces armes.

D'autres attribuent la trahifon du capitolé à fon pere Spurius Tarpeius; ils ajoutent qu'il fut précipité du rocher par ordre de Romulus, & que depuis ce tems-là on fit fubir le même fupplice à tous ceux qui s'étoient rendus coupables du crime de trahifon.

TARPEIENS jeux, (Aniq rom.) jeux inftitués à

Rome par Romulus en l'honneur de Jupiter Feretrius ; mais comme on les nommoit plus communément *jeux Capitolins*, voyez *CAPITOLINS*. (D. J.)

TARPEIUS, (*Mythologie*.) Jupiter a quelquefois ce surnom à cause du temple qui lui étoit consacré sur le mont *Tarpeien*, depuis appelé *Capitole* ; il y avoit aussi les *jeux tarpeïens* ou *capitolins*, que l'on célébroit en l'honneur de ce dieu. (D. J.)

TARQUINIE, *Tarquinii*, (*Géog. anc.*) ville de la Toscane, selon Tite-Live, *l. I. c. xxxiv.* ses habitans sont nommés *Tarquinienfes*. Voyez ce mot.

Tanaquille, femme de Tarquinius Priscus, roi de Rome, étoit née à *Tarquinie*, où elle fut mariée à Lucumon, homme très-riche, & qui par cette alliance espéra de s'avancer aux dignités ; cependant, comme il y trouva de grands obstacles en Toscane, Tanaquille son épouse l'engagea de venir s'établir à Rome avec elle. Il s'y rendit, se fit nommer *Tarquinius*, & s'insinua de telle sorte dans les bonnes grâces du roi, que les charges qu'il en obtint lui donnerent lieu d'aspirer à la couronne, & de réussir dans cette ambition. Il fut tué dans son palais l'an 38 de son regne.

Tanaquille, sans se déconcerter de ce rude coup, fit tomber la couronne sur la tête de Servius Tullius son gendre. La mémoire de cette habile femme fut vénérée dans Rome pendant plusieurs siècles ; on y conservoit les ouvrages de ses mains, & l'on attribuoit de grandes vertus à sa ceinture.

Varron, contemporain de Cicéron, assure qu'il avoit vu au temple de Sanguis la quenouille & le fuseau de Tanaquille, chargés de la laine qu'elle avoit filée ; il ajoute que l'on gardoit au temple de la Fortune une robe royale qu'elle avoit faite, & que Servius Tullius avoit portée. Plin nous apprend que c'étoit à cause de cela que les filles qui se marioient étoient suivies d'une personne qui portoit une quenouille accommodée, & un fuseau garni de fil. Il dit aussi que cette reine fut la première qui fit de ces tuniques tissues, que l'on donnoit aux jeunes garçons quand ils prenoient la robe virile, & aux filles qui se marioient.

Les Romains attribuoient de grandes vertus à la ceinture de cette princesse, non comme à une cause morale, mais comme à une cause physique. Ils supposoient que Tanaquille avoit trouvé d'excellens remèdes contre les maladies, & qu'elle les avoit enfermés dans sa ceinture. C'est pourquoi ceux qui en ôtoient quelques raclures se persuadoient qu'elles leur apporteroient la guérison, non pas à cause que l'ame de cette reine récompenseroit leur foi, mais à cause qu'ils enleveroient quelques particules des remèdes qu'elle y avoit mis. Ainsi l'on ne peut pas faire des comparaisons exactes entre ceux qui recouroient à la statue de Tanaquille pour en frotter la ceinture, & ceux qui tâchent d'avoir une piece d'étole de saint Hubert, ou qui font toucher leurs chapelets à quelques reliques. De part & d'autre, il y a beaucoup de crédulité ; mais laissons, dit Bayle, aux gens de loisir à examiner si l'ancienne Rome étoit égale en cela la nouvelle. (D. J.)

TARQUINIENSES, (*Géog. anc.*) peuples d'Italie dans la Toscane ; c'est ainsi que Plin, *l. III. c. v.* appelle les habitans de la ville, qui est nommée par Tite-Live, *l. I. c. xxxiv. & xlviij. Tarquinii*, & *Tarquinia* par Ptolomée, *l. III. c. j.* Justin, *l. XX. c. j.* dit qu'elle tiroit son origine des Grecs. Elle devint ensuite colonie romaine, & enfin un siège épiscopal. Le nom moderne de cette ville est *la Tarquinia*, & par corruption *la Tarquina*.

On a trouvé, selon Labat, *voyage d'Italie, t. V.* en travaillant dans les environs de Cornette, à mi-côte d'une colline, les anciennes sépultures de la ville *Tarquinia*. Ces sépultures ou ces grottes sont à

mi-côte de la colline, sur laquelle étoit cette ville infortunée ruinée depuis tant de siècles, qu'on n'en avoit presque plus aucune mémoire. Ces grottes, qui ont servi de sépulchre aux héros de ce tems, sont creusées dans le tuf dont cette montagne est composée. Ce sont, pour la plupart, des chambres de dix à douze piés en quarré, sur neuf à dix piés de hauteur. On voyoit dans quelques-unes des restes de peintures, c'est à-dire du rouge, du bleu, du noir, qui sembloient marquer des compartimens plutôt que des figures, car l'humidité a tout effacé. On y a trouvé des armes que la rouille avoit presque consommées, comme des épées & des lames de couteaux. Ce qu'on a rencontré de plus entier & en plus grande quantité, ce sont des vases de terre & des pots assez gros. A la vérité ces pieces & particulièrement celles qui étoient vernissées étoient ollaires, d'une espece de talc blanchâtre, qui en couvroit toute la superficie sans endommager le vernis. La montagne *Tarquinia* est à présent un bois, où il n'est pas aisé de rien découvrir qui puisse faire connoître quelle étoit la grandeur de la ville. (D. J.)

TARRABENI, (*Géog. anc.*) peuples de l'île de Corse. Ptolomée, *l. III. c. ij.* les place au midi des *Cervini*, & au couchant de l'île. Le territoire qu'ils occupent est appelé par Léander *Basilica-Paese*.

TARRAGENSES, (*Géog. anc.*) peuples de l'Espagne citérieure ; ils étoient alliés à des Romains, selon Plin, *l. III. c. iij.* Leur ville étoit nommée *Tarraga* par Ptolomée, *l. II. c. vj.* qui la place dans les terres, & la marque dans le pays des Vascons. On la nomme aujourd'hui *Tarrega* ; elle est dans la Catalogne, à six lieues de Lérida. (D. J.)

TARRAGONE, (*Géog. mod.*) petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur une colline, dont la pente s'étend jusqu'au rivage de la mer Méditerranée, entre deux rivières, le *Gaya* & le *Francoli*. Elle est située à 20 lieues au couchant de Barcelone, & à 90 de Madrid. L'air y est pur, & il s'y fait du commerce en huile, en lin & en vin. Son territoire est très-fertile, & offre un des plus beaux paysages du monde ; mais son port n'est pas bon, à cause des rochers qui en empêchent l'entrée aux gros vaisseaux.

Tarragone est honorée d'une université & d'un siège archiépiscopal, qui a disputé la primatie à celui de Tolède. Son diocèse s'étend sur 197 paroisses. L'archevêque jouit de vingt mille ducats de revenu, & a pour suffragans les évêques de Barcelone, de Tortose, de Lérida, de Girone, &c.

Tarragone est fortifiée de bastions & d'autres ouvrages réguliers à la moderne. Plusieurs de ses maisons sont presque toutes bâties de grosses pierres de taille quarrées. *Long. 18. 55. latit. 41. 10.*

Les Romains la nommerent *Taraco*, d'où les Espagnols ont fait *Tarragona*. Les Scipions s'en étant rendu maîtres dans les guerres puniques, en firent le lieu de leur résidence, ainsi qu'une belle place d'armes contre les Carthaginois. Auguste s'y trouvant dans la vingt-troisième année de son regne, lui donna le titre d'*Augusta*, & y reçut plusieurs ambassadeurs. Ses habitans, par reconnaissance, bâtirent un temple en son honneur. L'empereur Antonin le Pieux aggrandit son port, & le garnit d'un grand mole. Enfin cette ville devint si puissante & si considérable, que, dans la répartition qui fut faite de l'Espagne, les Romains donnerent son nom à la plus grande partie de ce vaste continent, en l'appellant *Espagne tarragonoise*.

Après cela faut-il s'étonner qu'on ait trouvé dans cette ville & aux environs beaucoup de monumens anciens, comme des médailles, des inscriptions, & les ruines d'un cirque où se faisoient les courses des chevaux dans une place nommée aujourd'hui *la plaza de la Fuente* ?

On y a aussi trouvé les ruines d'un théâtre, qui étoit en partie taillé dans le roc & en partie bâti de gros quartiers de marbre, dans l'endroit où est à présent l'église de Notre-Dame du miracle. Cette église, ainsi que la cathédrale, doivent leur construction aux pierres & au marbre qu'on a tirés des débris de cet ancien théâtre des Romains.

Les Maures prirent *Tarragone* en 719, & la démantelèrent. Le pape Urbain II. y envoya une colonie en 1038, & ensuite céda cette ville à Raymond Bérenger, comte de Barcelone. Les François assiégèrent *Tarragone* en 1641, sans pouvoir s'en rendre maîtres.

Elle est la patrie d'Orose (*Paul*), prêtre, & historien ecclésiastique du v. siècle. Il lia grande connoissance avec S. Augustin, qui l'envoya en 415 à Jérusalem auprès de S. Jérôme, pour le consulter sur l'origine de l'ame.

Quoi qu'il en soit de la réponse qu'a pu faire S. Jérôme, ce fut au retour du voyage de Palestine que le prêtre de *Tarragone* composa son *histoire générale*, qui commence avec le monde & qui finit l'an 416 de Jésus-Christ. Il y en a plusieurs éditions; la première est, je pense, à Venise en 1500; la seconde est à Paris en 1506, chez Petit; la troisième en 1524, à Paris, *in-fol.* Ces trois éditions sont moins correctes que les suivantes, à Cologne 1536, 1542, 1561, 1572.

On ne peut contredire raisonnablement le jugement que Casaubon porte de cet ouvrage, qui néanmoins n'est pas sans utilité. On voit à-travers les termes honnêtes du savant critique de Genève, qu'il n'en faisoit pas grand cas. En effet la tâche que prit Orose étoit au-dessus de ses forces. Il ignoroit le grec, & connoissoit fort peu l'histoire romaine. D'ailleurs il peche souvent contre la chronologie, & croit trop aux bruits populaires.

On dit qu'il avoit intitulé son livre *de miseriâ hominum*; mais j'imagine que c'est quelque homme d'esprit qui lui a prêté ce titre si convenable à l'histoire en général, & plus encore à l'histoire ecclésiastique qui est le miroir des miseres de l'esprit humain & des maux que son intempérance fait dans le monde. (*Le chevalier DE JAUCOURT.*)

TARRAS, (*Géog. anc.*) ville de l'île de Sardaigne, sur la côte occidentale de l'île. Ptolomée, *l. III. c. iij.* la marque entre le port *Coracodès* & l'embouchure du fleuve *Cirfus*. Le nom moderne est *Largo*, selon Marius Niger. (*D. J.*)

TARRATE, (*Géog. mod.*) petite contrée d'Ethiopie, au royaume de Tigré & au nord de Caxumo. (*D. J.*)

TARREAU, *s. m.* (*Art méchaniq.*) outil d'acier trempé, fait en vis, & servant à faire les écrous des vis. Il doit s'ajuster au trou de la filiere; & chaque trou d'une filiere simple doit avoir son *tarreau*.

TARREAU, (*Arquebus.*) c'est un morceau d'acier trempé, rond, de la grosseur d'un pouce par en-bas, & carré par en-haut: le bas est garni de vis fort aiguës. Les Arquebusiers s'en servent pour marquer des vis creuses, ou des écrous en introduisant le *tarreau* dans un trou, & le faisant tourner avec le *porte-tarreau*. Ils en ont de plus gros & de plus petits les uns que les autres.

TARREAU DE CHARRON, espece de *tarriere* en forme de cône, qui sert à donner de l'entrée aux es-fieux dans le moyeu des roues. Le *tarreau* est accompagné d'un crochet qui aide à faire sortir le copeau.

Pour forger une *tarriere* simple, une *tarriere* en cuillere & un *tarreau*, on prend une barre de fer, on étend le bout destiné à former la cuilliere de la lar-

geur & de l'épaisseur convenables; on l'acere; on rend les côtés & l'extrémité tranchans; on ménage plus d'épaisseur au milieu. Quand la piece est forgée, on la forme à la lime, & on l'acheve en la trempant.

TARREAUDER, *v. act.* *terme de Serrurier*, c'est faire avec un *tarreau*, un trou dans une piece de métal ou de bois, qui serve d'écrou, pour y faire entrer une vis. (*D. J.*)

TARREGA, (*Géog. mod.*) ville d'Espagne dans la Catalogne, sur une colline, près de la riviere *Cervera*, 6 lieues de Lérida, sur la route de cette ville à Barcelone. Les anciens romains connurent cette ville sous le nom de *Tarraga*. Les Maures en ont été les maîtres, & Raymond Bérenger la leur enleva en 1163. C'est aujourd'hui le chef-lieu d'une viguerie, dans un terroir abondant en blé, vin, huile & bétail. (*D. J.*)

TARRER, *v. act.* *terme de Blason*, ce verbe signifie donner un certain tour au heaume ou timbre de l'écu. On dit *tarrer* de front, de côté ou de profil. Ce terme employé pour les casques, vient de leurs grilles qui étoient autrefois représentées à la maniere des tarots de cartes. *Meneft.*

TARRIERE, *s. f.* (*Arts méchan.*) outil de fer servant aux Charpentiers & aux menuisiers; il y en a de plusieurs sortes, & de différentes grosseurs. Ce mot, selon Félibien, vient du grec *τερέω, terebro*, percer avec un instrument. Quand la *tarriere* est grosse, les ouvriers disent une *grosse tarriere*; & quand elle est petite, ils disent un *laccet*, ou une *petite tarriere*.

Il y a trois sortes de *tarrieres*: les unes tournées en vis tranchantes; les autres avec une pointe aiguë en vis, &c. les autres ont le bout en forme de cuillieres de table, dont tous les bords sont tranchans. Cette dernière sorte de *tarriere* est sur-tout à l'usage des Sabotiers: ils s'en servent pour façonner & polir la place du pié dans le sabot. (*D. J.*)

TARRIERE A RIVET, *outil de Charron*, cet outil est fait comme les autres *tarrieres*, & est plus menu, plus court & plus fin; il leur sert à former des petits trous pour mettre des clous rivés. *Voyez les fig. & Pl. du Charron.*

TARRIERE A CHEVILLE OUVRIERE, *outil de Charron*, cet outil est fait comme les autres *tarrieres*, excepté qu'il est un peu plus gros & plus court, & qu'il sert aux charrons à former des trous dans l'avant-train pour poser la cheville ouvriere.

TARRIERE A GENTIERE, *outil de Charron*, cet outil est exactement fait comme la *tarriere* à goujon, & est un peu plus mince; elle sert aux charrons à percer les trous aux gentes des roues.

TARRIERE A GOUJON, *outil de Charron*, cet outil est exactement fait comme l'efferet long, à l'exception qu'il est plus fort, plus grand & plus large, & qu'il sert à former les trous dans les moyeux.

TARRIERE, (*Charpent.*) outil de fer acéré, qui est emmanché de bois en potence, & qui en tournant, fait que le fer perce le bois où il touche, & fait de grands trous propres à mettre les chevilles. Il y en a de plusieurs sortes en grosseur & grandeur. (*D. J.*)

TARRIERE, *terme de Mineur*, instrument dont le mineur se sert pour percer les terres. Quelquefois la *tarriere* est tout d'une piece; d'autres fois elle a des brisures qui s'ajustent les unes aux autres. Son usage est pour se précautionner contre le contre-mineur. Quand le mineur l'entend travailler, il perce la terre du côté qu'il entend le bruit avec sa *tarriere*, qu'il allonge tant qu'il veut par le moyen des brisures; & dans ce trou il pousse une grosse gargouille, à laquelle il met le feu pour étouffer le contremi-

neur. D'autres fois le mineur donne par ce trou un camouflet au contre-mineur. *Dict. milit. (D. J.)*

TARROCK, f. m. (*Hist. nat. Ichthyol.*) oiseau de mer de la classe du *larus* ou mouette, & distingué chez les Ornithologistes par le nom de *larus cinereus Bellonii*. Il est de la grosseur & de la forme de nos pigeons, excepté que sa tête est plus large & plus grosse. Sa queue n'est pas fourchue; sa gorge, sa poitrine & son ventre sont d'un blanc de neige; sa tête est du même blanc, avec une tache noire de chaque côté. Le bas du cou est tout noir; le milieu du dos & des épaules sont grisés; les grandes plumes de ses ailes sont noires & blanches: mais ce qui le distingue véritablement de tous les autres oiseaux de son genre, c'est qu'il n'a point d'orteil de derrière. Il est très-commun sur quelques côtes d'Angleterre, & en particulier sur celles de Cornouailles. *Raii. Ornithol. page 264. (D. J.)*

TARSATICA, (*Géog. mod.*) ville de l'Illyrie, selon Plin, l. III. c. xxvij. & Ptolomée, l. II. c. vij. On croit que c'est aujourd'hui la ville de *Fiume*. (*D. J.*)

TARSE, f. m. *en Anatomie*, est ce qu'on appelle communément le *cou du pié*. C'est le commencement du pié, ou l'espace qui est entre la cheville du pié & le corps du pié, qu'on appelle *métatarsé*. *Voyez PIÉ & MÉTATARSE.*

Le *tarsé* répond au carpe ou poignet de la main. Il est composé de sept os, dont le premier est appelé *astragale*, & par les Latins, *talus & os balista*. (*Voyez ASTRAGALE*); le second *calcaneum*; le troisième est l'os *naviculaire*, que les Grecs appellent *scaphoïde*; le quatrième, cinquième & sixième sont *innominés*, & appelés par Fallope *cunéiformes*, à cause de leur figure; le septième est le *cuboïde*. *Voyez* chacun de ces os décrit dans son *article* propre, NAVICULAIRE, CUNÉIFORMES, &c.

TARSE, est aussi le nom que quelques anatomistes donnent aux cartilages qui terminent les paupières, & d'où naissent les cils ou poils des paupières. *Voyez PAUPIERE.*

Ces cartilages sont extrêmement minces & déliés, ce qui les rend légers & flexibles. Leur figure est demi-circulaire; celui de la paupière supérieure est un peu plus long que celui de l'inférieure: ils servent tous deux également à fermer l'œil. *Voyez CILS.*

TARSE, (*Géog. anc.*) *Tarsus*, ville d'Asie dans la Cilicie, la plus belle, la plus ancienne & la plus peuplée de la province.

Sans nous arrêter à toutes les fables qu'on a débitées sur le nom & l'origine de *Tarsé*, il est constant que cette ville avoit été fondée par les Argiens, ou du moins qu'elle avoit été augmentée par une colonie grecque, & que ses habitans excellerent dans l'étude des belles lettres, de la philosophie & de toutes les sciences qui étoient cultivées chez les Grecs, puisque Strabon ne craint point de dire qu'ils surpasserent en cela Athènes, Alexandrie & toutes les autres académies du monde; il ajoute que leur ville étoit fort puissante, & soutenoit avec éclat sa dignité de métropole.

Le Cydnus traversoit la ville de *Tarsé*, selon le témoignage de Denys le périégète, de Strabon, de Pomponius Mela, de Plin, d'Arrien & d'Ammien Marcellin. Plin l'appelle *ville libre*; elle l'avoit apparemment été anciennement, comme colonie grecque, & il nous apprend qu'elle jouissoit aussi de sa liberté sous les Romains.

Quelques-uns croient qu'elle mérita aussi les privilèges de colonie par son grand attachement à Jules César, & que ce privilège communiqua à tous ses concitoyens la qualité de *citoyens romains*. S. Paul qui

étoit né à *Tarsé*, comme il le dit lui-même, *act. xxij. 3*, jouissoit de ce droit par sa naissance. D'autres soutiennent que *Tarsé* étoit seulement ville libre, & non colonie romaine, du tems de S. Paul, parce que l'on ne trouve dans les médailles aucun vestige de ce titre de *colonie romaine*, avant le regne de Caracalla ou celui d'Héliogaballe, & qu'ainsi le privilège de *citoyen romain* n'appartenoit pas à l'apôtre simplement comme citoyen de *Tarsé*, mais par quelque droit particulier que son pere ou ses ayeux avoient acquis.

C'est à *Tarsé* que se rendit Cléopâtre mandée par Antoine, & c'est-là qu'il en devint amoureux. Elle fit ce voyage, dit Plutarque, sur un vaisseau brillant d'or & orné des plus belles peintures; les voiles étoient de pourpre, les cordages d'or & de soie, & les rames d'argent. Ces rames étoient maniées au son des flutes, qui joint à celui des chalumeaux & des lyres, faisoit un concert délicieux.

Cléopâtre parée galamment comme on peint la déesse Vénus, étoit couchée sous un pavillon broché d'or; ses femmes toutes d'une excellente beauté représentoient les nymphes & les graces. La poupe & la proue étoient remplies des plus beaux enfans déguisés en amour, & quelques-uns d'eux étoient à ses côtés, avec des éventails dont ils l'éventoyent pour la rafraîchir. Elle avançoit dans cet équipage sur le fleuve Cydnus, au son de mille instrumens de musique.

Les deux rives du fleuve étoient embaumées de l'odeur de parfum que l'on brûloit dans son vaisseau. Tout le peuple de *Tarsé* la prit pour Vénus qui venoit chez Bacchus pour le bien de l'Asie. On quitta le tribunal d'Antoine pour courir au-devant d'elle; ce romain lui-même alla la recevoir, & en devint éperdument amoureux.

Il soupa chez elle, & y trouva des préparatifs d'une magnificence qui lui étoit inconnue. Ce qui le surprit davantage, ce fut la quantité de flambeaux dont les appartemens étoient éclairés; ils étoient suspendus, appliqués & rangés avec tant d'art, de variété & de symétrie, que de toutes les fêtes qui se trouvent décrites dans l'histoire, l'on prétend que c'étoit celle qui faisoit le spectacle le plus ravissant.

J'ai dit à l'article de SOLI *en Cilicie*, que Chryssippe y vit le jour; cependant quelques auteurs lui donnent *Tarsé* pour patrie. Quoi qu'il en soit, c'étoit un esprit fort subtil en matière de raisonnement; l'art de la dialectique la plus déliée ne lui échappoit point; & la solution de ses argumens étoit si difficile, qu'elle passa en proverbe pour exprimer une chose impossible. Il composa un grand nombre d'ouvrages qui ont péri. Après sa mort les Athéniens éleverent en son honneur une statue dans le céramique.

Hermogène naquit à *Tarsé* en Cilicie dans le second siècle de l'ère chrétienne. Ce fut un prodige en toute manière. A l'âge de dix-sept ans il publia ses livres de rhétorique que nous avons encore. Il mit au jour à vingt ans son livre des idées, & à vingt-cinq ans il oublia tout ce qu'il savoit.

Athénodore, célèbre philosophe stoïcien, étoit aussi de *Tarsé* en Cilicie; il vint à la cour d'Auguste, qui l'éleva aux plus grands honneurs, & le fit précepteur de Tibère; mais il n'eut pas le bonheur de pouvoir corriger le mauvais caractère de ce prince. Il mit au jour divers ouvrages qui ne nous sont pas parvenus. Strabon en cite un sur l'Océan & sur son flux & reflux.

Nécaire, évêque de Constantinople vers la fin du quatrième siècle, eut *Tarsé* pour patrie. Il n'étoit pas moins distingué par ses vertus, que par sa naissance & par son rang; car il exerçoit la prêture. Il fut fait évêque n'étant pas encore baptisé, de sorte qu'il passa de l'état de cathécumène à celui de pasteur de l'église.

glise. Sa douceur envers les autres sectes, & les Apollinaristes en particulier, lui attira une lettre de Grégoire de Naziance, où il le pressoit de sévir contre les hérétiques, & de gagner l'empereur Théodose. Il mourut en 397, & les Grecs l'honorent dans quelques-uns de leurs livres, comme un saint; il étoit du moins un évêque sage, modéré & pieux. (*Le chevalier DE JAUCOURT.*)

TARSE ou plutôt TARSON, (*Géog. mod.*) en latin *Tarsus*; cette ville d'Asie autrefois la plus belle de la Cilicie, n'est aujourd'hui qu'un tas de ruines, dans la Caramanie, à huit lieues d'Adana. Il y a dans le voisinage de ses ruines une église d'Arméniens passablement belle. *Latit. 37. 12. (D. J.)*

TARSIA, (*Géog. mod.*) petite ville, ou pour mieux dire, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, environ à douze milles au midi de Cassano. On croit communément que c'est l'ancienne Caprasæ. (*D. J.*)

TARSIUM, (*Géog. anc.*) ville de la basse Pannonie, selon Ptolomée, *l. II. c. xvj.* C'est la ville de Tarsum d'Aurelius Victor, *epitom. p. 51*, qui dit que les empereurs Tacite & Maximin y finirent leurs jours. (*D. J.*)

TARSO, *f. m. (Hist. nat.)* nom que l'on donne en Italie à des petits cailloux blancs roulés & arrondis, qui se trouvent en grande abondance dans le lit de la rivière d'Arne qui passe à Florence. On s'en sert pour composer la fritte du verre blanc appelé *crystal*. On en trouve aussi près de la ville de Pise au pied du mont Verrucola, & près de Massa, suivant Néri, qui prétend que ces pierres sont une espèce de marbre: mais il est visible qu'il se trompe en cela, vû que le marbre ne seroit point propre à entrer dans la composition du verre qu'il rendroit laiteux, étant une pierre calcaire; ainsi le *tarsò* doit être regardé comme une espèce de caillou ou de quartz, roulé & arrondi par le mouvement des eaux.

TARSURA, (*Géog. anc.*) fleuve de la Colchide. Arrien met son embouchure entre celles des deux fleuves *Singames* & *Hippus*. (*D. J.*)

TARTANE, *f. f. (Marine.)* c'est une barque dont on se sert sur la Méditerranée, qui ne porte qu'un arbre de mestre ou un grand mât, & un mât de misaine. Lorsqu'il fait beau, sa voile est à tiers point, & on fait usage d'un tréou de fortune dans les gros tems. Voyez TRÉOU. Cette manière forme la principale différence qu'il y a de ce bâtiment à une barque; je dis la principale différence, parce que les dimensions de ces deux bâtimens ne sont point semblables, comme on en jugera, en comparant celle d'une barque avec les suivantes.

Proportions d'une tartane.		Longueur	piés.	pouces.
de la quille portant sur terre,		38		
Epaisseur de la quille,		0	5	$\frac{1}{2}$
Largeur de la quille,		0	7	$\frac{1}{2}$
Hauteur de la façon de l'arrière,		3	3	$\frac{1}{2}$
Hauteur de la façon de l'avant,		3	3	$\frac{1}{2}$
Hauteur du premier querat en avant,		9	0	
Hauteur du second querat en avant,		11	0	
Hauteur de l'étrave,		14	0	
Guête de l'étrave,		12	0	
Hauteur de l'étambord,		14	3	
Guête de l'étambord,		4	6	
Hauteur du premier querat en arrière,		9	0	
Hauteur du second querat en arrière,		11	0	
Largeur de la préceinte,		0	5	
Epaisseur de la préceinte,		0	4	
Largeur du maître gabarit,		15		
Hauteur du premier querat au milieu,		4		
Hauteur du fond de cale,		7		
Hauteur du plat-bord,		9		

TARTARE, *f. m. (Mytholog.)* lieu du supplice des tyrans & des coupables des plus grands crimes.

Tome XV.

C'est l'abîme le plus profond sous la terre. Le mot *ταρταριζεν* se trouve dans Plutarque pour *geler* ou *trembler de froid*; & d'autres auteurs, comme Hésiode, s'en sont aussi servi dans ce sens, parce qu'ils pensoient, que qui dit le *primum obscurum* dans la nature, dit aussi le *primum frigidum*.

Homere veut que cette prison ne soit pas moins éloignée des enfers en profondeur, que les enfers le sont du ciel. Virgile ajoute qu'elle est fortifiée de trois enceintes de murailles, & entourée du Phlégeton, torrent impétueux, dont les ondes enflammées entraînent avec fracas les débris des rochers; une haute tour défend cette affreuse prison, dont la grande porte est soutenue par deux colonnes de diamans, que tous les efforts des mortels & toute la puissance des dieux ne pourroient briser; couverte d'une robe ensanglantée, Tisiphone est assise nuit & jour à la porte de cette prison terrible, qui retentit de voix gémissantes, de cruels coups de fouet & d'un bruit affreux de chaînes. Mais je suis bien ridicule de ne pas laisser parler le prince des poètes dans son beau langage.

Sub rupe sinistra

*Mœnia lata videt triplici circumdata muro :
Quæ rapidus flammis ambit torrentibus amnis
Tartareus Phlegeton, torquetque sonantia saxa ;
Porta adversa ingens, solidoque adamante columna
Vis ut nulla virum, non ipsi excindere ferro
Calicolæ valeant : stat ferrea turris ad auras.
Tisiphoneque sedens, pallâ succincta cruentâ,
Vestibulum insomnis servat noctesque diesque,
Hinc exaudiri gemitus, & sæva sonare
Verbera ; tum stridor ferri, tractæque catenæ.
Constitit Æneas, strepitumque exterritus hausit.*
Æn. lib. VI. v. 548.

Un de nos poètes lyriques s'est aussi surpassé dans la description du *tartare*; lisons-la.

*Qu'entens-je ! le tartare s'ouvre,
Quels cris ! quels douloureux accens !
A mes yeux la flamme y découvre
Mille supplices renaissans.
Là sur une rapide roue,
Ixion dont le ciel se joue,
Expie à jamais son amour.
Là le cœur d'un géant rebelle
Fournit une proie éternelle
A l'avidé faim d'un vautour.*

*Autour d'une tonne percée
Se lassent ces nombreuses sœurs,
Qui sur les freres de Lincée
Vengerent de folles terreurs ;
Sur cette montagne glissante
Elevant la roche roulante,
Sisiphe gémit sans secours ;
Et plus loin cette onde fatale
Insulte à la soif de Tantale,
L'irrite, & le trahit toujours.*

Si l'on trouvoit dans toutes les odes de M. de la Motte le feu & la verve qui brillent dans celle-ci, elles auroient eu plus d'approbateurs; mais c'est Milton qui a le mieux réussi de tous les modernes dans la peinture du *tartare*. Elle glace d'effroi, & fait dresser les cheveux de ceux qui l'a lisent.

Selon l'opinion commune, il n'y avoit point de retour, ni de grace à espérer pour ceux qui étoient une fois précipités dans le *tartare*: Platon néanmoins n'embrasse pas tout-à-fait ce sentiment. Ceux, dit-il, qui ont commis ces grands crimes, mais qui ne sont pas sans remède, comme ceux qui sont coupables d'homicide, mais qui en ont eu ensuite du regret, ceux là sont nécessairement précipités dans le *tartare*; & après y avoir séjourné une année, un flot les en

AAA a a a

retire; & lorsqu'ils passent par le Cocyte, ou le Péryphlégeton, delà ils vont au lac Acherusia, où ils appellent par leur nom ceux qu'ils ont tués, & les supplient instamment de souffrir qu'ils sortent de ce lac, & de leur faire la grace de les admettre en leur compagnie. S'ils peuvent obtenir d'eux cette faveur, ils sont d'abord délivrés de leurs maux, sinon ils sont de nouveau rejetés dans le tartare; ensuite une autre année ils reviennent au fleuve, comme ci-devant, & réitérent toujours leurs prières, jusqu'à ce qu'ils aient fléchi ceux qu'ils ont offensés. C'est la peine établie par les juges.

Quelques mythologues croient que l'idée du tartare, a été formée sur le Tartesse des anciens, qui étoit une petite île à l'embouchure du Bétis, aujourd'hui Guadalquivir en Espagne; mais c'est plutôt du fameux labyrinthe d'Égypte qu'est tirée la prison du tartare, ainsi que toute la fable des enfers. (Le chevalier DE JAU COURT.)

TARTARES ou TATARS, (Géogr. mod.) peuples qui habitent presque tout le nord de l'Asie. Ces peuples sont partagés présentement en trois nations différentes; savoir, 1°. les tartares ainsi nommés; 2°. les Callmoucks; 3°. les Mounghales: car les autres peuples payens dispersés par toute la Sibérie, & sur les bords de la mer Glaciale, sont proprement des peuples sauvages, séparés, quoique descendant des anciens Tartares.

Les Tartares particulièrement ainsi nommés, professent tous le culte mahométan, quoique chez la plupart ce culte tient beaucoup plus du paganisme, que du mahométisme. Tous les Tartares se subdivisent en plusieurs nations, qu'il importe de faire connaître: les principales sont.

1°. Les Tartares Barabinskoi; 2°. les Tartares Baskirs, & ceux d'Uffa; 3°. les Tartares de Budziack. 4°. les Tartares Callmoucks; 5°. les Tartares de la Casatschia Orda; 6°. les Tartares de la Crimée; 7°. les Tartares Circasses; 8°. les Tartares du Daghestan; 9°. les Tartares Koubane; 10°. les Tartares Mounghales; 11°. les Tartares Nogais; 12°. les Tartares Tèlangous; 13°. les Tartares Tonguses; 14°. les Tartares de la grande Boucharie. 15°. Enfin les Tartares Ufbeck.

Les Tartares Barabinskoi, sont des peuples payens de la grande Tartarie. Ils habitent le désert de Baraba, qui s'étend entre Tara & Tomskoi; ils demeurent dans des huttes creusées en terre, avec un toit de paille, soutenu par des pieux élevés de trois piés; cette nation est tributaire du czar.

Les Tartares Baskirs, ou de Baskain & d'Uffa, occupent la partie orientale du royaume de Casan, & les Tartares d'Uffa occupent la partie méridionale. Les uns & les autres sont grands & robustes; ils ont le teint un peu basané, les cheveux noirs, & les sourcils fort épais; ils portent une robe longue de gros drap blanc, avec une espee de capuchon attaché dont ils se couvrent la tête en hiver. Les femmes sont habillées à la façon des paysannes de Russie, sur-tout depuis qu'ils sont soumis à cette couronne; leur langue est un mélange de langue tartare & russe. Quoiqu'ils observent encore la circoncision, & quelques autres cérémonies mahométanes, ils n'ont plus aucune connoissance de l'alcoran, & n'ont par conséquent ni moullhas, ni mosquées; en sorte que leur religion tient beaucoup du paganisme, chez ceux qui n'ont pas embrassé le culte grec. Comme le pays qu'ils habitent est situé entre les 52 d. 30. de longitude, & le 57. d. de latitude; ce pays est fertile en grains, en fruits, en miel & en cidre. Aussi les Tartares Baskirs & d'Uffa, sement de l'orge, de l'avoine & d'autres grains, habitent dans des villages bâtis à la manière de Russie, & se nourrissent de leur bétail & de la chasse.

Les Tartares de Budziack, habitent vers le rivage occidental de la mer Noire, entre l'embouchure du Danube & la rivière de Bog. Quoique ces Tartares soient une branche de ceux de la Crimée, & qu'ils en aient la religion & les coutumes, cependant ils vivent indépendans de la Porte, & du chan de la Crimée. Ils n'obéissent qu'à des murfes, chefs des différens ordres qui composent leur corps. Ils font même quelquefois des incursions sur les terres des Turcs, & se retirent chez eux après le pillage. On dit que leur nation peut faire environ trente mille hommes.

Les Tartares Callmoucks, occupent une grande partie du pays qui est entre le Mongul & le Wolga. Ils sont divisés en plusieurs hordes particulières, qui ont chacune leur aucoes, ou chan, à part. Les Callmoucks n'ont point d'habitation fixe, mais seulement des tentes de feutre, avec lesquelles ils campent & décampent en un instant. Ils se mettent en marche au printemps, le long des pâturages, sur les bords du Wolga, & mènent avec eux quantité de chameaux, de bœufs, de vaches, de chevaux, de moutons & de volailles. Ils viennent de cette manière en forme de caravanes à Astracan, avec toutes leurs familles pour y commercer. Ils échangent leurs bestiaux pour du blé, du cuivre, du fer, des chauderons, des couteaux, des ciseaux, du drap, de la toile, &c.

Les Callmoucks sont robustes & guerriers. Ils y en a toujours un corps dans les troupes du czar, suivant le traité d'alliance fait avec eux, & ce corps monte à environ six mille hommes.

Les Tartares de la Casatschia Orda, sont une branche des Tartares mahométans, qui habitent dans la partie orientale du pays de Turkestan, entre la rivière de Jemba & celle de Sirth. Ils ont la taille moyenne, le teint fort brûlé, de petits yeux noirs brillans & la barbe épaisse. Ils coupent leurs cheveux qu'ils ont extrêmement forts & noirs, à quatre doigts de la tête, & portent des bonnets ronds d'un empan de hauteur, d'un gros drap ou feutre noir, avec un bord de pelleterie; leur habillement consiste dans une chemise de toile de coton, des culottes de peau de mouton, & dans une veste piquée de cette toile de coton, appelée kitaiha par les Russes; mais en hiver ils mettent par-dessus ces vestes une longue robe de peau de mouton, qui leur sert en été de matelats; leurs bottes sont fort lourdes & faites de peau de cheval, de sorte que chacun peut les façonner lui-même; leurs armes sont le sabre, l'arc & la lance, car les armes à feu sont jusqu'à présent fort peu en usage chez eux.

Ils sont toujours à cheval, en course, ou à la chasse, laissant le soin de leurs troupeaux & de leurs habitations à leurs femmes, & à quelques esclaves. Ils campent pour la plupart sous des tentes ou hutes, vers les frontières des Callmoucks & la rivière de Jemba, pour être à portée de butiner. Dans l'été ils passent fort souvent les montagnes des Aigles, & viennent faire des courses jusque bien avant dans la Sibérie, à l'ouest de la rivière d'Irtis.

Les Cara-Kalpaks, qui habitent la partie occidentale du pays de Turkestan, vers les bords de la mer Caspienne, sont les fideles alliés & parens des Tartares de la Casatschia Orda, & les accompagnent communément dans leurs courses, lorsqu'il y a quelque grand coup à faire.

Les Tartares de la Casatschia-Orda, sont professors du culte mahométan, mais ils n'ont ni alcoran, ni moullhas, ni mosquées, en sorte que leur religion se réduit à fort peu de chose. Ils ont un chan qui réside ordinairement en hiver dans la ville de Taschkant, & qui en été va camper sur les bords de la rivière de Sirth, & les frontières des Callmoucks; mais leurs

murfs particuliers qui font fort puiffans, ne laiffent guere de pouvoir de reffe au chan. Ces *Tartares* peuvent armer tout-au-plus trente mille hommes, & avec les Cara-kalpaks cinquante mille, tous à cheval.

Les *Tartares de la Crimée* font préfentement partagés en trois branches, dont la premiere est celle des *Tartares* de la Crimée; la feconde, celle des *Tartares* de Budziach; & la troifieme celle des *Tartares* Koubans. Les *Tartares* de la Crimée font les plus puiffans de ces trois branches; on les appelle auffi les *Tartares de Perékop*, ou les *Tartares Saporovi*, à caufe que par rapport aux Polonois qui leur donnent ce nom, ils habitent au-delà des cataractes du Borysthène.

Ces *Tartares* occupent à-préfent la prefqu'île de la Crimée, avec la partie de la terre ferme au nord de cette prefqu'île, qui est féparée par la riviere de Samar de l'Ukraine, & par la riviere de Mius du reffe de la Ruffie. Les *Tartares* de la Crimée font ceux de tous les *Tartares* mahométans qui reffemblent le plus aux Calmoucks, fans être néanmoins fi laids; mais ils font petits & fort quarrés; ils ont le tein brûlé, des yeux de porc peu ouverts, le tour du vifage plat, la bouche affez petite, des dents blanches comme de Pivoire, des cheveux noirs qui font rudes comme du crin, & fort peu de barbe. Ils portent des chemifes courtes de toile de coton, & des caleçons de la même toile; leurs culottes font fort larges & faites de quelque gros drap ou de peau de brebis; leurs vestes font de toile de coton, piquée, à la maniere des caffetans des Turcs; & au-deffus de ces vestes ils mettent un manteau de feutre, ou de peau de brebis.

Leurs armes font le fabre, l'arc, & la flèche. Leurs chevaux font vilains & infatigables. Leur religion est la mahométane. Leur fouverain est un chan allié de la porte Ottomane, & dont le pays est fous la protection du grand-seigneur. C'est dans la ville de Bascia-Sarai, fituée vers le milieu de la prefqu'île de Crimée, que le chan fait ordinairement fa réfidence. La partie de la terre ferme au nord de Perékop, est occupée par des hordes de *Tartares* de la Crimée, qui vivent fous des huttes, & fe nourriffent de leur bétail, lorsqu'ils n'ont point occafion de brigander.

Les *tartares* de ce pays paffent pour les plus agueris de tous les *Tartares*. Ils font prefque toujours en courfe, portant avec eux de la farine d'orge, du biscuit, & du fel pour toute provifion. La chair de cheval & le lait de jument font leurs délices. Il coupent la meilleure chair de deffus les os, par tranches, de l'épaiffeur d'un pouce, & les rangent également fur le dos d'un autre cheval, fous la selle, & en obfervant de bien ferrer la fangle, & ils font ainfi leur chemin. Au bout de trois ou quatre lieues ils levent la selle, retournent les tranches de leur viande, remettent la selle comme auparavant, & continuent leur traite. A la couchée le ragoût fe trouve tout prêt; le reffe de la chair qui est à l'entour des os fe rôtit à quelques bâtons, & fe mange fur-le-champ au commencement de la courfe.

Au retour du voyage, qui est fouvent d'une centaine de lieues & davantage, le chan prend la dixme de tout le butin, qui confifte communément en esclaves; le murfe de chaque horde en prend autant fur la part qui peut revenir à ceux qui font fous fon commandement, & le reffe est partagé également entre ceux qui ont été de la courfe. Les *Tartares* de la Crimée peuvent mettre jufqu'à quatre-vingt mille hommes en campagne.

Les *Tartares Circaffes* habitent au nord-oueft de la mer Cafpienne, entre l'embouchure de la riviere de Wolga & la Géorgie. Le peuple qui est préfentement connu fous le nom des *Circaffes*, est une branche des *tartares* mahométans. Du-moins les *Circaffes*

confervent-ils jufqu'aujourd'hui la langue, les coutumes, les inclinations, & même l'extérieur des *Tartares*, nonobftant qu'on puiffe s'appercevoir facilement qu'il doit y avoir bien du fang des anciens habitans du pays mêlés chez eux, parmi celui des *Tartares*.

Il y a beaucoup d'apparence que les *Tartares* Circaffes, auffi-bien que les Dagheftans, font de la poftérité de ceux d'entre les *Tartares* qui furent obligés, du tems que les fofis s'emparèrent de la Perfe, de fe retirer de ce royaume pour aller gagner les montagnes qui font au nord de la province de Schirvan, d'où les Perfes ne les pouvoient pas chaffer fi facilement, & où ils étoient à portée d'entretenir correfpondance avec les autres tribus de leur nation, qui étoient pour-lors en poffeffion des royaumes de Cafan & d'Aftracan.

Les *Tartares* Circaffes font affez laids, & prefque toutes leurs femmes font très-belles. En été elles ne portent qu'une fimple chemife d'une toile de coton, fendue jufqu'au nombril, & en hiver elles ont des robes femblables à celles des femmes ruffiennes: elles fe couvrent la tête d'une forte de bonnet noir qui leur sied fort bien; elles portent autour du cou plusieurs tours de perles de verre noir, pour faire d'autant mieux remarquer les beautés de leur gorge; elles ont un tein de lys & de rofe, les cheveux & les plus beaux yeux noirs du monde.

Les *Tartares* Circaffes fe font circoncrire, & obfervent quelques autres cérémonies mahométanes; mais la religion grecque commence à faire beaucoup de progrès dans leur pays. Ils habitent en hiver dans des villages, & ont pour maifons de chetives chaumières; en été ils vont camper la plûpart du tems dans les endroits où ils trouvent de bons pâturages, favoir vers les frontieres du Dagheftan & de la Géorgie, où le pays est fort beau, & fertile en toutes fortes de légumes & de fruits. C'est de la partie montueufe de la Circaffie que viennent les chevaux circaffes, tant eftimeés en Ruffie, pour leur vîteffe, la grandeur de leurs pas, & la facilité de les nourrir.

Les *Circaffes* ont des princes particuliers de leur nation auxquels ils obéiffent, & ceux-ci font fous la protection de la Ruffie, qui poffede Terki, capitale de tout le pays: les *Circaffes* peuvent faire une vingtaine de mille hommes armés.

Les *Tartares du Dagheftan* s'étendent en longueur depuis la riviere de Bultro, qui tombe dans la mer Cafpienne, à 43^d. 20'. de latitude jufqu'aux portes de la ville de Derbent; & en largeur, depuis le rivage de la mer Cafpienne, jufqu'à fix lieues de la ville d'Erivan. Le pays est par-tout montueux, mais il ne laiffe pas d'être d'une grande fertilité dans les endroits où il est cultivé.

Ces *Tartares* font les plus laids de tous les *Tartares* mahométans. Leur tein est fort bafané, & leur taille au-deffous de la médiocre est très-renforcée; leurs cheveux font noirs & rudes comme des foies de cochon; leurs chevaux font fort petits, mais lestes à la courfe, & adroits à grimper les montagnes; ils ont de grands troupeaux de bétail, dont ils abandonnent le foin à leurs femmes & à leurs esclaves, tandis qu'ils vont chercher à voler dans la Circaffie & dans la Géorgie, des femmes & des enfans, qu'ils expoſent en vente à Derbent, à Erivan, & à Tiffis.

Ils obéiffent à divers petits princes de leur nation qui prennent le nom de fultans, & qui font tout auffi voleurs que leurs fujets; ils nomment leur grand chan *fchemkal*, dont la dignité est élective. Ce *fchemkal* réfide à Boinac. Tout barbares que font les *Tartares* Dagheftans, ils ont un excellent ufage pour le bien de leur pays, favoir que perſonne ne fe peut marier chez eux, avant que d'avoir planté dans un certain endroit marqué, cent arbres fruitiers, d'où

Vient qu'on trouve par-tout dans les montagnes du Daghestan, de grandes forets d'arbres fruitiers de toute espece.

Ces mêmes montagnes, dont ils connoissent seuls les sentiers, ont servi à conserver jusqu'ici les *Tartares* Daghestans dans l'indépendance des puissances voisines; cependant la forteresse de Saint-André que les Russes ont bâtie dans le cœur de leur pays, sur le bord de la mer Caspienne, entre Derbent & Terki, non seulement les tient en bride, mais porte bien la mine de les contraindre un jour à l'obéissance de la Russie, d'autant plus que toutes leurs forces ne montent guere qu'à quinze ou vingt mille hommes.

Les *Tartares Koubans* habitent au sud de la ville d'Assof, vers les bords de la riviere de Koucan, qui a sa source dans la partie du mont Caucase, que les Russes appellent *Turki-Gora*, & vient se jeter dans le Palus Méotide, à 46^d. 15'. de latitude au nord-est de la ville de Daman.

Ces *Tartares* sont encore une branche de ceux de la Crimée, & étoient autrefois soumis au chan de cette presqu'île; mais présentement ils ont leur chan particulier, qui est d'une même famille avec les chans de la Crimée. Il ne reconnoît point les ordres de la Porte, & se maintient dans une entière indépendance, par rapport à toutes les puissances voisines. La plus grande partie de ces *tartares* ne subsistent que de ce qu'ils peuvent piller sur leurs voisins, & fournissent aux Turcs quantité d'esclaves circasses, géorgiennes & abasses, qui sont fort recherchées.

C'est pour couvrir le royaume de Casan contre les invasions de ces *Tartares*, que le czar Pierre a fait élever un grand retranchement qui commence auprès de Zarista sur le Wolga, & vient aboutir au Don, vis-à-vis la ville de Twia. Lorsque les *Tartares* de la Crimée ont quelques grands coups à faire, les Koubans ne manquent pas de leur prêter la main: ils peuvent former ensemble trente à trente-cinq mille hommes.

Les *Tartares Mougales*, *Mogoules*, ou *Mungales*, occupent la partie la plus considérable de la grande Tartarie, que nous connoissons maintenant sous le nom du pays des *Mougales*. Ce pays, dans l'état où il est à présent, est borné à l'est par la mer orientale, au sud par la Chine, à l'ouest par le pays des Callmoucks, & au nord par la Sibérie. Il est situé entre les 40 & 50 degrés de latitude, & les 110 & les 150 degrés de longitude; en sorte que le pays des Mougales n'a pas moins de quatre cens lieues d'Allemagne de longueur, & environ 150 de largeur.

Les Mougales qui habitent à-présent ce pays, sont les descendans de ceux d'entre les Mogoules, qui après avoir été pendant plus d'un siecle en possession de la Chine, en furent rechassés par les Chinois vers l'an 1368; & comme une partie de ces fugitifs s'étant sauvée par l'ouest, vint s'établir vers les sources des rivieres de Jéniféa & Sélinga, l'autre partie s'en étant retirée par l'est, & la province de Léaotung, alla s'habituer entre la Chine & la riviere d'Amur.

On trouve encore à l'heure qu'il est deux sortes de Mougales, qui sont fort différens les uns des autres, tant en langue & en religion, qu'en coutumes & manieres; savoir les Mougales de l'ouest, qui habitent depuis la Jéniféa jusque vers les 134 degrés de longitude, & les Mougales de l'est, qui habitent depuis les 134 degrés de longitude jusqu'au bord de la mer orientale.

Les Mougales de l'ouest vivent du produit de leur bétail, qui consiste en chevaux, chameaux, vaches & brebis. Ils conservent le culte du Dalai-Lama, quoiqu'ils ayent un grand-prêtre particulier appelé *Kuruchta*. Ils obéissent à un kan, qui étoit autrefois comme le grand kan de tous les Mougales; mais depuis que les Mougales de l'est se sont empa-

rés de la Chine, il est beaucoup déchu de sa puissance: cependant il peut encore mettre cinquante mille chevaux en campagne. Plusieurs petits kans de Mougales, qui habitent vers les sources de la Jéniféa & les deserts de Gobi, lui sont tributaires, & quoiqu'il se soit mis lui-même sous la protection de la Chine pour être d'autant mieux en état de tenir tête aux Callmoucks, cette soumission n'est au fonds qu'une soumission précaire & honoraire. Il ne paye point de tribut à l'empereur de la Chine, qui le redoute même plus qu'aucun autre de ses voisins, & ce n'est pas sans raison; car s'il lui prenoit jamais fantaisie de s'unir avec les Callmoucks contre la Chine, la maison qui regne présentement dans cet empire, n'auroit qu'à se tenir ferme sur le trône.

Les Mougales de l'est ressemblent aux Mougales de l'ouest, excepté qu'ils sont plus blancs, sur-tout le sexe. Ils ont des demeures fixes, & même des villes & des villages; mais leur religion n'est qu'un mélange du culte du Dalai-Lama & de celui des Chinois. Ils descendent presque tous des Mogouls fugitifs de la Chine; & quoiqu'ils ayent encore quelques petits princes qui portent le titre de *kan*, c'est une légère satisfaction que la cour de Pekin veut bien leur laisser. Leur langue est un mélange de la langue chinoise & de l'ancienne langue mogoule, qui n'a presque aucune affinité avec la langue des Mougales de l'ouest.

Les *Tartares Nogais*, *Nogaiens*, de *Nagai*, de *Nagaïa* ou *Nagaiiski*, occupent la partie méridionale des landes d'Astracan, & habitent vers les bords de la mer Caspienne, entre le Jaïck & le Wolga: ils ont les Cosaques du Jaïck pour voisins du côté de l'orient; les Callmoucks dépendans de l'Ajuka-Chan du côté du septentrion; les Circasses du côté de l'occident, & la mer Caspienne les borne vers le midi.

Les *Tartares Nogais* sont à-peu-près faits comme ceux de Daghestan, excepté que pour surcroit de difformité, ils ont le visage ridé comme une vieille femme. Ils logent sous de petites huttes, & campent pendant l'été dans les endroits où ils trouvent les meilleurs pâturages. Ils vivent de la chasse, de la pêche & de leur bétail. Quelques-uns même s'attachent à l'agriculture. Ils sont maintenant soumis à la Russie, mais sans être sujets à d'autre contribution que celle de prendre les armes toutes les fois que l'empereur de Russie le demande; & c'est ce qu'ils font avec plaisir, parce qu'ils ont les mêmes inclinations que tous les autres *tartares* mahométans, c'est-à-dire d'être fort âpres au butin. Ils peuvent armer jusqu'à vingt mille hommes, & ne vont à la guerre qu'à cheval.

Les *Tartares Télangouts* habitent aux environs du lac que les Russes appellent *Osero-téleskoi*, & d'où la grande riviere Obi prend sa source. Ils sont sujets du Coutaïsch, & menent à-peu-près la même vie que les autres callmoucks.

Les *Tartares Tongous* ou *Tunguses*, sont soumis à l'empire russe. Ces peuples occupent à-présent une grande partie de la Sibérie orientale, & sont divisés par les Russes en quatre branches principales, savoir:

1°. Les Podkamena-Toungoufi, qui habitent entre la riviere de Jéniféa & celle de Léna, au nord de la riviere d'Angara. 2°. Les Sabatski-Toungoufi, qui habitent entre la Léna, & le fond du golfe de Kamtchatka, vers les 60 degrés de latitude au nord de la riviere d'Aldan. 3°. Les Olenni-Toungoufi, qui habitent vers les sources de la Léna, & de la riviere d'Aldan, au nord de la riviere d'Amur. 4°. Les Conni-Toungoufi, qui habitent entre le lac Baïkal & la ville de Nerzinskoi, & le long de la riviere d'Amur.

Il n'est pas difficile d'apercevoir que ces peuples

font issus d'un même sang avec tous les autres *tartares*, parce qu'ils ont à-peu-près les mêmes inclinations & la même physionomie ; cependant ils ne sont pas tout-à-fait si basannés & si laids que les Callmoucks, ayant les yeux beaucoup plus ouverts, & le nez moins écrasé que ne les ont ces derniers. Ils sont pour la plupart d'une taille haute & robuste, & sont généralement plus actifs que les autres peuples de la Sibérie.

Les Podkamena-Toungoufi & les Sabatski-Toungoufi ne diffèrent guère en leur manière de vivre des Ostiakes & des Samoyedes leurs voisins. Ils portent en hiver des habits de peaux de cerfs ou de rennes, le poil en dehors, & des culottes, bas & souliers de ces mêmes peaux tout d'une pièce. Ils vivent en été de la pêche, & dans l'hiver de la chasse. Ils n'ont point d'autres prêtres que quelques schammans, qu'ils consultent plutôt comme des forciers, que comme des prêtres.

Les Olenni-Toungoufi vivent pareillement de la chasse & de la pêche ; mais ils nourrissent en même tems des bestiaux, & s'habillent tant en été qu'en hiver de peaux de brebis, ou de jeunes daims ; ils se servent de bonnets de peaux de renards qu'ils peuvent abattre à l'entour du cou lorsqu'il fait bien froid.

Les Conni-Toungoufi sont les moins barbares de tous ces peuples ; ils se nourrissent quasi tous de leur bétail, & s'habillent à-peu-près comme les Mougales, auxquels ils ressemblent beaucoup en toutes choses. Ils coupent leurs cheveux à la façon des Callmoucks & des Mougales, & se servent des mêmes armes qu'eux ; ils ne cultivent point de terres ; mais au-lieu de pain, ils se servent des oignons de lis jaunes qui croissent en grande quantité en ces quartiers, dont ils font une sorte de farine après les avoir séchés ; & de cette farine ils préparent une bouillie qu'ils trouvent délicieuse : ils mangent aussi bien souvent les oignons lorsqu'ils sont séchés, sans en faire de la farine ; ils sont bons hommes de cheval, & leurs femmes & leurs filles montent également à cheval, & ne sortent jamais sans être armées.

Tous les Toungoufes en général sont braves & robustes ; ils habitent des huttes ou maisons mouvantes ; leur religion est à-peu-près la même par-tout, & ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir. Il n'y a qu'un petit nombre de conni-toungoufi qui obéissent à la Chine ; le reste de ce peuple est sous l'obéissance de la Russie, qui en tire les plus belles pelleteries de la Sibérie.

Les *Tartares Usbecks* habitent la grande Bucharie & le pays de Charafs'm. La grande Bucharie est une vaste province de la grande Tartarie, & elle renferme les royaumes de Balk, de Samarcande & de Boikahrah. Les Usbecks de la grande Bucharie viennent camper ordinairement aux environs de la rivière d'Amur, & dans les autres endroits où ils peuvent trouver de bons pâturages pour leur bétail, en attendant des occasions favorables de brigandage. Ils font des courses sur les terres voisines des Persans, ainsi que les Usbecks du pays de Charafs'm ; & il n'y a ni paix, ni trêve qui puisse les empêcher de piller, parce que les esclaves & autres effets de prix qu'ils ravissent, sont toute leur richesse. Lorsque leurs forces sont réunies, ils peuvent armer une quarantaine de mille hommes d'assez bonne cavalerie.

Tous les *Tartares* tirent leur nom d'un des fils d'Alanza-Cham, appelé *Tatar*, qui le donna à sa tribu, d'où il a passé aux alliés de cette tribu, & ensuite à toutes les branches des peuples barbares de l'Asie, qui butinoient sur leurs voisins, tant en tems de paix qu'en tems de guerre ; cependant ils ont porté le nom de *turcs*, jusqu'à ce que Genghis-Chan les ayant rangés sous son joug, le nom de *turcs* est insensiblement venu à se perdre, & a fait place à celui de *tartares*,

sous lequel nous les connoissons à-présent. Quand Genghis-Chan eut envahi l'Asie méridionale, & qu'on eut conçu que ce prince des Mogoules étoit en même tems le souverain des *Tartares*, on choisit de donner à tous les peuples de ces quartiers le nom de *Tartares* qu'on connoissoit, par préférence à celui de *Mogoules* dont on n'avoit jamais entendu parler.

Les *Tartares* tant mahométans que Callmoucks Mougales, prennent autant de femmes légitimes qu'ils veulent, ainsi qu'un grand nombre de concubines, qu'ils choisissent d'ordinaire parmi leurs esclaves ; mais les enfans qui naissent des unes & des autres sont également légitimes & habiles à hériter de leurs peres.

Tous les *Tartares* sont accoutumés de tirer la même nourriture des chevaux que nous tirons des vaches & des bœufs ; car ils ne mangent communément que de la chair de cheval & de brebis, rarement de celle de bœuf ou de vache, qu'ils n'estiment pas à beaucoup près si bonne. Le lait de jument leur sert aux mêmes usages qu'à nous le lait de vache, & on assure que le lait de jument est meilleur & plus gras. Outre cela, il est bon de remarquer que presque dans toute la Tartarie, les vaches ne souffrent point qu'on les traye ; elles nourrissent à la vérité leurs veaux, mais d'abord qu'on les leur ôte, elles ne se laissent plus approcher, & perdent incessamment leur lait, en sorte que c'est une espèce de nécessité qui a introduit l'usage du lait de jument chez les *Tartares*.

Ils ont une manière singulière de combattre, dans laquelle ils sont fort habiles. En allant à l'action, ils se partagent sans aucun rang, en autant de troupes qu'il y a d'hordes particulières qui composent leur armée, & chaque troupe a son chef à la tête. Ils ne se battent qu'à cheval, & tirent leurs fleches en fuyant avec autant d'adresse qu'en avançant ; en sorte qu'ils trouvent toujours leur compte à harceler les ennemis de loin, en quoi la vitesse de leurs chevaux leur est d'un grand secours.

Ils ont tous une exacte connoissance des *aimacks* ou tribus dont ils sont sortis, & ils en conservent soigneusement la mémoire de génération en génération. Quoique par la suite du tems une telle tribu vienne à se partager en diverses branches, ils ne laissent pas pour cela de compter toujours ces branches pour être d'une telle tribu ; en sorte qu'on ne trouvera jamais aucun *tartare*, quelque grossier qu'il puisse être d'ailleurs, qui ne sache précisément de quelle tribu il est issu.

Chaque tribu ou chaque branche séparée d'une tribu, a son chef particulier pris dans la tribu même, qui porte le nom de *murfa* ; & c'est proprement une espèce de majorat qui doit tomber d'ainé en aîné dans la postérité du premier fondateur d'une telle tribu, à moins que quelque cause violente ne trouble cet ordre de succession. Un tel *murfa* doit avoir annuellement la dixme de tous les bestiaux de ceux de sa tribu, & la dixme du butin que sa tribu peut faire lorsqu'elle va à la guerre.

Les familles qui composent une tribu, campent d'ordinaire ensemble, & ne s'éloignent pas du gros de l'horde sans en faire part à leur *murfa*, afin qu'il puisse savoir où les prendre lorsqu'il veut les rappeler. Ces *murfas* ne sont considérables à leur chan, qu'à proportion que leurs tribus sont nombreuses ; & les chans ne sont redoutables à leurs voisins, qu'autant qu'ils ont beaucoup de tribus, & des tribus composées d'un grand nombre de familles sous leur obéissance. C'est en quoi consiste toute la puissance, la grandeur & la richesse d'un chan des *Tartares*.

C'est une coutume qui a été de tout tems en usage chez les *Tartares*, que d'adopter le nom du prince, pour lui marquer leur affection ; j'en citerai pour preuve le nom de *Moguls* ou *Mungales*, & celui de

Tartars, que cette partie de la nation turque qui obéissoit à Mogull, ou Mungul-Chan, & à son frere Tartar-Chan, prit anciennement. C'est aussi la véritable dérivation du nom d'*Usbecks* que les *Tartares* de la grande Bucharie & du pays de Charassin, portent en mémoire d'Usbeck-Chan. Les Mungales de l'est ont adopté le nom de *Mansueurs*, de *Mansueu-Chan*, empereur de la Chine. Semblablement les *Callmoucks-Dsongari*, sujets de Contaisch, ou grand chan des *Callmoucks*, ont pris le nom de *Contaischi*, pour témoigner leur attachement à ce souverain.

Tous les *Tartares*, même ceux qui ont des habitations fixes, emportent avec eux dans leurs voyages, leurs effets de prix, non-seulement quand ils changent de demeure, mais même en allant à la guerre. De-là vient que lorsqu'il leur arrive de perdre une bataille, une partie de leur bagage reste ordinairement en proie au vainqueur; mais ils sont en quelque manière nécessités d'emporter leurs effets avec eux, parce qu'ils laisseroient autrement leurs biens & leurs familles en proie aux autres *Tartares* leurs voisins, qui ne manqueroient pas de profiter de leur absence pour les enlever.

On remarque que presque tous les *Tartares* conservent non-seulement les mêmes usages en général, mais aussi la même façon de bâtir leurs cabanes; car soit qu'ils habitent dans des huttes, ou qu'ils aient des demeures fixes, ils laissent toujours une ouverture au milieu du toit, qui leur sert de fenêtre & de cheminée. Toutes leurs habitations, soit fixes soit mouvantes, ont leurs portes tournées au midi, pour être à l'abri des vents du nord, qui sont fort pénétrants dans la grande Tartarie.

Les *Tartares* devroient être libres, & cependant ils se trouvent tous dans l'esclavage politique. L'auteur de *l'esprit des lois* en donne d'excellentes raisons, que personne n'avoit développées avant lui.

Les *Tartares*, dit ce beau génie, n'ont point de villes, ils n'ont point de forêts; leurs rivières sont presque toujours glacées; ils habitent une immense plaine; ils ont des pâturages & des troupeaux, & par conséquent des biens: mais ils n'ont aucune espèce de retraite, ni de défense. Sitôt qu'un kan est vaincu, on lui coupe la tête, & ses sujets appartiennent au vainqueur: on ne les condamne pas à un esclavage civil, ils seroient à charge à une nation qui n'a point de terres à cultiver, & n'a besoin d'aucun service domestique; ils augmentent donc la nation; mais au-lieu de l'esclavage civil, on conçoit que l'esclavage politique a dû s'introduire.

En effet, dans un pays où les diverses hordes se font continuellement la guerre, & se conquièrent sans cesse les unes les autres; dans un pays où par la mort du chef, le corps politique de chaque horde vaincue est toujours détruit, la nation en général ne peut guère être libre: car il n'y en a pas une seule partie, qui ne doive avoir été un très-grand nombre de fois subjuguée.

Les peuples vaincus peuvent conserver quelque liberté, lorsque par la force de leur situation, ils sont en état de faire des traités après leur défaite: mais les *Tartares*, toujours sans défense, vaincus une fois, n'ont jamais pu faire des conditions.

D'ailleurs, le peuple *Tartare* en conquérant le midi de l'Asie, & formant des empires, doit demeurer dans l'esclavage politique, parce que la partie de la nation qui reste dans le pays, se trouve soumise à un grand maître qui, despotique dans le midi, veut encore l'être dans le nord; & avec un pouvoir arbitraire sur les sujets conquis, le prétend encore sur les sujets conquérants. Cela se voit bien aujourd'hui dans ce vaste pays qu'on appelle la *Tartarie chinoise*, que l'empereur gouverne presque aussi despotiquement que la Chine même.

Souvent une partie de la nation *Tartare* qui a conquis, est chassée elle-même, & elle rapporte dans ses déserts un esprit de servitude, qu'elle a acquis dans le climat de l'esclavage. L'histoire de la Chine nous en fournit des exemples, & notre histoire ancienne aussi. Les *Tartares* détruisant l'empire grec, établirent dans les pays conquis, la servitude & le despotisme. Les Goths, conquérant l'empire romain, fondèrent la monarchie & la liberté.

A moins que toute la grande Tartarie ne soit entre les mains d'un seul prince, comme elle l'étoit du tems de Genghis-Chan, il est impossible que le commerce y fleurisse jamais: car maintenant que ce pays est partagé entre plusieurs princes, quelque porté que puisse être l'un ou l'autre d'entr'eux à favoriser le commerce, il ne peut y parvenir si ses voisins se trouvent dans des sentimens opposés. Il n'y a même que du côté de la Sibérie, de la Chine, & des Indes, où les marchands peuvent aborder d'ordinaire en toute liberté, parce que les *Callmoucks* & *Moungales* négocient paisiblement avec les sujets des états voisins, qui ne leur font pas la guerre.

Difons un mot du droit des gens des *Tartares*. Ils paroissent entr'eux doux & humains, & ils sont des conquérans très-cruels: ils passent au fil de l'épée les habitans des villes qu'ils prennent; ils croient leur faire grace lorsqu'ils les vendent, ou les distribuent à leurs soldats. Ils ont détruit l'Asie depuis les Indes jusqu'à la Méditerranée; tout le pays qui forme l'orient de la Perse, en est resté désert. Voici ce qui paroît avoir produit un pareil droit des gens.

Ces peuples n'avoient point de villes; toutes leurs guerres se faisoient avec promptitude & avec impétuosité; quand ils esperoient de vaincre, ils combattoient; ils augmentoient l'armée des plus forts, quand ils ne l'esperoient pas. Avec de pareilles coutumes, ils trouvoient qu'il étoit contre leur droit des gens, qu'une ville qui ne pouvoit leur résister, les arrêtât: ils ne regardoient pas les villes comme une assemblée d'habitans, mais comme des lieux propres à se soustraire à leur puissance. Ils n'avoient aucun art pour les assiéger, & ils s'exposoient beaucoup en les assiégeant; ils vengeoient par le sang tout celui qu'ils venoient de répandre.

L'idée naturelle aux peuples policés qui cultivent les terres, & qui habitent dans des maisons, a été de bâtir à Dieu une maison où ils pussent l'adorer; mais les peuples qui n'ont pas de maisons eux-mêmes, n'ont point songé à bâtir un temple à la divinité. C'est ce qui fit que Genghis-Chan marqua le plus grand mépris pour les mosquées, ne pouvant comprendre qu'il fallût adorer Dieu dans un bâtiment couvert. Comme les *Tartares* n'habitent point de maisons, ils n'élevent point de temples.

Les peuples qui n'ont point de temples, ont un léger attachement à leur religion. Voilà pourquoi les *Tartares* se font peu de peine de passer du paganisme au mahométisme, ou à la religion grecque. Voilà pourquoi les Japonais, qui tirent leur origine des *Tartares*, permirent de prêcher dans leur pays la religion chrétienne. Voilà pourquoi les peuples barbares, qui conquièrent l'empire romain, ne balancerent pas un moment à embrasser le christianisme. Voilà pourquoi les Sauvages de l'Amérique sont si peu attachés à leur propre religion; enfin, voilà pourquoi, depuis que nos missionnaires leur ont fait bâtir au Paragui des églises, ils sont devenus zelés pour la nôtre.

Mais l'immensité des pays conquis par les *Tartares*, étonne, & confond notre imagination. Il est humiliant pour la nature humaine, que ces peuples barbares aient subjugué presque tout notre hémisphère, jusqu'au mont Atlas. Ce peuple, si vilain de figure, est le dominateur de l'univers: il est également

le fondateur & le destructeur des empires. Dans tous les tems, il a donné sur la terre des marques de sa puissance : dans tous les âges il a été le fleau des nations. Les *Tartares* dominent sur les vastes pays qui forment l'empire du Mogol : maîtres de la Perse, ils vinrent s'asseoir sur le trône de Cyrus, & d'Hyksapes : & pour parler de tems moins reculés, c'est d'eux que sont sortis la plupart des peuples qui renversèrent l'empire romain, s'emparèrent de l'Espagne, & de ce que les Romains possédoient en Afrique.

On les vit ensuite assujettir les califes de Babylonne. Mahmoud, qui sur la fin du onzième siècle, conquit la Perse & l'Inde, étoit un *Tartare*. Il n'est presque connu aujourd'hui des peuples occidentaux, que par la réponse d'une pauvre femme qui lui demanda justice dans les Indes, du meurtre de son fils, commis dans l'Iraque persienne. Comment voulez-vous que je rende justice de si loin, dit le sultan ? Pourquoi donc nous avez-vous conquis, ne pouvant nous gouverner, répondit la même mere ?

Les *Tartares* mougales, ou mongoules, ont conquis deux fois la Chine, & la tiennent encore sous leur obéissance. Voici comme l'auteur de *l'essai sur l'histoire* a peint cette étrange révolution, arrivée au treizième siècle, c'est un morceau très-intéressant.

Gassar-chan, ayeul de Genghis-chan, se trouvant à la tête des tribus mongoules, plus aguerries & mieux armées que les autres, força plusieurs de ses voisins à devenir ses vassaux, & fonda une espece de monarchie parmi des peuples errans. Son fils affermit cette domination naissante, & Genghis-chan son petit fils, l'étendit dans la plus grande partie de la terre connue.

Après avoir vaincu un rival de gloire, qui possédoit un puissant état entre les siens & ceux de la Chine, il se fit élire souverain des chans *tartares*, sous le nom de *Genghis-chan*, qui signifie *le grand chan*. Revêtu de cette suprême dignité, il établit dans ses troupes la plus belle discipline militaire, & entre autres lois, il en porta une toute nouvelle qui devoit faire des héros de ses soldats. Il ordonna la peine de mort contre ceux qui dans le combat, appelés au secours de leurs camarades, fuïroient au lieu de les défendre. En même tems il mit en œuvre un ressort qu'on a vu quelquefois employé dans l'histoire. Un prophete prédit à Genghis-chan, qu'il seroit roi de l'univers, & les vassaux du grand chan s'encouragerent à remplir la prédiction. Bientôt maître de tous les pays qui sont entre le Wolga & la muraille de la Chine, il attaqua cet ancien empire qu'on appelloit alors le *Catai* ; prit Cambalu, que nous nommons aujourd'hui *Peking*, soumit tout, jusqu'au fond de la Corée, & prouva qu'il n'y a point de grand conquérant qui ne soit grand politique.

Un conquérant est un homme dont la tête se fert, avec une habileté heureuse du bras d'autrui ; Genghis gouvernoit si adroitement la partie de la Chine qu'il avoit conquise, qu'elle ne se révolta point pendant qu'il couroit à d'autres triomphes ; & il sut si bien régner dans sa famille, que ses quatre fils, qu'il fit ses quatre lieutenans généraux ; mirent leur jalousie à le bien servir, & furent les instrumens de ses victoires.

Mohammed Kotbeddin Kouaresm-Schah, maître de Turkestan & de presque toute la Perse, marcha contre Genghis, avec quatre cens mille combattans. Ce fut au-delà du fleuve Jaxartes, près de la ville Otrar, capitale du Turkestan, & dans les plaines immenses qui sont par-delà cette ville, au 43 degré de latitude, que l'armée de Mohammed rencontra l'armée *tartare*, forte de sept cens mille hommes, commandée par Genghis, & par ses quatre fils : les mahométans furent taillés en pieces, & la ville d'Otrar fut prise.

De ces pays qui sont vers la Transoxane, le vainqueur s'avance à Bokharah, capitale des états de Mohammed, ville célèbre dans toute l'Asie, & qu'il avoit enlevée aux Samanides, ainsi que Samarcande, l'an de J. C. 1197. Genghis s'en rendit maître l'an 1220. de J. C. Par cette nouvelle conquête, les contrées à l'orient & au midi de la mer Caspienne, furent soumises, & le sultan Mohammed, fugitif de provinces en provinces, traînant après lui ses trésors & son infortune, mourut abandonné des siens.

Genghis pénétra jusqu'au fleuve de l'Inde, & tandis qu'une de ses armées soumettoit l'Indostan, une autre, sous un de ses fils, subjuguait toutes les provinces qui sont au midi & à l'occident de la mer Caspienne, le Corassan, l'Irak, le Shirvan & l'Aran ; elle passa les portes de fer, près desquelles la ville de Derbent fut bâtie, dit-on, par Alexandre. C'est l'unique passage de ce côté de la haute Asie, à travers les montagnes escarpées du Caucase. De-là, marchant le long du Volga vers Moscow, cette armée par-tout victorieuse ravagea la Russie. C'étoit prendre ou tuer des bestiaux & des esclaves ; chargée de ce butin, elle repassa le Volga, & retourna vers Genghis-chan, par le nord-est de la mer Caspienne. Aucun voyageur n'avoit fait, dit-on, le tour de cette mer ; & ces troupes furent les premières qui entreprirent une telle course par des pays incultes, impraticables à d'autres hommes qu'à des *Tartares*, auxquels il ne falloit ni provisions ni bagages, & qui se nourrissoient de la chair de leurs chevaux.

Ainsi, dans la moitié de la Chine, & la moitié de l'Indostan, presque toute la Perse jusqu'à l'Euphrate, les frontieres de la Russie, Casan, Astracan, toute la grande Tartarie, furent subjugués par Genghis, en près de dix-huit années. En revenant des Indes par la Perse & par l'ancienne Sogdiane, il s'arrêta dans la ville de Toncat, au nord-est du fleuve Jaxarte, comme au centre de son vaste empire. Ses fils victorieux, les généraux, & tous les princes tributaires, lui apportèrent les trésors de l'Asie. Il en fit des largesses à ses soldats, qui ne connurent que par lui, cette espece d'abondance. C'est de-là que les Russes trouvent souvent des ornemens d'argent & d'or, & des monumens de luxe enterrés dans les pays sauvages de la Tartarie. C'est tout ce qui reste de tant de déprédations.

Genghis tint dans les plaines de Toncat une cour triomphale, aussi magnifique qu'avoit été guerrière celle qui autrefois lui prépara tant de triomphes. On y vit un mélange de barbarie tartare, & de luxe asiatique ; tous les chans & leurs vassaux, compagnons de ses victoires, étoient sur ces anciens chariots scythes, dont l'usage subsiste encore jusque chez les *Tartares* de la Crimée ; mais les chars étoient couverts des étoffes précieuses, de l'or, & des pierres de tant de peuples vaincus. Un des fils de Genghis, lui fit dans cette diete, un présent de cent mille chevaux. Ce fut ici qu'il reçut les adorations de plus de cinq cens ambassadeurs des pays conquis.

De-là, il courut à Tangut royaume d'Asie, dans la Tartarie chinoise, pour remettre sous le joug ses habitans rebelles. Il se proposoit, âgé d'environ 70 ans, d'achever la conquête du grand royaume de la Chine, l'objet le plus chéri de son ambition ; mais une maladie l'enleva dans son camp en 1226, lorsqu'il étoit sur la route de cet empire, à quelques lieues de la grande muraille.

Jamais ni avant, ni après lui, aucun homme n'a subjugué tant de peuples. Il avoit conquis plus de dix-huit cens lieues de l'orient au couchant, & plus de mille du septentrion au midi. Mais dans ses conquêtes, il ne fit que détruire ; & si on excepte Bozharah, & deux ou trois autres villes dont il permit qu'on réparât les ruines, son empire de la frontiere

de Russie jusqu'à celle de la Chine, fit une dévastation.

Si nous songeons que Tamerlan qui subjuga depuis une si grande partie de l'Asie, étoit un *tartare*, & même de la race de Genghis; si nous nous rappellons qu'Ulou-Cassam qui régna en Perse, étoit aussi né dans la Tartarie; si nous nous souvenons qu'Attila descendoit des mêmes peuples; enfin, si nous considérons que les Ottomans sont partis du bord oriental de la mer Caspienne, pour mettre sous le joug l'Asie mineure, l'Arabie, l'Égypte, Constantinople, & la Grèce: tout cela nous prouvera, que les *Tartares* ont conquis presque toute la terre.

Les courses continuelles de ces peuples barbares, qui regardoient les villes comme les prisons des esclaves des rois; leur vie nécessairement frugale; peu de repos goûté en passant sous une tente, ou sur un chariot, ou sur la terre, en firent des générations d'hommes robustes, endurcis à la fatigue, qui n'ayant rien à perdre, & tout à gagner, se portèrent loin de leurs cabanes, tantôt vers le Palus Méotide, lorsqu'ils chassèrent au cinquième siècle les habitans de ces contrées, qui se précipitèrent sur l'empire romain; tantôt à l'orient & au midi, vers l'Arménie & la Perse; tantôt enfin, du côté de la Chine, & jusqu'aux Indes. Ainsi ce vaste réservoir d'hommes ignorans, forts, & belliqueux, a vomi ses inondations dans presque tout notre hémisphère: & les peuples qui habitent aujourd'hui leurs déserts, privées de toutes connoissances, savent seulement que leurs pères ont conquis le monde.

Mais depuis que les *Tartares* de l'orient, ayant subjugué une seconde fois la Chine dans le dernier siècle, n'ont fait qu'un état de la Chine, & de la Tartarie orientale: depuis que l'empire ottoman s'est abâtardi dans la mollesse & l'oisiveté; depuis que l'empire de Russie s'est étendu, fortifié, & civilisé; depuis enfin que la terre est hérissée de remparts bordés d'artillerie, les grandes émigrations de tels peuples ne sont plus à craindre; les nations polies sont à couvert des irruptions de ces nations barbares. Toute la Tartarie, excepté la Chine, ne renferme plus que des hordes misérables, qui seroient trop heureuses d'être conquises à leur tour, s'il ne valoit pas encore mieux être libre que civilisé. Toutes ces réflexions par lesquelles je finis, sont de M. de Voltaire.

J'ai parlé des *Tartares* avec un peu d'étendue & de recherches, parce que c'est le peuple le plus singulier de l'univers. J'ai mis du choix dans mon extrait, parce que cet ouvrage le requiert nécessairement, & parce que les curieux trouveront tous les détails qu'ils peuvent désirer dans l'histoire des *Tartares*, imprimée à Paris en 1758, en 5 vol. in-4°. Ce livre de M. de Guignes est excellent, & mérite d'orner toutes les bibliothèques, où l'on rassemble l'histoire des nations. (*Le chevalier DE JAU COURT.*)

TARTARIE, (*Géog. mod.*) vaste pays qui comprend une partie de l'Asie, en allant vers le nord, depuis les états du turc, la Perse, & la Chine, jusqu'à la mer Glaciale. On divise la *Tartarie* en trois grandes parties; savoir en *Tartarie chinoise*, qui appartient à l'empereur de la Chine; en *Tartarie indépendante*, qui est gouvernée par divers chans; & en *Tartarie russe*, qui occupe un terrain immense.

La *Tartarie Crimée*, est l'ancienne Chersonnèse taurique célèbre autrefois par le commerce des Grecs, & plus encore par leurs fables; contrée toujours fertile & barbare; elle est nommée *Crimée*, du titre des premiers chans, qui s'appelloient *Crim*, avant les conquêtes des enfans de Genghis.

La *petite Tartarie*, est une province tributaire de la Turquie, & qui est située au nord du Pont-Euxin; elle est habitée par divers tartares. On l'a nommée

petite Tartarie, pour la distinguer de la grande Tartarie en Asie, sur laquelle on peut lire le livre intitulé, *Relation de la grande Tartarie*, Amst. 1737. 2 volumes in-12.

On doit à M. Witfen (Nicolas), un des plus habiles & des plus illustres magistrats de la Hollande dans le dernier siècle, une excellente carte de la *Tartarie septentrionale & orientale*.

Pour ce qui est des peuples tartares qui habitent l'une & l'autre *Tartarie*, & qui sont ou payens, ou mahométans, nous avons fait une énumération détaillée de leurs diverses branches & nations, au mot **TARTARES**. (*D. J.*)

TARTARIN, voyez **MARTIN-PÊCHEUR**.

TARTARISER, v. act. (*Chim.*) c'est rectifier par le tartre. Voyez **RECTIFIER** & **TARTRE**. On dit de l'esprit-de-vin *tartarisé*.

TARTARO, LE, (*Géog. mod.*) rivière d'Italie dans l'état de Venise; elle a sa source dans le Veronese, & au-dessous de la ville Adria; elle se partage en deux bras, dont l'un se jette dans l'Adige, & l'autre se perd dans le Pô. (*D. J.*)

TARTAS, (*Geogr. mod.*) petite ville de France dans la Gascogne, sur la Midouze, à vingt lieues de Bordeaux, à six d'Acqs, & dans son diocèse. Elle doit son origine aux Gascons qui la bâtirent, & elle a eu ses vicomtes sous les comtes de Gascogne, dès l'an 960. Elle n'a que deux petites paroisses; mais elle étoit fort peuplée, lorsque les Protestans en étoient les maîtres sous la protection du roi de Navarre; ils la tenoient alors pour une de leurs places de sûreté. Long. 16. 45. latit. 43. 50. (*D. J.*)

TARTE, f. f. terme de Pâtisserie, pièce de pâtisserie de fruits, de confitures, de crème, &c. composée d'une abaisse & d'un couvercle découpé, ou par petites bandes proprement arrangées, à quelque distance les unes des autres. (*D. J.*)

TARTELETTE, f. f. en Pâtisserie, c'est une espèce de petits pâtés qu'on garnit de confitures ou de crèmes.

TARTESIORUM, SALTUS, (*Géog. mod.*) forêts d'Espagne. Justin en parle, l. XLIV. c. iv. & dit qu'on prétendoit que ces forêts avoient été habitées par les *Curètes*. (*D. J.*)

TARTESSE, (*Géog. anc.*) *Tartessus*, ville de la Bétique. Strabon, l. III. p. 148. dit que le fleuve Boëtis se jettoit dans la mer par deux embouchures, & qu'entre ces deux embouchures il y avoit eu autrefois une ville appelée *Tartessus*, & il ajoute que le pays des environs s'appelloit *Tartessida*. Mais si nous nous en rapportons à Pomponius Méla, l. II. c. vi. dont le témoignage est préférable, puisqu'il étoit né dans ce quartier-là, nous trouverons que *Tartessus* étoit la même chose que *Cartéja*; qu'elle étoit voisine de Calpe & sur la baie que formoit ce promontoire, appelée aujourd'hui la *baie de Gibraltar*. (*D. J.*)

TARTESSIDE, (*Géog. anc.*) *Tartessus*, contrée d'Espagne dans la Bétique, vers l'embouchure du fleuve Boëtis. C'étoit, selon Strabon, l. III. p. 148. le pays qu'habitoient de son tems les *Turdales*, & il avoit été ainsi nommé de la ville *Tartessus* qui ne subsistoit plus du tems de Strabon. Eratosthène donnoit aussi le nom de *Tartessus* au pays voisin de Calpe & à l'île Erythée: & Scaliger remarque que cette *Tartesside* est appelée par Autone *campi argauthonii*, du nom d'un certain Argauthonius qui, selon les anciennes histoires, régna dans ce pays-là. (*D. J.*)

TARTI, LAPIS, (*Hist. nat. Lythol.*) pierre dont parlent quelques auteurs qui lui attribuent de grandes vertus & ne nous apprennent rien à son sujet, sinon qu'elle ressembloit à des plumes de paon, & qu'elle étoit très-belle.

TARTONRAIRE, f. f. (*Hist. nat. Bot.*) espèce de

de thymelée qui croît en arbrisseau aux environs de Marseille, dans les sables près le bord de la mer. Elle diffère de la lauréole & du mézéréon par ses feuilles très-courtes, un peu arrondies, foyeuses & blanchâtres. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, & sont très-petites. C. Bauhin & Tournefort appellent cette plante, *thymelæa foliis cardicantibus, serici instar mollibus*. Lobel la nomme, *tartoraria, gallo-provinciæ Massiliensium*. Les feuilles de cet arbrisseau sont mises au nombre des purgatifs violens. (D. J.)

TARTRE, f. m. (Chim.) On appelle tartre un des produits de la fermentation vineuse qui s'attache au parois des tonneaux dans lesquels s'exécute cette fermentation, sous la forme d'une croûte saline.

Le nom de tartre a été donné par Paracelse; ce mot est barbare; le tartre étoit auparavant connu sous le nom de pierre de vin & de sel essentiel de vin.

On donne encore le nom de tartre à cette matière qui s'attache aux dents, & à cette croûte que dépose l'urine dans les pots-de-chambre; mais ce n'est pas de ces matières dont il est ici question: elles appartiennent l'une & l'autre à la classe des concrétions pierreuses qui se forment dans les animaux. Voyez PIERRE ou CALCUL HUMAIN.

Le tartre de vin dont nous traitons seulement dans cet article, fait des couches plus ou moins épaisses, 1°. suivant que le vin a resté long-tems dans le tonneau; 2°. selon que le vin est plus ou moins coloré, plus ou moins spiritueux. Les vins acidules, disent certains chimistes, sont ceux qui donnent le plus de tartre: tels sont, par exemple, les vins du Rhin: cette loi n'est pas générale. Les vins des environs de Montpellier comme ceux de Saint-Georges, qui ne sont point acides, donnent beaucoup de tartre, sans compter la lie qui est fort abondante & qui est très-chargée de tartre. Voyez LIE.

Nos vins rouges de Languedoc, tirés du tonneau, & que l'on met dans du verre, se décolorent entièrement au bout de dix ou quinze ans, & forment sur les parois du verre une croûte fort épaisse qui est un excellent tartre. Le vin décoloré qu'on verse dans une autre bouteille, dépose encore du tartre qui est meilleur que le premier.

On distingue le tartre en blanc & en rouge: le premier est fourni par les vins blancs, & le second par les vins rouges. Nous n'avons à Montpellier & aux environs que du tartre rouge. Quoique tous les auteurs, & principalement les Pharmacologistes, dans toutes leurs formules, recommandent de prendre le tartre blanc de Montpellier: ils ont confondu avec le tartre blanc la crème ou crystal de tartre qu'on prépare dans le bas Languedoc, & qui est en effet très-blanc.

On tire le vrai tartre blanc de plusieurs pays.

Certains cantons de l'Allemagne en fournissent beaucoup à Montpellier. On en retire du Vivarais; & les teinturiers qui en emploient beaucoup, le font venir de Florence.

Le blanc est toujours préféré au rouge, à cause qu'il contient moins des parties étrangères; car le tartre rouge ne diffère du blanc que parce qu'il contient beaucoup de parties colorantes du vin rouge, qui est une substance absolument étrangère à la composition propre du tartre.

Le tartre rouge est celui que nos vins nous fournissent en abondance & le seul qu'on emploie dans le bas Languedoc, dans nos fabriques de crystal de tartre, ce qui n'empêche point que ce crystal ne soit très-parfait; puisque la purification dont il fera question plus bas, & par laquelle on convertit le tartre en crystal de tartre, lui enlève entièrement toute cette partie colorante & étrangère. Il faut choisir

Tome XV.

l'un & l'autre en grosses croûtes, épaisses, dures, pesantes, & dont les surfaces qui touchent au vin, soient hérissées de plusieurs petits points brillans, car ces points sont des cristaux, & dès-lors on est assuré qu'un tel tartre donnera dans la purification beaucoup de crystal.

Les vins blancs donnent beaucoup moins de tartre que le rouge; on le retire l'un & l'autre des parois du tonneau auxquels il est fort adhérent, par le moyen d'un instrument de fer tranchant qu'on appelle racleoire.

Le tartre non purifié, tel qu'on le retire du tonneau, s'appelle tartre crud; & celui qui est purifié par la manœuvre que nous exposerons plus bas, s'appelle crème ou crystal.

Le tartre crud paroît formé par un sel acide d'une nature fort singulière, & principalement remarquable par son état naturel de concrétion, & par sa difficile solubilité dans l'eau, propriétés que les Chimistes déduisent de l'union de cet acide à une matière huileuse, & à une quantité considérable de terre, le tout chargé d'une terre surabondante & d'une matière colorante, qui sont précisément les matières qu'on en sépare par la purification.

On retire par la distillation du tartre crud à feu nud & graduellement élevé, dans une cornue les produits suivans; 1°. une eau insipide; 2°. une eau légèrement acide; 3°. quelque gouttes d'huile claire, un peu jaunâtre, pénétrante; il passe en même tems un esprit que le sentiment dominant donne pour un acide, mais qui est un alkali volatil foible; c'est dans le tems que commencent à passer ces produits, que l'air se dégage de la composition du tartre, & qu'il sort avec violence; 4°. de l'huile plus épaisse & de l'air; 5°. de l'alkali volatil qui est quelquefois concret & qui s'attache au col de la cornue, ou dans le balon; 6°. le résidu ou produit fixe n'est pas un charbon pur, il contient un alkali fixe tout formé. C'est un fait unique en Chimie, il n'est pas du tout semblable aux charbons qui restent après la distillation des végétaux, qu'il faut brûler pour détruire la partie phlogistique, afin de pouvoir en retirer le sel lixiviel. Le résidu du tartre donne au contraire, par la simple lixiviation & évaporation, & sans avoir fait précéder la calcination, le sel alkali pur & bien blanc; c'est ce sel qu'on appelle improprement sel de tartre. Voyez ALKALI FIXE sous le mot générale SEL.

L'alkali fixe de tartre peut se préparer aussi en brûlant le tartre à l'air libre. Ce sel est la base du nitre, ce sont les alkalis fixes de cette espèce les plus purs, & les plus employés dans les travaux chimiques; c'est ce sel tombé en *deliquium*, qui est connu dans le langage vulgaire de l'art sous le nom d'huile de tartre, par défaillance. Voyez DELIQUUM & ALKALI FIXE sous le mot SEL.

Le tartre crud est d'un grand usage dans les arts; mais principalement dans les teintures; un célèbre teinturier de cette ville m'a dit, qu'il l'employoit avec succès dans la teinture en noir, pour les étoffes de laine; il sert encore pour les débouillis. Nous parlerons plus amplement de son emploi par rapport aux teintures, en parlant de la crème de tartre à la fin de cet article.

En Médecine, on se sert peu du tartre crud, on le fait entrer dans quelques opiates officinales apéritives dans les dentifrices, voyez DENTIFRICE, mais on préfère ordinairement celui qui est purifié: quant aux propriétés de l'alkali fixe du tartre, voyez ALKALI FIXE sous le mot SEL.

L'esprit de tartre, c'est-à-dire son alkali volatil sous forme liquide, est mis par les auteurs au rang des remèdes destinés à l'usage intérieur, & sur-tout lorsqu'il est rectifié. Il passe pour diurétique, diaphorétique, hystérique, bon contre l'asthme, la paralysie,

B B B b b b

l'épilepsie. Ce remède est peu usité; & il n'a que les qualités communes des esprits alkalis volatils, huileux. On pourroit pourtant le donner à la dose moyenne d'un gros, dans une liqueur appropriée.

L'huile distillée de *tartre* est rarement employée, même dans l'usage extérieur, & cela à cause de sa puanteur, qu'on peut lui enlever, il est vrai, en très-grande partie en la rectifiant à l'eau; mais comme cette huile n'a que les vertus communes des huiles empireumatiques traitées de la même manière; il est très-peu important de préparer celle-ci par préférence pour l'usage médicinal. Voyez ALKALI VOLATIL sous le mot générique SEL, & HUILE EMPIREUMATIQUE sous le mot HUILE.

Les Chimistes employent le *tartre* crud, rouge & blanc, comme fondant simple, & comme fondant réductif, dans la métallurgie; mêlé à parties égales de nitre & brûlé, fait l'alkali fixe *extemporaneum*, il s'appelle encore *flux blanc*, avec demi-partie de nitre flux noir, voyez FLUX DOCSMATIQUE, il entre dans le régule d'antimoine ordinaire, dans la teinture de mars, dans les boules de mars, dans le *tartre* chalibé dans le *lilium* de Paracelse, & dans le sirop de roses pâles, composé du *codex*, &c.

Voici la manière dont on prépare, l'on dépure & on blanchit la crème ou le crystal de *tartre*. La description de cette opération est tirée d'un mémoire de M. Fizes, qui est imprimé dans le volume de l'académie royale des Sciences pour l'année 1725.

Je ferai observer auparavant, que les fabriques de crystal de *tartre* se sont fort multipliées depuis la publication du mémoire de M. Fizes; nous en avons à Montpellier, il y en a du côté d'Uzès, à Bedarieux, &c. On m'assure qu'il y en a en Italie, dans le duché de Florence. M. Fizes a composé son mémoire d'après celles qui étoient établies, à Aniane & à Calvisson.

» Les instrumens qui servent pour faire le crystal de *tartre* sont; 1°. une grande chaudiere de cuivre appelée *bouillidou*, qui tient environ quatre cens pots de la mesure du pays; elle est enchâssée toute entière dans un fourneau.

» 2°. Une cuve de pierre plus grande que la chaudiere, & placée à son côté à deux piés de distance.

» 3°. Vingt-sept terrines vernissées, qui toutes ensemble tiennent un peu plus que la chaudiere; ces terrines sont rangées en trois lignes paralleles, neuf sur chaque ligne; la premiere rangée est à 3 ou 4 piés de la chaudiere & de la cuve, les deux autres sont entr'elles à une petite distance, comme d'un pié.

» 4°. Neuf manches ou chauffes d'un drap grossier appelé *cordelat*; ces manches aussi larges par le bas que par le haut, ont environ 2 piés de longueur sur neuf pouces de largeur.

» 5°. Quatre chaudières de cuivre qui tous ensemble tiennent autant que la chaudiere, ils sont à-peu-près égaux, & d'environ cent pots chacun; ils sont placés sur des appuis de maçonnerie éloignés du fourneau.

» 6°. Un moulin à meule verticale pour mettre le *tartre* crud en poudre. Il y a encore quelques autres instrumens de moindre conséquence, dont il fera fait mention dans la suite de ce mémoire.

» L'on commence à travailler vers les deux à trois heures du matin, en faisant du feu sous la chaudiere que l'on a remplie la veille de deux tiers de l'eau qui a servi aux cuites du *tartre* de ce même jour, & d'un tiers d'eau de fontaine. Lorsque l'eau commence à bouillir, on y jette trente livres de *tartre* en poudre; & un quart-d'heure après, on verse avec un vaisseau de terre la liqueur bouillante dans les neuf manches, qui sont suspendues à une perche placée horizontalement sur trois

» fourches de bois de trois piés & demi de haut. Les neuf premieres terrines qui se trouvent sous ces manches étant presque pleines, on les retire, & on place successivement sous ces manches les autres terrines.

» Dans l'espace de moins d'une demi-heure; & l'eau filtrée étant encore fumante dans ces terrines, on voit des crystaux se former sur la surface, il s'en forme aussi dans le même tems contre les parois & aux fonds des terrines.

» Pendant que les crystaux se forment ainsi, les ouvriers, sans perdre de tems, versent dans la chaudiere l'eau qui a été retirée des quatre chaudières, où s'est achevé le jour précédent le crystal de *tartre*; & quand elle commence à bouillir, on y jette trente livres de *tartre* crud en poudre: ce pendant l'on verse par inclination l'eau des vingt-sept terrines dans la cuve de pierre, ayant eu soin avant de la verser de remuer avec la main la surface de cette eau, afin d'en faire précipiter sur le champ les crystaux au fond de la terrine. Après que ces terrines ont été vidées, on y voit les crystaux attachés au fond & aux côtés; pour-lors le *tartre* se trouvant avoir bouilli un quart-d'heure, on filtre comme auparavant la liqueur bouillante dans les mêmes vingt-sept terrines chargées des crystaux précédens; & pendant que cette liqueur se refroidit & qu'il se forme de nouveaux crystaux, on fait, sans perdre de tems, passer l'eau de la cuve dans la chaudiere, en la versant avec un vaisseau de terre; & lorsqu'elle commence à bouillir, on y jette la même quantité de *tartre* crud en poudre qu'aux deux autres cuites. On filtre ensuite dans les mêmes terrines dont on vient de vider l'eau dans la cuve, & qui sont chargées de plus en plus de crystaux: en un mot, on fait dans la journée successivement cinq cuites & cinq filtrations semblables, en se servant pour les trois dernieres cuites, de l'eau qu'on a versée des terrines dans la cuve.

» Il s'emploie environ deux heures & demie à chaque cuite, y comprenant la filtration qui la suit & qui se fait en peu de tems, en sorte que la cinquieme cuite finit vers les trois heures du soir. On laisse alors refroidir les terrines pendant deux heures; & après en avoir versé l'eau dans la cuve, on les trouve fort chargées de crystaux, que les ouvriers appellent *pâtes*. Quand ils ont versé l'eau des terrines dans la cuve, ils ont laissé ces pâtes avec assez d'humidité pour pouvoir les détacher plus commodément avec une racloire de fer; & les ayant ainsi ramassées, ils en remplissent quatre terrines, où ils les laissent rasseoir un quart-d'heure pour que l'eau qui surnage s'en sépare, afin de pouvoir la verser dans la cuve. Ces pâtes paroissent pour-lors grasses, rouffes, & pleines de crystaux blanchâtres: on lave par trois fois avec de l'eau de fontaine dans ces mêmes terrines ces pâtes, les y agitant avec les mains, & les retournant plusieurs fois les unes sur les autres, l'eau qui a servi à la premiere de ces lotions que l'on verse après est très-foncée, celle de la deuxieme est rouffâtre, & celle de la troisieme un peu trouble; enfin les pâtes deviennent d'un blanc tirant sur le roux.

» L'on remarquera ici, 1°. qu'après chaque filtration qui suit la cuite, on nettoie les manches; 2°. que les eaux que l'on verse par inclination des terrines dans la cuve après la formation des crystaux, sont d'un roux foncé & d'un goût aigrelet; 3°. qu'après la dernière cuite l'on retire de la cuve l'eau du dessus, dont on emplit les deux tiers de la chaudiere pour servir avec un tiers d'eau de fontaine à la premiere cuite qui doit se faire le lendemain matin, comme on l'a dit au commence-

» ment de l'opération : on fait écouler le reste de
 » l'eau de la cuve en débouchant un trou dont elle
 » est percée auprès du fond ; & comme l'on trouve
 » ordinairement encore quelques quantités de pâtes
 » ramassées au fond de la cuve, on les lave dans qua-
 » tre ou cinq pots d'eau froide différente pour les
 » mettre avec les autres.

» Toutes ces pâtes ayant été formées par le tra-
 » vail de toute la journée, elles sont mises en ré-
 » serve dans un baquet pour être employées le len-
 » demain, comme nous l'allons dire.

» A dix heures du matin, on remplit d'eau de fon-
 » taine les quatre chaudières de cuivre, qui sont
 » placés sur une même ligne au fond de l'atelier
 » sur des petits murs de la hauteur de deux piés,
 » afin de pouvoir aisément faire du feu dessous, &
 » le retirer ensuite quand il le faut. Cependant on a
 » détrempe un peu auparavant dans une terrine avec
 » quatre ou cinq pots d'eau, quatre ou cinq livres
 » d'une terre qui se trouve à deux lieues de Mont-
 » pellier auprès d'un village appelé *Merviel*. Cette
 » terre est une sorte de craie blanche (a), compo-
 » sée d'une substance grasse, qui blanchit l'eau & la
 » rend comme du lait épais, & d'une substance sa-
 » blonneuse, dure, qui ne peut se dissoudre & qui
 » reste au fond de la terrine. On verse doucement
 » cette eau blanchie dans deux chaudières, on fait
 » sur le champ une nouvelle détrempe de pareille
 » quantité de cette terre blanche, & on l'emploie
 » comme la première pour blanchir l'eau des deux
 » autres chaudières, prenant garde en versant qu'il
 » ne tombe rien de la partie sablonneuse qui doit
 » rester toute entière au fond de la terrine en petits
 » morceaux ».

J'ai remarqué moi-même que ces petits morceaux
 indissolubles mécaniquement dans l'eau, & qui res-
 tent au fond du vaisseau, étant bien lavés faisoient
 le plus souvent effervescence avec les acides miné-
 raux. Ce qui démontre ce que j'ai avancé dans la
 note précédente.

« L'eau des quatre chaudières étant ainsi blan-
 » chie, on allume le feu ; & lorsqu'elle est bouillante,
 » on y jette les pâtes qu'on distribue également dans
 » chacun ; on continue l'ébullition, & il se forme
 » bientôt une écume blanchâtre & sale, que l'on
 » retire par le moyen d'une sorte d'écumoire de
 » toile grossière : peu de tems après & la liqueur
 » continuant à bouillir, il se forme sur la surface une
 » crème ; & lorsqu'on a encore laissé bouillir un
 » quart-d'heure, on retire entièrement le feu de
 » dessous les chaudières. La crème pour-lors durcit
 » peu-à-peu, & paroît inégale, raboteuse & comme
 » ondée. On laisse ces chaudières sans feu, & sans
 » y toucher que le lendemain vers les trois ou qua-
 » tre heures du matin, tems suffisant pour que l'opé-
 » ration soit achevée. Cette crème, de molle qu'elle
 » étoit, est devenue une croute blanche & rabo-
 » teuse, qui couvre entièrement la surface de l'eau ;
 » elle est épaisse d'une ligne & demie, & n'est pas

(a) Cette terre n'est pas une craie ; si elle l'étoit, elle fe-
 roit union avec l'acide du *tartre*, avec laquelle elle a plus de
 rapport qu'avec la partie grasse & colorante, & formeroit un
 sel neutre, & ne convertiroit point le *tartre* en crème. C'est
 une terre argilleuse d'un blanc sale, qui contient quelquefois
 un peu de sable ou de terre calcaire, mais en si petite quan-
 tité, que les trois acides primitifs versés sur cette glaise ne
 font point d'effervescence. J'ai cependant aperçu quelque-
 fois sur certains morceaux de cette terre que l'acide nitreux
 donnoit quelques légères marques d'effervescence. Ce qui
 prouve seulement que cette terre étoit mélangée de quelque
 peu de terre calcaire, mais le fond de la terre employée est
 une argille. Dans certaines fabriques nouvellement établies &
 qui sont éloignées de *Merviel*, on a trouvé d'autres mines de
 cette argille pour s'en servir aux mêmes usages que de la terre
 de *Merviel*, & toutes ces découvertes ont été faites par des
 simples ouvriers qui ignorent la Chimie.

» si dure que celle que l'on trouve attachée à toute
 » la surface du fond & des côtés du chaudière, la
 » première se nomme *crème de tartre*, & la seconde
 » *crystal de tartre* ; celle-ci est épaisse d'environ trois
 » lignes, & a ses cristaux plus distincts. Quoique
 » je n'aye pu cependant y rien observer de régulier,
 » on voit seulement d'un côté & d'autre qu'ils ont
 » différentes facettes luisantes (b).

» Voici la manière dont on retire toutes ces con-
 » créations salines. On creve en différens endroits la
 » croute de la surface, on jette par-dessus de l'eau
 » avec la main ; & quoiqu'elle ne soit secouée qu'af-
 » sez foiblement, on la voit précipiter sur le champ.
 » On vuide ensuite l'eau des baquets, en faisant pans-
 » cher le chaudière, elle sort rousse & assez claire
 » jusque vers le fond où elle devient alors épaisse,
 » trouble & plus foncée. Quand on est parvenu à la
 » voir de cette couleur, on jette dans le chaudière
 » cinq ou six pots d'eau de fontaine que l'on ren-
 » verse d'abord ; & en frappant les bords de ce
 » chaudière avec une pièce de fer, on fait par cet
 » ébranlement séparer & tomber par morceaux le
 » crystal de *tartre* dans le fond du chaudière où il
 » se mêle avec la crème de *tartre* qui y a déjà été
 » précipitée. On jette encore de l'eau de fontaine,
 » & on remue le tout ensuite avec la main, enforté
 » que cette eau qui a servi à cette lotion, n'en fort
 » que trouble, blanchâtre, & chargée de cette terre
 » que l'on avoit employée ; on continue ces lotions
 » jusqu'à ce que l'eau sorte claire. On ramasse en-
 » suite le crystal de *tartre* mêlé avec la crème ; on
 » l'étend sur des toiles pour le faire sécher, ou au
 » soleil, ou à l'étuve, & on a pour-lors le crystal de
 » *tartre* très-dépuré & bien blanc.

» Il faut être attentif à séparer dans les tems mar-
 » qués le crystal de *tartre*, parce que si on le laissoit
 » quelques heures de plus dans le chaudière, les
 » cristaux rouffiroient.

» Lorsqu'on fait cette séparation, l'eau est encore
 » un peu tiède & a un goût aigrelet ; si on la laissoit
 » entièrement refroidir, la crème de *tartre* ne se sou-
 » tiendroit plus sur la surface, mais se précipiteroit
 » d'elle-même.

» L'on retire de chaque chaudière vingt-deux à
 » vingt-trois livres de crystal & de crème de *tartre*
 » prises ensemble ; en sorte que cent cinquante li-

(b) Voici ce que j'ai observé, tant sur la cristallisation du
tartre crud, que du crystal de *tartre*. Le *tartre*, tel qu'on le
 retire des tonneaux de vin, a de très-petits cristaux, dont la
 plupart sont terminés par des faces inclinées entr'elles sous un
 angle droit ; mais dès que ce sel est blanchi & purifié par la
 terre de *Merviel*, sa cristallisation est assez changée, & on
 n'y voit guère plus de parallépipèdes rectangles. Ce sel qui,
 à cause de son peu de dissolubilité, exige une grande quan-
 tité d'eau & même bouillante, se cristallise toujours avec pré-
 cipitation lorsque la dissolution se refroidit ; aussi ne donne-t-il
 que de très-petits cristaux, même dans le travail en grand,
 ces cristaux sont composés de groupes, d'une grande quan-
 tité de prismes assez irréguliers, dont les faces brillantes sont
 toutes parallèles & rangées dans trois plans. On distingue très-
 bien que ce ne sont ni des lames ni des aiguilles. Pour obser-
 ver la forme la plus régulière du crystal de *tartre*, il faut le
 faire dissoudre dans de l'eau bouillante : quand cette eau en
 est bien chargée, on en verse sept ou huit gouttes sur une
 glace de miroir non-étamée ; dès qu'on s'aperçoit qu'a-
 près le refroidissement il s'est formé sur la glace un nombre
 suffisant de cristaux pour l'observation, on incline la glace
 doucement pour faire écouler l'eau, qui autrement auroit con-
 tinué de donner des cristaux, & le grand nombre de ces
 cristaux qui sont disposés à se grouper, auroit empêché
 qu'ils eussent été isolés ; ce qui est nécessaire pour l'observa-
 tion. On a, par ce moyen, des cristaux assez régulièrement
 terminés, mais fort petits, on se sert d'un microscope ou
 d'une lentille d'environ une demi-ligne de foyer pour les bien
 observer. Ce sont des prismes un peu aplatis, dont la plus
 grande face est le plus souvent exagone, quelquefois octo-
 gone, & qui paroissent avoir six faces. Si l'eau est moins char-
 gée & la cristallisation plus prompte, leur aplatissement est
 un peu plus considérable.

» vres de *tartre*, qui ont été employées en cuites,
 » fournissent quatre-vingt-huit ou quatre-vingt-dou-
 » ze livres, tant de crystal, que de crème. Ainsi le
 » *tartre* crud ordinaire fournit les trois cinquiemes
 » de son poids ou environ; mais le *tartre* blanc cry-
 » stallin & bien choisi, en fournit les deux tiers ».

On voit par ce procédé qui est fort simple, qu'on dépouille le *tartre* de sa partie colorante & d'une partie de sa terre. Le *tartre* étant un des sels des plus difficiles à dissoudre dans l'eau, on est obligé de le faire bouillir à grande eau, pour le tenir en dissolution, afin que la terre de Merviel, ou toute autre terre argilleuse blanche, s'unisse à la partie grasse & colorante, avec laquelle elle a plus de rapport qu'avec le sel. Par cette manœuvre ingénieuse on a un sel bien blanc & bien pur, ce qui est d'une grande utilité pour les arts, & un grand avantage pour l'usage qu'on en fait en médecine & dans les travaux chimiques.

Le crystal ou crème de *tartre* est d'un emploi immense dans l'art de la teinture; cette grande consommation de ce sel est la cause qu'on en a dans le bas Languedoc multiplié les fabriques. Ce sel est employé principalement dans les teintures de laines, conjointement avec l'alun pour les préparer à recevoir les parties colorantes de matieres végétales qui font le fondement de la couleur. Avant de teindre les laines en écarlate ou autres rouges, &c. on les fait passer par une préparation que les Teinturiers appellent *bouillon*, & on fait entrer du *tartre* dans presque tous les bouillons employés aux teintures de bon teint; mais on préfère le crystal de *tartre*. Ces bouillons contiennent d'ailleurs presque aussi constamment de l'alun. Un teinturier de cette ville m'a dit que le crystal de *tartre* étoit mis dans ce bouillon pour détruire cette grande simplicité que l'alun exerce sur les laines. D'ailleurs le crystal de *tartre* adoucit beaucoup les fibres de la laine, & les dispose à recevoir les corpuscules colorans. Le crystal de *tartre* est encore si fort employé dans les teintures par sa qualité de sel très-dur, & presque indissoluble dans l'eau froide, ouvrant les pores du sujet qu'on veut teindre, y développant les atomes colorans, & les fixant de maniere que l'action de l'air & du soleil ne les puisse détruire.

Je ne finirois point sur l'emploi du crystal de *tartre* dans la teinture des laines & des soies, si j'étois obligé de nommer toutes les couleurs où préliminairement l'on fait entrer la crème de *tartre*. Voyez TEINTURE, voyez aussi l'article de la teinture par M. Hellot.

On se sert encore de la crème de *tartre* pour dissoudre avec l'eau commune le verd-de-gris, ce qui donne un beau vert céladon; cette couleur s'emploie sur le papier, par exemple, pour les plans, pour les cartes géographiques, pour les estampes à découperes: on appelle cette couleur *verd d'ingénieur*. Lorsque la dissolution est trop chargée de crème de *tartre*, elle luit sur le papier, comme si on l'avoit chargée de beaucoup de gomme arabique; ainsi il n'est point nécessaire de faire entrer dans cette couleur, la moindre dose de cette gomme.

Le crystal de *tartre* est fort employé en médecine & en chimie. Plusieurs chimistes se sont occupés à rechercher à le rendre plus soluble qu'il n'est. M. le Fevre, médecin d'Uzès, a trouvé que le borax uni à la crème de *tartre*, ou crystal de *tartre*, le rendoit plus soluble dans une moindre quantité d'eau qu'il ne se dissout ordinairement. Voyez les *mémoires de l'académie royale des Sciences*, pour l'année 1728. MM. Duhamel & Grosse ont trouvé que le sel de soude produisoit le même effet; l'eau de chaux, la chaux d'écaillés d'huitres, celle de la stalactite, celle du gips, la stalactite, les écaillés d'huitres, les yeux d'écrevisses non calcinés, les différentes craies, la

cône de cerf calcinée, rendent la crème de *tartre* soluble, & forment des sels neutres par leur combinaison. Voyez les *mémoires de l'académie royale des Sciences*, année 1732, page 323; & 1733, page 260. M. de la Sône a trouvé qu'une partie de sel sédatif rendoit soluble quatre parties de crème de *tartre*. Voyez les *mémoires de la même académie*, année 1755.

M. Pott, fameux chimiste de Berlin, dit dans sa *Dissertation sur l'union de l'acide du vitriol avec l'acide du tartre*, que l'huile de vitriol mêlée avec deux parties de *tartre* sec en poudre, ou à parties égales, ne fait point d'effervescence, d'écume, ni de vapeur; mais qu'en remuant le mélange, il s'échauffe un peu, devient mol, & forme une poix artificielle. Si on distille ce mélange, on a 1°. un acide de *tartre* très-actif, que M. Venel a dit dans les séances de la société Royale, être un vrai acide nitreux qui pouvoit en être retiré immédiatement, par un procédé particulier, dans un état pur, nud; ce qui étoit un des faits par lesquels il démontroit le nitre entier dans le *tartre*: 2°. de l'acide sulphureux volatil. Quand on a pris parties égales d'huile de vitriol & de *tartre*, on n'obtient point d'huile dans la distillation; au contraire, avec deux parties de *tartre* il se manifeste un peu d'huile vers la fin de la distillation.

J'ai remarqué en faisant du sel végétal avec certaines crèmes de *tartre*, qu'il se précipitoit beaucoup de terre; & avec quelques autres, qu'il s'en précipitoit moins. La plupart de ces terres faisoient effervescence avec les acides. Une partie de cette terre pourroit avoir été unie à la crème de *tartre* dans la purification, puisque la terre argilleuse qu'on y emploie contient quelquefois un peu de terre calcaire.

La crème de *tartre* est employée efficacement en médecine, dans les fièvres ardentes, dans toutes fortes d'obstructions, dans les maladies cachectiques & hypocondriaques. On l'ordonne souvent avec succès, dans les accès de fièvre; on la mêle aux doux laxatifs, comme la casse. Son indissolubilité est la cause qu'on ne peut l'ordonner qu'à petite dose dans les purgations où il n'entre pas de casse; car j'ai remarqué que la moëlle, ou les bâtons de casse qu'on fait bouillir avec la crème de *tartre* bien en poudre fine, étoit propre à en dissoudre une plus grande quantité que l'eau seule. Il suffit de la faire entrer dans les purgations sans casse, à la dose d'un gros jusqu'à deux; on peut la donner à la dose de demi-once, quand on l'emploie avec la casse, & sur-tout pour une médecine en deux verres. Je crois qu'elle s'y dissoudra parfaitement en soutenant l'ébullition un bon quart d'heure.

La crème de *tartre* est très-employée pour cailler le lait, dont on fait le petit-lait. On fait entrer la crème de *tartre* dans les opiates fébrifuges, apéritives, purgatives, méésentériques, &c. Elle entre dans la poudre cornachine, dans la poudre pour la goutte purgative, dans la conserve de roses rouges solide, dans la poudre tempérante de Sthal, &c.

La chimie s'en sert dans beaucoup de ses opérations; elle entre dans le sel végétal ou *tartre* soluble, dans le sel de seignette, dans le *tartre* émétique, dans la panacée antimoniale, & dans la teinture de Mars tartarisée, extrait ou sirop de Mars, dans la teinture martiale de Ludovic, &c. Article de M. MONNET, maître apoticaire, & membre de la société royale des Sciences de Montpellier.

TARTRE, (*Médecine.*) ce sel & ses différentes préparations sont d'usage en médecine; on les emploie dans tous les cas où il faut ouvrir les voies & pousser par les selles & par les urines.

Le *tartre* purifié avec la terre de Merviel est d'usage sous le nom de *crème de tartre*; on l'ordonne dans les potions purgatives & apéritives en qualité

de laxatif & de sel neutre. La dose est de demi-once : on l'emploie même pour les gouteux, ce qui prouve que le médicament est par lui-même innocent, mais il se dissout facilement.

Le tartre alkalisé ou l'alkali du tartre est aussi d'usage ; c'est le meilleur de tous les alkalis que la médecine puisse employer. C'est un grand diaphorétique, un absorbant & un stomachique.

La liqueur acide tirée par la distillation du tartre, est calmante, rafraîchissante, bonne dans les fièvres ardentes ; on en donne dans les tisanes, dans les juleps.

Tartre soluble. Le tartre par lui-même est insoluble dans l'eau froide ; mais lorsque le feu l'a pénétré, & que l'acide est incorporé de nouveau avec l'alkali, il est plus aisé à fondre, & c'est le tartre soluble.

Ce sel est un purgatif doux, ci-devant fort à la mode, que l'on ordonnoit à la dose d'une demi-once ou d'une once dans une pinte d'eau de rivière. Il entre encore aujourd'hui dans les médecines ordinaires ; mais son crédit est tombé depuis que le sel de la Rochelle & le sel d'Epsom ont fait fortune en médecine.

TARTRE STIBIÉ ou ÉMÉTIQUE, est une préparation d'antimoine faite avec son foie & son verre à parties égales avec le double de crème de tartre.

Cet émétique est le meilleur & le plus assuré de tous. On peut le donner sous telle forme & à telle dose que l'on veut ; & d'autant que l'on connoît sa dose & sa vertu, on peut l'augmenter ou le diminuer plus aisément au gré du médecin, selon les forces du malade & l'exigence des maladies ; car, selon les observations des plus habiles chimistes, le tartre émétique qui contient un quart de grain de régule par grain est trop violent, mais celui qui ne contient que trois seizièmes de grains par grain est fait en proportion qui est bonne & sûre ; car il fait vomir efficacement à la dose de deux ou deux grains & demi ; car il introduit alors dans l'estomac six ou sept seizièmes de grains & de régule.

La façon la plus sûre de donner l'émétique d'antimoine, est de le prescrire dans un poisson ou deux d'eau à la dose de deux grains, lorsqu'on veut faire vomir efficacement. Sur quoi il faut savoir que le grand lavage ou véhicule l'étend trop & émousse ses pointes, de même que donné à trop petite dose, comme à un grain, à un quart de grain, il fatigue violemment sans exciter de vomissement ; il faut un milieu.

C'est la vertu émétique du tartre stibié, qui le rend le spécifique assuré dans toutes les maladies qui proviennent de plénitude d'estomac ; c'est un grand préservatif dans les maladies inflammatoires, dans les engorgemens du cerveau, parce qu'en irritant l'estomac, il agit violemment sur le cerveau, & lui donne des secousses qui aident à dégorgier ses vaisseaux du sang qui n'y peut circuler. L'émétique stibié donné à-propos dans le cas de saburre ou de crudité, l'évacue puissamment, & empêche les mauvais effets que son passage dans les secondes voies pourroit y causer. Mais pour produire sûrement cet effet, il faut connoître cet état avant de l'ordonner, & y préparer dûment le malade selon les circonstances, par la saignée & la boisson, quoiqu'il est bien des cas où il faut employer cet émétique sans aucun préliminaire, comme dans l'apoplexie, dans l'indigestion, dans la plénitude des premières voies sans aucune marque de chaleur, & souvent même dans la foiblesse, dans l'engourdissement des membres, la pesanteur de tête, l'accablement, la lassitude. Qui connoîtra sûrement les indications & la façon de placer ce remède, pourra s'assurer de pratiquer avec succès dans toutes sortes de maladies, soit aiguës & chroniques. C'est le plus court moyen d'abrèger le traitement des maladies, quelle qu'en soit la cause.

Le tartre stibié devient altérant, apéritif, & diaphorétique ou tonique, lorsqu'il est donné à grande dose & en lavage ; alors continué pendant long-tems, il rétablit au mieux le ressort de l'estomac affoibli par les crudités ou la trop grande quantité d'alimens. Les convalescens se trouvent bien de son usage en guise d'eau minérale.

TARTRE SOLUBLE, *teinture de*, elle est apéritive, diurétique, emmenagogue & purgative ; elle est aromatique ; elle échauffe, consolide les plaies, déterge les ulcères.

Tartre régénéré, ou terre foliée du tartre. C'est le plus grand résolutif que nous ayons, un fondant, un désobstruif favorable, huileux & acide en même tems, combiné avec un alkali ; il est volatil, & peut passer pour le sel volatil de tartre de Vanhelmont, aussi efficace que l'alkaest, & préférable à beaucoup de remèdes inventés par la chimie ; c'est le vinaigre radical des Chimistes. La teinture de tartre régénéré est aussi un remède efficace ; car elle unit l'alkali, l'acide & l'esprit huileux des végétaux. Ce tartre folié dissout ainsi dans l'alkool, est le petit elixir des anciens chimistes ; il leve les obstructions ; il pénètre dans les plus petits vaisseaux ; il ranime les facultés vitales & guérit par les sueurs ; il peut surmonter les maladies les plus opiniâtres.

Tartre régénéré plus commun. On peut, selon M. Boerhaave, faire un tartre régénéré moins dispendieux, en mêlant la potasse avec quinze fois autant de vinaigre ; en coulant la solution & la faisant épaissir, ce qui est une opération facile.

Pline parle de ce remède, & dit que la cendre de sarmant dissoute dans le vinaigre guérit les maladies de la rate.

TARTRE VITRIOLÉ, (*Médecine.*) ce sel a toutes les propriétés des sels vitriolisés ; il est composé de l'acide vitriolique, qui est un grand apéritif, & du tartre alkalisé, qui est aussi fort atténuant. Les deux réunis doivent former un grand désobstruant ; aussi s'en sert-on dans les apozèmes atténuans & désobstruans, dans les affections du foie & de la rate.

Ce sel est un des plus actifs que nous ayons ; il est plus actif que le sel de Glauber, & le même que le sel de *duobus* & le sel polychreste de Glafer.

La dose est d'un gros dans une potion ordinaire ; mais en lavage on l'ordonne à deux gros, & jusqu'à trois.

Nota. Que si l'huile de vitriol qui a servi à faire ce sel étoit chargée de particules cuivreuses, ce que l'on reconnoît par la couleur verte de l'eau où se fait la dissolution, & par la couleur terne & bleue du sel, il faut le calciner, ou le refondre pour lui ôter ce cuivre qui le rendroit émétique.

Ce remède n'est pas autant employé qu'il le devroit être.

TARTRE, (*Teinture.*) les Teinturiers mettent le tartre au nombre des drogues non colorantes, c'est-à-dire, qui ne servent point à donner de la couleur aux étoffes, mais qui les préparent à la recevoir. Cette drogue bien ou mal employée dans les bains ou bouillons, met une grande différence dans les teintures.

La crème ou crystal de tartre qu'emploient les Teinturiers du grand teint, n'est autre chose que le tartre blanc ou rouge mis en poudre, & ensuite par le moyen de l'eau bouillante, de la chauffe & de la cave, réduit en petits cristaux blancs. (*D. J.*)

TARTRE MARTIAL ou CALIBÉ, (*Mat. méd.*) voyez MARTIAL.

TARUDANT, (*Géog. mod.*) ville d'Afrique, au royaume de Maroc, capitale de la province de Sus, dont elle porte aussi le nom. Elle est à deux lieues au midi du grand Atlas, & passe encore pour une des

bonnes villes d'Afrique par son commerce. *Long.* 9. 52. *latit.* 29. 18. (D. J.)

TARUIDUM, ou **TARUEDUM**, (Géog. anc.) promontoire de la Grande Bretagne. Ptolomée, l. II. c. iij. le marque sur la côte septentrionale après l'embouchure du fleuve Nabœus. On croit que c'est présentement *Dungisbehad* en Etolie, dans la province de Cathnet. (D. J.)

TARUNTIUS, f. m. (Astronom.) c'est le nom de la quarantième tache de la lune, suivant le catalogue que le p. Riccioli nous en a donné dans sa *Jélenographie*. (D. J.)

TARUS, (Géog. anc.) fleuve d'Italie, dans la Gaule cispadane, selon Plin, l. III. c. xvj. Il a conservé son nom; on l'appelle *Taro*. (D. J.)

TARUSATES, (Géog. anc.) peuple de la Gaule aquitanique, & dont César, liv. III. ch. xxij. & xxvij. fait mention. M. Samson, dans ses *remarques sur la carte de l'ancienne Gaule*, dit: on ne dispute presque plus aujourd'hui que le pays des *Tarusates* ne soit le *Tursau*, & Aire est la capitale du *Tursau*. (D. J.)

TARY, f. m. (terme de relation.) c'est ainsi que les voyageurs appellent la liqueur qui distille des cocotiers; c'est le seul vin que l'on recueille dans le pays de Malabar, & même dans toute l'Inde; car la liqueur qui se tire des autres especes de palmiers, est presque de même nature que celle qui sort du cocotier. Ce vin n'est pas à beaucoup près si agréable que celui que l'on exprime des raisins, mais il enivre tout de même. Quand il est récemment tiré, il est extrêmement doux; si on le garde quelques heures, il devient plus piquant, & en même tems plus agréable; il est dans sa perfection du soir au matin; mais il s'aigrit au bout de vingt-quatre heures.

On n'a point dans les Indes d'autre vinaigre que celui-là. En distillant le jus du cocotier, lorsqu'il est parvenu à sa plus grande force, & avant qu'il ait commencé de contracter de l'aigreur, on en fait d'assez bonne eau-de-vie; on peut même la rendre très-forte en la passant trois fois par l'alembic.

Les Brésiliens ne s'adonnent point, comme les Indiens, à tirer le *tary* des cocos; ils n'en font pas non plus d'eau-de-vie, parce que les cannes de sucre leur en fournissent suffisamment, & que d'ailleurs on leur en porte beaucoup de Lisbonne qui est bien meilleure que celle qu'ils pourroient faire. (D. J.)

TAS, MONCEAU, f. m. (Synonym. Gram.) ils sont également un assemblage de plusieurs choses placées les unes sur les autres, avec cette différence que le *tas* peut être rangé avec symétrie, & que le *monceau* n'a d'autre arrangement que celui que le hasard lui donne.

Il paroît que le mot de *tas* marque toujours un amas fait exprès, afin que les choses n'étant point écartées, occupent moins de place, & que celui de *monceau* ne désigne quelquefois qu'une portion détachée par accident d'une masse ou d'un amas.

On dit un *tas* de pierres, lorsqu'elles sont des matériaux préparés pour faire un bâtiment: & l'on dit un *monceau* de pierres, lorsqu'elles sont les restes d'un édifice renversé.

Tas se dit également au figuré en prose & en vers: l'orateur ne doit point étouffer ses pensées sous un *tas* de paroles superflues.

Un tas d'hommes perdus de dettes & de crimes.

Corneille.

*Quoiqu'un tas de grimands vantent notre éloquence,
Le plaisir est pour nous de garder le silence.*

Despreaux.

(D. J.)

TAS, (Architect.) c'est le bâtiment même qu'on

éleve. On dit retailer une pierre sur le *tas*, avant que de l'assurer à demeure. (D. J.)

TAS DE CHARGE, (Architect. Coup. de pierres.) c'est une faille de pierres dont les lits avançant les uns sur les autres, font l'effet d'une voûte; de sorte qu'il faut des pierres longues pour balancer la partie qui est sans appui. Mais ce genre d'ouvrage n'est bon qu'en petit, ou seulement pour les premières pierres de la naissance d'une voûte. On voit de tels ouvrages au château de Vincennes près Paris, pour porter les creneaux.

TAS, (Arts mécaniques.) espece d'enclume sans talon ni bigorne, & par conséquent carrée. Il y en a de différentes grosseurs. Le *tas* des Orfèvres sont plus forts que ceux des autres ouvriers. Un gros *tas* se forge, comme l'enclume, & s'acière de même. Pour faire un *tas* à queue, on soude plusieurs barres de fer ensemble de la longueur & grosseur qu'on se propose de donner au *tas*. On commence par corroyer deux barres, puis davantage, pour parvenir à ce qu'on appelle *enlever le tas*; cela fait, on tourne une virole de fer plat autour du bout des barres corroyées, pour former la tête du *tas* & lui donner plus de largeur qu'au reste du corps de la piece, & empêcher en même tems que les barres soudées ensemble ne s'écartent par quelque défaut de soudure, ce qui n'arrive que trop souvent, ou par la mauvaise qualité du fer, ou par la négligence du forgeron qui laisse des crasses entre les fers; on prépare ensuite la table du *tas*, comme celle de l'enclume; on prend une barre d'acier carré que l'on dresse en petites billes de la longueur d'un pouce & demi; on les range debout toutes les unes à côté des autres, selon l'étendue de la table; on les entoure d'une bande de fer plat que l'on nomme *à maréchal*; cette bande tient les billes pressées; on les soude, on les corroie; la barre de fer qui les ceint, s'appelle *étrier*; on laisse à l'étrier une queue qu'on nomme *réfigard*: cette queue sert à manier la piece au feu & sur l'enclume; après qu'on a soudé & corroyé les billes, on coupe avec la tronche l'étrier tout-au-tour, excepté à l'endroit où le réfigard tient à la table, parce que c'est par le moyen de cette queue que l'on portera la table sur le *tas*; on soude la table au *tas*; cela fait, on sépare la queue. Il y a une autre maniere de faire la table d'un *tas*; on prend une longue barre d'acier que l'on tourne plusieurs fois sur elle-même, jusqu'à ce que ses circonvolutions aient pris l'étendue que l'on veut donner à la table; on y soude ensuite une barre de fer plat pour empêcher l'acier de brûler, lorsqu'on soudera la table au *tas*. On en fait autant aux têtes des marteaux.

Il y a des *tas* de différens noms, des *tas* à carreler, à embouter.

Ils servent à un grand nombre d'ouvriers différens. Voyez les articles suivans.

TAS, en terme de Boutonnier, c'est une espece de petite enclume à queue qui entre dans un billot, dont la partie grosse & ronde est gravée au milieu du bord d'un trou d'une certaine grandeur, lequel l'est lui-même d'un dessin en creux, dans son fond, pour imprimer ce dessin sur la calotte. On a plusieurs *tas* de différens desseins & grandeurs, selon l'exigence des cas. Voyez CALOTTE.

TAS, (Coutellerie.) instrument dont se servent les Couteliers pour retenir les mitres des couteaux de table, c'est-à-dire, y former ce rebord qui est entre la lame du couteau & la soie ou qui sert à l'emmancher. Savary.

TAS A PLANER, (outil de Ferblantier.) c'est un morceau de fer carré dont la face de dessus est fort unie & polie, & la face de dessous est faite en queue, pour être posée & assujettie sur un billot. Les Ferblantiers s'en servent pour planer & emboutir les

pieces de fer blanc qu'ils emploient. *Voyez les Planches du Ferblantier.*

TAS A SOYER, *outil de Ferblantier*, ce *tas* est fait à-peu-près comme une bigorne dont les deux pans sont quarrés, & forment une espece de demi-cercle en-dedans; la face de dessus ce *tas* est garnie de plusieurs fentes faites dans le large de cette face, les unes un peu plus larges & profondes que les autres. Les Ferblantiers s'en servent pour faire le rebord ou ourlet des entonnoirs & autres ouvrages. *Voyez les Planches du Ferblantier.*

TAS, les *Graveurs* se servent de ce terme pour exprimer une espece de petite enclume qui leur sert à repousser le cuivre par-derriere la gravure, lorsqu'il se trouve quelque défaut sur les planches. *Voyez les Planches de la Gravure.* La pointe que l'on voit au bas, est pour entrer dans le billot sur lequel le *tas* est posé.

TAS, (*Horlogerie.*) petite enclume qu'on met dans un étai par sa partie inférieure. *Voyez les Pl. & les fig. de l'Horlogerie.*

Il y en a de plusieurs especes. La structure de la piece que l'on veut forger ou redresser par leur moyen, indique celui dont on doit se servir.

Les Horlogers, Orfevres & Metteurs-en-œuvre sont ceux qui font le plus d'usage de cet outil.

TAS, *en terme d'Orfevre*, est une petite enclume à huit pans en quarré comme la grande; elle n'en differe que par sa grandeur, & une queue qui entre dans le billot. Elle sert pour les petits ouvrages & pour planer. *Voyez PLANER*; pour lors il faut qu'elle soit bien polie, de même que les marteaux. *Voyez les Planches.*

PETIT TAS, *en terme d'Orfevre*, c'est un morceau de fer plat de figure ovale & portatif, dont on se sert au lieu d'enclume pour les ouvrages qui peuvent se frapper sur l'établi. *Voyez ETABLI. Voyez les Planches.*

TAS CANELÉ, (*Orfevr.*) c'est un *tas* de fer dans lequel on a gravé ou limé des moulures, & qu'on forme sur l'argent en frappant à coup de marteau. Il y a beaucoup de vaisselle ronde ancienne dont les moulures étoient frappées sur le *tas*; mais depuis que l'on a perfectionné la vaisselle, ces sortes de *tas* ne sont plus guere d'usage.

TAS DROIT, *terme de Paveur*; c'est une rangée de pavés sur le haut d'une chaussée, d'après laquelle s'étendent les ailes en pente, à droite & à gauche, jusques au ruisseau d'une large rue, ou jusque aux bordures de pierre rustique d'un grand chemin pavé. (*D. J.*)

TAS, *en terme de Planeur*, est une espece de petite enclume fort unie sur laquelle on plane les vaisselles plates. On le couvre de cuir, de bois, &c. quand il est question de polir l'ouvrage au marteau. *Voyez les Planches.*

TAS ou TASSEAU, (*Tailland.*) cet outil, de la nature des précédens, sert au taillandier à former le collet aux ciseaux, becs-d'âne, & autres outils semblables. Ses différentes parties sont la tête où l'on a pratiqué le quart où se place la soie des ciseaux; le corps où il y a une ouverture qui sert à faire sortir la soie du ciseau lorsqu'elle adhère; la soie du *tas* même par laquelle elle se fixe dans le belier qui sert de base au *tas*.

TAS, (*Tireur d'or.*) c'est une espece d'enclume, dont l'acoutreur se sert pour battre ses filieres en rebouchant les trous trop grands.

TAS, (*Jeu de trictrac.*) en terme de trictrac on appelle le *tas*, l'amas des dames qu'on fait aux coins du trictrac avant que de commencer le jeu. C'est la même chose que la masse & la pile. Quand après avoir jetté son dé on porte sa main au *tas*, sans dire *j'adouble*, on est obligé de jouer du-moins une des dames du

tas, suivant la loi, dame touchée dame jouée. *Règles du trictrac.* (*D. J.*)

TASAGORA, (*Géog. anc.*) ville de la Mauritanie césariense, selon l'itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de *Cala à Ruffocurum*.

TASCHE, *s. f. terme de Pêche*, usité dans le ressort de l'amirauté d'Abbeville. C'est une sorte de pêche pratiquée par les pêcheurs de sur Somme, qui se servent de leurs heuillots ou goblettes, sorte de petits bateaux, pour faire la pêche des anguilles d'une maniere particuliere. Ils nomment cette pêche la *tasche*. Pour la faire ils prennent une quantité de vers de terre qu'ils enfilent d'un bout à l'autre avec un gros fil à coudre, jusqu'à ce que ce fil, d'une longueur proportionnée, en soit entierement rempli; ils font avec ce fil ainsi amorcé, une pelote ou paquet qu'ils attachent avec une petite ficelle au bout d'une perche legere, dont ils mettent le bout ainsi garni sur le fond de l'eau, & tiennent l'autre bout à la main, & lorsqu'ils s'aperçoivent par le mouvement de la perche que l'anguille mord à l'appât, ils la relevent promptement, & emportent en même tems le poisson.

Chaque pêcheur a un semblable instrument, ceux de sur Somme ont trois petits bateaux plats, du port environ d'un demi-tonneau, semblable au picoteur des pêcheurs d'Honfleurs; cette pêche se fait de nuit seulement, & elle seroit de jour infructueuse.

TASCHKANT, (*Géog. mod.*) petite ville de la Tartarie, sur la droite de la Sirri; c'est la résidence d'hiver du chan des Tartares de la Casatschia-Orda. *Long. 92. 40. latit. 45.* (*D. J.*)

TASCIA, (*Géog. mod.*) petite ville des états de la Turquie asiatique, dans la province de Toccat, au dessous des montagnes Noires.

TASCODRUGITES, *voyez TACODRUGITES.*

TASCO DUNITARI & CONONIENSES; (*Géog. anc.*) peuple de la Gaule narbonoise, selon quelques manuscrits de Plin, *l. III. c. iv.* au lieu de quoi d'autres manuscrits & quelques exemplaires imprimés portent *Tascoduni*, *Tarusconenses*; d'autres *Tasconi*, *Taracunonienses*. Le P. Hardouin, qui suit cette derniere leçon, regarde les autres comme des noms corrompus. Il se fonde sur le manuscrit de la bibliotheque royale, & sur l'ordre alphabétique que Plin est accoutumé de suivre. Les *Tasconi*, ajoute-t-il, habitoient vraissemblablement dans l'endroit où est aujourd'hui Montauban, ville que mouille la petite riviere *Tesco*, qui pouvoit avoir donné son nom au peuple *Tasconi* ou *Tesconi*. Quant aux *Tarusconiensis*, dit le P. Hardouin, ils tirent leur nom de *Tarusco*, ville des Salis, & aujourd'hui appelée *Tarascon*. (*D. J.*)

TASIMA, (*Géog. mod.*) une des huit provinces de la contrée froide du nord de l'empire du Japon; cette province a deux journées de longueur de l'est à l'ouest, & se divise en huit districts.

TASOT, *s. m. (Mesure de longueur, Com.)* c'est la vingt-quatrieme partie du cobit, ou aune de Surate. Chaque *tasot* a un peu plus qu'un pouce de roi, en sorte que le cobit est de deux piés seize lignes.

TASSAO ou TASSAIE, *s. m. (Cuisine exotiq.)* chair de bœuf, mais plus communément de vache, coupée par grandes aiguillettes, un peu salée & séchée au soleil, cette chair se conserve long tems, & peut être transportée fort loin; il s'en fait une grande consommation sur les côtes de Caraque, de Cartagene & de Portobello. Pour la manger, il faut la mettre dessaler, la bien laver, & la faire revenir dans de l'eau tiède avant de la faire cuire; elle se rend beaucoup, s'attendrit & a fort bon goût. On prépare de la même maniere des aiguillettes de cochon, qui étant dessalées & cuites peuvent passer pour un mets très-appétissant.

TASSE, f. f. (*Ouvrages de différens ouvriers.*) sorte de vase de bois, de terre, de fayance, de porcelaine ou de métal, dont on se sert pour boire; il y en a de toute grandeur, & de toutes figures; les unes sans anses, d'autres avec une ou deux petites anses, simples ou façonnées, &c. (D. J.)

TASSE, (*Littérat.*) chez les Romains celui qui verfoit à boire étoit obligé, pour remplir une seule tasse, de puiser avec un petit gobelet nommé *cyathe*, à plusieurs reprises, & jusqu'à neuf ou dix fois dans le crater, qui étoit un grand vaisseau plein de vin. Le buveur s'impatientoit, le vin même versé du crater dans le cyathe, & renversé du cyathe dans la tasse, pouvoit s'évanter & perdre de sa force.

Pour remédier à tous ces petits inconvéniens, on inventa l'usage des tasses inégales. On en fit faire de petites, de moyennes & de grandes.

Les petites étoient

Le <i>sextans</i> , qui tenoit	2 cyathes.
Le <i>quadrans</i>	3 cyathes.
Le <i>triens</i>	4 cyathes.

Les moyennes étoient

Le <i>quincunx</i> , qui tenoit	5 cyathes.
Le <i>semis</i> ou <i>l'hémine</i>	6 cyathes.
Le <i>septunx</i>	7 cyathes.
Le <i>bes</i>	8 cyathes.

Les grandes étoient

Le <i>dodrans</i> , qui tenoit	9 cyathes.
Le <i>dextrans</i>	10 cyathes.
Le <i>deunx</i>	11 cyathes.

Torrentius sur les vers d'Horace, *pocula cum cyatho*, &c. rapporte un passage d'Athénée, par où il paroît que les Grecs aussi-bien que les Romains, ont fait usage du cyathe & des tasses inégales. Athénée introduit un homme qui se fait verser dix cyathes de vin dans une seule tasse; & voici comme il le fait parler. « Echanfon, apporte une grande tasse. Verse-y » les cyathes qui se boivent à ce que l'on aime; quatre pour les personnes qui sont ici à table, trois pour » l'amour. Ajoute encore un cyathe pour la victoire » du roi Antigonus. Holà. Encore un pour le jeune » Démétrius. Verse présentement le dixième en » l'honneur de l'aimable Vénus.

Chez les Romains du tems de Martial, lorsqu'on vouloit boire à un ami ou une amie, on demandoit autant de cyathes qu'il y avoit de lettres au nom de la personne à qui l'on alloit boire. C'est le sens de l'épigramme de Martial.

*Navia sex cyathis, septem Justinia libatur,
Quinque Lycas, Lyde quatuor, Ida tribus, &c.*

C'est aussi le sens de ces deux vers du même Martial:

*Quincunces & sex cyathos, bessaque bibamus,
Caius ut fiat, Julius & Proculus.*

Horace a dit:

*Qui musas amat impares
Ternos ter cyathos attonitus petet
Vates. Tres prohibet supra
Rixarum metuens tangere gratia.*

Ce qui vouloit dire, qu'un bon bûveur ami des muses, doit en l'honneur de ces neuf déesses, boire en un seul coup neuf cyathes; mais que les grâces ne permettent pas que l'on boive plus de trois cyathes à la fois; car il y a bien de la différence entre boire neuf cyathes, & boire neuf fois. Boire neuf cyathes, c'est ne boire qu'une tasse, boire neuf fois, c'est boire neuf tasses. (D. J.)

TASSE à boire des Gaulois, (*Usages des Gaulois.*)

en latin *galeota*, *sinum*. Les anciens Gaulois avoient leurs tasses à boire, faites en forme d'ovale, qu'ils appellent *galeotas*, & qu'ils ont ensuite nommé *gondoles*, d'un mot corrompu par les Vénitiens, qui ont baptisé de ce nom leurs nacelles pour aller dans les rues de Venise. Varron dit, *l. I. de vitâ roman. Ubi erat vinum in mensâ positum galeato, vel fino utebantur*: de-là les Romains forgerent leur verbe *gallare*, boire à la mode gauloise. Il reste encore chez les supôts de Bacchus du mot *gallare*, dans ce qu'ils appellent *boire à la régalaide*; c'est une façon de boire qui ne diffère du *fabler* qu'en ce que le *fabler* se fait en un seul coup, & que la *régalaide* ou le *gallet* se fait en plusieurs. (D. J.)

TASSE, terme de *Tourneur*; petit vaisseau de bois en forme de tasse, qu'on place au-dessus de la tournette, & dans laquelle tasse on met la pelote de coton, de fil, ou de soie qu'on a dévidé.

TASSE, (*Géog. mod.*) les géographes donnent le nom de tasse, aux lieux où se font les amas d'eau que l'on appelle *lacs*. La tasse est ce qui contient l'eau d'un lac, enforte que la tasse est à un lac, ce que le lit est à une riviere.

TASSE, adj. (*Archit.*) épithete qu'on donne à un bâtiment qui a pris sa charge dans son étendue, ou dans une seule partie. (D. J.)

TASSEAU, f. m. (*Arts méchan.*) c'est en général un outil que l'on met dans l'étau pour relever les ouvrages en tôle, ou qui est fixe sur l'établi, & sert à poser l'ouvrage pour les petites rivures, & à dresser de petites pieces.

Les tasseaux prennent différens noms, suivant les formes que l'on donne à la tête.

Le tasseau quadré est celui dont la tête est carrée, & plate.

Le tasseau cannelé est celui sur la tête duquel on a formé des cannelures.

Le tasseau à côte est celui dont la tête est faite en forme de côte, ou de tranchant arrondi.

Le tasseau à emboutir est celui dont la tête est creusée de la forme que l'on se propose de donner aux pieces à emboutir.

Le tasseau à pié de biche est celui dont la tête est faite en pié de biche. Toutes ces sortes de tasseaux, qui servent à relever les ornemens en tôle, ou en cuivre, qui se posent sur les grilles, balcons, rampes d'escalier, &c. sont faits d'une barre de fer quarrée & acierée des deux bouts, qui forment deux têtes; au milieu du corps on pratique sur les faces une entaille à chaque face, pour recevoir les mâchoires de l'étau, & empêcher le tasseau de s'en échapper, lorsqu'on frappe dessus pour relever l'ouvrage.

TASSEAU, f. m. pl. (*Archit.*) petits dés de moillons, maçonnés de plâtre, où l'on s'élève des sapines, afin de tendre sûrement des lignes pour planter un bâtiment. *Daviler.* (D. J.)

TASSEAU, terme de *Charon*; il y a quatre tasseaux, ce sont des morceaux de bois plats, longs de dix pouces, épais de trois, & larges d'environ trois, qui sont attachés tant sur le devant que sur le derrière, de chaque côté du brancard, pour élever les planches qui servent sur le derrière, aux domestiques, & sur le devant aux pages. *Voyez les fig. & les Pl. du Sellier.*

TASSEAU, f. m. (*Charp.*) petit morceau de bois, arrêté par tenon & mortaisé sur la force d'un comble, pour en porter les paires.

On appelle aussi tasseaux, les petites tringles de bois qui servent à soutenir les tablettes d'armoire. (D. J.)

TASSEAU ou **MANICIE**, f. m. (*Lainage.*) instrument qui sert aux tondeurs de draps, pour faire aller les forces avec lesquelles ils tondent les étoffes. *Savary.* (D. J.)

TASSEAU,

TASSEAU, terme de *Luthier*, moule, ou forme sur laquelle on colle les éclisses qui font le corps d'un luth, ou d'un autre instrument. (D. J.)

TASSER, v. n. (*Stéréotom.*) on appelle de ce nom l'affaiblissement d'une voûte, dont la charge fait diminuer la hauteur, & resserrer les joints. (D. J.)

TASSETTE, f. f. terme d'*Armurier*, c'est tout le fer qui est au-bas de la cuirasse, & qui couvre les cuisses de l'homme armé: on appelle aussi les *tassettes*, *cuissardes*. (D. J.)

TASSING, (*Géog. mod.*) petite île de Danemarck, entre les îles de Fionie & de Langeland. Elle n'a qu'une lieue de long, & autant de large, & cependant elle contient deux bourgs & quelques hameaux. (D. J.)

TASSIOT, f. m. les vanniers appellent ainsi une latte fort mince, & mise en croix, par laquelle ils commencent certains ouvrages de cloture, comme les vans, les vannettes, &c.

TASSOT, on donne ce nom dans diverses provinces de France à la salamandre aquatique. Voyez *SALAMANDRE*.

TASTA, (*Géog. anc.*) ville de la Gaule, dans l'Aquitaine, selon Ptolomée, l. II. c. vij. M. de Valois soupçonne que ce seroit aujourd'hui Montefquiou, bourg situé sur l'Osse, en latin *Ossida* ou *Ossidus*. (D. J.)

TASTATURA, f. f. (*Musiq. ital.*) ce mot qui signifie les touches du clavier de quelque instrument de musique, a été souvent employé pour signifier les *préludes*, ou *fantaisies*, que les maîtres jouent sur le champ, comme pour tâter & s'assurer si l'instrument est d'accord. (D. J.)

TASTO, (*Musiq. ital.*) ce mot veut dire *touche*. on trouve quelquefois dans des basses-continues ces mots, *tasto solo*, qui signifie *avec une touche seule*, pour marquer que les instrumens qui accompagnent, doivent jouer les notes de la basse-continue simplement & sans accompagnement des notes qui pourroient faire accord. *Brossard*. (D. J.)

TASZMIN, LE, (*Géog. mod.*) riviere de Pologne, dans le palatinat de Kiovie, où elle a sa source, vers les confins du palatinat de Braclaw; après un assez long cours, elle se perd dans le Borysthène, près de Krilaw. (D. J.)

TATAH, ou **TATA**, (*Géog. mod.*) province des Indes, dans les états du grand-mogol. Elle est riche en blé & en bétail; elle paye au grand-mogol soixante laqs, & deux mille roupies. Sa capitale porte son nom de *Tatah*. La riviere de Sinde traverse cette province du nord au midi, d'où vient qu'on l'appelle aussi *Sinde*. Voyez *SINDE*. (*Géograph. mod.*) (D. J.)

TATAH ou **TATA**, (*Géog. mod.*) ville des Indes, dans les états du grand-mogol, dans la province de *Tatah*, ou de Sinde, dont elle est la capitale; elle est située sur le bras occidental de l'Inde, & dans un terroir fertilisé par la riviere. Les Portugais y faisoient autrefois un grand commerce. Long. 86. 10. Lat. 23. 15. (D. J.)

TATAJIBA, f. m. (*Hist. nat. Bot. exot.*) genre de plante, dont les botanistes ne nomment qu'une espèce: *arbor baccifera brasiliensis, fructu tuberculis inæquali, mori æmulo*.

C'est un arbre du Brésil, dont l'écorce est de couleur de cendre, & le bois de couleur de safran, ou rougeâtre; ses feuilles sont pointues, dentelées, & approchantes de celles du bouleau; son fruit est gros comme une mûre moyenne, rond, & composé de tubercules pâles, d'où sortent plusieurs filamens noirs & peu longs: on mange ce fruit de même que les mûres, ou seul, ou avec du sucre & du vin; sa chair contient une infinité de petits grains blancs.

Le bois de cet arbre est extrêmement dur, il ne perd jamais sa verdure, & se conserve long-tems dans la terre & dans l'eau; il est supérieur à tous les autres bois, même à celui du *masarandiba*, de quelque maniere qu'on l'emploie. Il donne lorsqu'il est vieux, une teinture d'un très-beau jaune; cet arbre croît par-tout au Brésil, dans les bois, sur-tout dans les lieux maritimes, & son fruit est mûr au mois de Mai. *Ray*. (D. J.)

TATARIA, f. f. (*Hist. nat. Bot.*) genre de plante dont les botanistes ont établi les deux especes suivantes: *Hungarica edulis, panacis heraclei folio, semine libanotidis cachryophoræ J. B. panaci heracleo similis, tataria Hungarica dicta*. P. C. B.

Cette plante n'est pas commune, elle donne une racine longue & épaisse, puisque Clusius dit en avoir vu d'aussi grosses que le bras d'un homme, & d'une coudée ou plus de longueur; elles lui avoient été données par Balthazar de Bathian, qui en avoit fait venir de Hongrie, d'au-delà du Danube, pour les planter dans le jardin qu'il avoit à Vienne. Ses feuilles ressemblent assez à celles du navet par leurs dentelures, mais elles sont plus courtes, & d'une figure plus approchante de celles du panais; elles sont couvertes d'une substance rude & lanugineuse, & d'un verd extrêmement pâle; il leur succede d'autres feuilles aussi rudes, mais plus finement dentelées; du milieu d'elles, s'éleve une tige cannelée, creuse, noueuse, haute d'une coudée au plus, grosse comme le poing, garnie d'autres feuilles plus petites, découpées en plusieurs segmens, & pareillement couverte d'une substance rude & lanugineuse.

Le sommet de la tige porte une ombelle pareille à celle du *panax heracleus*, composée de fleurs de même figure & de même couleur, auxquelles il succede quelques semences (car toutes les fleurs ne sont point fertiles) fort grosses & approchantes de celles du *libanotis cachryophora*.

Clusius fut deux ans à attendre que la racine qu'il avoit plantée dans son jardin, produisît des tiges & des semences; mais ce tems passé, elle se pourrit, & répandit une si mauvaise odeur, qu'il fut obligé de la jeter.

Les Hongrois qui habitent aux environs d'Agria, de même que ceux qui confinent à la Valachie & à la Moldavie, usent de cette racine dans le tems de disette, faute de pain, ainsi que Clusius dit l'avoir appris du gentilhomme dont on a parlé, & de quelques autres personnes de qualité. *Ray*. (D. J.)

TATÉE, LIGNE, (*Archit.*) c'est celle qu'on trace à la main pour voir l'effet d'une courbure. (D. J.)

TATÉ, ouvrage, (*Peinture.*) on nomme ouvrage *taté* ou *tâtonné*, un ouvrage qui est fait d'une main servile & peu sûre; c'est ordinairement à ce défaut que l'on distingue les tableaux qui ne sont que simples copies d'avec les tableaux originaux. Un peintre qui n'a point assez réfléchi sur les principes, & qui n'a point su se les rendre familiers, ne travaille qu'en tâtonnant; il n'a jamais cette touche libre & précise qui caractérise le grand maître. (D. J.)

TATÉR, v. act. (*Gram.*) c'est reconnoître par le toucher ou par le goût; on dit *tâter* un corps avec les mains; *tâter* du vin; *tâter* le pouls; se *tâter*; & au figuré, *tâter* un homme, le pressentir, le fonder; *tâter* le courage; *tâter* du bonheur & de la peine; *tâter* un problème, &c.

TATER SON CHEVAL, en terme de *Manège*, c'est solliciter un cheval qu'on a peu monté, pour connoître s'il a quelque vice, ou le degré de sa vigueur. *Tâter le pavé* ou *le terrain*, se dit d'un cheval qui ayant la jambe fatiguée ou quelque douleur au pié, n'appuie pas hardiment sur le pavé ni sur le terrain, de peur de se faire mal.

TATE-VIN, f. m. *terme de Marchands de vin*, instrument de fer blanc, long, rond, & étroit par le haut, où il est percé dans toute sa largeur; il n'a qu'un petit trou au bout d'en-bas. On s'en sert pour tirer le vin par le bondon, en mettant le pouce sur le bout d'en-haut, afin d'empêcher que l'air ne fasse couler le vin qui est entré par le petit trou. (D. J.)

TATIANISTES, f. m. plur. (*Hist. ecclési.*) secte d'anciens hérétiques, ainsi nommés de Tatien disciple de saint Justin.

Ce Tatien, un des plus savans hommes de l'antiquité, ne cessa d'être parfaitement orthodoxe tant que vécut son maître; il étoit, comme lui, samaritain de nation, mais non pas de religion, ainsi qu'Epiphane semble l'avoir insinué. Saint Justin & Tatien appartenôient à ces colonies grecques, qui s'étoient répandues dans les contrées des Samaritains.

Après la mort de saint Justin, Tatien tomba dans les erreurs des Valentiniens, & forma une secte d'hérétiques appelés quelquefois *Tatianites*, & quelquefois *Encratites*. Voyez ENCRATITES.

TATOU, ou **ARMADILLE**, f. m. (*Hist. nat. Zoolog.*) Pl. VII. fig. 2. on a donné ce nom à des animaux quadrupèdes, qui n'ont ni dents incisives, ni dents canines, mais seulement des dents molaires de figure cylindrique. Leur corps est couvert d'un test osseux, comme d'une forte de cuirasse; ce test est divisé en plusieurs parties; l'antérieure & la postérieure forment chacune dans la plupart des *tatous* une espèce de bouclier; il y a entre ces deux grandes parties du test plusieurs bandes étroites jointes ensemble par une peau membraneuse qui leur donne la facilité de glisser les unes sur les autres; de sorte que l'animal peut se pelotonner comme un hérisson; le dessous de la tête & du cou & le ventre sont couverts d'une peau épaisse & parsemée de quelques gros poils; il y a aussi des poils entre les écailles du test osseux; on distingue plusieurs espèces de *tatoux*.

1°. L'armadille ou *tatou*; il a environ dix pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la queue, qui est longue de sept pouces, composée de six anneaux à son origine, & terminée en pointe; ce *tatou* a le front large & aplati; les yeux petits, & les oreilles nues; les doigts sont au nombre de cinq à chaque pié; il n'y a point de grandes pièces de test sur la partie postérieure du corps; elle est couverte par dix-huit bandes.

2°. L'armadille ou *tatou* oriental; il est un peu plus grand que le précédent; il n'a que trois bandes entre les deux grandes pièces du test; la queue est courte, aplatie en-dessus & en-dessous.

3°. L'armadille ou *tatou* des Indes; son test est composé d'une grande pièce en-avant, d'une plus grande en-arrière, & de quatre bandes entre les deux grandes pièces.

4°. L'armadille ou *tatou* du Mexique; il y a six bandes entre les deux grandes pièces du test de cet animal: la queue est grosse à son origine, & pointue à l'extrémité.

5°. L'armadille ou *tatou* du Brésil; il a quatre doigts aux piés de devant, & cinq à ceux de derrière; les bandes qui se trouvent entre les deux grandes pièces du test, sont au nombre de huit.

6°. L'armadille ou *tatou* de Cayenne; il ressemble au précédent pour le nombre des doigts. Il a un pié dix pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la queue, qui est longue d'un pié, grosse à son origine, & terminée en pointe; sa partie antérieure est composée de dix ou douze anneaux; il y a neuf bandes entre les deux grandes pièces du test; les oreilles sont longues & couvertes de petites écailles.

7°. L'armadille ou *tatou* d'Afrique; il a environ

dix pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la queue, qui est longue de sept pouces. Le test est composé de douze bandes placées entre deux grandes pièces. *Reguanien*. Voyez QUADRUPÈDE.

TATTA, (*Géog. anc.*) marais de la grande Cappadoce, dans la Morimene; Strabon, l. XII. p. 568. qui en parle, dit que le sel de ce marais s'épaississoit de façon, que si des oiseaux y touchoient de leurs ailes, le sel s'y attachoit & s'y coaguloit au point de les empêcher de voler. Plin., l. XXXI. c. vij. & Dioscoride, l. V. c. lxxxv. font aussi mention de ce lac & de son sel; ils nomment ce lac *Tattai lacus*; & ils le mettent dans la Phrygie. (D. J.)

TATUETE, f. m. (*Zoologie.*) espèce de tatou ou armadille, plus petit que le tatou ordinaire, & qui en diffère à plusieurs autres égards. Sa tête est petite & pointue; ses oreilles sont grandes & droites; sa queue a environ trois doigts de longueur; ses jambes sont plus longues que celles des gros tatous; mais sa différence essentielle est d'avoir seulement quatre orteils aux piés de devant, & cinq aux piés de derrière; les deux orteils du milieu sont les plus longs dans les piés de devant, & les trois du milieu dans les piés de derrière; toute la taille du *tatuete* n'excede pas sept travers de doigt; son corps & son front sont défendus par une bonne cuirasse, assez grande pour que l'animal puisse y cacher sa tête & ses jambes; l'écaille du dos consiste en neuf pièces artistement jointes ensemble; sa queue est cuirassée de même; elle a neuf articulations, & finit en pointe; son dos est couleur de fer, blanchâtre sur les côtés; son ventre est entièrement cendré, presque nud, & n'ayant çà & là que quelques poils; sa chair est très-bonne à manger. (D. J.)

TAU, f. m. dix-neuvième lettre de l'alphabet grec. Voyez l'article T.

TAU, (*terme de blason.*) c'est la figure d'un T qui est une espèce de croix potencée, dont on a retranché la partie qui est au-dessus de la traverse. Cette espèce de croix se trouve dans les blasons des commandeurs de l'ordre de saint Antoine; les évêques & les abbés du rit grec la portent encore à présent de cette manière, & quand on l'a mise sur l'habit de saint Antoine, c'étoit pour montrer seulement qu'il étoit abbé. *Menestr.* (D. J.)

TAUA, (*Géogr. anc.*) 1°. Golfe de la Grande-Bretagne, sur la côte orientale, selon Ptolomée, l. II. c. iij. qui le marque entre l'embouchure de la Dée & celle de la Tine. Ce golfe est sur la côte orientale de l'Ecosse, & se nomme aujourd'hui *Tay*, aussi bien que la rivière qui s'y jette.

2°. *Tava*, ville d'Egypte. Ptolomée, l. IV. c. v. marque cette ville dans le Nome Phthemphuthus dont elle étoit la métropole.

3°. *Tava*, ville de l'Arrie, selon le même Ptolomée, qui la place entre *Namaris* & *Augara*. (D. J.)

TAVANSAY, (*Géogr. mod.*) petite île d'Ecosse, une des Westernes, située au couchant de celle d'Harries. Elle n'a que trois milles de tour, & est assez fertile. (D. J.)

TAVASTLAND, (*Géogr. mod.*) province de Suede, dans la Finlande. Elle est bornée au nord par la Caïanie ou Bothnie orientale, à l'orient par la grande Savolax, au midi par la Nylande, & à l'occident, partie par la Finlande proprement dite, partie par la Caïanie. Cette province a huit lacs & plusieurs mines de fer. Sa capitale se nomme *Tavastus*. (D. J.)

TAVASTUS, (*Géogr. mod.*) ville de Suede, dans la Finlande, capitale de la province de Tavastland, dans sa partie méridionale, sur une petite rivière qui se jette un peu au-dessus, dans le lac de Wana. Long. 42. 29. latit. 61. 15. (D. J.)

TAVAYOLE, f. f. (*terme de relation.*) grand mou-

choir qu'on met sur la tête en Turquie, pour recevoir l'odeur des parfums. Chez les Turcs dans les visites des cérémonies, un peu de tems après qu'on est assis, le maître de la maison fait apporter une caffolette auprès de son ami, & deux valets lui couvrent la tête d'une *tavayole*, afin que la fumée du parfum qu'on lui présente ne s'échappe pas, & qu'il la respire toute entière. (D. J.)

TAVAYOLE, f. f. (terme de Lingere.) grand linge carré fort fin, enrichi de dentelles ou de points, lequel sert à mettre sur les pains bénits, ou à couvrir les enfans qu'on porte baptiser. (D. J.)

TAUBER LE, (Géog. mod.) riviere d'Allemagne, en Franconie. Elle a sa source un peu au-dessus de Rotembourg, & se rend dans le Meyn, au-dessous de la ville de Wertheim. (D. J.)

TAUCHEL, (Géog. mod.) petite ville de Pologne, dans la Pomerelle, sur la petite riviere de Verde, à 20 lieues au sud-ouest de Mariembourg. Elle est entièrement délabrée, ayant été pillée & incendiée dans les anciennes guerres des Polonois & des Prussiens. (D. J.)

TAUCOLÈS, f. m. (Hist. mod.) feuilles d'arbres dont les Chingalais ou habitans de l'île de Ceylan se servent pour écrire; elles reçoivent facilement l'impression du stilet, mais on ne peut point les plier sans les rompre.

TAUDIS, f. m. (Archit.) petit grenier pratiqué dans le fond d'un comble, d'une mansarde. C'est aussi un petit lieu pratiqué sous la rampe d'un escalier, pour servir de bucher, ou pour quelque autre commodité. Daviler. (D. J.)

TAVE LA, (Géogr. mod.) riviere d'Angleterre, au pays de Galles. Elle a sa source dans Breknokshire, traverse Glamorgan-shire, & après avoir mouillé Landaf & Cardif, elle tombe dans le golfe qui forme l'embouchure de la Saverne. (D. J.)

TAVEBROTECH, f. m. (Hist. nat. Médecine.) arbre de l'île de Madagascar; on assure qu'en le mettant en décoction avec du miel & le bois de mer appelé par les habitans *tangouarach*, il fournit un remède excellent contre la pleurésie, la pulmonie, & toutes les maladies de la poitrine.

TAVELÈ, adj. (Pelletier.) qui a des taches ou des marques sur la peau. On dit qu'une peau de tigre ou autre animal, propre à faire des fourrures, est *tavelée*, c'est-à-dire qu'elle est tachetée ou mouchetée.

TAVELER, terme de Pelletier-Fourreur, qui signifie moucheter l'hermine avec de petits morceaux de peaux d'agneau de Lombardie, dont la laine est luisant & très-noire.

TAVELLE, f. f. (Lainage.) espece de petite tringle de bois très-plate, qui sert à battre la treme de ce qu'on appelle un petit métier. Trévoux. (D. J.)

TAVELLE, f. f. (Passenterie.) espece de passément fort étroit, qu'on met quelquefois en guise de passepoil, sur les coutures des habits, pour les marquer. Trévoux. (D. J.)

TAVELURE, c'est la bigarrure d'une peau qui est tavelée. On dit, la *tavelure* de cette peau de tigre est très-belle.

TAVELURE, terme de Fauconnerie, ce mot signifie des mailles ou taches de différentes couleurs qui se trouvent sur les plumes de l'oiseau de proie. (D. J.)

TAVERNA, (Géogr. mod.) petite ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, sur l'Alli. Cette ville a été épiscopale; mais en 1222, l'évêché fut transféré à Catanzaro. Long. 34. 25. latit. 38. 42. (D. J.)

TAVERNAGE, f. m. (Gram. & Jurisprud.) signifie quelquefois le droit que les vendans vin payent au seigneur pour la permission de tenir taverne; souvent il se prend pour l'amende qui est dûe par les taverniers, quand ils ont vendu le vin à plus haut prix

qu'il n'avoit été taxé par le juge, comme dans l'ancienne coutume de Normandie, c. xvj. Voyez le gloss. de Lauriere. (A)

TAVERNÈ, CABARET, HOTELLERIE, AUBERGE, (Lang. franç.) *tavernè* & *cabaret* signifient à-peu-près la même chose; c'est un lieu où l'on vend le vin à pot & à pinte. *Hotellerie* signifie une maison où des voyageurs logent & mangent. *Auberge* est une maison où l'on prend des personnes en pension, & où l'on va manger ordinairement.

Mais pour m'étendre un peu davantage, j'ajoute que les *tavernes*, à parler proprement, sont les lieux où l'on vend le vin par assiete, & où l'on donne à manger. Les *cabarets* sont les lieux où l'on vend seulement du vin sans nappe & sans assiette, qu'on appelle à *huis coupé* & *pot renversé*; cependant le mot de *tavernè* emporte avec soi quelque idée moins honnête & plus basse que celui de *cabaret*; la principale raison en est que *tavernè* est plus en usage dans les édits & dans les discours publics contre les ivrognes, que dans la bouche des Parisiens qui se servent du mot de *cabaret* au lieu de celui de *tavernè*, & qui lorsqu'ils parlent des *cabarets* de province, disent *hotellerie*. *Tavernè* doit venir du latin. Horace dit:

*Nec vicina subest vinum præbere taverna,
Quæ possit.*

Hotellerie est un logis garni que tient un hôtelier, où il reçoit les voyageurs, les passans; les loge, les couche & les nourrit pour de l'argent: c'est un gîte sur une route.

Auberge est une maison où l'on donne à manger, soit en pension, soit par repas, pour une certaine somme. Les François ont décoré de la plupart de leurs *auberges* du nom d'*hôtel*, & les Flamands les ont imités. (D. J.)

TAVERNES LES TROIS, voyez TRES TABERNÆ. (D. J.)

TAVERTIN, (Géog. mod.) montagne de l'Afrique, au royaume de Fez, proche la ville de Fez, du côté du nord. Elle a des creux de roches souterraines où l'on conserve du blé fort long-tems. (D. J.)

TAVGASTE, (Géog. mod.) ville du Turquestan, au voisinage de la Sogdiane, près de l'Indus, selon Nicéphore Calliste. (D. J.)

TAVGOURS, f. m. pl. (Méchan.) petits leviers dont on se sert pour tenir un effieu de charette bandé sur les brancards. (D. J.)

TAVIGNANO LE, (Géog. mod.) riviere de l'île de Corse. Elle a sa source vers le milieu de l'île, & se dégorge dans la mer, entre l'embouchure de l'étang de Diane & celle de l'étang d'Urbain. (D. J.)

TAVIRA ou TAVILA, (Géog. mod.) ville de Portugal, dans la province d'Algarve, dont elle est la capitale. Elle est située sur le bord de la mer, à l'embouchure du Gilaon, entre le cap de S. Vincent & le détroit de Gibraltar. Elle n'a que deux paroisses, un hôpital & quatre ou cinq couvens. Sa forteresse a été bâtie par le roi Sébastien. Son port est un des meilleurs du royaume, & la campagne des environs est également agréable & fertile. Long. 9. 55. latit. 37. 10. (D. J.)

TAVISTOCK ou TAVESTOCK, (Géog. mod.) ville d'Angleterre, en Devonshire, sur la droite du Taw. Elle doit son origine à un ancien monastere qui fut détruit par les Danois. Malmesbury rapporte que de son tems cette ville étoit agréable par la commodité de ses bois, par la structure de ses églises & par les canaux tirés de la riviere, qui couloient devant les boutiques, & qui emportoient toutes les immondices. Long. 13. 35. latit. 50. 30.

Le poète Browne (Guillaume) naquit dans cette ville, vers l'an 1590, & mourut en 1645. Après avoir fait ses études à Oxford, il entra chez le comte

de Pembroke qui lui témoigna beaucoup d'estime, & il fit si bien ses affaires dans cette maison, qu'il se vit en état d'acheter une terre; mais ses poésies pastorales imprimées en 1625 à Londres, en deux tomes in 8°. lui procurèrent une grande réputation, & elle n'est pas encore perdue, si je m'en rapporte au jugement de M. Philips & autres, dans leurs vies des plus célèbres poètes-anglois. (D. J.)

TAVIUM, (Géogr. anc.) ville de la Galatie, dans le pays des Trocmi. Strabon, liv. XII. p. 567, après avoir donné à cette ville le titre de *Castellum*, lui donne celui d'*Emporium*. Pline, l. V. ch. xxxij. dit que c'étoit la première place des Trocmi, & Ptolomée, l. V. c. iv. la nomme la première, comme la métropole de ces peuples. (D. J.)

TAULAC, f. m. (Hist. nat. Minéralog.) nom donné par les peuples des Indes orientales à une espèce d'orpiment qui y est fort commun. Il est d'un jaune sale, en partie composé d'une masse irrégulière, & en partie de petites lames semblables à des écailles de poisson; toute la masse étant exposée au feu, brûle, jette des fumées abondantes, & se fond lentement; les Indiens, après l'avoir calciné plusieurs fois, en font usage dans les fièvres intermittentes. Woodward, catal. fossil. (D. J.)

TAULANTII, (Géog. anc.) peuples de l'Illyrie, selon Thucydide, liv. I. qui les dit voisins d'Epidaurnum. Polybe, l. II. Tite-live, l. XLIII. c. xx. & Ptolomée, l. III. c. xij. font aussi mention de ce peuple. (D. J.)

TAUMALIN ou **TAOMALI**, f. m. ce mot en langage caraïbe, signifie sauce, à quoi la graisse des crabes & des tourlouroux a beaucoup de rapport par son état naturel; aussi dit-on communément dans le pays un *taumalin* de crabe; un *taumalin* de tourlouroux; cette substance étant cuite, n'a point le fastidieux des autres graisses ordinaires: c'est une espèce de farce composée par la nature dans le corps des animaux de l'espèce des chancre; elle n'a besoin d'aucun assaisonnement; sa délicatesse surpasse celle des sauces les plus fines; son goût est exquis, & ne peut se comparer.

TAUNTON, (Géog. mod.) ville d'Angleterre en Somersetshire, sur la rive droite du Taw, dans une agréable situation. Elle député au parlement, & a droit de marché. Ses environs offrent de charmantes prairies, de beaux jardins, & un grand nombre de jolies maisons de campagne. Long. 14. 18. latit. 51. 22. (D. J.)

TAVOLARO, (Géog. mod.) petite île sur la côte orientale de la Sardaigne, à l'embouchure du golphe de Terra-Nova. C'est, à ce qu'on croit l'*Hermæa Insula* de Ptolomée, l. III. c. iij. (D. J.)

TAVON, f. m. (Hist. nat. Ornitholog.) oiseau de mer des îles Philippines; il est noir, plus petit qu'une poule, mais il a les pieds & le cou fort longs. Ses œufs qu'il pond sur le sable, sont aussi gros que ceux d'une oie; on assure que lorsque les petits sont éclos, on y trouve le jaune entier, & qu'ils sont aussi bons à manger qu'auparavant. On prétend que la femelle rassemble ses œufs quelquefois au nombre de quarante ou cinquante, qu'elle enterre sous le sable; lorsque la chaleur du soleil les a fait éclore, ils sortent du sable, & la mere qui est perchée sur un arbre, par ses cris les excite à forcer les obstacles & à venir auprès d'elle.

TAUORMINA ou **TAORMINA**, (Géog. mod.) anciennement *Tauromenium*, ville de Sicile, dans le val Demona, sur la côte orientale de l'île, entre le golphe de Saint-Nicolas au nord, & Castel-Schiso au midi. Elle a eu le titre de *colonie*, & l'on y voyoit encore dans le seizième siècle, quelques ruines d'un temple d'Apollon, où les habitans alloient consulter son oracle, lorsqu'ils entreprenoient de voyager hors

de l'île. Long. 33. 12. latit. 37. 49. (D. J.)

TAUPE, f. f. (Hist. nat. Zoolog.) animal quadrupède qui a environ cinq pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la queue. La taupe vit sous terre; elle est noire; cependant il y en a aussi des blanches, & d'autres qui ont le corps comme marbré de taches noires & de taches blanches. Le poil est doux, court & épais; le museau ressemble au groin du cochon; le cou, les jambes & la queue sont très-courts. Il y a cinq doigts à chaque pied; ceux de devant sont très-larges, & ont des ongles plus grandes que ceux d'aucun autre animal à proportion de la grandeur du corps. Les pieds de devant ont par leur conformation plus de rapport à des mains qu'à des pieds; la paume est tournée en-arrière, & les doigts sont dirigés obliquement en-dehors & en-bas, & très-propres à jeter la terre à côté & en-arrière, lorsque l'animal la fouille pour s'y cacher. Les yeux sont extrêmement petits, en partie recouverts par la peau, & entièrement cachés sous le poil; on ne peut les trouver qu'en l'écartant à l'endroit de chaque œil.

La taupe de Virginie diffère de la taupe de ce pays en ce qu'elle a le poil de couleur noirâtre, luisant & mêlé d'un pourpre foncé.

La taupe rouge d'Amérique n'a que quatre doigts aux pieds de derrière, & seulement trois à ceux de devant; le doigt extérieur des pieds de devant est plus grand que les deux autres; il a aussi un ongle plus fort, plus long, pointu & un peu recourbé. Le poil est d'un roux tirant sur le cendré clair. Au reste la taupe rouge d'Amérique ressemble à la taupe de ce pays-ci.

La taupe dorée de Sibérie ressemble à la précédente par la conformation des pieds; elle a le nez plus court que celui de la taupe de ce pays-ci; mais elle est de la même grandeur. Le poil a diverses couleurs; le verd & la couleur d'or y dominent. *Regn. anim. Voyez QUADRUPÈDE.*

TAUPE, (Mat. méd.) Le sage Juncker lui-même compte le cœur & le foie de taupe parmi les bons remèdes des convulsions épileptiques: mais c'est un éloge bien modeste, en comparaison de celui que les anciens pharmacologistes ont fait de la taupe; ils ont mis parmi les remèdes sa chair, sa tête, son sang, sa graisse & sur-tout ses cendres. Mais tous ces prétendus remèdes, & même celui dont parle Juncker, sont absolument inutiles.

Le bouillon de taupe est un remède de bonne-femme pour guérir les enfans de l'incommodité de piffer au lit. (b)

TAUPE DE MER. Voyez SCOLOPENDRE.

TAUPE-GRILLON. Voyez COURTILLIERE.

TAUPE, f. f. (Chirurg.) espèce de tumeur dure; qui survient à la tête, avec une ouverture par laquelle on peut exprimer la matière ténace. Cette tumeur est un follicule membraneux, contenant une matière grossière, & ayant un trou au milieu. Ce petit réservoir qui contenoit auparavant une humeur fluide, se remplit d'une matière épaisse, parce que ce qu'il y a de plus constant s'évapore, & ce qui reste s'épaissit toujours davantage, la tumeur recevant toujours une nouvelle matière, devient toujours plus dure; les liqueurs qui couloient dans la membrane s'y arrêtent & la gonflent; d'un autre côté, les vaisseaux sanguins étant comprimés, le sang y coule plus lentement, s'y dépouille de sa partie fluide, & forme une couleur noire. Il semble résulter de-là qu'il y a des réservoirs où se ramasse la matière que filtrent les artères des réservoirs qui sont voisines des conduits excrétoires. *Voyez TALPA.* (D. J.)

TAUPIERE, f. f. terme de Jardinier. forte de ratière de forme ronde ou carrée, qu'on fait de fer blanc ou de bois, & dont on se sert dans les jardins

pour prendre les rats & les taupes. (D. J.)

TAUPINIÈRE, f. f. terme de Jardinier, petit monceau de terre qu'une taupe a élevé en creusant dessous.

TAUPKANE, f. m. terme de relat. arsenal d'artillerie chez les Turcs : il est situé à la pointe qui regarde le ferrail hors des murs de Galata; *taupkane* veut dire *place des canons*. (D. J.)

TAURANIA, (Géog. anc.) ville d'Italie dans la Campanie : elle ne subsistait déjà plus du tems de Plin, l. III. c. v. Il est fait mention dans Pomponius Méla, l. II. c. iv. d'une ville nommée *Taurinum*; & dans Strabon, l. VI. p. 254. d'une contrée appelée *Tauriana*; mais tout cela n'a rien de commun avec la *Tauriana* de Plin, quoique Casaubon ait cru le contraire. Le *Taurinum* de Pomponius Méla, & la *tauriana regio* de Strabon, étoient dans le *Bruttium*, au-lieu que Plin marque la ville de *Taurania* dans la Campanie. (D. J.)

TAURASINI, CAMPI, (Géog. anc.) plaine d'Italie, dans la Sabine, au voisinage de la ville *Maleventum*, selon Tite-Live, l. IV. c. xx. Le même auteur l'appelle dans un autre endroit, lib. XL. c. xxxviiij, *taurasinorum ager*, & il dit qu'on y transporta des Liguriens. (D. J.)

TAURCA, (Géog. mod.) peuplade de Béréberes en Afrique, au royaume de Tunis, & au-dedans du pays. Son circuit est de plus de vingt lieues. Cette contrée abonde en dattes & en froment. (D. J.)

TAURE, f. f. (Econom. rust.) ce mot se dit non-seulement d'une génisse qui n'a pas souffert les approches du taureau, mais encore d'une jeune vache qui n'a point encore vélé, quoiqu'elle soit pleine. C'est l'usage général des gens de la campagne : ils étendent même ce nom de *taure* à toute jeune vache qui a eu un ou deux veaux. (D. J.)

TAUREA, (Littérat.) punition d'usage chez les Romains : elle consistait à fouetter avec un fouet fait de lanières de cuir de taureau. (D. J.)

TAUREAU, NERF, (Mat. méd.) *priapus tauri*. Voyez BŒUF.

TAUREAU-VOLANT. Voyez MOUCHE-CORNUE.

TAUREAU-CERF, ou TAUREAU-CARNIVORE, *taurus-carnivorus* des anciens, dont on a promis au mot *sukotyro*, de parler avec quelqu'étendue, on va tenir parole.

Agatharchide le cnidien qui vécut autour de la cent cinquantième olympiade, environ cent quarante ans avant la naissance de Jésus-Christ, est le premier parmi les anciens, qui fasse mention de ce bœuf grand & carnacier. Il en donne une description fort ample dans les restes de son traité de la mer Rouge, conservés par Photius dans sa bibliothèque, & qui ont été pareillement imprimés avec sa vie dans les *Geographia veteris scriptores graeci minores*, publiés par M. Hudson.

Il paroît par ce qui suit, que la plupart des auteurs qui ont vécu après lui, n'ont fait que le copier. Voici le chapitre où il traite de cet animal, selon la traduction de Laurentius Rhodomannus, de *tauro-carnivoro*. *Omnium, quae adhuc commemoravi, immanissimum & maximè indomitum est taurorum genus, quod carnes vorat, magnitudine crassius domesticis, & perniciositate antecellens, insigniter rufum. Osei ad aures usque deductum. Visus glauco colore magis rutilat quàm leoni. Cornua aliàs non secus atque aures movet, sed in pugnâ, ut firmo tenore consistant facit. Ordo pilorum inversus contra quàm aliis animantibus. Bestias etiam validissimas aggreditur, & cæteras omnes venatur, maximèque greges incolarum infestos reddit maleficio. Solùm est arcu & lanceâ vulnerabile. Quod in causa est, ut nemo id subigere, quamvis multi id tentarint, valuerit; in fossam tamen, aut similem ei dolium, si quandò incidit, præ animi ferocia citò suffoca-*

vit. Ideò rectè putatur, etiam à troglodytis, fortitudine leonis & velocitate equi, & robore tauri præditum, ferroque cedere nescium.

Diodore de Sicile, dans le III. liv. de sa Bibliothèque, n'a fait que copier Agatharchide, même jusqu'à se servir, à peu de choses près, de ses propres paroles. Il a ajouté néanmoins les particularités suivantes : que ses yeux reluisent de nuit; qu'après avoir tué d'autres bêtes, il les dévore; & que ni la force & le courage des bergers, ni le grand nombre de chiens, ne sont pas capables de l'effrayer quand il attrape des troupeaux de bétail.

Le passage suivant qui a du rapport au même animal, est tiré de Strabon. *Sunt & ibidem, in Arabia, tauri feri, ac qui carnem edant, nostros & magnitudine & celeritate longè superantes, colore rufo.*

Plin paroît aussi avoir copié Agatharchide. Ses paroles sont : *Sed atrocissimos habet Æthiopia tauros sylvestres, majores agrestibus, velocitate ante omnes, colore fulvos, oculis caruleis, pilo in contrarium verso, rictu ad aures dehiscente, juxta cornua mobilia, tergori duritia filicis, omne respiciens vulnus. Feras omnes venantur, ipsi non aliter quàm foveâ capti feritate intereunt.* Le même auteur, dans le xlv. chapitre du VIII. livre de son Histoire naturelle, fait mention d'une espèce de bœufs d'Inde : *Boves indici, quibus camelorum altitudo traditur, cornua in latitudinem quaternorum pedum.*

Il est très-probable que ces bœufs-d'Inde sont les mêmes que ceux d'Ethiopie décrits ci-dessus, principalement si on suppose que les copistes de Plin ont écrit *latitudinem*, au-lieu d'*altitudinem*.

Salinus n'a fait que copier Plin, avec cette seule différence, qu'il les appelle *indicos tauros*, *taureaux des Indes*; au-lieu que Plin lui-même les décrit parmi les animaux d'Ethiopie. Ceci ne doit pas pourtant paroître étrange, quand on considère que l'Ethiopie a été comprise parmi les Indes par quelques auteurs anciens.

La description qu'Élien donne de ces animaux est parfaitement conforme à celle d'Agatharchide, & il semble l'avoir empruntée de lui : il en fixe la grandeur au double de la grandeur des bœufs ordinaires de la Grece.

Il y a encore un autre passage dans Élien sur ces bœufs d'Ethiopie; le voici. *Ptolomæo secundo ex India cornu allatum ferunt, quod tres amphoras caperet; undè conjicere possumus bovem illum, à quo ejusmodi tantum cornu extitisset, maximum fuisse.*

Ludolf, dans son histoire d'Ethiopie, parlant de ces grands bœufs éthiopiens, conjecture que ce sont les *taurelephantes* que Philostorgius le cappadocien dit avoir vu à Constantinople de son tems. Les paroles de Philostorgius citées par Ludolf, sont; *habent & terra illa, maximos & vastissimos elephas, imò & taurelephantes, ut vocantur, quorum genus quoad cætera omnia, bos maximus est, corio vero coloreque elephas, & fermè etiam magnitudine.*

Il paroît des passages que je viens de citer, qu'il y a en Ethiopie, & selon toutes les apparences, aussi dans les contrées Méditerranées de l'Afrique, où fort peu de voyageurs ont jamais pénétré, une très-grande espèce de bœufs, pour le moins deux fois aussi grands que nos bœufs ordinaires, avec des cornes d'une grandeur proportionnée, quoiqu'autrement ils en diffèrent en bien des choses. Il faut cependant se défier de toutes les relations des choses extraordinaires faites par les anciens, le fabuleux y étant presque toujours mêlé avec le vrai.

Mais quant à cette grande espèce de bœufs, quelques auteurs modernes nous assurent qu'il y a un pareil animal dans ce pays-là, quoiqu'aucun, que je sache, n'en ait donné une description satisfaisante. Ludolf dit seulement qu'il y a en Ethiopie des bœufs

d'une grandeur extraordinaire, deux fois aussi grands que les bœufs de Hongrie, & qu'ayant montré quelques bœufs d'Allemagne des plus grands à Grégoire Abyssinien (les écrits & la conversation duquel lui fournissent les mémoires pour son ouvrage), il fut assuré qu'ils n'étoient pas d'une grandeur moyenne comparable à ceux de son pays.

Il est fait mention aussi dans divers endroits de lettres des jésuites, de la grandeur de ces bœufs; & le même Ludolf cite le passage suivant, tiré d'une lettre d'Alphonse Mendez, patriarche d'Ethiopie, datée le 1 Juin 1626: *buoi grandissimi, di corna smisuratamente grosse e lunghe, talmente che nella corna di ciascuno di esse potea capire un otre piccolo di vino*: c'est-à-dire, des bœufs très-grands, avec des cornes si longues & si épaisses, que chacune pourroit contenir un petit outre de vin. Voyez l'article SUKOTYRO. (D. J.)

TAUREAU-FARNÈSE, (*Sculpt. antiq.*) morceau de sculpture antique qu'on a trouvé tout entier, & qui subsiste aujourd'hui à Rome; il est ainsi nommé, parce qu'il se voit dans le palais Farnèse.

Cet ouvrage de la main d'Apollonius & de Tauriscus a été fait d'un même bloc de marbre jusqu'aux cornes, & fut apporté de Rhodes à Rome. C'est un groupe de sept figures. Une femme (Dirce) paroît attachée par ses cheveux à une des cornes du taureau; deux hommes s'efforcent de la précipiter avec le taureau dans la mer du haut d'un rocher; une autre femme & un petit garçon, accompagnés d'un chien, regardent ce spectacle effrayant.

Ce monument est fort considérable par son étendue & par sa conservation. Il y a dix-huit palmes de hauteur qui font douze de nos piés & quatorze palmes de largeur en tout sens, qui valent 9 piés & $\frac{1}{2}$. Ce grand groupe a été plusieurs fois expliqué depuis le renouvellement des arts, parce que son étendue a frappé les savans. Properce lui-même en parle, *l. III. eleg. xij.* En voici le sujet en peu de mots:

Dirce, femme de Lycus, roi de Thebes, traita fort inhumainement pendant plusieurs années la reine Antiope que Lycus avoit répudiée, & qui étoit la mere de Zéthus & d'Amphion; mais Dirce étant ensuite tombée sous la puissance de ces deux princes, ils l'attachèrent aux cornes d'un taureau indompté, & la firent ainsi périr misérablement. Voilà le trait d'histoire qu'Apollonius & Tauriscus ont voulu représenter; voici présentement quelques remarques de M. de Caylus sur l'exécution de l'art.

On a peine, dit-il, à reconnoître Dirce dans l'ouvrage des deux artistes. Les deux freres font d'un assez bon style, ils ont l'air seulement de vouloir arrêter le taureau qui paroît se défendre, & être au moment de renverser une figure de jeune femme drapée, qui semble, par son mouvement, aller plutôt au-devant de ce même taureau, que d'être condamnée au supplice qu'on lui prépare; & la disposition de toute la figure n'indique rien qui ait rapport à sa triste situation. A côté, presque derrière le taureau, on voit une figure de femme drapée & debout, qui vraisemblablement est Antiope; mais elle ne groupe avec les autres figures ni d'action, ni de composition. La cinquième figure à demi-drapée & qui représente un pâtre, est diminuée de près de moitié, quoiqu'elle soit posée sur le plan le plus avancé. Indépendamment de ce ridicule, elle est de mauvaise manière, & n'est liée en aucune façon au reste du groupe. Le chien, dans sa posture, paroît ne servir à rien. En un mot, selon M. de Caylus, il y a plus de magnificence dans ce morceau, que de savoir & de goût. Il est vrai que Plinè n'en fait aucun éloge. (D. J.)

TAUREAU DE MITHRAS, (*Monum. antiq.*) on voit communément Mithras sur un taureau, dont il tient

les cornes de la main gauche, tandis que de l'autre il lui enfonce un poignard dans le cou. On ne fait pas trop ce que veut dire cet emblème; du-moins je n'en connois point de bonne explication. Si Mithras représente le soleil, que désignent les cornes du taureau? Est-ce la lune, est-ce la terre? Et si c'est l'une ou l'autre, que signifie ce poignard qu'il lui plonge dans le cou? (D. J.)

TAUREAU, *s. m. en Astronomie*, c'est un des douze signes du zodiaque, & le second dans l'ordre des signes. Voyez SIGNE & CONSTELLATION.

Suivant le catalogue de Ptolémée, il y a quarante-quatre étoiles dans la constellation du taureau; quarante-un, selon celui de Tycho; dans le catalogue anglois, cent trente-cinq.

TAUREAUX, *combats de*, (*Hist. mod.*) fêtes très-célébres & très-usitées parmi les Espagnols qui les ont prises des Mores, & qui y sont si attachés, que ni le danger qu'on court dans ces sortes d'exercices, ni les excommunications que les papes ont lancées contre ceux qui s'y exposent, n'ont pu les en empêcher.

Ces spectacles font partie des réjouissances publiques dans les grands événemens, comme au mariage des rois, à la naissance des infans; on les donne dans de grandes places destinées à cet usage en présence du roi & de la cour, des ministres étrangers, & d'un nombre infini de spectateurs placés sur des amphithéâtres dressés autour de la place. Voici à-peu-près ce qui s'y passe de plus remarquable.

A l'un des coins de la place est un réduit appelé *tauril* ou *toril*, capable de contenir trente ou quarante taureaux qu'on y enferme dès le matin. Lorsque le roi est placé sur son balcon, ses gardes s'emparent de la place, en chassent toutes les personnes inutiles pour la laisser libre aux combattans; quatre huissiers-majors visitent les portes de la place; & lorsqu'ils ont assuré le roi qu'elles sont fermées, sa majesté commande qu'on fasse sortir un taureau. Ces jours-là les combattans sont des personnes de qualité, & ils ne sont vêtus que de noir, mais leurs *creados* ou *esfasters* sont richement habillés à la turque, à la morefque, &c. On ne lâche qu'un taureau à-la-fois, & on ne lui oppose qu'un combattant qui l'attaque ou avec la lance, ou avec des especes de javelots qu'on appelle *rejonnes*. On ouvre le combat sur les quatre heures du soir, le champion entre dans la carrière à cheval, monté à la genette, suivant l'usage du pays, c'est-à-dire sur des étriers tellement raccourcis que ses piés touchent les flancs du cheval. Le cavalier, accompagné de ses *creados*, va faire la révérence au roi, aux dames les plus apparentes, tandis que, dans le tauril, on irrite le taureau, qu'on en lâche quand il est en furie. Il en sort avec impétuosité & fond sur le premier qui l'attend, mais le combattant le prévient en lui jettant son manteau, sur lequel l'animal passe sa première fougue en le déchirant en mille piéces; c'est ce qu'on appelle *suerte buena*. A ceux qui l'attendent de pié ferme, le taureau n'enleve quelquefois que leur chapeau, quelquefois il les pousse en l'air avec ses cornes, & les blesse ou les tue. Cependant le cavalier, en l'attaquant de côté, tâche de lui donner un coup de javelot ou de lance dans le cou, qui est l'endroit favorable pour le tuer d'un seul coup. Tandis que le taureau attaque & combat, il est défendu de mettre l'épée à la main pour le tuer. Mais si le cheval du combattant vient à être blessé, ou lui-même defaçonné, alors il est obligé d'aller à pié & le faire à la main sur le taureau; c'est ce qu'on nomme *empeno*; & les trompettes donnent le signal de ce nouveau genre de combat, dans lequel les *creados* & les amis du cavalier accourent dans l'enclos l'épée à la main, & tâchent de couper les jarrets au taureau; la précipitation ou la témérité

font qu'il en coute souvent la vie à plusieurs : cependant il s'en trouve d'assez adroits pour couper une jambe au taureau d'un seul coup, sans lui donner prise sur eux : dès qu'il est une fois abattu, tous les combattans fondent sur lui l'épée nue, le frappent d'estoc & de taille jusqu'à ce qu'il soit mort, & quatre mules richement caparaçonnées le tirent hors de la carrière. Ensuite de quoi on en lâche un autre, & ainsi jusqu'à vingt-trois. Ce n'est pas seulement à Madrid & dans les autres grandes villes, mais encore dans les bourgs & les villages qu'on prend ces divertissemens. Jouvain, *voyage d'Espagne*.

TAUREAU, *l'île du*, (*Géogr. mod.*) petite île de France, en Bretagne, dans le diocèse de Tréguier. Elle est située à l'embouchure de Morlaix, & défendue par un port. (*D. J.*)

TAUREDUNUM CASTRUM, (*Géogr.*) château du Vallais, sur une montagne près du Rhône, selon Gregoire de Tours, *hist. l. IV. c. xxxj.* Bellefort & M. Corneille, trompés par la ressemblance du nom, ont dit que *Tauredunum castrum* étoit la ville de Tournon dans les Cévennes : mais ils n'ont pas fait attention que ce château devoit être au-dessus de Genève, par conséquent bien loin des Cévennes. Une ancienne chronique met *Tauredunum Castrum*, ou *mons Taurunus*, positivement dans le Vallais. *Hoc anno*, dit cette chronique, (ann. 583 de J. C.) *mons validus Taurunensis in territorio Valensi, ita subito ruit, ut castrum cui vicinus erat & vicus cum omnibus habitantibus, oppressisset, &c.* Cette chronique ajoute que, par la chute de cette montagne, le lac de Genève se déborda tellement, qu'il renversa plusieurs anciens villages qui étoient bâtis sur ses bords, & un grand nombre d'églises ; que le pont de Genève en fut emporté, ainsi que les moulins, & qu'il entra dans cette ville une si grande quantité d'eau que plusieurs personnes furent submergées. Ce désastre est rapporté plus au-long dans Gregoire de Tours. (*D. J.*)

TAUREIA, f. f. (*Antiq. grecq.*) ταυρία, fête chez les Grecs en l'honneur de Neptune, d'où la ville de Cyzique a pu donner le nom de ταυρία au mois où elle célébroit cette fête. On appelloit aussi, à ce qu'il semble, *Tauréon* le lieu de l'assemblée. Elle étoit solennelle & composée de trois colleges de prêtresses, & les sacrifices qui étoient offerts occasionnoient une dépense considérable. Les sacrificatrices, surnommées *mariimes*, devoient être consacrées aux divinités de la mer, & principalement à Neptune. Cette fête duroit plusieurs jours. Il paroît que les prêtresses étoient chargées par fondation ou autrement des frais de la fête. Clidicé, grande prêtresse de Neptune, leur avoit fait présent de sept cens stateres pour la dépense d'une seule solemnité, ce qu'on peut évaluer à la somme de vingt mille trois cens livres de notre monnoie. *Antiq. grecq. du C. de Caylus, tome II.* (*D. J.*)

TAURENTINUM, (*Géogr. anc.*) lieu de la Gaule, sur le bord de la Méditerranée, au voisinage de Marseille. L'itinéraire d'Antonin écrit *Taurentum*. On croit que c'est aujourd'hui le port de Toulon. (*D. J.*)

TAURESIIUM, (*Géogr. anc.*) ville de la Dardanie européenne, au-delà du territoire de Duras, proche du fort de Bédériane, selon Procop. *Ædif. l. IV. c. j.* C'est de cette ville, ajoute-t-il, d'où Justinien, le réparateur de l'empire, a tiré sa naissance. Il la fit clore d'une muraille en carré, éleva quatre tours aux quatre coins, & fonda tout proche une autre ville, qu'il nomma la première *Justinienne*. *Tauresium* est donc la patrie de Justinien ; & voici le tableau de son regne, par l'auteur de la grandeur & de la décadence des Romains.

Quoique Bélisaire eût envahi l'Afrique, repris Car-

thage, Rome & Ravenne sur les ennemis, la mauvaise conduite de l'empereur, ses profusions, ses vexations, ses rapines, sa fureur de bâtir, de changer, de réformer, son inconstance dans ses desseins, un regne dur & foible devenu plus incommode par une longue vieillesse, furent des malheurs réels, mêlés à des succès inutiles & une gloire vaine.

Les conquêtes de Bélisaire qui avoient pour cause non la force de l'empire, mais de certaines circonstances particulières, perdirent tout. Pendant qu'on y occupoit les armées, de nouveaux peuples passèrent le Danube, désolèrent l'Illyrie, la Macédoine & la Grece ; & les Perses, dans quatre invasions, firent à l'Orient des plaies incurables. Plus ces conquêtes furent rapides, moins elles eurent un établissement solide ; l'Italie & l'Afrique furent à peine conquises, qu'il fallut les reconquérir.

Justinien avoit pris sur le théâtre une femme qui s'y étoit long-tems prostituée : elle le gouverna avec un empire qui n'a point d'exemple dans les histoires ; & mettant sans cesse dans les affaires les passions & les fantaisies de son sexe, elle corrompit les victoires & les succès les plus heureux.

Le gouvernement de ce prince n'étoit pas seulement peu sensé, mais cruel. Justinien non-content de faire à ses sujets une injustice générale en les accablant d'impôts excessifs, les désoloit par toutes sortes de tyrannies dans leurs affaires particulières.

Enfin ce qui mit le comble à l'injustice de son gouvernement, c'est d'avoir détruit par l'épée ou par ses lois les sectes qui ne dominoient pas, c'est-à-dire des nations entières. Quant aux forts qu'il fit bâtir, dont la liste couvre des pages dans Procope, ce ne sont que des monumens de la foiblesse de l'empire sous le regne de ce prince. Il mourut l'an 566 de Jesus-Christ à 84 ans, après en avoir regné 38. (*D. J.*)

TAURI, (*Géogr. anc.*) peuples de la Sarmatie européenne, selon Tacite, *Annal. l. XII.* Ces peuples sont aussi connus sous le nom de *Tauroscythes*. (*D. J.*)

TAURIANA REGIO, (*Géogr. anc.*) contrée d'Italie, dans la Lucanie, au-dessus du pays des Turiens, selon Strabon, *l. VI. p. 234.* (*D. J.*)

TAURIANUM, (*Géogr. anc.*) ville d'Italie, chez les Brutiens, selon Pomponius-Mela, *liv. II. c. iv.* & Pline, *lib. III. c. v.* quelques exemplaires de ce dernier portent *Toroenum* pour *Taurianum* ; on voit encore les ruines de cette ville auprès du village de Palena ; elle étoit voisine du port d'Oreste, appelé aujourd'hui *Porto-Ravagliofo*. (*D. J.*)

TAURIANUS-SCOPULUS, (*Geog. anc.*) rocher d'Italie, chez les Brutiens, selon Ptolomée, qui, *l. III. c. iv.* le marque sur la côte de la mer de Tyrrenne ; on nomme aujourd'hui ce rocher *pietra della nave*, ou simplement *nave*. (*D. J.*)

TAURICORNE, (*Mythol.*) surnom donné à Bacchus, parce qu'on le représentoit quelquefois avec une corne de taureau à la main ; cette corne étoit un symbole fort convenable à Bacchus. (*D. J.*)

TAURIES, f. f. pl. (*Antiq. grecq.*) fêtes célébrées chez les Grecs, en l'honneur de Neptune. Dans les *tauries*, on n'immoloit à ce dieu que des taureaux noirs. Voyez Potter, *Archæol. græc. tom. I. p. 432.* & les détails au mot TAUREIA. (*D. J.*)

TAURILIENS, JEUX, (*Antiq. rom.*) *Taurilia* ; jeux institués par Tarquin le Superbe, en l'honneur des dieux infernaux. On les nommoit *Taurilia*, selon Servius, parce qu'on leur immoloit une vache stérile, *taura* ; mais Festus croit avoir plus de raison, que ces jeux furent appelés *taurilia*, parce qu'on leur sacrifioit un taureau, dont la chair étoit distribuée au peuple. Il y avoit chez les Romains trois sortes de jeux, en l'honneur des divinités infernales ; savoir, les jeux *tauriliens*, les compitaux & les té-

rentins. Les premiers étoient célébrés rarement, & toujours hors de Rome, dans le cirque Flaminius, de crainte d'évoquer en la ville les dieux des enfers. Les seconds se solemnisoient dans les carrefours, en l'honneur des dieux Lares; & les derniers se faisoient dans le champ de Mars, de cent en cent ans, à la gloire de Pluton & de Proserpine. (D. J.)

TAURINI, (Géog. anc.) peuples d'Italie, au-delà du Pô, par rapport à la ville de Rome. Plinè, l. XV, c. x. & Ptolomée, l. III, c. j. en font mention. Ces peuples habitent aujourd'hui le Piémont. (D. J.)

TAURIQUE, (Mythol.) furnom de Diane, parce qu'elle étoit honorée dans la Cherfonèse taurique. (D. J.)

TAURIQUE, sacrifice, (Antiq. rom.) *sacra taurica*, sacrifices qui se faisoient à l'honneur de Diane, furnommée Taurique, parce qu'elle étoit spécialement honorée chez les Taures, peuples de la Cherfonèse taurique. (D. J.)

TAURIS ou TABRITZ, (Géog. mod.) ville de Perse, capitale de la province d'Adherbigian qui fait partie de l'ancienne Médie. Elle est située au bout d'une plaine, & environnée de montagnes de trois côtés, de la même manière qu'Erzeron, & elle jouit d'un air aussi inconstant qu'Erivan. Un ruisseau, ou plutôt un torrent, baigne une partie de cette ville.

Le circuit de Tauris est, dit-on, de 30 milles; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est remplie de jardins & de grandes places publiques, qui sont de vrais champs. Les mosquées sont belles & nombreuses. Les vivres sont à grand marché dans cette ville. Ses habitans y font un commerce continuel avec les Turcs, les Arabes, les Géorgiens, les Mingréliens, les Indiens, les Moscovites & les Tartares. Ses Bazzars sont couverts & garnis de riches marchandises, entr'autres d'étoffes de soie, & de belles peaux de chagrin. On compte dans Tauris plus de cent mille âmes. On estime sa fondation à l'an de l'hégire 175. Tamerlan s'empara de Tauris l'an 795. de l'hégire. Soliman s'en rendit maître sur Schah Thamas, roi de Perse, l'an 955. de l'hégire. Amurat III. sultan des Turcs, reprit la même ville que Soliman avoit abandonnée, l'an 992 de l'hégire.

Tauris est la *Gabris* de Ptolomée, nom qui convient fort bien à la situation de Tauris, que les Arabes appellent *Tabris*.

Je fais que l'opinion commune est que Tauris répond à la ville d'Ecbatane; Chardin, Oléarius, Herbert & autres, sont de cette opinion, qui a aussi été adoptée par de célèbres géographes; mais elles ne peuvent subsister, si l'on a égard à tout ce que les anciens nous ont dit de la Médie, & aux distances qu'ils nous ont données de cette capitale aux autres villes de ce pays. D'ailleurs, si Ecbatane avoit été à la partie septentrionale de la Médie, comme est la ville de Tauris, elle n'auroit pas été à portée d'envoyer du secours à Babylone, comme le dit Xénophon, & auroit aussi été trop éloignée vers le nord, pour avoir été sur la route d'Alexandre, qui alloit d'Opis aux portes Caspiennes, comme il paroît par les historiens qui ont décrit les expéditions de ce prince. Ces particularités reviennent parfaitement à la situation de la ville d'Amadan, qui est la seconde ville de Perse, pour la grandeur: ce qui est d'autant plus vraisemblable, que lorsque l'écriture-Sainte parle d'Ecbatane, la version syriaque rend le nom de cette ville par le nom d'*Amathan*, très-approchant du nom d'*Amadan*.

Les tables arabiques de Naffir-Eddin & d'Ulug-Beg, donnent à Tauris 82. degrés de longitude, & 38. degrés de latitude septentrionale. (D. J.)

TAURISANO, (Géog. mod.) bourg du royaume de Naples, où naquit en 1585, Vanini (Lucilio), qui à l'âge de 34 ans, en 1619, fut emprisonné &

brûlé à Toulouse pour ses impiétés, par arrêt du parlement de cette ville.

Je ne dirai rien ici de sa vie, me contentant de renvoyer le lecteur aux livres suivans qu'il peut consulter. J. M. Schrammaii *de vitâ & scriptis famosi athæi Jul. Cæs. Vanini*. Cultrini 1713, in-4°. La Croze, *Entretiens sur divers sujets d'histoire & de littérature*. Amst. 1711. *Apologia pro Jul. Cæs. Vanino*. Cosmopoli 1714. Durand. *La vie & les sentimens de Lucilio Vanini*. Rotterdam 1717, in-12.

Les deux ouvrages de Vanini qui ont fait le plus de bruit, sont son Amphithéâtre & ses Dialogues. Le premier parut à Lyon en 1615, in-8°. sous ce titre: *Amphiteatrum æternæ providentiæ, divino-magicum, christiano-physicum, astrologico-catholicum, adversus veteres philosophos atheos, epicureos, peripateticos & stoicos, autore Julio Cæsare Vanino, philosopho, theologo, ac juris utriusque doctore*. Il est approuvé par Jean-Claude de Ville, docteur en théologie; François de Soleil, official & vicaire-général de Lyon; Jacques de Vegne, procureur du roi; & M. Seve, lieutenant-général de Lyon, qui s'expriment en ces termes: *Fidem facimus, nos hoc opus evoluisse, nihilque in eo catholice & romanæ fidei contrarium aut repugnans, sed peracutas & prævalidas rationes juxta sanam sublimiorum in sacrâ theologiâ magistrorum doctrinam (ô quam utiliter!) contineri, &c.*

Presque tous les habiles critiques jugent aussi que ce livre est très-innocent du côté de l'Athéisme, & que tout au contraire, l'existence de Dieu y est démontrée; mais on y découvre en même tems beaucoup de scholastique, des idées bizarres, hasardées, obscures; un esprit peu judicieux, vainement subtil, courant après les paradoxes, & plein d'assez bonne opinion de lui-même.

Ses Dialogues parurent à Paris en 1616, in-8°. sous ce titre: *Julii Cæsaris Vanini, neapolitani, theologo, philosopho, & juris utriusque doctoris, de admirandis naturæ, reginæ, deæque mortalium, arcanis, libri quatuor*, imprimé avec privilege du roi; & au revers du titre, on lit l'approbation suivante: *Nos subsignati, doctores in almâ facultate theologicâ Parisiensi, fidem facimus, vidisse & legisse dialogos Julii Cæsaris Vanini philosopho præstantissimi, in quibus nihil religioni catholice, apostolicæ & romanæ repugnans aut contrarium reperimus, imò ut subtilissimos, dignissimosque qui typis demandentur. Die 20 mensis Maii 1616.* Signé, *Franciscus-Edmundus Corradin, guard. conv. fr. min.* Paris; *F. Claudius le Petit, docteur regens.*

On dit, pour excuser les approbateurs, que Vanini fit plusieurs additions aux cahiers qu'il leur avoit fait voir, & qu'il attachâ au front de son livre ces mots impies: *De admirandis naturæ, reginæ, deæque mortalium, arcanis*. Il est tout-à-fait vraisemblable que Vanini n'avoit pas d'abord mis ce titre; & c'est peut-être ce qui a donné lieu d'assurer qu'il avoit supposé d'autres cahiers à ceux du manuscrit.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est aussi méprisable qu'il est ridicule, extravagant & impie. En rendant raison de la figure ronde du ciel, Vanini dit qu'elle étoit convenable à un animal éternel & divin, parce que cette figure est circulaire. Dans le cinquante-deuxième dialogue, il attribue l'origine & la décadence des religions aux astres, par la vertu desquels se font les miracles. Dans le cinquante-troisième, il déclare que le pouvoir de prédire l'avenir vient de ce que l'on est né sous la constellation qui donne la faculté de prophétiser. Ailleurs, il soutient qu'il n'est pas hors de vraisemblance qu'un nouveau législateur reçoive des astres la puissance de ressusciter les morts. Ce petit nombre de traits suffit pour faire connoître le caractère de ces pitoyables Dialogues, & le génie de leur auteur. Venons aux procédures que le parlement de Toulouse fit contre lui, & tirons-en l'extrait

du récit de M. Gramond, qui étoit alors président de ce parlement.

Presque dans le même tems (au mois de Février 1619, dit ce président), fut condamné à mort, par arrêt de notre cour, Lucilio Vanini, que j'ai toujours regardé comme un athée. Ce malheureux faisoit le médecin, & étoit proprement le séducteur de la jeunesse imprudente & inconsidérée; il ne connoissoit point de Dieu, attribuoit tout au hasard, adorant la nature comme une bonne mère, & comme la cause de tous les êtres. C'étoit là son erreur principale, & il avoit la hardiesse de la répandre chez les jeunes gens pour s'en faire autant de sectateurs; il se moquoit en même tems de tout ce qui est sacré & religieux.

Quand on l'eut mis en prison, il se déclara catholique, & contrefit l'orthodoxe. Il étoit même sur le point d'être élargi à cause de l'ambiguïté des preuves, lorsque Francon, homme de naissance & de probité, déposa que Vanini lui avoit souvent nié l'existence de Dieu, & s'étoit moqué en sa présence des mystères du Christianisme. On confronta le témoin & l'accusé, & le témoin soutint sa déposition.

Vanini fut conduit à l'audience, & étant sur la sellette, on l'interrogea sur ce qu'il pensoit de l'existence de Dieu: il répondit, qu'il adoroit avec l'Eglise, un Dieu en trois personnes, & que la nature démontrait évidemment l'existence d'une divinité. Ayant par hasard aperçu une paille à terre, il la ramassa, & étendant la main, il parla à ses juges en ces termes: « cette paille me force à croire qu'il y a un Dieu ». De-là ayant passé à la Providence, il ajouta: « Le grain jetté en terre semble d'abord détruit, & commence à blanchir, il devient verd & fort de terre, il croît insensiblement; les rosées l'aident à se développer; la pluie lui donne encore plus de force; il se garnit d'épis, dont les pointes éloignent les oiseaux, le tuyau s'élève & se couvre de feuilles; il jaunît & monte plus haut; peu après il commence à baisser, jusqu'à ce qu'il meure; on le bat dans l'aire, & la paille ayant été séparée du grain, celui-ci sert à la nourriture des hommes, celle-là est donnée aux animaux créés pour l'usage du genre humain ». Il concluait de cela seul, que Dieu est l'auteur de toutes choses.

Pour répondre à l'objection qu'on auroit pu faire, que la nature étoit la cause de ces productions, il reprenoit son grain de blé, & remontoit de cause en cause à la première, raisonnant de cette manière.

Si la nature a produit ce grain, qui est-ce qui a produit l'autre grain, qui l'a précédé immédiatement? Si ce grain est aussi produit par la nature, qu'on remonte jusqu'à un autre, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au premier, qui nécessairement aura été créé, puisqu'on ne sauroit trouver d'autre cause de sa production. Il prouva ensuite fort au long que la nature étoit incapable de créer quelque chose; d'où il conclut que Dieu étoit l'auteur & le créateur de tous les êtres. Vanini, continue M. Gramond, disoit tout cela par crainte plutôt que par une persuasion intérieure; & comme les preuves étoient convaincantes contre lui, il fut condamné à la mort. Voyez Gabr. Barthol. *Grammundi historia*, liv. III. pag. 208. 210.

Quel qu'ait été Vanini, les procédures du parlement de Toulouse, & sa rigueur envers ce malheureux, ne peuvent guère s'excuser. Pour en juger sans prévention, il faut considérer ce misérable tel qu'il parut dans le cours du procès, peser les preuves sur lesquelles il fut condamné, & l'affreuse sévérité d'une sentence par laquelle il fut brûlé vif, & au préalable sa langue arrachée avec des tenailles par la main du bourreau.

Il y a toutes les apparences du monde que Vanini

Tome XV,

s'étoit depuis long tems échappé en discours libres, injurieux à la religion, fous & impies; mais la retractation qu'il en fit devoit suffire à des juges, quelles que fussent ses pensées secrètes que Dieu seul connoissoit. La déposition d'un unique témoin ne suffisoit pas, eusse été celle d'un dauphin même. Le président du parlement ne cite que M. Francon, homme de naissance & de probité tant qu'on voudra; la loi requéroit au-moins outre des preuves par écrit, deux hommes de cet ordre, & la loi ne doit jamais être violée, sur-tout quand il s'agit de la peine capitale.

Ce qui prouve qu'on n'opposoit rien de démontré & de concluant pour la condamnation à un supplice horrible, c'est que quelques-uns des juges déclarerent qu'ils ne pensoient point avoir de preuves suffisantes, & que Vanini ne fut condamné qu'à la pluralité des voix. C'est encore une chose remarquable, qu'il ne paroît point qu'on ait allégué ses ouvrages en preuve contre lui, ni le crime qu'on assure qu'il avoit commis dans un couvent en Italie.

Après tout, le parlement de Toulouse pouvoit & devoit reprimer l'impiété de ce malheureux par des voies plus adaptées à la faiblesse humaine, & plus conformes à la justice, à l'humanité & à la religion. En détestant l'impiété qui excite l'indignation, on doit avoir compassion de la personne de l'impie. Je n'aime point voir M. Gramond, président d'un parlement, raconter dans son histoire le supplice de Vanini avec un air de contentement & de joie. Il avoit connu Vanini avant qu'il fût arrêté; il le vit conduire dans le tombereau; il le vit au supplice, & ne détourna pas les yeux, ni de l'action du bourreau qui lui coupa la langue, ni des flammes du bucher qui consumèrent son corps.

Cependant tous les bons esprits qui joignent les lumières à la modération, ont regardé Vanini, après un mûr examen, comme un misérable fou digne d'être renfermé pour le reste de ses jours. Il joignoit à une imagination ardente peu ou point de jugement. La lecture de Cardan, de Pomponace, & d'autres auteurs de cette espèce, lui avoient de fois à autre troublé le sens commun. Il rafoloit de l'astrologie, mêlant dans ses ouvrages le faux & le vrai, le mauvais & le bon, disputant à-tort & à-travers; de sorte qu'on voit moins dans ses écrits un système d'athéisme, que la production d'une tête sans cervelle & d'un esprit déréglé.

Voilà l'idée que s'en font aujourd'hui des hommes de lettres très-respectables, & c'est en particulier le jugement qu'en porte le savant Brucker dans son *hist. crit. philos. tom. IV. part. IV. pag. 580-682*. dont je me contenterai de citer quelques lignes qui m'ont paru très-judicieuses; les voici:

Superstitioni itaque, enthusiasmo & inani de rebus nihili morologia, stultissimum Vanini se addixisse ingenium, ed minus dubitandum est, quod minus pauca illæ lucis clarioris scintillæ, quæ hinc inde emicant, superare istas tenebras potuerunt. Ast his se junxerat ineptia ambitio, quæ se veteris & recentioris ævi heroibus tantæ eruditionis jaclantiam præferebat, ut risum tenere legentes nequeant...

Sufficere hæc pauca possunt, ut intelligamus Antycyris opus habuisse cerebrum Vanini, & extremæ stultitiæ notam sustinere. Quæ infelicitas exorbitantis sine tegente judicio imaginationis, non potuit non valde augeri, cum ineptissimi illi præceptores contigissent, quæ oleum camino addere, quàm aqua ignem dolose latentem extinguere maluerunt, qualis Pomponatii & Cardani libri, atque disciplina fuerunt. His totus corruptus Vaninus, quid statuerit, de quo certam sententiam figeret, ipse ignoravit; & sine mente philosopha blaterans, bona, mala, recta, iniqua, vera, falsa, ambigua, disputandi

DDDDd

acie inter se commissa attulit, non satis gnarus, ita sub-
rui pietatis & veritatis revelata, mania.

Quid quid igitur vel in philosophiam, vel in christi-
anam fidem peccavit Vaninus, peccavisse autem levem,
futilemque scriptorem plurima fatemur, non tam impi-
tati directæ & systemati inædificatæ, quàm extremæ de-
mentia hominis mente capiti adscribendum esse putamus;
digni qui non flammis, sed ergastulo sapere didicisset.

Tous ces détails ne tomberont point en pure perte
pour les jeunes gens avides de s'instruire, & ama-
teurs de la vérité. Ces jeunes gens deviennent quel-
quefois des magistrats, qui éclairent à leur tour les
tribunaux dont ils sont membres, & les dirigent à ne
porter que des arrêts qui puissent être approuvés par
la postérité. (Le chevalier DE JAUCOURT.)

TAURISCI, (Géog. anc.) 1°. peuples de la Pan-
nonie, selon Strabon, liv. VII. pag. 314. & Pline,
liv. III. c. xxv. Ce sont aujourd'hui les habitans de la
Styrie appellés *Stiermark* en allemand. *Stier*, dans
cette langue, signifie la même chose que *taurus* en
latin, en sorte que *Stiermark* ne veut dire autre
chose que les limites des Tauri.

2°. *Taurisci*, peuples des Alpes. Selon Polybe, liv.
II. n. 15. les *Taurisques* n'habitoient pas loin de la
source du Rhône. Ce sont ces mêmes peuples qui du
tems de César, inspirèrent aux habitans de l'Helvétie
le dessein de passer en Italie, & de s'emparer de ce
pays abondant en vins & en fruits excellens. Ils fu-
rent les premiers des Gaulois celtiques, & même du
canton de Zurich, dont ils faisoient alors partie,
qui entreprirent cette grande expédition, & qui ose-
rent essayer de forcer les passages des Alpes. Leurs
descendans, les *Taurisques* modernes, sont les habi-
tans du canton d'Uri. (D. J.)

TAUROBOLE, f. m. (sacrifice des Payens.) *tau-
roboleum*, mot composé de *ταυρος*, taureau, & de *βολη*
effusion; effusion du sang d'un taureau. Espece de sa-
crifice expiatoire & purificateur du paganisme, dont
on ne trouve point de trace avant le regne d'Anto-
nin, & dont l'usage paroît avoir cessé sous les empe-
reurs Honorius & Théodose le jeune; mais comme
c'est une des plus bizarres & des plus singulieres cé-
rémonies du paganisme, je crois qu'on ne fera pas
fâché de la connoître. Prudence qui pouvoit l'avoir
vue, nous la décrit assez au long.

On creusoit une fosse assez profonde, où celui
pour qui se devoit faire la cérémonie, descendoit
avec des bandelettes sacrées à la tête, avec une cou-
ronne, enfin avec tout un équipage mystérieux. On
mettoit sur la fosse un couvercle de bois percé de
quantité de trous. On amenoit sur ce couvercle un
taureau couronné de fleurs, & ayant les cornes & le
front orné de petites lames d'or. On l'égorgeoit avec
un couteau sacré; son sang couloit par un trou dans
la fosse, & celui qui y étoit le recevoit avec beaucoup
de respect. Il y présentoit son front, ses joues, ses
bras, ses épaules, enfin toutes les parties de son
corps, & tâchoit à n'en point laisser tomber une
goutte ailleurs que sur lui. Ensuite il sortoit de-là hi-
deux à voir, tout souillé de ce sang, ses cheveux,
sa barbe, ses habits tout dégouttans; mais aussi il
étoit purgé de tous ses crimes, & régénéré pour l'é-
ternité; car il paroît positivement par les inscrip-
tions, que ce sacrifice étoit pour ceux qui le rece-
voient, une régénération mystique & éternelle. Il
falloit le renouveler tous les vingt ans, autrement
il perdoit cette force qui s'étendoit dans tous les sie-
cles à venir.

Les femmes recevoient cette régénération aussi
bien que les hommes; on y associoit qui l'on vouloit;
& ce qui est encore plus remarquable, des villes en-
tières la recevoient par députés. Quelquefois on fai-
soit ce sacrifice pour le salut des empereurs. Les pro-
vinces envoyoient un homme se barbouiller en leur

nom, de sang de taureau, pour obtenir à l'empereur
une longue & heureuse vie. Tout cela est clair par
les inscriptions.

Les *tauroboles* avoient principalement lieu pour la
consécration du grand-prêtre, & des autres prêtres
de Cybele. On trouva en 1705, sur la montagne de
Fourvieres à Lyon, une inscription d'un *taurobole*,
qui fut célébré sous Antonin le pieux, l'an 160 de
J. C. Elle nous apprend qu'il se fit par ordre de la
mere des dieux Idéenne, pour la santé de l'empereur
& de ses enfans, & pour l'état de la colonie lyon-
noise. Voyez là-dessus les *mém. de l'acad. des Inscrip-
t.* (D. J.)

TAURO-CASTRO, (Géog. mod.) petite ville
de la Grece, dans la Livadie, vis-à-vis de l'île de
Negrepoint, dans l'isthme d'une presqu'île qui bor-
ne la plaine de Marathon, au-delà du marais, où la
côte fait un promontoire: c'étoit l'ancienne ville de
Rhamus, & ce ne sont aujourd'hui que des ruines.
Cent pas au-dessus, sur une éminence, on voit les
débris du temple de la déesse Némésis; il étoit quar-
ré, & avoit quantité de colonnes de marbre, dont
il reste à peine quelques pieces. Ce temple étoit fa-
meux dans toute la Grece, & Phidias l'avoit encore
rendu plus recommandable par sa belle statue de
Némésis, dont Strabon fait honneur à Agéracrite de
Paros. (D. J.)

TAUROCHOLIES, (Antiq. grecq.) fêtes qu'on
célébroit à Cyfique en l'honneur de Neptune; c'é-
toient proprement des combats de taureaux; ensuite
on les immoloit au dieu après les avoir long-tems
agacés & mis en fureur; *taurus*, un taureau, & *χολη*,
fureur. (D. J.)

TAUROCINI; (Géog. anc.) peuples d'Italie,
dans la grande Grece, au voisinage de la ville *Rhe-
gium*, selon Probat le grammairien, *in vita Virgilio*,
qui cite les origines de Caton. Ces peuples tiroient
leur nom du fleuve *Taurocinius*, sur le bord duquel
ils habitoient; ce fleuve s'appelle aujourd'hui *Rezzo*,
selon Léander. (D. J.)

TAUROCINIUM, (Géog. anc.) fleuve d'Italie,
dans la grande Grece; ce fleuve s'appelle aujour-
d'hui *Rezzo*, selon Léander. (D. J.)

TAUROCOLLE, (Littérat.) f. f. *taurocolla*, c'est-
à-dire colle de taureau; les anciens la faisoient avec
les oreilles & les parties génitales de cet animal; les
modernes la font encore à-peu-près de la même ma-
nière, & elle est estimée; cependant la colle de pois-
son mérite de beaucoup la préférence, comme plus
durable, plus ténace, & plus simple. (D. J.)

TAUROMENIUM, (Géog. anc.) ville de Sicile,
dans la Péloriade, sur la côte. Pline, liv. III. c. viij.
qui en fait mention, lui donne le titre de colonie,
& ajoute qu'on la nommoit auparavant *Naxos*. L'iti-
néraire d'Antonin la nomme *Tauromenium Naxon*;
c'est qu'après la ruine de *Naxos*, les habitans furent
transportés à *Tauromenium*, comme le dit Diodore
de Sicile, l. XIV. p. 182. & l. XVI. p. 401.

La ville de *Tauromenium* étoit située sur le mont
Taurus, & celle de *Naxos* avoit été bâtie sur la pente
de cette montagne du côté du midi. Au-lieu de *Tau-
romenium*, quelques manuscrits de Pline portent *Tau-
rominium*, & les habitans de cette ville sont quelque-
fois appellés *Tauromenitani*, & quelquefois *Tauromi-
nitani*. Cicéron, *orat. frument. cap. vj.* qui donne à
cette ville le nom de *confédérée*, écrit *Tauromeni-
tana civitas*; & Silius Italicus, l. XIV. v. 257. suit
l'autre orthographe.

Tauromenitana cernunt de sede Charybdim.

On lit sur une médaille de l'empereur Tibere ces
mots: *Col. Aug. Tauromen.* le nom moderne est *Taor-
mina*.

Timée, historien grec, naquit à *Tauromenium*, &

floriffoit au tems d'Agathocles, qui mourut l'an 4. de la 123. olympiade. Il écrivit plusieurs livres qui font tous perdus. Il écouta le feul efprit de vengeance à l'égard d'Agathocles dans fon hiftoire de Sicile; d'ailleurs Diodore & Cicéron avouent qu'il étoit très-docte & très-éloquent. (D. J.)

TAUROMINIUS, (Géogr. anc.) fleuve de Sicile, felon Vibius Sequester, qui le marque entre Syracuse & Mefine, & ajoute qu'il avoit donné fon nom à la ville *Tauromenium*, qu'on appelloit autrement *Eufeboncora*. Ce fleuve est l'Onobala d'Appien, *bel. civ. l. V.* & c'est aujourd'hui le *Cantara*. (D. J.)

TAUROPHAGE, (Mythol.) mangeur de taureau; on trouve ce furnom donné à Bacchus, peut-être parce qu'on lui facrifioit plus fouvent des taureaux qu'aux autres dieux. (D. J.)

TAUROPOLIE, (Antiq. grecq.) cette épithete qui veut dire *protectrice des taureaux*, fut donnée à Diane par les habitans de l'île Nicaria, qui lui confacrèrent un temple fous ce nom. On trouve dans Goltzius une médaille frappée dans cette île, où d'un côté Diane paroît en équipage de chaffe, & de l'autre une perfonne montée fur un taureau. C'est de l'île de Nicaria que le culte de cette déefse paffa, felon Tite-Live, *l. XLIV.* à Andros & à Amphipolis, ville de Thrace. (D. J.)

TAUROPOLIES, f. f. pl. (Littérat.) fête en l'honneur de Diane & d'Apollon *tauropoles*; on la célébroit dans les deux îles Icaries, celle de l'Archipel & celle de la mer Egée.

Dans l'Icarie de l'Archipel on voyoit un temple de Diane appelé *Tauropolium*, & Callimaque assure que de toutes les îles, il n'y en avoit pas de plus agréable à cette déefse.

Denis d'Alexandrie prétend qu'on facrifioit dans celle du fein perfique à Apollon *Tauropole*. Eufathe fon commentateur dit qu'on vénéroit fort refpectueufement Apollon & Diane *Tauropoles* dans l'île d'Icarie de la mer Egée: concluons de-là que ces divinités faisoient l'objet du culte des habitans de ces deux îles. *Tauropole* signifie ici *protecteur des taureaux*, & non pas *marchand*, ainfi que le nom femble le faire entendre.

Je ne rapporterai point ce que les anciens auteurs ont pensé fur ce nom, le mieux est de s'en tenir à Suidas; mais je dois remarquer que Diane *Tauropole* n'étoit pas feulement honorée dans les îles Icaries, mais encore dans celle d'Andros & à Amphipolis en Thrace, comme nous l'apprenons de Tite-Live.

Il ne faut pas confondre le nom de *tauropole* avec celui de *taurobole*. Le *taurobole* étoit un facrifice tout particulier, que Prudence a décrit, & qui a été encore plus favamment expliqué par M. de Boze. Voyez **TAUROBOLE**. (D. J.)

TAUROPOLION, (Géog. anc.) nom d'un temple confacré à Diane dans l'île d'Icarie, felon Strabon; c'est auffi le nom d'un autre temple d'Artémide ou de Diane dans l'île de Samos, felon Etienne le géographe. (D. J.)

TAUROPOLIS, (Géog. anc.) ville de la Carie, felon Etienne le géographe. Ortelius dit qu'on l'appelle à présent *Stauropoli*.

TAURO-SCYTHES, LES, (Géog. anc.) *Tauro-Scythæ* ou *Tauri-Scythæ*; peuples qui faisoient partie des Tauri, & qui habitoient au voisinage de la péninfule appelée *la course d'Achille*. Ptolomée, *l. III. ch. xij.* fixent la demeure des *Tauro-Scythes* dans ce quartier.

TAURUNUM, (Géog. anc.) ville de la baffe Pannonie, à l'embouchure du Save dans le Danube. On l'appelle aujourd'hui *Alba-Græca*, ou *Belgrade*, en allemand *Griehisch-Weiffenburg*. La notice des dignités de l'empire, *feft. 57.* fait mention de cette

ville, auffi-bien que l'itinéraire d'Antonin, & la table de Peutinger. (D. J.)

TAURUS, nom latin de la constellation du taureau. Voyez **TAUREAU**.

TAURUS, (Géog. anc.) nom commun à quelques montagnes; mais la principale de ce nom est le *Taurus* d'Asie, & c'est la plus grande montagne que nous connoiffons, d'où vient auffi qu'on l'a nommée *Taurus*, car la coutume des Grecs étoit d'appeller *ταυρος*, *tauri*, ce qui étoit d'une grandeur démesurée. Le plus grand nombre des auteurs, entr'autres Strabon, Plin & Pomponius Mela font commencer cette montagne au promontoire *Sacrum* ou *Chelidonium*, quoiqu'elle traverse toute la Carie jusqu'à la Perée, mais fes branches de ce côté-là n'ont pas semblé mériter le nom de *Taurus*. Dans tous les pays où s'étend cette montagne, elle prend des noms différens & nouveaux, comme par exemple *Taurus*, *Imaüs*, *Emodus*, *Paropamisus*, *Pariades*, *Niphates*, *Caucasus*, *Sarpedon*, *Tragus*, *Hircanus*, *Carpus*, *Scythicus*, &c. Plin dit que ces diverses branches du *Taurus*, étoient appellées en général *monts Cérauniens* par les Grecs. Dans les endroits où le mont *Taurus* laiffe des ouvertures & des paffages, on leur donne le nom de *Portes* ou de *Pyles*, il y a les *Portes arméniennes*, les *Portes caspiennes*, & les *Pyles de Cilicie*.

2°. *Taurus*, montagne de la Germanie, felon Tacite, *annal. l. I. c. lvj.* & *l. XII. c. xxvij.* Spener croit que c'est celle qu'on nomme aujourd'hui *der Heyrich*, ou *Dunsberg*, montagne de la Hesse près de Giessen.

Taurus est auffi le nom 1°. d'un fleuve de l'Asie mineure, au voisinage de la Pamphylie, felon Tite-Live; 2°. d'un fleuve de Péloponnèse près de Troëzene; 3°. d'un lieu de Sicile à 60 stades de Syracuse.

TAUSIHEB, f. m. *terme de relation*; tribunal chez les Perfes, qui connoit de toutes les finances, & qui juge toutes les affaires qui s'y rapportent.

TAUSTE, (Géog. mod.) bourgade d'Espagne; que Silva nomme *ville*, & qu'il met au nombre des cinq premières de l'Aragon, à deux lieues des confins de la Navarre, fur la petite riviere de Riguel. Cette bourgade a droit de fuffrage dans les affemblées, & ne peut pas être aliénée. Ses magistrats font réputés nobles, & fes habitans jouiffent de plusieurs franchises. (D. J.)

TAUTOCHRONE, f. m. fe dit en Méchanique & en Physique, des effets qui fe font dans le même tems, c'est-à-dire, qui commencent & qui finiffent en tems égaux.

Ce mot vient des mots grecs *ταυτος*, *idem*, le même, & *χρονος*, *tems*.

Les vibrations d'un pendule, lorsqu'elles n'ont pas beaucoup d'étendue, font fenfiblement *tautochrones*, c'est-à-dire, fe font en tems égaux. Voyez **VIBRATION**.

TAUTOCHRONE, COURBE, en Méchanique, est une courbe *QAB*, (*fig. Méch.*) dont la propriété est telle, que fi on laiffe tomber un corps pesant le long de la concavité de cette courbe, il arrivera toujours dans le même tems au point le plus bas *A*, de quelque point qu'il commence à partir, de forte que s'il met par exemple, une feconde à venir de *B* en *A*, il mettra pareillement une feconde à venir de *C* en *A*, s'il ne commence à tomber que du point *C*, & de même une feconde à venir de *M* en *A*, s'il ne commence à tomber que du point *M*, & ainfi de tous les autres points.

On appelle encore *courbe tautochrone* une courbe telle que fi un corps pesant part de *A* avec une vîteffe quelconque, il emploie toujours le même tems à remonter le long de l'arc *AM*, ou *AC*, ou *AB*, lequel arc fera d'autant plus grand, que la vîteffe avec laquelle il est parti de *A* est plus grande.

On nomme la premiere espece tautochrones, *tautochrones en descendant*, & la seconde espece, *tautochrones en montant*.

M. Huyghens a trouvé le premier que la cycloïde étoit la *tautochrone* dans le vuide, soit en montant, soit en descendant, en supposant la pesanteur uniforme. *Voyez son horologium oscillatorium.*

MM. Newton & Herman ont aussi trouvé les *tautochrones* dans le vuide, en supposant que la gravité tendit vers un point, & fut réglée suivant une loi quelconque.

Pour ce qui regarde les *tautochrones* dans les milieux résistans, M. Newton a aussi fait voir que la cycloïde étoit encore la *tautochrone*, soit en montant, soit en descendant, lorsque le milieu résiste en raison de la simple vitesse. *Voyez le II. liv. des principes mathématiques, prop. xxvj.* & on pourroit démontrer ce que personne que je sache, n'a encore fait, que la cycloïde seroit aussi la *tautochrone* dans un milieu dont la résistance seroit constante. Il est vrai que le point où les chutes *tautochrones* se terminent, ne seroit pas alors le point plus bas, ou le sommet de la cycloïde, mais un point placé entre le sommet de la cycloïde & son origine.

M. Euler est le premier qui ait déterminé la *tautochrone* dans un milieu résistant, comme le carré de la vitesse. *Voyez les mém. de l'acad. de Pétersbourg, t. IV.* son mémoire est du mois d'Octobre 1729, & dans les *mém. de l'acad. des Sciences de Paris, pour l'année 1730.* On trouve un mémoire de M. Jean Bernouilly, où il résout le même problème. On n'attend pas de nous que nous entrions sur ce sujet dans un détail qui ne pourroit être à portée que des seuls géometres. M. Euler a continué cette matiere dans le *II. vol. de sa mécanique*, imprimée à Pétersbourg 1736, & on y trouve un grand nombre de très-beaux problèmes sur ce sujet.

Enfin M. Fontaine a donné dans les *mém. de l'acad. de 1734*, un écrit sur cette matiere, dans lequel il résout ce problème par une méthode toute nouvelle, & au moyen de laquelle il découvre la *tautochrone* dans des hypotheses de résistance, où on ne peut la trouver par d'autres méthodes. Nous croyons devoir saisir cette occasion de faire connoître aux géometres un si excellent ouvrage, qu'on peut regarder comme un des plus beaux qui se trouvent parmi les mémoires de l'académie des Sciences de Paris. C'est ce que nous ne craignons point d'affirmer après avoir lu ce mémoire avec attention, & nous pourrions nous appuyer ici du témoignage que lui a rendu un géometre célèbre, qui a travaillé sur cette matiere fort long-tems, & avec beaucoup de succès.

Lorsque le milieu ne résiste point, ou que la résistance est constante, la *tautochrone* est assez facile à trouver, parce qu'il ne s'agit alors que de trouver une courbe *AM*, telle que la force accélératrice qui meut le corps en chaque point *M* soit proportionnelle à l'arc *AM*; c'est ce qu'on trouve démontré dans plusieurs ouvrages. Quelques géometres ont voulu appliquer cette méthode à la recherche des *tautochrones* dans des milieux résistans, & se sont imaginés les avoir trouvées. Mais il faut prendre garde que quand le milieu est résistant comme une puissance ou une fonction quelconque de la vitesse, la force accélératrice se combine alors avec la résistance, qui est plus ou moins grande, selon que la vitesse l'est plus ou moins. Ainsi, pour un même point *M* la force accélératrice est différente, selon que le corps a plus ou moins de vitesse en ce point, c'est-à-dire, selon qu'il est tombé d'un point plus ou moins élevé. On ne sauroit donc supposer alors qu'en général la force accélératrice *M* soit proportionnelle à l'arc *AM*. Nous avons cru devoir avertir de cette erreur, où pourroient tomber des géometres peu attentifs en

voulant résoudre ce problème. (O)

TAUTOCHRONISME, f. m. (*Méch.*) est la propriété par laquelle deux ou plusieurs effets sont tautochrones, ou la propriété par laquelle une courbe est tautochrone; ainsi on dit le *tautochronisme* des vibrations d'un pendule, le *tautochronisme* de la cycloïde, &c. (O)

TAUTOGRAMME, adj. (*Poésie.*) de ταυτός, même, & γράμμα, lettre; on appelle un poème *tautogramme* & des vers *tautogrammes*, ceux dont tous les mots commencent par une même lettre. Baillet cite un Petrus Placentius, allemand, qui publia un poème *tautogramme*, intitulé, *pugna porcorum*, dont tous les mots commençoient par un P. Le poème est de 350 vers, & l'auteur s'y cacha sous le nom de Publius Porcius. Un autre allemand, nommé Christianus Pierius, a composé un poème de près de 1200 vers sur J. C. crucifié, dont tous les mots commencent par un C. Un bénédictin nommé Hubaldus, avoit présenté à Charles le chauve un poème *tautogramme* en l'honneur des chauves, & dont tous les mots de ce poème commençoient aussi par un C. On appelle encore ces sortes de fadaïses des *vers lettrifés*, sur lesquels on a dit depuis long-tems, *stultum est difficiles habere nugas.* (D. J.)

TAUTOLOGIE, f. f. (*Gram.*) pléonasme de mots, d'idées, ou répétition inutile des mêmes choses; la *tautologie* ne sert qu'à rendre le discours long & fastidieux. Le premier & le plus agréable tautologue est le poète Ovide.

TAUTOLOGIQUE, adj. (*Phys.*) échos *tautologiques*, sont ces échos qui répètent plusieurs fois le même son ou la même syllabe. *Voyez ÉCHO.*

TAUT-SE, f. f. (*Hist. mod.*) c'est le nom d'une secte de la Chine, dont Lao-kiun est le fondateur, & qui a un grand nombre de partisans dans cet empire. Les livres de *Lao-kiun* se sont conservés jusqu'à ce jour; mais on assure qu'ils ont été altérés par ses disciples, qui y ont ajouté un grand nombre de superstitions. Ces ouvrages renferment des préceptes de morale propres à rendre les hommes vertueux, à leur inspirer le mépris des richesses, & à leur inculquer qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes. La morale de Lao-kiun est assez semblable à celle d'Epicure; elle fait consister le bonheur dans la tranquillité de l'ame, & dans l'absence des soins qui sont ses plus grands ennemis. On assure que ce chef de secte admettoit un dieu corporel. Ses disciples sont fort adonnés à l'alchimie, ou à la recherche de la pierre philosophale; ils prétendent que leur fondateur avoit trouvé un elixir au moyen duquel on pouvoit se rendre immortel. Ils persuadent de plus au peuple qu'ils ont un commerce familier avec les démons, par le secours desquels ils operent des choses merveilleuses & furnaturelles pour le vulgaire. Ces miracles, joints à la faculté qu'ils prétendent avoir de rendre les hommes immortels, leur donnent de la vogue, sur-tout parmi les grands du royaume & les femmes; il y a eu même des monarques chinois à qui ils en ont imposé. Ils ont plusieurs temples dédiés aux démons en différens endroits de l'empire; mais la ville de Kiang-fi est le lieu de la résidence des chefs de la secte; il s'y rend une grande foule de gens qui s'adressent à eux pour être guéris de leurs maladies, & pour favoriser l'avenir; ces imposteurs ont le secret de leur tirer leur argent, en place duquel ils leur donnent des papiers chargés de caracteres magiques & mystérieux. Ces forciens offrent en sacrifice aux démons un porc, un oiseau & un poisson. Les cérémonies de leur culte sont accompagnées de postures étranges, de cris effrayans, & d'un bruit de tambour qui étourdit ceux qui les consultent, & leur fait voir tout ce que les imposteurs veulent. *Voyez Duhalde, hist. de la Chine.*

TAVURNO, (*Géog. mod.*) montagne d'Italie, au royaume de Naples, dans la partie occidentale de la principauté citérieure, aux confins de la terre de Labour, près d'une rivière qui se jette dans le Volturino. (*D. J.*)

TAW, LE, (*Géog. mod.*) petite rivière d'Angleterre. Elle traverse une partie du Devonshire, & après s'être jointe à la Turrige, à trois milles de la mer d'Irlande, elles s'y jettent de compagnie dans l'Océan. (*D. J.*)

TAUX, TAXE, TAXATIONS, (*Lang. franc.*) le premier signifie, 1°. ce qu'on paye pour la taille; 2°. le prix qu'on met sur les denrées & sur les marchandises; 3°. la fixation des intérêts & des monnoies; enfin il s'emploie quelquefois au figuré. Rognier a dit: il met au même *taux* le noble & le coquin. *Taxe* est ce que les aînés, les comptables, & quelques autres personnes doivent payer. *Taxations* est ce qui est accordé aux trésoriers & aux receveurs généraux sur l'argent qu'ils reçoivent, pour les dédommager des frais qu'ils font dans l'exercice de leurs charges, & ces sortes de dédommagemens les enrichissent avec rapidité. *Taxe* signifie aussi le réglemeut sur le prix des denrées, & le prix même établi par le réglemeut; faire la *taxe* des vivres, la *taxe* de la livre de pain. On dit aussi au palais *taxe* de dépens, pour signifier la procédure qu'on fait pour régler & liquider les dépens adjugés. Ce mot a bonne grace au figuré. Il y a des livres, des feuilles périodiques, qui ne sont autre chose que des *taxes*, que la cabale met sur les préjugés des hommes. (*D. J.*)

TAUX DU ROI, (*Jurisprud.*) est le denier auquel le roi fixe les arrérages des rentes perpétuelles & les intérêts des sommes qui en peuvent produire.

Ce *taux* est présentement au denier vingt, & il n'est pas permis au particulier de l'excéder, parce que cette fixation est de droit public. Voyez ARGENT, ARRÉRAGES, DENIER, INTÉRÊT, RENTE.

Surtax, en fait de taille, est un *taux* excessif, ou répartition exorbitante. Voyez SURTAUX & TAILLE. (*A*)

TAUX, *f. m.* (*Police de commerce.*) prix établi & fixé sur des marchandises & denrées par autorité publique, ou quelquefois par la seule volonté ou fixation du marchand; c'est le grand prévôt de l'hôtel qui fixe le *taux* de certaines marchandises qui se vendent à la suite de la cour. *Savary.* (*D. J.*)

TAXCOTE, *f. m.* (*Hist.*) officier dans l'empire grec, dont la fonction étoit celle des appariteurs ou huissiers des princes & des magistrats.

TAXATEUR, *f. m.* (*Jurisprud.*) signifie celui qui taxe quelque chose, qui l'évalue, qui y met le prix.

Les *taxateurs* de dépens sont des procureurs tiers, qui taxent & reglent le *taux* des dépens entre leurs confreres. Ils ont été créés en 1635, ensuite supprimés, puis rétablis en 1689. Voyez DÉPENS, PROCUREUR, TAXE, TIERS RÉFÉRENDAIRE. (*A*)

TAXE, (*Jurisprud.*) signifie la fixation d'une chose.

On appelle *taxe* ou *cote d'office*, l'imposition que les élus ou l'intendant mettent sur certains taillables; tels que les officiers & bourgeois. Voyez TAILLE.

Taxe sèche, est une espèce d'amende à laquelle on condamne ceux qui sont convaincus du crime de péculat. Voyez PÉCULAT.

Taxe des dépens, est la liquidation, ou l'évaluation & fixation des dépens adjugés à une partie contre l'autre. Pour parvenir à cette *taxe*, le procureur de la partie qui a obtenu la condamnation de dépens, fait signifier au procureur adverse sa déclaration de dépens; le procureur défendant met ses apostilles en marge de la déclaration, pour faire rayer ou modérer les articles qu'il croit en être susceptibles; le procureur tiers arrête & fixe les articles.

Les dépens ainsi taxés, on en délivre un exécutoire.

Quelquefois le défendeur interjette appel de la *taxe*, & même de l'exécutoire, si c'est devant un juge inférieur. Voyez COMMISSAIRE AU CHASTELET, DÉPENS, EXÉCUTOIRE, FRAIS, PROCUREURS, RÉFÉRENDAIRE, TIERS. (*A*)

TAXE, (*Gouv. politiq.*) Voyez IMPÔTS, SUBSIDES; je n'ajouterai qu'un petit nombre de réflexions.

Il faut éviter soigneusement dans toutes les impositions, des préambules magnifiques en paroles, mais odieux dans l'effet, parce qu'ils révoltent le public. En 1616, on doubla la *taxe* des droits sur les rivières pour soulager le peuple, portoit le préambule de l'édit; quel langage? Pour soulager le peuple, on doubloit les droits qu'il payoit auparavant dans le transport de ses récoltes. Pour soulager le peuple, on arrêtoit la vente des denrées qui le faisoient vivre, & qui le mettoient en situation de payer d'autres droits.

On doit chercher dans tous les états à établir les *taxes* les moins onéreuses qu'il soit possible au corps de la nation. Il s'agiroit donc de trouver pendant la paix, dans un royaume, comme la France, un fonds dont la perception ne portât point sur le peuple; telle seroit peut-être une *taxe* proportionnelle & générale sur les laquais, cochers, cuisiniers, maîtres-d'hôtels, femmes de chambre, carrosses, &c. parce que la multiplication de ce genre de luxe, devient de jour en jour plus nuisible à la population & aux besoins des campagnes. Cette *taxe* se leveroit sans frais comme la capitation, & son produit ne s'éloigneroit pas de douze millions, en ne taxant point le premier laquais ou femme de chambre de chaque particulier; mais en mettant trente-six livres pour le second laquais, soixante & douze livres pour le troisieme, & ainsi des secondes & troisiemes femmes de chambre. On n'admettroit d'exception qu'en faveur des officiers généraux dans leur gouvernement & conformément à leur grade.

On pourroit créer sur ce fonds environ cinquante millions d'annuité à 4 pour cent, remboursable en six années, capitaux & intérêts. Ces cinquante millions seroient donnés en payement de liquidation de charges les plus onéreuses d'aliénation, de domaines & droits domaniaux. Le produit de ces remboursemens serviroit à diminuer d'autres impositions.

Au bout des six ans après l'extinction des premières annuités, il en seroit créé de nouvelles pour un pareil remboursement. Dans l'espace de vingt ans, on éteindroit pour deux cent millions d'aliénations, & on augmenteroit les revenus publics de douze millions au moins. Les annuités étant à court terme, ce qui est toujours le plus convenable au public, & dès-lors aux intérêts du Roi, & affectées sur un bon fonds, elles équivaldroient à l'argent comptant, parce que cet effet a la commodité de pouvoir se négocier sans frais, & sans formalités.

On sentira en particulier l'avantage d'une *taxe* qui se perçoit sans frais, si l'on considère seulement qu'il y a en France plus de quatre-vingt mille hommes chargés du recouvrement des *taxes* du royaume, qui à raison de mille livres l'un dans l'autre, font quatre-vingt millions de perdus sur la perception des droits imposés par le roi. *Considerat. sur les finances.* (*D. J.*)

TAXE DES JUIFS, (*Critique sacrée.*) Voyez TRIBUT, & PUBLICAIN. (*D. J.*)

TAXE DE CONTRIBUTION, (*Art milit.*) ou simplement *contributions*; droits, *taxe*, que le général fait payer aux places & pays de la frontière, pour se racheter des insultes & du pillage. Le prince qui fait la guerre ne se contente pas de prendre de l'argent sur ses sujets, il prend encore des mesures avec son général, pour trouver les moyens d'augmenter

ou d'épargner les fonds. Ces moyens sont les *contributions*. Il y en a de deux sortes, celles qui se tirent en subsistances ou commodités, & celles qui se tirent en argent.

Celles qui se tirent en commodités ou subsistances, sont les grains, les fourrages, les viandes, les voitures tant par eau que par terre, les bois de toute espèce, les pionniers, le traitement particulier des troupes dans les quartiers d'hiver, & leurs logemens. On ne fait aucune levée, qu'on n'ait fait un état juste du pays qu'on veut mettre en contribution, afin de rendre l'imposition la plus équitable, & la moins onéreuse qu'il se peut. On ne demande point, par exemple, des bois aux lieux qui n'ont que des grains ou des prairies, & des chariots aux pays qui font leurs voitures par eau. La levée des blés se fait sur les pays qui ont paisiblement fait leur récolte, & comme par forme de reconnaissance pour la tranquillité dont ils ont joui par le bon ordre & la discipline de l'armée. Celle de l'avoine & autres grains pour les chevaux a le prétexte du bon ordre, par lequel un pays est infiniment moins chargé, que s'il étoit abandonné à l'avidité des cavaliers, qui indifféremment enleveroient les grains où ils les trouveroient, sans ordre & sans règle. Celle des fourrages se fait de même, mais on prend un tems commode pour les voitures, & on la fait dans les lieux, où on a résolu de les faire consumer par les troupes.

Celles des viandes se fait, s'il est possible, sur les pays où on ne peut faire hiverner les troupes, afin qu'elles ne portent pas la disette dans celui où seront les quartiers d'hiver. Les voitures soit par terre, soit par eau, l'exigent pour remplir les magasins, faits sur les derrières des armées de munition de guerre & de bouche, pour la conduite de la grande armée, & des munitions devant une place assiégée, ou pour le transport des malades & des blessés, ou pour le transport des matériaux destinés à des travaux. On fait les impositions de bois, ou pour des palissades, ou pour la construction des casernes & écuries, ou pour le chauffage des troupes pendant l'hiver. On assemble des pionniers pour fortifier des postes destinés à hiverner les troupes, pour faire promptement des lignes de circonvallation autour d'une place assiégée; pour la réparation des chemins & ouverture des défilés, pour la construction des lignes, qu'on a faites à dessein de couvrir les lignes, & de l'exempter des contributions, & pour combler les travaux faits devant une place qu'on aura prise.

L'ustensile pour les troupes prise sur le pays ennemi, se tire de deux manières. Les lieux où elles hivernent, ne la doivent fournir que pour les commodités que le soldat trouve dans la maison de son hôte, supposé qu'il n'y ait ni ne puisse avoir de casernes dans ce lieu; s'il y en a, la contribution en argent est compensée avec ces commodités, & doit être moindre que celle qui se leve sur le plat pays, ou dans les villes où il n'y a point de troupes logées.

La contribution en argent s'étend plus loin qu'il est possible. On l'établit de deux manières: volontairement sur le pays à portée des places, & des lieux destinés pour les quartiers d'hiver: par force, soit par l'armée même pendant qu'elle est avancée, soit par les gros partis qui en sont détachés pour pénétrer dans le pays qu'on veut soumettre à la contribution. Elle s'établit aussi derrière les places ennemies, & les rivières par la terreur; soit par des incendiaires déguisés, qui sement des billets; soit par les différentes manières dont on peut faire passer les rivières à de petits partis, qui s'attachent à enlever quelques personnes considérables du pays, ou autrement.

Enfin on tient des états de toutes les contributions qui se levent, & le prince doit avoir une attention

bien grande sur les gens qu'il en charge, parce qu'il n'est que trop ordinaire qu'ils en abusent pour leur profit particulier; & lorsque les contributions ne sont pas judicieusement établies & demandées, l'intérêt particulier de ceux qui les imposent ou perçoivent, prévaut toujours sur l'intérêt du prince. (D. J.)

TAXE DES TERRES, (*Hist. d'Angleterre.*) Il n'y a point en Angleterre de taille ni de capitation arbitraire, mais une *taxe* réelle sur les terres; elles ont été évaluées sous le roi Guillaume III.

La *taxe* subsiste toujours la même, quoique les revenus des terres aient augmenté; ainsi personne n'est foulé, & personne ne se plaint; le paysan n'a point les pieds meurtris par les sabots, il mange du pain blanc, il est bien vêtu, il ne craint point d'augmenter le nombre de ses bestiaux, ni de couvrir son toit de tuiles, de peur que l'on ne hausse ses impôts l'année suivante. Il y a dans la grande-Bretagne beaucoup de paysans qui ont environ cinq ou six cent livres sterling de revenu, & qui ne dédaignent pas de continuer à cultiver la terre qui les a enrichis, & dans laquelle ils vivent libres. *Hist. Univers. t. IV.* (D. J.)

TAXER, v. act. (*Gram.*) c'est fixer un prix à une chose. Voyez les articles **TAXE**.

TAXGÆTIUM, (*Géog. anc.*) ville de la Rhétie, selon Ptolomée, l. II. c. xij. On croit que c'est peut-être Tuffenberg. (D. J.)

TAXIANA, (*Géog. anc.*) île du golfe persique, sur la côte de la Susiane, à l'occident de l'île Tabiana, selon Ptolomée, l. VI. c. iij. (D. J.)

TAXIARQUE, s. m. (*Antiq. d'Athènes.*) ταξιάρχος; commandant d'infanterie d'une tribu d'Athènes. (D. J.)

TAXILA, (*Géog. anc.*) ville de l'Inde, en-deçà du Gange. Strabon, Ptolomée, & Etienne le Géographe, parlent de cette ville. Ses peuples sont nommés *Taxili* dans Strabon, & *Taxila* dans Pline.

TAXIS, dans l'ancienne architecture, étoit ce qu'on appelle *ordonnance* dans la nouvelle; & Vitruve dit que c'est ce qui donne les justes dimensions à chaque partie d'un bâtiment, eût égard aux usages auxquels il est destiné. Voyez **ORDONNANCE**, **PROPORTION**, & **SYMMÉTRIE**.

TAXIS, terme de Chirurgie, qui signifie la réduction de quelque partie du corps dans sa place naturelle. Telle est dans les hernies la réduction de l'intestin, ou de l'épiploon, qu'on fait rentrer dans la capacité du bas-ventre, en les maniant artistement avec les doigts. Voyez **REDUCTION**, **INTESTIN**, & **EPIPLOON**.

C'est aussi par le *taxis* que se fait la réduction des os déplacés dans les luxations & les fractures.

Ce mot est grec ταξις, εις, ordinalis, arrangement. (Y)

TAXOCOQUAMOCHITL, (*Botan.*) nom américain d'une plante du Mexique, qui est une espèce de phaséole; la gousse de cette plante a été décrite & représentée dans Bauhin, t. I. c. xj. elle a cinq pouces de longueur, demi-pouce de largeur, & finit en pointe; elle est partagée en vingt ou vingt-quatre loges distinctes, composées par autant de fines membranes qui les séparent, pour loger à part autant de graines qu'il y a de cloisons; ces graines sont d'un bai-brun, & approchant en figure de celles du genêt. (D. J.)

TAY, LE, (*Géog. mod.*) en latin *Tavus*, *Taus*, rivière d'Ecosse. Elle a sa source dans la province de Broad-Albain, au mont Grantsbain, & se jette dans la mer du Nord, par une embouchure de deux milles de large, à sept milles au-dessous de Dondée, & à six de saint André & d'Aberden. C'est après le Fith, la plus grande rivière d'Ecosse, & elle divise ce royaume

me en deux parties, la septentrionale & la méridionale. Cette riviere est navigable dans le cours de vingt milles; elle baigne Dunkeld, Perth, Aberneth, Dondée, & Storton; ses bords sont en quelques endroits fort escarpés. (D. J.)

TAYAMOM, f. m. (*Hist. mod. Superst.*) c'est ainsi que les mahométans nomment une espece de purification ordonnée par l'Alcoran; elle consiste à se frotter avec de la poussiere, du sable, ou du gravier, lorsqu'on ne trouve point d'eau pour faire les ablutions ordinaires; cette sorte de purification a lieu pour les voyageurs, ou pour les armées qui passent par les déserts arides, & où l'on ne trouve point d'eau; pour lors elle tient lieu de la purification connue sous le nom de *wodu*, ou d'*abdest*.

TAY-BOU-TO-NI, f. m. (*Hist. mod.*) c'est le nom que les habitans du Tonquin donnent à des jongleurs, ou prétendus magiciens, qui, au moyen de quelques charmes, persuadent au peuple qu'ils peuvent guérir toutes sortes de maladies; leur maniere de procéder à la guérison d'un malade, est de danser autour de lui, en faisant un bruit horrible, soit avec une trompette, soit avec une espece de tambour, soit avec une clochette, &c. & en proférant des paroles mystérieuses pour conjurer les démons, auprès desquels ils prétendent avoir beaucoup de crédit.

TAYDELIS, f. m. (*Hist. mod.*) c'est ainsi que l'on nomme au royaume de Tonquin des especes de devins, qui n'ont d'autre fonction que de chercher & d'indiquer les endroits les plus avantageux pour enterrer les morts; ces endroits, suivant les Chinois & les Tonquinois, ne sont rien moins qu'indifférens, & l'on apporte le plus grand scrupule dans leur choix. Les *taydelis* examinent pour cet effet, la position des lieux, les vents qui y regnent, le cours des ruisseaux, &c. & jamais un tonquinois n'enterrerait ses parens sans avoir consulté ces prétendus devins sur la sépulture qu'il doit leur donner. Le devin, suivant l'usage, ne lui donne point ses conseils gratuitement.

TAYGETA, (*Géog. anc.*) montagne du Péloponnèse, dans l'Arcadie; mais elle étoit d'une telle étendue, qu'elle couroit dans toute la Laconie, jusqu'au voisinage de la mer, près du promontoire *Tanarum*. Cette montagne est haute & droite, si ce n'est dans l'Arcadie, où s'approchant des montagnes de cette contrée, elle forme avec elles un coude aux confins de la Messénie & de la Laconie.

La ville de Sparte étoit bâtie au pié de cette montagne, qui étoit consacrée à Castor & Pollux. Servius dit pourtant qu'elle a été consacrée à Bacchus. Comme il y avoit quantité de bêtes fauves dans cette montagne, la chasse y étoit abondante, & les filles de Sparte s'y exerçoient; ce qui a fait dire à Properce, *ib. III. élég. 14.*

*Et modo Taygeti crines adpersa pruina,
Sectatur patrios per juga longa canes.*

Virgile, au lieu de dire *Taygetus* dit *Taygetâ*, en sous-entendant le mot *juga*:

..... *Virginibus bacchata lacanis
Taygeta.*

Et Stace a dit:

*Nusquam umbra veteris, minor othris & ardua
fidunt;
Taygeta, exalti viderunt aëra montes.*

Le mont *Taygete* est bien connu; il forme trois chaînes de montagnes, une à l'ouest vers Calamata & Cardamylé, une autre au nord vers Néocastro en Arcadie, & une autre au nord-est du côté de Misitra. Ces diverses branches ont aujourd'hui des noms différens: celle qui va de la Marine vers Misitra s'appelle *Vouni-tis-Portais*; & auprès de Misitra elle prend le nom de *Vouni-tis-Misstras*. La terre est

creusée de ce côté-là, & on y trouve une infinité de cavernes. Anciennement un coupeau du *Taygetus* emporté par un effroyable tremblement de terre, fit périr vingt mille habitans de Lacédémone, & ruina la ville toute entière, ce qui arriva la quatrième année de la soixante-dix-septième olympiade, c'est-à-dire 469 ans avant Jésus-Christ. Thucydide, Diodore, Pausanias, Plutarque, Ciceron, Plin, Elien, en un mot toute l'histoire a parlé de cet événement.

TAYN, (*Géog. mod.*) petite ville de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Ross, sur la rive du golfe de Dornock. La riviere à laquelle elle donne son nom, baigne cette ville & celle de Dornock. Cette riviere est formée de trois autres qui sont assez considérables, savoir le Synn, l'Okel, & l'Avon-charron, qui coulent dans le comté de Sutherland; le *Tayn* se jette ensuite dans la mer par une fort large embouchure, appelée le golfe de *Dornock*. (D. J.)

TAYOLLES, f. f. pl. (*Langue françoise.*) especes de ceintures de fil ou de laine.

TAYOM, f. m. (*Hist. nat.*) plante qui croît en Amérique, dans la Guiane, & dont on ne nous apprend rien, sinon que ses feuilles se mangent comme celles des épinars. M. Barrère l'appelle *arum maximum ægyptiacum, quod vulgò colocasia*.

TAYOO, (*Venerie.*) c'est le terme du chasseur quand il voit la bête, savoir le cerf, le dain & le chevreuil.

TAYOVAN ou TAYVAN, (*Géog. mod.*) petite île de la Chine, sur la côte occidentale de l'île Formose: ce n'est proprement qu'un banc de sable aride de près d'une lieue de longueur, & d'un mille de large; mais ce banc est fameux dans les relations des voyageurs, parce que les Hollandois s'en rendirent maîtres & y bâtirent une forteresse qu'ils nommerent le *fort de Zélande*. Les Chinois s'en emparèrent en 1662, & y tiennent une garnison. Le havre de *Tayovan* est très-commode, parce qu'on y peut aborder en toutes saisons. *Lat. 22. 23.* (D. J.)

TAZARD, f. m. (*Ichthyolog.*) poisson fort commun sur les côtes de l'Amérique, & dans les îles situées sous la zone torride; on en trouve assez souvent qui portent quatre à cinq piés de longueur, & même plus. La figure du *tazard* approche de celle du brochet; il a la tête pointue, la gueule profonde & bien garnie de dents aiguës & très-fortes. Ce poisson est vigoureux, hardi & vorace, engloutissant tout ce qu'il rencontre avec une extrême avidité; il a peu d'arêtes; sa chair est blanche, ferme, nourrissante; d'un très-bon goût, & peut s'accommoder à différentes sauces.

TAZI, (*Hist. mod. Cult.*) c'est le nom que les Mexiquains donnoient à la déesse de la terre: on dit que ce mot signifioit l'*ayeule commune*.

TAZUS, (*Géog. anc.*) nom, 1^o. d'une ville de la Chersonnèse taurique, selon Ptolomée, *l. III. c. 17.* 2^o. D'une ville de la Sarmatie asiatique, sur la côte septentrionale du Pont-Euxin, selon le même Ptolomée, *l. V. c. ix.* (D. J.)

T C

TCHA-HOA, (*Hist. nat. Botan. exot.*) genre de plante d'un grand ornement dans les jardins de la Chine, il y en a quatre especes, dit le P. Duhalde, qui portent toutes des fleurs, & qui ont du rapport à notre laurier d'Espagne, par le bois & par le feuillage; son tronc est gros comme la jambe; son sommet a la forme du laurier d'Espagne, son bois est d'un gris blanchâtre & lissé. Ses feuilles sont rangées alternativement, toujours vertes, de figure ovale, terminées en pointe, crenelées en forme de scie par les bords, épaisses & fermes, d'un verd obscur par-dessus, comme la feuille d'oranger, & jaunâtre en-dessous, atta-

chées aux branches par des pédicules assez gros.

De l'aisselle des pédicules, il sort des boutons, de la grosseur, de la figure & de la couleur d'une noisette; ils sont couverts d'un petit poil blanc & couché, comme sur le fatin. De ces boutons, il se forme des fleurs de la grandeur d'une pièce de 24 sols; ces fleurs sont doubles, rougeâtres comme de petites roses, & soutenues d'un calice: elles sont attachées à la branche immédiatement, & sans pédicules.

Les arbres de la seconde espèce sont fort hauts; la feuille en est arrondie, & ses fleurs qui sont grandes & rouges, mêlées avec les feuilles vertes, font un fort bel effet.

Les deux autres espèces en portent aussi, mais plus petites & blanchâtres; le milieu de cette fleur est rempli de quantité de petits filets, qui portent chacun un sommet jaune & plat, à peu-près comme dans les roses simples, avec un petit pistil rond au milieu, soutenant une petite boule verte, laquelle en grossissant, forme le péricarpe qui renferme la graine. (D. J.)

TCHAOUCH, f. m. *terme de relation*, cavalier turc, de la maison du grand-seigneur; les *tchaouch* ont le pas devant les spahis; ils portent des pistolets aux arçons de leurs selles, & des turbans d'une figure plate & ronde. *Duloir. (D. J.)*

TCHELMINAL, voyez CHELMINAR.

TCHENEDGIR, f. m. *terme de relation*, officier de la table du grand-seigneur; ils sont au nombre de cinquante pour le servir, & leur chef se nomme *Tchenedgir-Bachi*. *Duloir. (D. J.)*

TCHIAOUSCH-BACHI, f. m. *terme de relation*, commandant ou chef des chiaoux; il garde avec le *capidgi-bachi* la porte du divan, quand il est assemblé, & ces deux officiers menent au grand-seigneur les ambassadeurs, quand il leur donne audience. *Duloir. (D. J.)*

TCHIGITAI, (*Hist. nat.*) grand animal quadrupède, semblable à un cheval bai, clair, avec cette différence, qu'il a une queue de vache & de très-longues oreilles. Cet animal se trouve dans le pays des Tartares monguls, & en Sibérie où l'on en rencontre quelquefois des troupeaux entiers; il court extrêmement vite. M. Messerschmid qui en avoit vu, a appelé cet animal un *mulet*; en effet, il ressemble beaucoup à un mulot, mais il a la faculté de se propager, ainsi il faudroit l'appeler *mulet qui provigne*. Voyez le *voyage de Sibérie*, de M. Gmelin.

TCHITCHECLIC, (*Géog. mod.*) ville du Mogolistan, long. selon M. Petit de la Croix, 117. 30. lat. 50. (D. J.)

TCHOHAGAR, f. m. *terme de relation*, porte-manteau du grand-seigneur; c'est le troisieme page de la cinquieme chambre appelé *khas-oda*, c'est-à-dire *chambre privée*, qui a cet emploi. *Duloir. (D. J.)*

TCHORBA, *terme de relation*, c'est une espèce de crème de ris, que les Turcs avalent comme un bouillon; il semble que ce soit la préparation du ris dont les anciens nourrissoient les malades. (D. J.)

TCHORVADGI, f. m. *terme de relation*, capitaine de janissaires; les *tchorvadgis* portent dans les céré-

monies des turbans pointus, du sommet desquels sort une haute & large aigrette, plus grande encore que ne sont les panaches qu'on met en France sur la tête des mulets. *Duloir. (D. J.)*

TCHUCHA, f. m. (*Minéralog.*) espèce de minéral; c'est peut-être le cinnabre si rare de Dioscoride. Le meilleur vient de la ville de Chienteou, dans la province de Houguang; on le trouve dans les mines; il est plein de mercure. On assure même que d'une livre de *tchucha*, on pourroit tirer un quart de livre de mercure; mais le *tchucha* est trop cher pour faire cet essai: les grosses pièces sont de grand prix; lorsqu'on le garde, il ne perd rien de sa vivacité & de sa couleur. Il a son rang parmi les remèdes internes: pour cela on le réduit en une poudre fine; & dans la lotion, on ne recueille que ce que l'eau agitée élève & soutient. C'est alors un cordial chinois pour rétablir les esprits épuisés; mais je crois qu'il ne produit guère cet effet. (D. J.)

TCHUKOTSKOI, (*Hist. mod.*) peuple de l'Asie orientale, qui habite les confins de la Sibérie, sur les bords de l'Océan oriental; ils sont au nord de Korekis, & de la péninsule de Kamtchatka, qui est soumise à l'empire de Russie; ils sont séparés du pays des Korekis, par la rivière Anadir, & vivent dans l'indépendance. Ces peuples habitent dans des cabanes sous terre, à cause de la rigueur du froid qui règne dans ce climat; ils se nourrissent de poisson qu'ils pêchent dans la mer, ou de la chair des rennes, dont ils ont de grands troupeaux, & qu'ils emploient aux mêmes usages que l'on fait ailleurs des chevaux; ils se font tirer par ces animaux attelés à des traîneaux, & voyagent de cette manière. Ces peuples, ainsi que ceux de leur voisinage, n'ont ni idée de Dieu, ni culte, ni tems marqué pour faire des sacrifices; cependant de tems à autre, ils tuent une renne ou un chien, dont ils fixent la tête & la langue au haut d'un pieu; ils ne savent point eux-mêmes à qui ils font ces sacrifices, & ils n'ont d'autre formule que de dire; *c'est pour toi, puisse-tu nous envoyer quelque chose de bon*.

Les *Tchukotskoi* n'ont point une morale plus éclairée que leur religion. Le vol est chez eux une chose estimable, pourvu que l'on ne soit point découvert. Une fille ne peut être mariée à moins qu'elle n'ait fait preuve de son savoir faire en ce genre. Le meurtre n'est pas non plus regardé comme un grand crime, à moins que ce ne soit dans sa propre tribu, alors ce sont les parens du mort qui se vengent sur le meurtrier. La polygamie est en usage parmi eux; ils font part de leurs femmes & de leurs filles à leurs amis, & regardent comme un affront; lorsqu'on refuse leur politesse. Les *Tchukotskoi* sont de dangereux voisins pour les Korekis & pour les sujets de la Russie, chez qui ils font de fréquentes incursions.

TCHUPRIKI, (*Hist. mod. économie.*) c'est le nom que les habitans de Kamtschatka donnent à du poisson, moitié cuit & moitié fumé, dont ils se nourrissent, & qu'ils font aussi sécher pour le manger comme du pain. On assure que le poisson préparé de cette manière est assez bon.









ENCY
CLOPEDIA

TOM XV
SENT

IMP
4
0015